This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AP
25
.N93

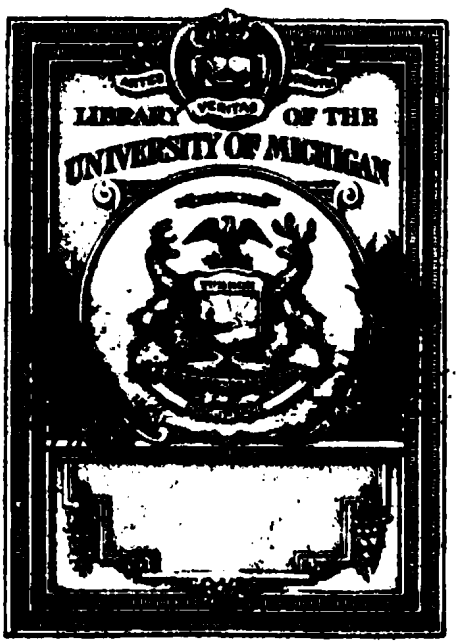

AP
25
.N93

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.
dans le Kalver-Straat.

M. DCC II.

Avec Privilege des Etats de Holl. & Westf.

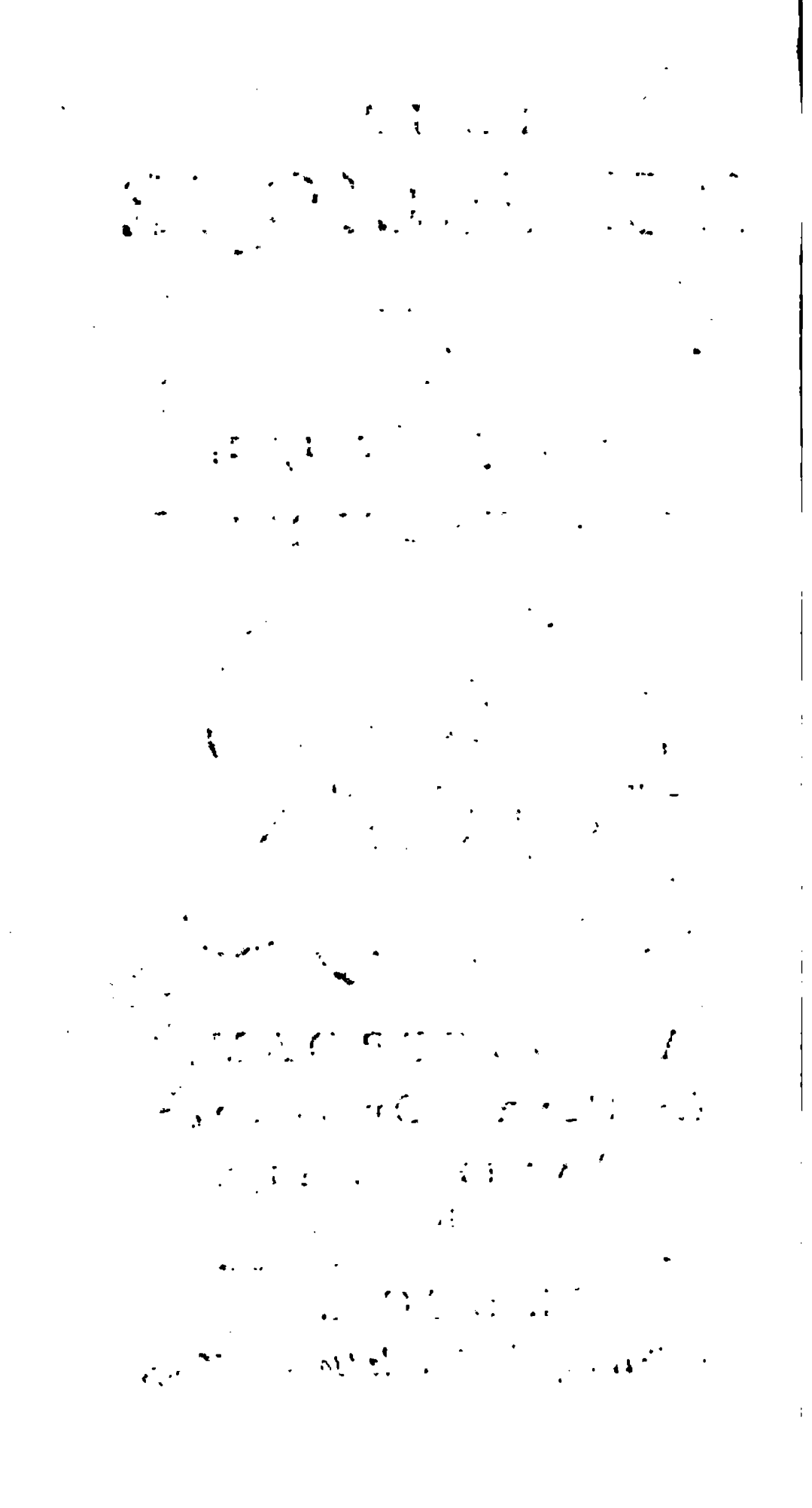

Dumont
N. 4
12-26-39
39433

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Janvier 1702.

ARTICLE I.

ΚΛ ΑΙΛΙΑΝΟΥ σοφιστῦ ποικίλη ἱστορία. *Cl. Æliani Sophiſtæ Varia Hiſtoria, ad MStos Codices nunc primum recognita & caſtigata, cum Verſione Juſti Vulteii, ſed innumeris in locis ad Græcum Auctoris Contextum emendata, & perpetuo Commentario* JACOBI PERIZONII. *Accedunt Indices & plures & ſuperioribus longè locupletiores.* C'eſt-à-dire, *Hiſtoires Diverſes de Claude Elien Sophiſte, revûes tout de nouveau & corrigées ſur les*

Manuſcrits, avec la Verſion Latine de Juſte Vulteius, mais corrigée en une infinité de lieux ſur le Texte Grec de l'Auteur, avec les Notes de Jaques Perizonius, & des Indices en plus grand nombre & plus amples que les précédens. A Leide, chez du Vivié & Severin. in 8. 1701. pagg. 1018. ſans les Indices.

IL EN eſt des Auteurs morts, à peu près comme des vivans, ce n'eſt pas toujours le mérite qui décide de leur ſort; il dépend quelquefois du caprice, du faux gout, & de mille autres circonſtances pareilles, que j'aurois nommées du nom général de *fortune*, ſi ce mot n'étoit du nombre de ceux, qu'il plait aux hommes d'avoir perpétuellement à la bouche, ſans y attacher néanmoins aucune idée. Quelque mérite qu'aît *Elien*, qui conſiſte pourtant moins dans les choſes qu'il dit, que dans les maniéres dont il les exprime, il faut avoüer, que nous avons un grand nombre d'Auteurs Grecs, qui valent infiniment plus que lui. Cependant il y en a peu, qui ſoient tombez en de meilleures mains, ſoit pour corriger le Texte, ſoit pour l'expliquer par de bons Commentaires.

Pour

Pour ne pas remonter trop haut, le ſavant *Schefferus* avoit déja travaillé utilement ſur cét Auteur, & ſon travail avoit été ſi bien reçu du Public, que ſon Elien s'eſt imprimé plus d'une * fois. *Tanegui le Fèvre* en donna une autre Edition à Saumur en 1668. *in* 8. Enfin Mr. *Joachim Kühn* en a publié une à Strasbourg en 1685. qu'il a accompagnée de ſavantes Notes, & cette Edition a été généralement aprouvée de tous ceux qui ſavent eſtimer les bonnes choſes. Tout cela n'a pas empêché Mr. *Perizonius* de travailler ſur le même Auteur, parce qu'il a pû confronter des Manuſcrits, que ceux qui l'ont précédé n'ont point vû, & à la faveur deſquels, il a corrigé ou dans le texte ou dans ſes Notes un grand nombre de paſſages corrompus, qui avoient échapé à leur diligence & à leur pénétration. Il a auſſi confirmé pluſieurs de leurs conjectures, qu'ils avoient heureuſement avancées; mais qui n'étoient apuïées ſur la foi d'aucun Manuſcrit.

On a parlé aſſez amplement, dans ces † *Nouvelles*, de l'Edition de Mr. *Kühn*,

* *Il y en a une Edition de* 1647. *& une de* 1662. † *Dans les Nouvelles d'Octobre* 1685. *pag.* 1102.

& on a donné en même tems un petit abrégé de la Vie d'Elien, ce qui nous diſpenſera du ſoin de nous étendre ſur ce ſujet, nous contentant de nous arrêter à ce que Mr. Perizonius en dit de particulier.

Il ne convient point avec ceux qui l'ont précédé ſur le tems auquel Elien a vécu, & il le fait d'un ſiécle entier plus jeune qu'eux. Les premiers le font vivre ſous l'Empire d'*Hadrien* & il le recule juſqu'à celui d'*Alexandre Sévére*. Le principal fondement de ceux qui le font contemporain d'Hadrien eſt que l'Elien qui a écrit les *Hiſtoires diverſes* & celle des Animaux. eſt le même que celui qui a compoſé un Ouvrage, ſur l'Art Militaire, dédié à cet Empereur. Mais Mr. Perizonius prétend que c'eſt en quoi ils ſe trompent. L'Auteur des Hiſtoires diverſes étoit Romain, & celui qui a écrit ſur l'Art Militaire étoit un Etranger, comme il le fait aſſez ſentir dans ſa Préface, où il ſe diſtingue des Romains, & où il dit qu'il a pû mieux écrire qu'un autre de la Diſcipline des Grecs, qui lui étoit connuë; mais qu'il n'a pû écrire ſur celle des Romains, parce qu'il ne la connoit pas. Ce fondement étant ruiné, il ne s'agit plus que d'établir.

tablir le véritable tems auquel Elien a vécu, & notre Auteur ſoûtient que c'eſt ſous l'Empereur Sévére, fondé ſur deux raiſons principales. La premiére eſt tirée de *Philoſtrate* qui a écrit la Vie des Sophiſtes. Mr. Perizonius croit qu'il a obſervé l'ordre des tems dans cét Ouvrage, & qu'il a rangé chaque Sophiſte dont il parle ſelon ſon âge par raport à ceux qui l'ont précédé ou qui l'ont ſuivi. Il parle premiérement des Philoſophes, qui ont paſſé pour Sophiſtes, & enſuite des véritables Sophiſtes, & il parle des uns & des autres dans l'ordre du tems auquel ils ont vécu. Or Philoſtrate met Elien après *Philiſcus*, qui a vécu ſous *Caracalla*, & n'en met que deux autres après lui, ſavoir *Héliodore*, duquel il ne marque pas préciſément le tems, & *Aſpaſius*, qu'il met ſous Alexandre Sevére, & qui fut Diſciple de *Pauſanias* de même qu'Elien; d'où il ſuit qu'Aſpaſius & Elien étoient contemporains, & à peu près du même âge.

La ſeconde raiſon de Mr. Perizonius, & qui paroit encore plus forte que la premiére, eſt qu'Elien a copié pluſieurs choſes du Livre des *Dipnoſophiſtes* d'*Athenée*, comme il le prouve par pluſieurs exemples. *Voſſius* dit

qu'Athénée écrivit après l'Empire de *Commode*; mais il faut le reculer un peu davantage, & dire qu'il a écrit après *Caracalla*, puis qu'il parle, comme d'une perſonne déja morte, d'*Oppien* de Cilicie, qui avoit écrit un Livre *de la Chaſſe*, qu'il dédia à Antonin Caracalla, & qu'on tient qu'il mourut à l'âge de trente ans, vers la fin du régne de cèt Empereur. Il ſuit de là, qu'il faut qu'Elien aît écrit ſur la fin de la vie d'*Alexandre*, du moins certainement après Athenée qu'il a copié en pluſieurs endroits; & celui-ci après Oppien, & par conſéquent après l'Empire de Caracalla.

Au reſte, ſi Mr. Perizonius diſtingue l'Elien qui a écrit ſur la Diſcipline Militaire, de l'Auteur des Hiſtoires diverſes, il croit d'ailleurs que ce dernier eſt le même, que celui qui a écrit l'Hiſtoire des Animaux, ce qui eſt l'opinion commune, quoi que *Geſner* nous aprenne, que quelques Savans ont été dans un ſentiment contraire; & qu'*Iſaac Voſſius* ſemble les diſtinguer dans ſon *Appendice d'Obſervations ſur Mela*, puis qu'après avoir cité le quatriême Livre des Hiſtoires diverſes, il parle de l'autre Elien, qui a été d'un ſiécle plus jeune, & qui a écrit ſur les

Ani-

Animaux, *Alter Aelianus*, dit-il, *qui de Animalibus ſcripſit, integro ferè ſeculo junior illo priore.* Voſſius n'auroit-il point entrevû l'opinion de Mr. Perizonius ſur l'age véritable de notre Elien, & n'auroit-il point confondu ſes idées en cèt endroit, en diſtinguant l'Auteur des Hiſtoires diverſes de celui de l'Hiſtoire des Animaux, au lieu de diſtinguer l'Auteur de ces deux Ouvrages, qui n'eſt que le même, de celui qui a écrit ſur l'Art militaire. L'Elien dont il s'agit ici avoit auſſi écrit ſur *la Providence* & ſur les *Apparitions divines.* περὶ Προνοίας, & περὶ Θείων Ἐναργειῶν. On croit communément que ce ſont deux Ouvrages: mais Mr. Perizonius conjecture que ce n'en étoit qu'un ſeul à qui l'Auteur avoit donné deux noms différens. Il y a longtems que cèt Ouvrage ne ſe trouve plus.

Après avoir parlé en général de la perſonne de ſon Auteur & de ſes Ouvrages; il dit quelque choſe de ſon mérite. Il n'eſt point du nombre de ces Commentateurs prévenus, qui ſe recrient ſur tous les endroits des Auteurs qu'ils commentent, lors même qu'il y a le moins de ſujet de ſe récrier, qui ne leur trouvent aucun défaut, & qui les défendent à tors & à travers,

dans les endroits mêmes les plus insoûtenables. Les Anciens, selon Mr. Perizonius, ont été hommes tout comme nous, ils ont eu leurs défauts, leurs négligences, leurs bévuës, de même que les Modernes, & ils sont d'autant plus excusables que nous, que leur exemple devroit nous avoir rendu plus prudens & plus exacts. Elien ne doit point être excepté de cette régle générale, & son nouveau Commentateur en donne de bonnes preuves dans ses * Notes, où il le relève fort souvent. Mais il ne sauroit lui refuser la qualité d'homme illustre, grave, vertueux, ennemi du crime & de toute impureté, en sorte qu'on ne trouve rien dans ses Ouvrages, qui puisse blesser la pudeur la plus sévére; ce qui est d'autant plus estimable, qu'il est rare de rencontrer des Auteurs Anciens, où il n'y ait rien à reprendre à cèt égard. Mr. *Bayle* s'est étendu sur son desintéressement, dans l'endroit de ses *Nouvelles*, que nous avons déja cité. Il a aussi parlé de la pureté de son stile, qu'on ne sauroit assez admirer dans un Romain, puis qu'au jugement de Mr. Perizonius,

* *Voyez entr'autres, Liv. IV. Chap. 23. Liv. VIII. Chap. 7. & 17. Liv. IX. Chap. 8. & 9. & Liv. XII. Chap. 50.*

nius, les Atheniens même n'auroient pas pû écrire plus élégamment qu'il a fait en leur propre Langue, quoi que ce ne fût point ſa Langue maternelle. Auſſi eſt-ce par cet endroit ſurtout, qu'il eſt recommandable, comme on l'a déja inſinué, & il eſt difficile de mettre un meilleur Auteur entre les mains des jeunes gens, qui veulent aprendre la Langue Grecque.

Mr. Kühn a cru, que ce n'eſt point l'Ouvrage même d'Elien que nous avons ; mais ſeulement des Extraits de ſon véritable Ouvrage, qui n'ont ni piés, ni mains, ni commencement ni fin. Mais ce n'eſt point la penſée de Mr. Perizonius, & il en allégue diverſes raiſons. Il avoüe que l'Ouvrage n'a pas été amené à ſa perfection par Elien, & qu'il n'eſt pas parvenu à nous, tout tel qu'il l'a publié ; mais il croit pourtant, que, tel que nous l'avons, il doit être donné à Elien lui-même, & non à quelque Compilateur, qui ſe ſoit contenté de faire des Extraits du Livre de cet Ancien.

M. Perizonius n'a pas traduit Elien tout de nouveau. Il s'eſt ſervi de l'ancienne Verſion de *Juſte Vulteius* ; mais comme depuis que cette Verſion a été publiée, ceux qui ont donné de nou-

velles Editions de notre Auteur l'ont changée en plusieurs endroits, & l'ont même quelquefois corrompuë, ce qui a fait que de savans hommes ont ensuite accusé Valerius de fautes qu'il n'avoit point commises; Mr. Perizonius l'a rétablie toute telle qu'elle avoit été d'abord publiée, en y faisant pourtant les changemens qu'il a jugé à propos, dans les endroits où il a cru que l'ancien Interprête n'avoit pas réussi. Comme il est persuadé que le but qu'on doit se proposer dans les versions Latines des Auteurs Grecs, est de rendre ces Auteurs intelligibles; à ceux qui ne pourroient pas bien les entendre sans interprête, il croit qu'il faut se donner la peine d'exprimer le plus exactement qu'il est possible ce qui est dans l'original. C'est ce que la plûpart des Traducteurs François n'ont point fait dans les Traductions qu'ils ont données des anciens Auteurs en leur Langue, où ils ont souvent plutot suivi leurs pensées, que celles de leurs Auteurs; & où quelquefois, au lieu de traduire l'original, ils se sont contentez de traduire, d'une maniére même assez libre, les Versions Latines des Auteurs Grecs. Il dit que c'est en particulier ce qu'il a remarqué dans les citations alleguées par

par Mr. *Perrault* dans ſon *Parallele des Anciens & des Modernes* ; car ſoit qu'il traduiſe lui-même, ſoit qu'il raporte les Traductions des autres, ce ſont aſſez ſouvent des Traductions Françoiſes faites ſur d'autres Traductions Latines ; ſur leſquelles par conſéquent on ne doit point décider la fameuſe querelle ſurvenuë à l'égard des Anciens & des Modernes, parce qu'elles ne ſont rien moins que fidéles.

Il eſt bon, au reſte, de remarquer qu'il y a de deux ſortes de Traductions ; ainſi que le reconnoit très-bien Mr. Perizonius. Les unes ſont faites dans la vuë de faire entendre les originaux à ceux qui commencent d'aprendre les Langues, dont les Auteurs qu'on traduit ſe ſont ſervis. Les autres n'ont pour but que d'aprendre à ceux qui n'entendent point les Originaux, les choſes qui y ſont contenuës. Les premiéres doivent être fort litérales ; mais en ſorte pourtant, que quand on traduit, par exemple, du Grec en Latin, on ne parle pas Grec en Latin. Dans les ſecondes, on peut ſe donner un peu plus de liberté, ſe contenter de rendre penſée pour penſée, & s'exprimer tout de même qu'on peut croire qu'auroit fait l'Auteur qu'on traduit ;

s'il avoit écrit en la Langue qu'on lui fait parler. Mr. Perizonius croit avec raiſon, que les anciennes Traductions Latines que nous avons des Auteurs Grecs ſont pour la plûpart de cette eſpéce. Elles avoient été faites pour aprendre l'Hiſtoire Grecque, à ceux qui n'entendoient que le Latin, & c'eſt contre l'intention des Traducteurs que, dans la ſuite, on les a mis à côté de l'original, comme ſi elles l'euſſent exprimé fidellement & à la lettre.

Selon cette diſtinction, on ne ſauroit blâmer les Traducteurs François, qui ont ſuivi cette ſeconde maniére de traduire, pourvû qu'ils ayent conſulté l'Original, ſans ſe contenter de traduire ſur d'autres traductions, & pourvû qu'ils ne faſſent jamais dire à leurs Auteurs le contraire de ce qu'ils diſent; faute dans laquelle M. Perizonius les accuſe, peut-être avec trop de fondement, d'être tombez plus d'une fois. En effet, le but de nos Traducteurs François n'a point été de faciliter l'intelligence du Grec à ceux qui commencent de l'aprendre; mais, au contraire, de faire lire ce qu'ont écrit les Auteurs Grecs à ceux qui ne ſavent point le Grec, & qui n'ont point réſolu de l'aprendre. Or je ſoutiens que c'eſt

dans

dans ces Traductions & non dan
Traductions litérales, que ceux
n'entendent point les Langues ſa
tes doivent chercher les beautez q
rencontrent dans les Originaux; p
qu'il eſt impoſſible qu'on les tr
dans ces derniéres. Un homme
n'entend point de Latin jugera b
coup mieux des beautez de *Juve*
ou de *Perſe* par la Traduction
qu'en a donnée le Pére *Tarteron*,
par toutes les Traductions litér
qu'on en a faites auparavant. Je
veux d'autre exemple, que ces
miers vers de Perſe.

Nec fonte labra prolui Caballino,
Nec in bicipiti ſomniaſſe Parnaſſo
Memini, ut repente ſic Poëta prodir

En voici une Traduction litérale
je n'ai arroſé mes lévres à la fontain
cheval, ni je ne me ſouviens d'avoir
ſur le Parnaſſe aux deux ſommets, p
devenir ainſi Poëte tout d'un coup :
voici la Traduction, que le Pére T
teron en a faite. *Hé quoi, me v*
Poëte! d'où vient? Je ne penſe pourt
pas avoir jamais révé ſur le Parna
ni jamais avoir bû des eaux de la fon
ne d'Hyppocréne. Il eſt bien ſûr, qu

Pe

erſe avoit écrit en François, il ſe ſeroit plutot exprimé de la derniére maniére, que de la premiére, ou que s'il revenoit au monde, & qu'on lui laiſât le choix de ces deux traductions, il préféreroit la derniére. Il me ſemble qu'un bon Traducteur doit faire grande attention à la judicieuſe remarque de l'Auteur de l'*Art de penſer*, c'eſt qu'en toute Langue la plûpart des propoſitions ſont complexes, & expriment en même tems la choſe qu'on veut dire, & la diſpoſition ou la paſſion de celui qui parle. Or pour bien traduire, il ne ſuffit pas d'exprimer la penſée, il faut encore exprimer la paſſion, lors qu'elle eſt dans l'original, ce qu'on ne fait pas toujours. Je me ſervirai de l'exemple de l'Auteur que je viens de citer pour expliquer ma penſée. Ce ſeroit fort mal traduire ce demi vers de Virgile, *uſque adeo mori miſerum eſt*, que de le rendre par ces paroles, *ce n'eſt pas uniſi grand mal que de mourir*; parce que celles-ci n'expriment que l'idée principale du Poëte, qui eſt que la mort n'eſt pas un ſi grand mal que l'on penſe; & qu'outre cela il y a une autre idée acceſſoire, qui eſt celle d'un homme qui ſe roidit contre la mort, & qui l'enviſage ſans péril, idée qui eſt beaucoup

coup plus vive, que ne l'eſt la penſée même à laquelle elle eſt jointe, qui ne ſe trouve pourtant point dans la traduction froide & languiſſante que nous en avons donnée, & que pour l'exprimer en quelque ſorte il faudroit traduire, ou, *eſt-ce donc un ſi grand mal que de mourir* ? ou, *la mort eſt-elle donc ſi affreuſe qu'on ſe l'imagine* ? Mais c'eſt aſſez parlé de la Traduction ; il eſt bon de dire quelque choſe des Notes de Mr. Perizonius.

Il y a évité deux extrémitez fort ordinaires à la plûpart des Commentateurs. Il y en a qui négligent abſolument toute cette Critique, qui conſiſte dans l'examen des diverſes leçons, dans la confrontation des manuſcrits & des diverſes éditions, & dans le choix des leçons, qui paroiſſent les meilleures ; & il y en a qui ne s'attachent qu'à cela. M. Perizonius déclare qu'il a toujours reconnu que les premiers étoient des gens d'un jugement peu pénétrant, pareſſeux, peu amateurs de la Vérité, prêts à ſoutenir opiniatrément & ſans examen tout ce qui leur plait, & à rejetter fiérement tout ce qui leur eſt propoſé, ſurtout par leurs égaux & contemporains ; car pour ce qu'ont avancé ceux qui ſont morts depuis longtems, ils ſont beaucoup

coup plus promts à le recevoir, parce que, quelque grande que ſoit leur envie, elle ne pénétre pas juſques dans des ſiécles ſi reculez. Afin de rejetter la Critique avec connoiſſance de cauſe, il faudroit néceſſairement ſuppoſer, ou que les Livres des Anciens ſont préſentement ſi corrects, qu'ils n'ont plus beſoin d'être revûs ſur les différens Manuſcrits ni d'être examinez par les régles, que cette ſcience preſcrit ; ou que, quoi qu'ils ne le ſoient pas, ils ne méritent point la peine qu'on ſe donneroit de les corriger. Or ce ſeroit avoüer ouvertement ſon ignorance ou ſon mauvais gout, que d'admettre l'une ou l'autre de ces deux propoſitions. Quelque ſoin que les Juifs ayent pris des Livres de l'Ancien Teſtament, ils n'ont pû empêcher, ſelon Mr. Perizonius, qu'il ne s'y ſoit gliſſé diverſes fautes, qu'il vaudroit mieux avoüer de bonne foi, puis qu'on peut le faire, ſans porter aucun préjudice à la Religion ; que de tâcher de concilier certains paſſages par des voyes ſi peu naturelles, qu'il paroit viſiblement qu'on ne les employe, que pour ne pas demeurer court. Il eſt dit, par exemple, dans le *ſecond Livre des Rois chap. VIII. vers.* 26. qu'*Achazja* avoit quarante deux

deux ans quand il commença à régner, & dans le *II. des Chroniq. XXII.* 2. il eſt dit qu'il en avoit vint-deux. Les Savans Critiques ont donné la gêne à leur eſprit, pour concilier ces deux paſſages, & y ont aſſez mal réuſſi. Ne vaut-il pas mieux avoüer tout d'un coup, que l'un des deux eſt fautif? Quel mal en peut-il revenir à la Religion? Faut-il, afin que l'Ecriture ſoit Divine, que Dieu aît conduit miraculeuſement la main de tous les Copiſtes, en ſorte qu'ils n'ayent jamais pû mettre une lettre pour l'autre? Mais ſi l'Ecriture n'eſt pas exemte de ces fautes legéres, malgré les ſoins qu'on en a pris, il ſeroit ridicule d'oſer aſſurer, qu'il n'y en a point dans les Auteurs profanes. Il ne le ſeroit pas moins de ſoûtenir, quoi que fautifs, ils ne méritent pas la peine qu'on ſe donne de les corriger; & je doute qu'aucun Partiſan des Modernes oſât avancer un tel paradoxe. On ne doit pas donc négliger les diverſes leçons & tout ce qui y a du raport, & ſans contredit, quelques uns des Auteurs qu'on a imprimez *in Uſum Delphini* ſeroient plus parfaits, ſi on y avoit mis les diverſes leçons, & ſi on les avoit enrichis d'un plus grand nombre de Notes Critiques.

M.

M. Perizonius n'a pas donc négligé ce travail dans ſon Elien : bien loin de là, il y a aporté tous ſes ſoins, & l'on peut dire que cèt Auteur n'avoit jamais paru en ſi bon état à cèt égard. Il a confronté toutes les Editions, il a eu quelques anciens Manuſcrits devant les yeux, & ſes amis en ont conſulté quelques autres, ſur tous les endroits, qui lui ont été ſuſpects. Il a marqué toutes ces différences. Il a corrigé le texte, lorſque la faute étoit ſi évidente, qu'il ne pouvoit en douter, & ſurtout lors qu'il étoit apuyé de l'autorité de quelque Manuſcrit, & quand l'évidence n'a pas été ſi grande, il a laiſſé le texte tel qu'il étoit, & s'eſt contenté de mettre la correction dans ſes Notes.

Mais quelque cas que Mr. Perizonius faſſe de ce travail, il ne croit pas qu'il ſuffiſe pour l'intelligence des anciens Auteurs, & il ne ſe peut empêcher de blâmer certains Savans, qui n'eſtiment que les différentes leçons, qui croyent que des Notes plus amples ſont inutiles, & qui ſe flatent d'avoir rendu un grand ſervice au Public, quand ils ont fait imprimer des Auteurs accompagnez uniquement de différentes leçons. M. Perizonius croit

que

que ces Savans ne parlent pas de bonne foi, quand ils témoignent tant de mépris, pour des Commentaires plus étendus, & qu'ils ne le font, que parce qu'ils ne veulent pas se donner la peine que ces Commentaires demandent, ou qu'ils ne s'en sentent pas capables. Il leur oppose les *Manuces*, les *Lipses*, les *Scaligers*, & autres, dont les Commentaires font assez voir, qu'ils ont été dans des pensées toutes différentes.

Outre les Notes, qui concernent le texte & sa version, on en trouve donc ici de fort amples, qui renferment une infinité de choses différentes, & qui servent infiniment à entendre Elien. Mr. Perizonius ne laisse passer aucun nom propre un peu inconnu, qu'il ne l'explique, il débrouille partout les généalogies embarrassées, il distingue les personnes confondues pour avoir eu le même nom, comme par exemple, les *Antigonus* de Macédoine, les *Antiochus* de Syrie, les *Denys* de Sicile. Il explique le Gouvernement de diverses Républiques de la Gréce, sur lequel les plus savans n'ont pas laissé de faire des fautes, comme l'*Aristocratie* des Athéniens, & leur Sénat composé de quatre cens personnes. Il relève diverses fautes de Politique, d'Histoire,

de

de Chronologie. Il donne auſſi par occaſion le véritable ſens de divers paſſages des Anciens Auteurs, qu'on n'a pas bien entendus juſques ici, & même de l'Ecriture Sainte.

Il eſt vrai que Mr. Perizonius ne s'eſt pas ſi étendu ſur les deux premiers Livres, que ſur les autres ; parce qu'il croyoit encore alors, de mettre à la fin les Notes de ceux qui ont travaillé ſur Elien avant lui. Mr. *Kühn* y conſentoit pour ſa part: mais ſon Libraire a prié notre Auteur de ne le pas faire, de peur de ruiner ſon édition ; ce dont il eſt bon d'avertir, afin que ceux qui acheteront l'édition de Mr. Perizonius, ne croyent pas que celle de Strasbourg de 1685. leur devienne par là inutile.

Au reſte, nous avions réſolu de raporter quelques unes des Remarques de notre Auteur, pour en faire connoître le prix & l'utilité, & nous en avions même recueuilli un aſſez grand nombre ; mais comme cèt Article eſt déja aſſez long, nous ſommes obligez de les ſuprimer. Outre pluſieurs autres endroits, on peut voir ce qu'il dit des Hyperboréens pag. 114. des meſures dont les Grecs ſe ſervoient pour méſurer les champs. pag. 162. des ſept Sages

ges de la Gréce, pag. 202. de *Midas* & de ſes oreilles. pag. 213. du Dieu *Silène* & des Satyres, dans la même Note & à la pag. 277. Sur la connoiſſance que les Anciens ont pû avoir de ce que nous apellons aujourdhui l'Amérique, pag. 217. Sur l'origine des Cartes de Géographie. pag. 252. Sur les Inſtrumens de Muſique des Anciens pag. 258. Sur les Jeux d'exercice pratiquez à Athénes & dans d'autres lieux de la Gréce. pag. 269. Sur le mot Grec ἀπάγχεσθαι, pag. 376. où M. Perizonius prouve que ce mot ne ſignifie pas ſeulement *s'étrangler*, mais *ſe faire mourir* en quelque maniére que ce ſoit, y étant porté par le chagrin & par le déſeſpoir, ce qui peut ſervir à expliquer les deux différentes maniéres dont S. *Matthieu* & S. *Luc* raportent la mort de *Judas*. Sur les différens noms donnez à *Rhea Sylvia* Mére de *Romulus*. pag. 467. &c. où il y a par occaſion diverſes remarques curieuſes ſur les prénoms, les noms, & les ſurnoms. Sur quelques vêtemens des Anciens, pag. 716. & ſur une infinité d'autres matiéres curieuſes ou importantes, & qui ſont toujours traitées avec beaucoup de clarté; contre la méthode de pluſieurs Critiques, qui ſont d'ordinaire plus

plus obſcurs que les Auteurs qu'ils commentent, & qui ſemblent même chercher à aquérir de la réputation par une obſcurité affectée. *Clari ob obſcuram Linguam.*

Nous ne devons pas oublier les quatre Indices, que Mr. Perizonius a pris ſoin de mettre à la fin: le premier eſt des mots & des expreſſions Grecques, qui ſe trouvent dans Elien, plus ample & plus correct, que celui de l'Edition de Strasbourg. Le ſecond eſt des matiéres & des Hiſtoires contenuës dans Elien. Le troiſiéme des Auteurs qu'Elien a citez. Le quatriéme des Auteurs expliquez ou corrigez dans les Notes.

ARTICLE II.

REMARQUES *diverſes ſur pluſieurs choſes qui concernent les belles Lettres; par* JEAN B******** *Communiquées à l'Auteur de ces Nouvelles.*

SI vous jugez, Monſieur, que ces Reflexions puiſſent être de quelque uſage, vous aurez la bonté de les inſerer dans un de vos Journaux.

I. ARISTOPHANE, dans ſes Nuées, Act. I. Sc. I. vers 38. introduit un homme, à qui les ſoucis de ſes affaires domeſtiques, & le ſouvenir de ſes dettes, arrachent le ſommeil. Phidippide ſon fils, ayant été éveillé par le bruit qu'il faiſoit en ſe tournant de côté & d'autre, luy demande la raiſon de ſon inquiétude. Strepſiade (c'eſt le nom du Pere,) répond à cela:

Δάκνει με δήμαρχός τις ἐκ τῶν στρωμάτων.

Le ſens de ces paroles eſt clair, par la ſuite du diſcours; & Madame *Dacier* l'a fort bien rendu: *C'eſt le Tribun du Peuple*, (a) *qui me cauſe cette inquiétude, & qui me chaſſe de mon lit.* Mais la conſtruction de l'original a quelque choſe de fort particulier; car voici mot à mot ce que les termes ſignifient: *Un Tribun du peuple me mord du lit.* On explique cela de cette maniére: *me mord* (c'eſt à dire, me chagrine) *de ſorte qu'il m'oblige à ſortir du lit.* Je ne ſçai

(a) *On ſuit ici, la traduction que Mad.* Dacier *donne dans les Remarques; car elle a mis dans le texte, pour s'accommoder à nos maniéres,* Ce ſont les Sergens, qui *&c.*

ſçai ſi on trouvera dans aucun ancien Auteur, Grec ou Latin, quelque exemple d'un tour ſi dur & ſi bizarre. Il me vient dans l'eſprit, que le texte pourroit bien être un peu alteré ; & ce ſoupçon me paroit d'autant mieux fondé, qu'en ajoutant une ſeule lettre, je trouve moyen de raccommoder tout, & de former une conſtruction naturelle. Quoi qu'il en ſoit, voici ma conjecture. On en jugera. Il ne faut que lire de cette maniére :

Δάκνει με δήμαρχός τις, Κ' ἐκ τῶν στρωμάτων.

Je ſuppoſe enſuite, qu'il y a ici, comme en mille autres endroits des Poëtes Comiques, & ſur tout d'Ariſtophane, une Ellipſe, ou plutôt un ſens ſuſpendu. *Un Tribun du peuple*, dit Strepſiade, *me chagrine, & de mon lit* : Il alloit ajouter, ἐκβάλλει, ou quelque autre terme équivalent, qui ſignifiât, *me fait ſortir, me chaſſe, me jette dehors* &c. Mais Phidippide l'interrompt bruſquement : *Hé ! ne ſauriez-vous me laiſſer dormir* ? Ce qui ayant fait perdre à Strepſiade la ſuite du diſcours, il le reprend d'un ton chagrin, ſans lier ce qu'il venoit de dire avec ce qu'il va commencer : *Ho bien ! dors donc* ;

donc, mais auparavant ſache que toutes mes dettes retomberont ſur toi &c.

II. VAUGELAS a remarqué, que l'*Huomo* des Italiens, & le *Man* des Langues du Nord, ſont ſouvent employez dans le même ſens que nôtre *On*, qui vient du Latin *Homo*, auſſi bien que le terme Italien. Mais perſonne, que je ſache, n'a encore pris garde, que le Latin *Homo* avoit auſſi quelquefois le même uſage & la même force, c'eſt à dire qu'il marquoit un ſujet confus & indeterminé. En voici deux éxemples. Le premier eſt tiré de l'*Amphitryon* de *Plaute*, Act. I. Sc. I. vers. 16, 17.

Ipſe Dominus dives, operis & laboris expers,
Quodcunque HOMINI *accidit libere, poſſe retur.*

Le Maitre, bien à ſon aiſe, diſpenſé de tout travail, s'imagine être en droit de faire tout ce qu'on peut ſe mettre dans la tête; C'eſt ainſi, à mon avis, qu'il faut traduire, & non pas, comme a fait Madame *Dacier*, *tout ce qu'il peut* &c. En effet *homini* ne ſauroit ſe rapporter directement à *Dominus*; c'eſt une conſtruction ſans éxemple. On

trouve bien quelquefois le même mot repeté dans une periode, comme au vers 76. de cette Scaene:

Pro se QUISQUE *id quod* QUISQUE *potest & valet*
Edit.

Mais je doute qu'on ait jamais vû le terme d'*homo*, placé comme il eſt dans le paſſage dont il s'agit, au lieu d'un *ſibi*, ou *illi*. L'autre éxemple que j'allégueraï ici, pour appuyer ma remarque, eſt pris de la V. Lettre (*a*) du premier Livre des Epitres de *Ciceron à Atticus*: *Nam mihi omnia, quæ jucunda, ex humanitate alterius, & moribus*, homini *accidere poſſunt, ex illo accidebant.* On diroit que l'Abbé de *S. Real* eſt entré dans ma penſée, car voici comme il traduit: *Je trouvois avec lui toute la douceur qu'on peut gouter dans la Societé d'un honnête homme de mœurs agréables.*

III. DONAT, ſur l'*Eunuque* de *Terence*, Act. IV, Sc. VII. vers 29. nous apprend, que comme les Impératifs emportent quelque choſe d'injurieux & d'odieux, les Anciens, pour y ajouter quelque adouciſſement, faiſoient marcher après eux un *Sis*, qui ſignifie, *ſi vous voulez*. *Quia Imperativa*

(a) *C'eſt la* 1. *dans l'Edit. de St. Real.*

tiva ſunt contumelioſa, addebant Veteres ſis, *quod ſignificat ſi vis.*

Si ce fût là le premier motif qui obligea les Anciens à charger de ce monoſyllabe la queuë des Imperatifs, c'eſt ce que j'ignore, & que je ne veux ni affirmer ni nier. Mais je puis bien avancer hardiment, que la Remarque de *Donat* ſe trouve très-ſouvent fauſſe. Par éxemple dans l'Amphit. de *Plaute*, Act. I. Sc. I. vers 129, 130. Mercure parle ainſi à Soſie :

Ego pil te iſtis tuis pro dictis & male-
factis, furcifer,
Accipiam: modo SIS *veni huc.*

(Car il n'importe que le *Sis* ſoit devant ou après le verbe.) Et un peu plus bas : *Vide* SIS, *quàm mox vapulare vis*, vers 203. Amphitryon parle auſſi au même Soſie, Act. II. Sc. I. vers 38. *Sequere* SIS, *herum qui ludificas dictis delirantibus.* Je ne penſe pas que ni Mercure ni Amphitryon euſſent deſſein de flatter le malheureux Soſie.

IV. Madame *Dacier*, ſur le vers 17. du Prologue de *l'Andrienne*, prétend que, *faciunt intelligendo ut nihil intelligant, eſt de la plus pure Latinité, pour dire ſimplement, nihil intelligunt.*

Et j'avouë qu'ailleurs le terme de *facere*, conſtruit de cette maniére, eſt ſouvent un pur pléonaſme, comme dans cet endroit de *Plaute*, Amphit. Act. I. Sc. II. vers 32. *facito cogites*, c'eſt à dire, *penſez y*. Mais ſi on y fait attention, on trouvera que pour bien exprimer la penſée de Terence, ſans l'affoiblir, il faut tourner ainſi: *En verité, à force de faire les entendus, ils font tant qu'ils n'y entendent rien.* Le paſſage de Ciceron, que Madame *Dacier* cite, *fecerunt ut me deducerent*, doit auſſi être traduit ſuivant la même idée: *Ils ont tant fait qu'ils m'ont emmené.* C'eſt à dire que ces ſortes d'expreſſions marquent pour l'ordinaire quelque grand effort, quelque grande application d'eſprit ou de corps, quelque empreſſement, quelque ſollicitation, ou autres choſes ſemblables, qui tournent tantôt en bien, & tantôt en mal.

V. Madame *Dacier* fait ſentir qu'un des meilleurs endroits de ſa belle Traduction de Terence, eſt ce morceau de l'Andrienne où Pamphile rappelle dans ſon eſprit les derniers diſcours que luy tint Chryſis, au ſujet de Glycerion. *Je puis eſperer*, dit cette Illuſtre Savante, *qu'on ne lira pas la traduction de cet endroit, ſans en être ému, car pour*

moi

moy j'avouë que je ne puis le lire dans Terence ſans être attendrie. Cela n'empêche pas cependant qu'elle n'ait exprimé d'une maniere bien foible un endroit de ce diſcours ſi touchant & ſi bien traduit d'ailleurs, faute d'entendre le vrai ſens du mot *inutiles* en cet endroit :

* *Nec clàm te eſt quàm illi utrœque res*
nunc INUTILES
Et ad pudicitiam & tutandam ad
rem ſient.

Il falloit traduire : *Et vous n'ignorez pas combien ces deux choſes* (forma & ætas, *ſa beauté & ſa jeuneſſe*) *lui ſont préjudiciables* (non pas, comme fait Madame *Dacier*, *luy ſont inutiles*) *pour ſon honneur & pour la conſervation du peu de bien que je lui laiſſe.* En effet on ne s'aviſeroit gueres de dire, que la beauté eſt inutile pour conſerver l'honneur d'une jeune fille : Cela ſemble ſuppoſer que la beauté conſiderée par rapport à l'honneur ne fait ni bien ni mal. Or tout le monde ſçait que d'ordinaire ces deux choſes ne vont gueres de com-

* *Act. I. Sc. V.* (*VI. dans l'Edit. de Mad.* Dacier) *vers* 52.

pagnie, (*a*) & que la premiere eſt très-ſouvent l'écueuil de l'autre. D'ailleurs Chryſis, dans la circonſtance où elle ſe trouvoit, vouloit ſans doute toucher Pamphile le plus fortement qu'il lui ſeroit poſſible, en lui repréſentant le danger extrême où alloit être Glycerion, d'un côté par les ſollicitations preſſantes de mille Amans que lui feroit ſa beauté, & de l'autre par l'incapacité où la mettoit ſa jeuneſſe de gouverner ſagement & de conſerver ſon bien. Ainſi ces deux choſes luy devoient être non pas *inutiles*, mais infiniment *préjudiciables*. Pour appuyer maintenant le ſens que nous donnons ici au terme Latin, il ne manque pas d'exemples, quoi qu'on n'en trouve point dans les Dictionnaires. Je n'alleguerai point celui de l'*Aſinaria* de *Plaute*, Act. IV. Sc. I. vers 18.

——— *Et ſi qua* INUTILIS
Pictura ſit, eam vendat ———

Parce que *Gruterus* a apporté des raiſons aſſez plauſibles pour rendre douteux le ſens de *nuiſible*, *dangereux*, que *Lam-*

(*a*) Lis eſt cum formâ magna pudicitiæ; *Ovid.* Rara eſt concordia formæ,
Atque pudicitiæ. *Juven. Sat. X.*

Lambin & *Parens* ſoutiennent : quoi que ceux-ci pourroient bien encore trouver, de quoi ſe défendre. Je ne veux propoſer que des exemples clairs & inconteſtables. *Ovide*, Metam. XIII, 38. fait dire à Ajax, dans ſa Harangue contre Ulyſſe, au ſujet des armes d'Achille :

——— * *Donec ſollertior iſto,*
Sed ſibi INUTILIOR, *timidi commenta retexit*
Nauplíades animi ——— ———

Il s'agit de *Palamede*, qui ayant irrité Ulyſſe, en découvrant la ruſe de ce fameux fourbe, qui ne vouloit point partir pour la guerre de Troye, fut lui-même en un ſens la cauſe de ſa mort, comme le ſçavent tous ceux qui entendent l'Hiſtoire Fabuleuſe. *Ciceron*, traitant des *Promeſſes*, dans le 1. Liv. des *Offices*, Chap. X. raiſonne

 ainſi :

* *Le* Thréſor *de* Fabet *cite ce paſſage, mais dans la ſignification ordinaire du terme* inutilis, *qui eſt la ſeule qu'on y trouve marquée. Il y a encore là un paſſage de* Pline *que je n'ai pas préſentement le loiſir d'examiner, qui a tout l'air de renfermer le ſens de* nuiſible ; Stomacho inutiliſſimum. *Lib. XXII. C. XXIV.*

ainſi : *Nec promiſſa igitur ſervanda ſunt ea, quæ ſint iis, quibus promiſeris,* INUTILIA, *nec ſi plus tibi nocerent, quàm illi proſint, cui promiſeris.* Le dernier Traducteur a fort bien réüſſi en cet endroit ; *On eſt donc diſpenſé* (dit-il) *de tenir ſa parole, lors qu'en la tenant* ON FEROIT DU MAL *à celui à qui on l'a donnée ; ou qu'on s'en feroit à ſoi même, plus qu'on ne lui feroit de bien.* L'Auteur avoit dit auparavant, dans le même ſens : *poteſt enim accidere, promiſſum aliquod & conventum, ut id effici ſit* INUTILE, *vel ei cui promiſſum ſit, vel ei qui promiſerit.* Tout conſpire ici à établir ce ſens du terme *inutilis*, la ſuite du diſcours, les principes établis dans ce Traité ; l'exemple de Neptune, la nature de la choſe, (*a*) la Régle fondamentale de la Juſtice, qui eſt, ſelon Ciceron, *de ne faire du mal à perſonne*, & non pas de ne faire rien qui lui ſoit inutile. Je perdrois du tems & du papier inutilement, ſi je m'arrêtois à prouver une choſe ſi claire. Je n'allégüerai pas non plus d'autres exemples pour faire voir qu'*inutilis* ſignifie *noxius* dans le paſſage de Terence, dont il s'agit, lequel ni Madame *Dacier*, ni les au-

(*a*) *Voyez* Grotius, *de J. B. & P. L. N. Cap. XI.*

autres Interpretes n'ont pas entendu, comme je croi l'avoir démontré.

VI. Puis que j'ai été assez hardi pour relever quelques endroits des Ouvrages de Madame *Dacier*, j'ajouterai encore une petite critique, après avoir déclaré, qu'il n'y a personne qui estime plus que moi tout ce qui part de la plume de cette Illustre Savante: c'est même ce qui me fait remarquer avec plus de soin les fautes que je crois apercevoir dans ses Ecrits. En expliquant le vers 15. de la II. Scene de l'Acte I. de l'Andrienne, elle confirme l'observation Grammaticale de feu Monsieur son Pere, qui prétend que *dans les meilleurs Auteurs le pronom* hic *est pour* meus, *&* iste *pour* tuus. Cela peut être en quelques endroits: mais dans *Plaute*, chez qui sans doute on devroit sur tout en aller chercher des exemples, *iste* se trouve mille fois pour la troisiéme personne. Il y est même quelquefois pour la premiere: En voici un exemple sans replique. C'est dans l'*Asinaria*, Act. III. Sc. III. vers 68. *Nolo ego te, qui berus sis mihi, onus* isthuc *sustinere.* Le fardeau, dont il s'agit, est le fardeau du Valet, & non pas celui du Maitre.

VII. Lors qu'Abraham dit à Dieu, Gen. XV, 2. *Que me donneriés*

vous? je ſuis ſans enfans &c. il y a dans l'original, *je marche ſans enfans, orbus incedo.* M. *Le Clerc* a très-bien remarqué, que *incedere* ne ſignifie autre choſe que *eſſe*, ou bien *vivere*. Il préfere, avec raiſon le premier ſens, dans ſa traduction; & voici une remarque qui peut illuſtrer cette interpretation. Les Langues ont ſouvent des tours ſemblables, quoi qu'elles ne viennent pas immédiatement les unes des autres. Ainſi dans la Langue Latine, *incedere* ſe trouve mis pour *eſſe* ſimplement, quoi que les Dictionnaires ne l'ayent pas remarqué. Par exemple, *Virgile* fait dire à Junon; *Æneïd.* I, 46:

Aſt ego quæ Divûm INCEDO *Regina, Joviſque*
Et ſoror & conjux ——

Je n'ignore pas ce que les Interpretes débitent touchant la démarche de Junon; mais pour peu qu'on examine les paroles de cette Déeſſe, on trouvera que le Poëte ne penſoit nullement à une circonſtance ſi peu conſiderable, & que Junon étoit trop en colere pour s'amuſer à tirer vanité de cette bagatelle. C'étoit bien aſſez que de ſe qualifier *la Reyne des Dieux, la ſœur & la*

fem-

femme de Jupiter: tout ce qu'elle pouvoit ajouter après cela, auroit été fort au dessous de ces grandes idées, & bien loin d'augmenter la force du raisonnement, n'auroit fait que l'affoiblir. Ainsi en cet endroit *incedo Reginæ* doit nécessairement être entendu comme s'il y avoit simplement, *sum Regina*. C'est le style de Virgile. Æn. V, 68. *Aut jaculo incedit melior*, ne veut dire autre chose que, *jaculo est melior*, i. e. *peritior*. Un autre verbe de mouvement, approchant de celui-ci, se trouve employé dans le même sens; j'entens le verbe *venio*. Ainsi Georg. I, 29. *An Deus immensi* venias *maris*, id est, *sis*. Æn. V, 244. *gratior & pulchro* veniens *in corpore virtus*, id est, *existens*. On peut voir plusieurs autres exemples, tirez de *Tibulle*, d'*Ovide*, de *Seneque* &c. dans le *Thrésor de Faber*.

VIII. Je ne sai si personne a encore pris garde, que Πορευθῆναι, dans le Nouveau Testament, se prend quelquefois pour, *s'en aller*. Voici, à mon avis, dequoi le prouver. Dans l'Histoire de la gueriſon du Paralytique, rapportée par St. Matthieu (*a*), St. Marc (*b*), & St. (*c*) Luc, Jesus

(a) *IX*, 5, 6. (b) *II*, 9, 10, 11.
(c) *V*, 23, 24.

hriſt dit aux Scribes & aux Phariſiens ; *equel eſt le plus aiſé, ou de dire au Paralytique, vos pechez vous ſont remis, ou lui dire, levez-vous & marchez ?* ἐγείρω. Cependant lors qu'il s'adreſſe enſuite au Paralytique même, ici comme il s'exprime : *chargez vôtre lit, & allez vous en chez vous.* (*d*) me ſemble que ces dernieres paroles expliquent aſſez clairement le ἐγείρω précedent, & qu'ainſi il faudroit duire auſſi en cet endroit-là, *allez-us en.* J'en dis autant de l'endroit St. Jean (*e*) où eſt racontée la guéon d'un autre Paralytique, & où il a le même terme. Au reſte, pour dre raiſon de ce ſens du verbe ἐγείρω, inconnu aux Auteurs profanes, crois qu'on doit ici, comme en ille autres occaſions, recourir à l'Heaïſme. Le verbe הלך *halac*, auel répond proprement ἐγείρω, ſiifie ſouvent *s'en aller*. Voyez ſur at, *Gen.* XVIII, 33. *Exod* XVIII, . *Jerem.* LI, 50. Ce dernier paſſage me-

(*d*) *Voyez auſſi le verſet ſuivant, où il dit, que le Paralytique ſe leyant, s'en chez lui, ou, comme s'exprime St. c, ſortit aux yeux de tout le monde.*

(*e*) *Chap. V, 8, 9.*

merite particulierement d'être comparé avec l'expreſſion des Evangeliſtes, parce qu'il y a un Imperatif : *O vous, qui êtes échappez de l'épée, marchez* (c'eſt-à-dire, *allez-vous-en*) *ne vous arrêtez point* &c. Nous diſons quelquefois en nôtre Langue, *marchez, marchez, il a marché*, pour dire, *allez-vous en, il s'en eſt allé, il s'en eſt allé* &c. Il n'eſt pas inutile de remarquer, que dans le paſſage de Jeremie, qui vient d'être cité, les LXX ſe ſervent de πορεύεσθε, dont la ſignification approche de celle de ἀναχωρεῖν; voyez ſur tout Luc, XIII, 33. J'ajouterai encore, pour confirmer ma Reflexion, que Mr. *Le Clerc*, dans ſon *Harmonie*, paraphraſe très-bien, ſelon cette idée, l'endroit de St. Jean, V, 8, 9. *tolle in humeros tuos lectulum tuum, & abito. Quod æger illico exſequutus eſt. — Quâ de cauſâ, nonnulli Judæi, qui abeuntem hominem lectulumque bajulantem videbant* &c. Cependant dans l'Hiſtoire de l'autre Paralytique, il met ſimplement, ſelon l'interpretation commune, *Incede.* A propos de l'*Harmonie* de l'Illuſtre M. *Le Clerc*, j'y ai remarqué deux ou trois fautes, qui s'y ſont gliſſées ſans doute par mégarde. Comme elles pourroient lui faire du tort dans l'eſprit des

ignor-

ignorans, & de ceux qui n'examinent pas les choſes avec équité, j'eſpere qu'il ne trouvera pas mauvais que je les remarque ici, pour l'uſage de ceux qui liſent cet excellent Ouvrage. Pag. 241. lig. 8. de la Paraphraſe : *Quidpiam feci, proximè præteriti Paſchatis tempore, propter quod omnes obſtupuiſtis &c.* Cela eſt contraire à la Chronologie même de l'Auteur, & à la diſpoſition de ſon Harmonie ; car depuis le Batême de Jeſus, il s'étoit paſſé alors trois Fêtes de Pâque, & Jeſus guérit le Paralytique, dont il s'agit, pendant la ſeconde. M. *Le Clerc*, a encore oublié de paraphraſer les dernieres paroles du vers. 66. du I. Chap. de St. Luc ; *Et la main de Dieu étoit avec lui* (Jean Baptiſte) pag. 13. comme auſſi celles de Jeſus-Chriſt, qui ſe trouvent à la pag. 99. *Ainſi le fils de l'homme eſt Seigneur auſſi de Sabbath.* Voici comme je paraphraſerois celles-ci, en ſuivant les idées de l'Auteur : *Car, pour appliquer cette reflexion au ſujet, dont il s'agit, le Sabbath, comme je viens de le dire, ayant été établi pour l'avantage des hommes, ils en ſont, en quelque ſorte, les arbitres ſouverains, dans ces cas d'une neceſſité indiſpenſable, & ils peuvent alors le violer ſans faire aucune brêche à l'autorité du Legiſlateur.*

IX. VIRGILE (*a*) donne à entendre fort clairement, qu'Antenor étoit arrivé en Italie avant Enée. On s'eſt fort tourmenté pour concilier cela avec le commencement de l'Enéïde,

Arma virumque cano, Troje qui PRIMUS *ab oris*
Italiam fato profugus, Lavinaque venit
Littora ——— ——— ———

Le Commentateur Dauphin prétend qu'Enée étoit parti de Troye, avant Antenor, mais que celui-ci arriva plutôt en Italie. Sur ce pied-là, *venit* ſeroit mis ici pour *profectus eſt*. Mais je ne crois pas qu'il y ait aucun exemple de cette ſignification. On trouve bien quelquefois *venire* pour *ire*; mais alors il ne marque pas préciſément & déterminément le départ; on entend tout le voyage en géneral. *Servius* dit, que du tems d'Enée, l'Italie étoit bornée par le *Rubicon*, fleuve que les commencemens de la Guerre Civile entre Céſar & Pompée ont rendu celebre. Dans cette ſuppoſition, quoi qu'Antenor fût arrivé ſur les côtes de Padouë long tems avant Enée, Virgile auroit eu raiſon de dire qu'Enée étoit

(*a*) *Aen. 1*, 242.

étoit le premier arrivé de Troye en Italie, puis que Padouë eſt entre les Alpes & le Rubicon. Mais cet Ancien Commentateur devroit alleguer de bonnes preuves de ce qu'il avance là. Car il contredit tous les anciens Hiſtoriens & Géographes, qui mettent pour bornes de l'Italie du coté du Levant, le *Rhin*, les *Alpes*, & le *Var*; Il paroit par les mêmes Auteurs, que toute cette étenduë du païs, qui eſt entre les Alpes & le Rubicon, ne fût appellée *Gaule*, ou *Gaule Ciſalpine*, que quand elle eût été occupée par les (*a*) Gaulois. Or les Gaulois ne paſſérent les Alpes, que du tems de *Tarquin l'Ancien*; & l'arrivée des Troyens en Italie, doit être miſe fort au deſſus de Tarquin, quelque Chronologie qu'on veuille ſuivre. Servius a beau citer, pour ſoûtenir ſon hypotheſe, ce vers de *Lucain*, Pharſal. l. 215.

——— *Et Gallica certus*
Limes ab Auſoniis diſterminat arva colonis.

Quand

(*a*) *Voyez* T. Live, *L. V. Chap. XXXIII.* & la Géographie ancienne de Cellarius, *Tom.* I. *pag.* 172, 630, 638, 643, 644, 645, &c.

Quand l'autorité de ce Poëte pourroit contrebalancer le témoignage des meilleurs Hiſtoriens & Géographes ; ſes paroles prouvent tout au plus, ce qui eſt inconteſtable, que de ſon tems, le païs ſitué entre les Alpes & le Rubicon, étoit appellé communément la *Gaule*, ou la *Gaule Ciſalpine*, pour le diſtinguer de l'*Italie* proprement ainſi appellée, qui n'avoit jamais été peuplée par des nations étrangeres, comme ce païs, & comme l'autre partie de l'Italie, que l'on nommoit *Grande Grece*. Mais cela n'empêchoit pas, qu'on ne regardât la *Gaule Ciſalpine* comme faiſant partie de l'Italie : on l'appelloit ſouvent, non ſeulement *Italie Subalpine*, mais encore *Italie* tout court ; comme on le peut voir dans quelcun des endroits de la *Géographie Ancienne* de *Cellarius*, que j'ai citez à la marge. Ainſi (*a*) *Servius* a tort de con-

(a) *Si quelcun ſe formaliſoit de ce qu'on accuſe* Servius *d'une beveue en matiére de Géographie, il pourroit ſe convaincre, que les plus grands hommes de l'Antiquité n'ont pas été exemts de ces ſortes de fautes : il n'auroit qu'à lire l'*Ars Critica, *Tom. I. p. 32, 33. &c. & la Préface de l'Abregé de la* Géographie Ancienne & moderne *de* Cellarius.

Pour

conclurre du paſſage de *Lucain*, que l'Italie étoit bornée par le Rubicon, du tems d'Enée, puis qu'il ne prouve pas même que ce fuſſent là les bornes de l'Italie, du tems de ce Poëte. Mais quand on laiſſeroit paſſer cette ſuppoſition, je ne vois pas qu'elle ſervit de beaucoup pour appuyer l'explication des paroles de Virgile, que Servius veut établir par là. Car il n'eſt nullement vraiſemblable que Virgile ait voulu régler les limites de l'Italie ſelon la Géographie du tems d'Enée. On voit au contraire qu'il applique d'ordinaire aux choſes paſſées avant lui, les idées, les coutumes, & le langage de ſon tems. C'eſt ainſi qu'en uſent auſſi les autres Poëtes: Et de là viennent toutes ces *Prolepſes*, que les Interpretes remarquent ſi ſouvent. Il y en a même un exemple remarquable juſtement dans le paſſage dont il s'agit: car Virgile dit, qu'Enée arriva dans le

Pour ne pas dire ici que ma critique tombe peut-être ſur quelque méchant Grammairien beaucoup moins ancien & moins habile que Servius, & dont les Remarques ſe trouvent mêlées parmi celles de ce fameux Grammairien, comme des Savans l'ont fait voir il y a longtems.

le païs *Lavinien*; & cependant, comme chacun ſçait, & comme l'Enéide même en fait foi, ce païs ne fût ainſi appellé que depuis Enée, qui lui donna le nom de ſa femme *Lavinie*, fille du Roy *Latinus*. L'explication de *Servius* étant donc inſoûtenable, il en faut chercher une autre; (car je croi qu'on regardera comme une vaine ſubtilité, du moins en cet endroit, ce qu'il dit enſuite, *Primus, non antè quem nemo, ſed poſt quem nullus.*) Quelques Anciens Interpretes, dont il rejette mal à propos le ſentiment, auroient pû lui donner là deſſus des ouvertures naturelles. *Plerique tamen* (dit-il) *quæſtionem hanc volunt ex ſequentibus ſolvi; ut videatur ob hoc addidiſſe Virgilius, ad* Lavina littora, *ne ſignificaret Antenorem.* *Donat*, autre Commentateur Ancien, exprime plus clairement cette penſée: *Cùm alii* (dit-il) *ante Aeneam in Italiam venerint, ille tamen primus venit ad eam partem, ubi deinde fuerunt littora Lavina.* Voilà qui eſt très-judicieux; il ne manquoit plus que d'expliquer Grammaticalement l'original, pour faire voir que la conſtruction ne répugne pas à ce ſens. Je ſuis ſurpris que perſonne depuis ne ſe ſoit aviſé d'un expédient fort

ſur

ſimple & fort aiſé. *Venit Italiam Lavinaque littora*, par une figure (*a*) fort familiere aux Anciens Auteurs Grecs & Latins, eſt mis ſimplement pour *Lavina littora Italiæ*. Et c'eſt peut-être ſuivant cette idée, que M. *Deſpreaux* (*b*) a rendu fort heureuſement le paſſage entier par ces trois vers :

Je chante les combats, & cet homme pieux,
Qui des bords Phrygiens conduit dans l'Auſonie,
Aborda le premier aux champs de Lavinie.

X. VOICI, dans Virgile même un autre exemple de la figure dont on vient de parler ; quoi que les Interpretes n'y ayent pas pris garde. C'eſt au vers 29. du I. Liv. de l'Eneïde :

Nec dùm etiam CAUSÆ IRARUM,
SÆVIQUE DOLORES
Exciderant animo : ——— ———

Je prétens qu'il faut tourner, *cauſæ irarum & ſævorum dolorum*. Les paroles qui viennent immédiatement après, ſont ſans doute une explication de celles qu'on vient de citer :

Ma-

(*a*) Endiadys, ἓν διὰ δυοῖν.
(*b*) *Dans* l'Art Poëtique.

——— *Manet alta, mente repoſtum*
Judicium Paridis, ſpretæque injuria formæ,
Et genus inviſum, & rapti Ganymedis honores.

Or toute cette énumeration ne renferme que des ſujets de reſſentiment & de colere; on n'y voit rien du reſſentiment lui-même. Ajoûtez que ce, *manet altâ mente repoſtum*, eſt viſiblement ſynonyme avec *nondum exciderant animo*; d'où vient qu'après l'énumeration faite, le Poëte ajoute, *His accenſa ſuper &c.* Or c'eſt ici que l'on voit dépeints fort ingénieuſement les mouvemens dont Junon étoit agitée, au ſouvenir de tant d'affronts ſi ſenſibles à une Déeſſe de ſon Caractere. De ſorte que ſi l'on vouloit faire une bonne Paraphraſe, telle qu'auroit dû être celle du P. *de la Ruë*, il faudroit s'y prendre ainſi: *His omnibus de cauſis Juno haud minorem concipient iram, ac illam, quâ olim exarſerat*, &c. Je remarquerai encore, que la figure, dans ce paſſage, a un tour différent de celui qu'elle prend ordinairement: Car au lieu qu'alors c'eſt le premier ſubſtantif, qui, ramené à la conſtruction naturelle, doit être changé en Genitif;

ici

ici au contraire il faut tourner par le Genitif le dernier ſubſtantif ; comme dans cet autre vers de Virgile : *Pateris libamus & auro*, i. e. *pateris auri*, ſ. *aureis*. Et ailleurs, *molemque & montes inſuper altos Impoſuit* ; i. e. *molem montis* (ce ſont les termes de Servius.) *Et eſt figura Endiadys, cùm una res in duas dividitur, metri cauſâ, interpoſitâ conjunctione.* Voyez un exemple d'une figure ſemblable, Geneſ. III. 16. ſur quoi on peut conſulter Monſieur *Le Clerc*. Je ſuis bien aiſe de m'appercevoir préſentement, que *Martignac*, qui réüſſit quelquefois, ſemble avoir ſenti l'explication que je viens de donner ; car voici ſa traduction : *Elle n'avoit pas encore oublié la cauſe de ſa colere & de ſon cruel reſſentiment.*

VOILA, Monſieur, bien des Remarques, qui n'ont guéres de rapport les unes avec les autres Elles ont groſſi ſous ma plume, & je ne croyois pas abuſer ſi long tems de vôtre patience. Agréez que je vous apprenne, avant que de finir, une nouvelle litteraire, que je tiens de bonne part. On verra, l'année prochaine, vers la foire de Pâque la ſeconde & derniére partie de la *Géographie Ancienne* (*a*) de Cellarius, que

(*a*) *Imprimée à* Leipſic.

que j'ai eu occaſion de citer. Comme il ne paroit pas qu'elle ſoit encore parvenuë juſques à vous, (autrement vous en auriez ſans doute donné un Extrait auſſi étendu qu'elle le merite,) je vous en envoye le titre : *Notitia Orbis Antiqui, ſive Geographia plenior, ab ortu Rerumpublicarum ad Conſtantinorum tempora Orbis terrarum faciem declarans. Chriſtophorus Cellarius ex veteſtis probatiſque monimentis collegit, & Novis Tabulis Geographicis ſingulari cura & ſtudio delineatis illuſtravit. Adjectus eſt Index copioſiſſimus locorum & aliarum rerum Geographicarum.* Ce Tome contient l'Europe. L'autre renfermera l'Aſie & l'Afrique. Je ſuis,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur.

Jean B********

Ce 15 Novembre 1701.

A B***** en B**********

ARTICLE III.

* *The* DOCTRINE *of the* HOLY TRINITY *&c. By* STEPHEN NYE &c. C'eſt-à-dire, *la Doctrine de la Sainte Trinité &c. par Etienne Nye &c.*

LA quatriéme Lettre de Mr. *Nye*, qui va faire le ſujet de cèt Article, eſt proprement contre les *Unitaires* en général, & contre la *Bilibra Veritatis* de *Vorſtius* en particulier. Ce Livre de Vorſtius eſt une Réponſe à celui d'un ſavant Jéſuite nommé *Voiſin*. Il s'agit entr'eux proprement de ſavoir ſi l'ancienne Synagogue des Juifs a cru la Trinité des Perſonnes Divines & la Divinité du Meſſie. Mr. Nye prétend, que, ſur cette queſtion, tout l'avantage fut du côté de Vorſtius, qui étoit fort ſavant dans les Langues Orientales & dans la Litérature Rabinique. Mais il n'en eſt pas de même ſur la maniére dont le Jeſuite avoit expliqué la nature de la Trinité conformément à la doctrine des Péres & des Conciles; & qui eſt préciſément la même que l'idée

* *Voyez le titre entier de ce Livre dans les Nouvelles de Décembre. pag. 624.*

dée que nous en avons donnée, après Mr. Nye dans nos *Nouvelles* de Décembre. Vorſtius s'eſt contenté de répondre, que ces idées de la Trinité ne ſont que des idées de Logique, & non des perſonnes réelles & Phyſiques, & qu'elles ne ſont point tirées de l'Ecriture. C'eſt préciſément ſur ce ſujet que Mr. Nye l'attaque, & fait voir que Vorſtius n'a point compris la doctrine de l'Egliſe; mais s'eſt fait un monſtre, pour le combattre.

Il remarque d'abord, que les noms de *Sageſſe*, & d'*Amour*, dont on ſe ſert pour exprimer la ſeconde & la troiſiéme perſonne de la Trinité ne ſont point des termes inconnus à l'Ecriture, qui leur donne quelquefois la même ſignification qu'on leur attribuë, lors qu'il s'agit de ce grand myſtére. Il eſt d'ailleurs fort inutile de chicaner ſur les termes de *Trinité*, de *Perſonne*, d'*Union Hypoſtatique*, &c. puis que l'Egliſe avoüe qu'elle ne s'en ſert pas dans le ſens ordinaire, mais dans un ſens particulier qu'on peut apeller *artificiel*, & *théologique*. Les Sociniens entendent par une Perſonne, un Eſprit, une Subſtance ou une Eſſence intelligente nullement diſtinguée; trois elles perſonnes infinies & réellement

distinctes seroient effectivement trois Dieux : mais ce n'est pas la pensée de l'Eglise, qui par trois personnes entend une seule Substance intelligente, un seul esprit, mais modalement distingué, & par conséquent sa Doctrine est infiniment éloignée du Tritheïsme.

Pour éclaircir davantage cette matiére, on prie les Sociniens de remarquer, que le mot de *personne* se prend en deux sens fort différens, l'un *Théologique* & l'autre *Vulgaire*. En sorte que selon ces deux sens différens nous disons quelquefois qu'il y a trois personnes en Dieu, & quelquefois nous parlons de lui comme d'une seule Personne. Quand nous parlons de Dieu avec exactitude, & que nous le considérons tel qu'il est en lui-même; nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il y a en lui trois personnes, comme l'Eglise l'enseigne; c'est-à-dire, que son essence comprend ces trois distinctions modales, *Sagesse originale* ou *primitive*, *Sagesse réflexe*, & *Amour divin*, ou *Complaisance en soi-même*; & ces trois distinctions sont si essentielles à la Divinité, qu'elle ne seroit pas Dieu ni souverainement heureuse, sans ces distinctions. Mais quand nous consi-

dé-

dérons Dieu comme un Etre intelligent & ſingulier, diſtingué de tous les autres Etres, ce qui eſt l'idée commune du mot de perſonne, alors nous l'apellons généralement une perſonne; ainſi nous diſons, par exemple, que certains péchez ſont contre la Loi de Dieu; mais qu'il y en a d'autres directement contre ſa *propre perſonne*, comme le blaſphême, le parjure, &c. C'eſt ainſi que quelques Savans Théologiens entre les Modernes ont dit, que ſous l'économie de l'Ancien Teſtament, les Anges qui ont paru ont pris quelquefois le nom de Dieu, parce qu'ils parloient en ſon nom & qu'ils repréſentoient *ſa perſonne*. C'eſt en ce ſens que ſe prend ce mot dans les Verſions Angloiſe & Françoiſe du *verſ.* 8. du *Chapitre XIII.* de *Job*. *Vous faut-il avoir acception de ſa* PERSONNE? en parlant de Dieu. Quand on s'exprime ainſi, on n'a pas égard aux perfections internes de la nature de cet Etre infini; mais ſeulement à la Rélation qu'il a avec les autres Etres intelligens; & cela ſignifie ſimplement qu'il en eſt réellement diſtingué.

On ne doit pas être ſurpris que *Fauſte Socin*, qui avoit quelque ſcience Grammaticale, mais qui n'avoit nulle teinture

ture de la Théologie, n'aît pas compris cette doctrine de l'Egliſe, & que ne ſachant pas proprement ce qu'elle entendoit par les Perſonnes du Pére, du Fils, & du S. Eſprit, non plus que par les mots d'*Incarnation* & *d'Union Hypoſtatique*, il aît nié la Trinité des Perſonnes & la Divinité de notre Sauveur: mais il eſt étonnant que Vorſtius, qui ne pouvoit pas ignorer que l'Egliſe n'attache point à ces mots les idées ordinaires, aît donné dans les mêmes ſentimens. Les Sociniens ont ſuïvi exactement les traces de leur Maître; voici comment ils *démontrent* dans leur Catéchiſme qu'il n'y a qu'une perſonne en Dieu; *Eſſentia Dei una eſt, non ſpecie ſed numero: quapropter plures numero perſonæ in ea eſſe non poſſunt; cùm Perſona nihil aliud ſit, niſi eſſentia individua intelligens.* C'eſt-à-dire, *l'Eſſence Divine eſt une, non d'une unité ſpécifique, mais d'une unité numerique; c'eſt pourquoi il ne peut y avoir en elle pluſieurs perſonnes; puis qu'une Perſonne n'eſt autre choſe qu'une eſſence individuelle intelligente.* Mais cette prétenduë Démonſtration ne fait rien contre les Orthodoxes, & c'eſt un pur Sophiſme de la nature de ceux qu'on apelle *ignoratio Elenchi*, *ignoran-*

rance de ce qui eſt en queſtion; puis que jamais aucun Orthodoxe n'a dit qu'il y eut en Dieu trois perſonnes, dans le ſens qu'ils l'entendent, c'eſt-à-dire, trois Eſſences intelligentes. En ce ſens l'Egliſe a toujours dit qu'il n'y avoit en Dieu qu'une Perſonne, c'eſt-à-dire, une unique Eſſence intelligente. Socin leur en a impoſé, s'il les a inſtruits autrement. Cèt homme n'avoit jamais lû de Livre de Théologie, quand il devint Héréſiarque. Il n'avoit point fait ſes études à la maniére de ces tems-là. On aprenoit d'abord la Grammaire & on liſoit les Auteurs Claſſiques. De là on alloit dans quelque Univerſité, où l'on aprenoit la Logique, la Morale, & la Phyſique, & enſuite les Mathématiques & l'Aſtronomie. Cela ſuffiſoit pour avoir ſes dégrez, afin de s'attacher enſuite à l'étude de la Théologie, du Droit, ou de la Médecine. Socin n'aprit rien de tout ce qui s'aprenoit dans les Univerſitez. Il nous dit lui-même qu'il ne mit le nez dans la Logique que ſur la fin de ſes jours, & quand il ne nous l'auroit pas dit, ſes Ouvrages prouvent aſſez, qu'il étoit très-méchant Philoſophe. Il ne faut pas être ſurpris que quand il entendit parler des trois Perſonnes divines,

d'Incarnation, d'Union Hypoſtatique, & d'autres choſes ſemblables, il prit tous ces termes dans le ſens qu'ils ont dans le langage ordinaire, comme ne le font encore que trop ſouvent aujourd'hui les perſonnes peu inſtruites. Il s'imagina les trois Perſonnes Divines, comme trois hommes ou trois Anges, c'eſt-à-dire, comme trois perſonnes diſtinctes non ſeulement modalement, mais auſſi réellement. Il conçut une Génération Phyſique & naturelle, & s'imagina qu'on vouloit parler de trois Etres ou de trois Eſprits diſtincts. Il entendit la doctrine de l'Incarnation & de l'union Hypoſtatique, comme ſi on eut voulu dire que le *Tout de Dieu* s'étoit incarné, & que l'Humanité de Jeſus-Chriſt avoit été déifiée: parce qu'il ne pouvoit comprendre, qu'un Dieu parfait eût pû être incarné, ſi le tout de Dieu ne l'avoit été, & qu'il ne ſavoit pas, que quand nous diſons que Jeſus-Chriſt eſt le vrai Dieu, le Créateur, & de toute éternité, nous le diſons bien de ſa perſonne; mais par raport à la Divinité qui habite en lui; & non par raport à ſon humanité.

En un mot, Mr. Nye croit, que ſi Socin eut été bien inſtruit dans la Philo-

losophie & dans la Théologie, il auroit fort bien sû distinguer la Doctrine de l'Eglise des monstres qu'il s'est forgé pour les combattre. Mais n'ayant lû que quelques Epîtres d'*Ovide*, les Offices de *Ciceron* & quelques pages d'*Hésiode* & d'*Homere*, il lui fut facile de se tromper sur la véritable doctrine de l'Eglise, & ensuite de la combattre. C'est ce qui a fait dire à *André Rivet*, *ego in isto homine nihil video præter imperitiam omnia ignorandi, & audaciam omnia negandi.* „ Je ne trouve dans cet „ homme que de l'ignorance en tou„ tes choses, & une souveraine har„ diesse à tout nier.

Quelques uns des plus savans des Sociniens ont reconnu, que lors que l'Eglise parle de trois Personnes dans la Divinité, elle n'entend pas par là trois Essences distinctes, qui est pourtant ce qu'ils combattent : mais pour excuser eux & leurs maîtres, ils disent que le mot de personne dans l'usage ordinaire signifie une Essence intelligente distinguée & séparée de toute autre essence intelligente singuliere ; & que, par conséquent, si l'Eglise ne veut pas admettre en Dieu trois telles essences, elle ne doit pas dire qu'il y ait en Dieu trois Personnes.

Mais Mr. Nyq leur demande, s'ils ne veulent point nous permettre d'uſer dans la Théologie de certains termes tirez de l'uſage & de la ſignification ordinaire, pour l'employer à expliquer la nature de ce dont nous voulons parler? Toutes les Sciences ſe ſervent des termes, qui ſont dans l'uſage ordinaire, & les apliquent à leurs *Myſtéres*, dans un ſens, qui puiſſe les rendre intelligibles, ſans les dépouiller entiérement de leur ſignification primitive ou commune. Pourquoi ferons-nous un procès à l'Egliſe ſur les mots de Perſonne & autres ſemblables, parce qu'elle ne s'en ſert pas dans la Théologie dans le ſens qu'ils ont ordinairement, pendant qu'on le permettra aux Philoſophes? Les Métaphyſiciens & les Logiciens, par exemple, ſe ſervent des mots de *Genus*, *Species*, *differentia*, *proprium*, *accidens*, & autres, dans un ſens tout different de celui qu'ils ont dans les Auteurs Claſſiques, de qui ils les ont empruntez. *Genus* ſignifie chez ces Auteurs, la famille ou la race de quelque perſonne, & les Logiciens le prennent pour une idée univerſelle, qui a d'autres idées univerſelles ſous ſoi. *Species* ſe prend chez les premiers pour la figure, ou l'appa-

ce extérieure d'une perſonne ; & les Logiciens entendent par ce mot une idée univerſelle, qui a d'autres idées plus univerſelles au deſſus d'elle ; ou une idée univerſelle qui n'a ſous ſoi que des individus ; il en eſt de même des autres. Il y avoit là bien de la matiére pour Socin ; s'il eut voulu diſputer contre les Philoſophes, comme il a diſputé contre les Théologiens. Il auroit pû refuter dans les formes les Logiciens par des paſſages tirez de *Plaute*, de *Térence*, de *Ciceron* même & de *Quintilien*, & leur prouver inconteſtablement que le *Genre*, l'*Eſpéce*, &c. ne ſont point ce qu'ils prétendent.

Il eſt bon de remarquer ici, ce qui ſe paſſa autrefois entre le célébre Pére *Merſenne*, & *Ruarus* Gentilhomme du Holſtein, qui s'étoit établi près de Dantzich, & qui étoit Socinien. Le P. Merſenne lui demanda quelques Livres de ceux de ſa Secte, qui étoient alors fort rares en France, & Ruarus lui envoya les Oeuvres de *Crellius*, de *Wolkelius*, & de *Schlichtingius*. Mais dès qu'il eut jetté les yeux deſſus ; il reconnut ce que nous avons déja remarqué ; c'eſt que les Sociniens n'entendent point du tout la doctrine & le langage de l'Egliſe Catholique. Le P.

Merſenne récrivit à Ruarus en ces termes. *Il ſemble que vos Auteurs ne ſont point bien inſtruits de la foi de l'Egliſe touchant la Sainte Trinité. Je vous aſſure & je puis même vous jurer, qu'il n'y a point de Trithéiſme dans notre doctrine : nous diſons que le Pére eſt l'Origine de l'Entendement par lequel il ſe connoit parfaitement, comme auſſi de la Volonté par l'entremiſe de l'Entendement.* PATER *eſt* ORIGO INTELLECTUS, *quo ſe perfectè intelligit*, & VOLUNTATIS *etiam*, *mediante intellectu*. . . Il ajoutoit ces mots *mediante intellectu*, pour faire comprendre que le S. Eſprit procéde du Pére & du Fils.

On ne peut, dit Mr. Nye, expliquer la doctrine de la Trinité en moins de mots. Le P. Merſenne crut qu'il n'en faloit pas davantage à une perſonne qui avoit autant d'eſprit que Ruarus, pour lui faire comprendre la véritable doctrine de l'Egliſe, & qu'ils ſuffiſoient pour refuter tous les gros Livres des Sociniens, qu'il lui avoit envoyez. Ruarus fut longtems ſans lui répondre. Il le fit enfin, & ſa réponſe ſe reduiſoit à ces deux chefs, c'eſt que l'explication de la Doctrine de l'Egliſe alleguée par le P. Merſenne, n'étoit qu'une *bonne excuſe*, τόπον φάσμενος;

&

& que ſi ce n'en étoit pas une, c'étoit le pur Sabéllianiſme. Mr. Nye ſoutient, que bien loin que la réponſe du P. Merſenne ne ſoit qu'une excuſe, c'eſt une juſte & exacte explication de la Doctrine de l'Egliſe ; & qu'il eſt d'ailleurs étonnant que Ruarus ait confondu cette doctrine avec celle de *Sabellius*; puis qu'elle lui eſt diamétralement oppoſée. Les Perſonnes divines, ſelon l'opinion de l'Egliſe, ſont des diſtinctions modales qui ſont dans l'Eſſence divine, dont la ſeconde eſt engendrée par la premiére, & la troiſiéme procéde de la premiére & de la ſeconde ; en ſorte qu'on les apelle avec juſtice des Rélations internes de la Divinité à elle-même ; au lieu que la Trinité Sabellienne n'établit que trois Rélations externes de Dieu à ſes Créatures : c'eſt-à-dire, que c'eſt le même Dieu, qui agit dans trois diſpenſations différentes, la Loi, l'Evangile, & l'effuſion du S. Eſprit ſur les Apôtres & ſur les premiers fidéles. Mais Ruarus n'eſt pas le premier, qui ait accuſé de Sabellianiſme la doctrine de l'Egliſe. L'objection eſt auſſi ancienne que le premier Concile de Nicée. *Socrate* nous aprend qu'on reprocha aux Péres de ce Concile qu'ils faiſoient re-

vivre le Sabellianiſme, à cauſe du terme ὁμοούσιος dont ils ſe ſervirent, pour exprimer l'unité de l'eſſence divine, & pour faire comprendre, & marquer que les trois perſonnes n'étoient qu'une ſeule Eſſence & un ſeul Eſprit.

La diſpute du P. Merſenne & de Ruarus ne dura pas longtems : du moins n'en trouve-t-on que cela dans leurs Lettres. Ruarus ſe contenta de répondre ce qu'on vient de lire à l'objection du P. Merſenne ; & ce Pére crut que ce qu'il avoit dit ſuffiſoit pour défendre la doctrine de l'Egliſe contre toutes les attaques des Sociniens.

M. Nye fait enſuite le paralléle du Livre de Vorſtius & de celui de Mr. *Allix*. Vorſtius, ſelon ſon ſentiment, a attaqué une Doctrine que l'Egliſe n'enſeigne point ; & Mr. Allix défend une doctrine que l'Egliſe a toujours deſavoüée. Ils ſe ſont tous deux embarraſſez dans une controverſe qu'ils n'entendent, ni l'un, ni l'autre. Mr. Allix a employé une bonne partie de ſa ſcience à rendre la converſion des Juifs ou des Mahométans impoſſible & impraticable ; Vorſtius n'a pas moins bien réuſſi à prévenir la réunion des Chrétiens. Celui-ci eſt délicat ; il coule le moucheron, il s'arrête juſques aux moin-

moindres termes; celui-là engloutit le chameau, les *Dieux*, les *Créateurs*, les *Faiſeurs* : tout cela ne lui fait aucune peine. M. Nye finit ſa Lettre par quelques excuſes ſur la maniére dure dont il a traité Mr. Allix : mais il ſemble qu'il auroit mieux fait de le traiter plus honnêtement, & il n'auroit pas eu beſoin d'Apologie.

Après cette quatriéme Lettre de Mr. Nye, on en trouve une, qui lui a été écrite, par une perſonne qu'il ne nomme que par ces deux lettres F. H. Cette perſonne avoüe que le Livre de Mr. Allix ne l'a point perſuadé que les Juifs ayent crû la Trinité ou la Divinité du Meſſie. Que, bien loin de là, il eſt ſûr que ſi les Cabaliſtes ont parlé quelquefois d'une maniére, qui ſemble avoir quelque conformité avec nos expreſſions, lors que nous parlons de ces myſtéres, ils l'ont entendu dans un ſens tout différent. L'Auteur de cette Lettre ajoute qu'il eſt très-content de la maniére dont Mr. Nye s'eſt expliqué ſur la doctrine de la Trinité, & de l'Incarnation : qu'il n'a jamais encore rien lû de ſi net, ni de ſi exact ſur cette matiére : mais il ajoute qu'il croit que c'eſt injuſtement que Mr. Nye accuſe Mr. Allix de Trithéïſme; parce

que

que lors que Mr. Allix ſemble dire quelque choſe qui va là, il ne parle pas de ſon chef; mais raporte ſimplement ce que les Docteurs Juifs ont dit: or il n'eſt pas étonnant qu'ils ne ſe ſoient pas bien expliquez. D'ailleurs on n'eſt pas proprement Tritheïte, lors qu'on ne peut inférer cette doctrine, que par des conſéquences tirées de loin, & en prenant trop à la rigueur certains termes impropres dont on ſe ſera ſervi. Enfin, quoi que Mr. Allix donne quelquefois le nom d'*Etres* au pluriel aux trois perſonnes de la Trinité, le mot ſe doit prendre en un bon ſens; puis que le même Auteur s'explique ailleurs, & déclare que la Trinité ſuppoſe une ſeule Eſſence divine, commune aux trois Perſonnes, diſtinguées l'une de l'autre par des proprietez incommunicables. Il eſt vrai qu'il a traduit ce mot d'*Elohim* par celui de *Dieux*, qu'il parle de *Créateurs* & de *Faiſeurs*; mais ce n'eſt, tout au plus, qu'un Tritheïſme dans l'expreſſion; puis qu'il déclare d'ailleurs qu'il n'y a qu'*un ſeul Jehovah*, *un ſeul Dieu*. Seulement n'a-t-il pas pris garde, que les noms pluriels Anglois *Gods*, *Créators*, *Makers*, c'eſt-à-dire, *Dieux*, *Créateurs*, *Faiſeurs*, ne ſe prennent jamais pour

pour un ſingulier, comme le mot Hébreu *Elohim*; & que par conſéquent, les Anglois ne peuvent jamais parler de Dieu au pluriel, quoi que les Hébreux le puiſſent. L'Auteur de la Lettre conclut, que ſi Mr. Nye ôtoit de ſon Ouvrage l'accuſation de Tritheïſme, il ne perdroit rien de ſa force, ni de ſon élégance.

Mr. Nye a répondu à cette Lettre, & c'eſt cette réponſe, qui finit ce Volume. Il ne revient point de ſon ſentiment, & prétend qu'il a eu raiſon d'accuſer ſon Adverſaire de Tritheïſme, non ſeulement quant aux expreſſions; mais auſſi quant au fonds. Il y a pourtant bien de l'apparence qu'il ſe trompe. Le Tritheïſme eſt une opinion trop monſtrueuſe, pour être adoptée par un auſſi habile homme que l'eſt Mr. Allix.

ARTICLE IV.

LETTRE *de Mr. D. C. à l'Auteur de ces Nouvelles, contenant ſa replique à ce que Mr.* AYMON *a répondu à la plainte qu'on avoit faite contre lui de la maniére peu honnête dont il avoit traité les Carteſiens.*

JE

JE me fé|licite, Mr., d'avoir pu tirer de Mr Aymon un deſaveu de tout ce qu'il avoit avancé de dur contre les Cartéſiens, dans ſa réponſe à Mr. *la Montre*; je dis *un deſaveu*, car j'apelle de ce nom, ce qu'il déclare, que *quand il a parlé des Cartéſiens il n'a eu en vuë que ceux qui adoptent toutes les Opinions de Mr. Deſcartes*: c'eſt-à-dire, qu'il n'a eu en vuë perſonne, puis qu'il n'y a pas un Philoſophe aujourd'hui, qui ſoit dans le cas. Preuve que c'eſt un deſaveu, c'eſt que je le défie, de montrer un ſeul mot dans ſa réponſe, qui faſſe voir qu'il n'a parlé que de ces ſortes de Cartéſiens. Toutes ſes propoſitions ſont indéfinies, & par conſéquent univerſelles ſelon la bonne Logique, qui ne ſoufre pas, qu'on diſe, par exemple, *les Ours ſont blancs*, *les Hommes ſont noirs*, parce qu'il y a quelques Ours blancs, & quelques hommes noirs. Il parle partout des *Cartéſiens*, de la *nouvelle Philoſophie*, de *la Philoſophie Cartéſienne*, des *ſentimens des Cartéſiens*, des *Principes de la Philoſophie des Cartéſiens*, des *Nouveaux Phyſiciens*, il dit que les *Cartéſiens s'accordent en* un *point avec les Péripatéticiens*, & que c'eſt *preſque le ſeul en-*

endroit, où CES NOUVEAUX PHILOSOPHES *ont trouvé la vérité.* Tout cela, au dire de Mr. Aymon, signifie un petit nombre de Cartésiens, personne, ou presque personne; puis que cela ne se doit entendre que des Cartésiens qui reçoivent tous les dogmes de leur Maître. Ainsi, cette proposition, *les nouveaux Philosophes n'ont trouvé la Vérité presque qu'en un seul endroit*, signifie, selon la Logique de Mr. Aymon, *ceux-là seuls d'entre les nouveaux Philosophes, qui admettent tous les dogmes de leur Maître n'ont trouvé la Verité presque qu'en un seul endroit, mais pour les autres, qui rejettent quelques uns de ces dogmes, il se peut faire qu'ils ayent trouvé la Verité en plusieurs endroits; quoique dans le fonds, ils n'ayent sur les autres dogmes, que les mêmes opinions, que ceux qui ne l'ont trouvée qu'en un.* J'ajoute, que quand les propositions universelles de Mr. Aymon pourroient être prises pour des propositions particuliéres, ou même singuliéres; toujours est-il sûr qu'il auroit eu tort de traiter ces particuliers, ou même cette seule personne, dont il veut parler, aussi indignement qu'il fait, à moins que ce ne fût celui qui l'avoit attaqué.

M.

M. Aymon déclare, que quand il a parlé des Tourbillons, & de ceux qui en ont dans la tête, il n'a parlé que conditionellement, parce qu'il n'a parlé, que de ceux qui voyent des *Tourbillons, où il n'y en a point.* Cela n'eſt qu'une miſérable défaite; car *1.* il ne s'enſuit pas que tout homme qui voit des Tourbillons, où il n'y en a point, en aît dans la tête: que deviendroit Mr. Aymon, ſi tous ceux qui voyent ce qui n'eſt pas, avoient le cerveau démonté. . . Il a trop mauvaiſe opinion du Public, de croire qu'il n'entend pas ce que ſignifient les paroles ſuivantes, que je ſuis bien aiſe de raporter, quoi qu'un peu longues, parce qu'outre l'uſage que j'en veux faire ici, elles feront encore juger au Lecteur, s'il eſt vrai que Mr. Aymon n'aît voulu parler que d'un petit nombre de Carteſiens, à l'endroit où il les a le plus maltraitez. Après avoir parlé des *principes de la Phyſique moderne* en général, il ajoute, * *ce qui eſt une marque certaine de la fauſſeté des raiſonnemens, & des principes de la Philoſophie des Carteſiens, qui s'imaginent d'être les plus clairvoyans du Monde. Cela leur doit apren-*

dre

* *Hiſtoire des Ouvrages des Savans.* Juin 1701.

dire qu'ils ont la vuë trop courte, pour voir comme il faut, ce qui eſt éloigné de la connoiſſance du commun des hommes; & que, quand ils voyent des tourbillons, & des mouvemens, où il n'y en a point, c'eſt une marque aſſurée, qu'il y a dans leur Cerveau quelque tourbillon, ou quelque agitation, qui fait ſortir leur glandule de ſon aſſiéte naturelle. Avez-vous jamais rien lû, Monſieur, de plus fier, de plus inſultant, de plus mépriſant; & ne diroit-on point que les Cartéſiens ſont de pauvres ignorans, qui rampent rez piés rez terre, qui ne ſavent que ce que le commun peuple ne peut ignorer, qui n'ont pas de vuës plus longues; que ce ſont en un mot des Pygmées, auprès de ce Géant, qui leur fait fiérement une leçon d'humilité, & qui les exhorte à ſe mieux connoitre?

Après cela, Mr. Aymon vient nous dire, qu'il ne parle que conditionellement, non de ceux qui voyent des Tourbillons, où il y en a; mais de ceux qui en voyent, où il n'y en a point. Qu'il prenne donc la propoſition ſuivante, & qui eſt préciſément la même pour une conditionelle; *cela doit aprendre à Mr. Aymon, qu'il a la vuë trop courte, pour voir comme il faut ce qui eſt éloigné de la connoiſſance du commun des hom-*

hommes, & que quand il voit une ſolution du Problême des Longitudes par le moyen d'un moulinet, où il n'y en a point, c'eſt une marque aſſurée, qu'il y a dans ſon Cerveau quelque moulinet, ou quelque agitation, qui fait ſortir ſa glandule de ſon aſſiéte naturelle. S'il prend cette propoſition pour conditionnelle, ou s'il croit qu'elle faſſe ſon éloge, les Cartéſiens veulent bien faire le même jugement de celle dont il les a régalez. Mais ſi l'une, ni l'autre ne le ſont; s'il eſt vrai, qu'à tout homme qui a le ſens commun, la premiére ſignifie que les Cartéſiens, qui, à ce que tout le Monde ſait, parlent de Tourbillons, & en rempliſſent tout l'Univers, n'ont pas le cerveau en trop bon état, & ſont fous, ou peu s'en faut; qu'il avoüe qu'on a eu lieu d'être choqué de cette propoſition, & que ce n'eſt pas ſans raiſon qu'on lui a allegué des perſonnes graves qui ſont dans le Syſtême des Tourbillons, & qui par leur prudente conduite dans les affaires du Gouvernement font aſſez voir la fauſſeté de la propoſition de Mr. Aymon.

Pour prouver que Mr. *Deſcartes* a avancé des abſurditez, il en cite un nouvel exemple, tiré de ſes *Méditations*, où ce Philoſophe dit que *les Eſſences*

fences dépendent tellement de Dieu, qu'il a pû faire que deux fois quatre ne fuſſent pas huit. Je jurerois que Mr. Aymon s'eſt félicité d'avoir fait cette heureuſe découverte, & qu'il s'eſt écrié ravi de joye εὕρηκα; mais je voudrois pour ſon honneur qu'il l'eut miſe avec celles qu'il réſerve, pour ceux qui le voudront récompenſer de ſes peines; car je l'avertis, qu'il n'y a pas juſques aux petits enfans qui ignorent, que Deſcartes aît avancé cette propoſition. De plus, elle ne vient point à propos; puis qu'elle n'influë point ſur la Phyſique moderne, dont il s'agit uniquement, & que d'ailleurs perſonne ne s'aviſa de ſoûtenir tout ce que ce Philoſophe a avancé. Cependant j'oſe bien dire, que Mr. Aymon ne la combat en aucune maniére, dans ce qu'il allégue pour la refuter; ſeulement fait-il clairement connoitre qu'il ne l'entend point du tout. Au reſte, je ſuis aſſez téméraire pour entrer en lice avec lui ſur cette matiére, quand il voudra, & défendre *animi gratiâ*, la propoſition de Deſcartes. Mais encore un coup, il ſera bon qu'auparavant il tâche de la comprendre; qu'il étudie bien ce que ce Philoſophe a dit *de Aſſeitate Dei*, & qu'il médite avec ſoin la propoſition qu'il

qu'il a avancé, que *Deus est à se non tantùm negativè sed & positivè*; ces matiéres ont une grande liaiſon entr'elles, & contiennent les plus profonds myſtéres de la Métaphyſique. Je ne conſeillerois point à Mr. Aymon d'entrer en diſpute ſur ce ſujet; ſans s'être bien préparé auparavant.

Je viens à ce que j'ai dit que notre *Anti-Cartéſien* ne comprenoit rien au Syſtême de ſes Adverſaires, quand il leur imputoit de croire, que les Etoiles fixes étoient emportées par le Soleil. Il ſe contente d'alleguer pour ſa juſtification *Deſchales*, qui a dit la même choſe. Voila une belle Apologie! Deſchales s'eſt trompé, & Mr. Aymon après lui. C'eſt une terrible négligence, pour un grand Philoſophe, comme lui, d'expliquer le Syſtême des Cartéſiens ſur la foi d'un de leurs Adverſaires, & qui n'étant dans le fonds qu'un Compilateur, a mal compilé en cèt endroit. Je défie & Deſchales & Mr. Aymon de me montrer un Cartéſien, qui, ſuivant les principes généraux de Deſcartes, aît enſeigné que le Soleil emportoit les étoiles fixes. Or c'eſt de quoi il s'agit; car vous remarquerez, s'il vous plait, que ce n'eſt pas à quelque Philoſophe indéterminément, mais

aux

aux Cartéſiens ; & aux Cartéſiens contradictoirement à Mr. la Montre, qu'il attribuë cette belle opinion. Ecoutons-le lui-même. *L'opinion des Cartéſiens eſt bien différente de celle de Mr. la Montre, qui eſt fondée & ſi mal, lieu que la plûpart des nouveaux Philoſophes voulant expliquer* &c. Il eſt vrai qu'afin que l'oppoſition fut juſte, à la place de ces mots *nouveaux Philoſophes*, il auroit falu dire, *au lieu que les Cartéſiens*, mais ce ſont là de ces inexactitudes, qu'on trouve preſque à chaque période dans les Ecrits de M. Aymon. Quoi qu'il en ſoit, faiſons lui l'honneur de croire que ſa propoſition a quelque ſens, & elle n'en peut avoir, ſi elle ne ſignifie, que Mr. la Montre s'écarte dans l'Article dont il s'agit, du ſentiment des Cartéſiens, qui croyent telle & telle choſe, & entr'autres que les Etoiles fixes ſont emportées par le Soleil; ce que certainement les Cartéſiens ne croyent point.

Pour prouver que ce n'eſt pas là leur penſée, j'ai aporté la maniére dont ils expliquent le mouvement des Etoiles fixes d'Occident en Orient. M. Aymon me fait là-deſſus un procès: il dit que ce n'eſt pas de quoi il s'agit, qu'il faudroit aporter les raiſons Phyſiques.

de ce mouvement & que c'eſt à quoi le Public s'attend. Je réponds que j'ai fait l'office d'Hiſtorien & non de Phyſicien ; que mon ſeul but étoit de prouver que Mr. Aymon n'entendoit point le Syſtême des Cartéſiens ; que dans cette vuë, j'ai expliqué leur veritable Syſtême ; & je n'ai dû faire que cela. Ainſi il a très-mauvaiſe opinion du Public, de croire qu'il s'attendît que j'expliquaſſe une choſe, qui ne faiſoit rien à mon but, & qui d'ailleurs, eſt ſi connuë de tout le monde, qu'il n'y a que le ſeul Mr. Aymon qui l'ignore. S'il avoit lû la moindre Phyſique Cartéſienne, il y auroit trouvé les raiſons Phyſiques que les Cartéſiens alléguent de l'obliquité de l'axe de la Terre, ſur l'Axe de l'Ecliptique, & de toutes ſes ſuites : mais Mr. Aymon qui n'en a lû aucune, s'imagine que les Cartéſiens n'en ont rien dit. Du reſte, ſi ces raiſons ne le ſatisfont pas, après qu'il les aura bien méditées ; il nous fera plaiſir de nous en alleguer de meilleures ; & de nous dire s'il eſt bien difficile de concevoir qu'un corps qui ſe meut rapidement dans un liquide ne garde pas exactement la même ſituation par raport à toutes les parties de l'Univers. Je n'entens rien à ce qu'il nous dit de *la vertu de l'Aimant*,

qui reçoit l'Axe de la Terre parallele à l'Axe du Monde, & je ne sai s'il s'entend bien lui-même. J'ai bien peur qu'il n'ait pris la cause pour l'effet, & l'effet pour la cause; du moins je n'ai jamais apris, qu'aucun Cartesien ait attribué le Parallélisme de l'Axe de la Terre à la vertu de l'Aimant; mais ils attribuent à la même cause générale ce que l'Axe de la Terre, est toujours Parallele * à lui-même, & ce que l'axe de l'Aimant est parallele à celui de la Terre.

Je ne crois pas finir, Monsieur, sans vous faire excuse de la longueur de ma Lettre, & sans vous promettre de n'y revenir plus, quoi que puisse repliquer Mr. Aymon. Je lui répondrai dans un Ecrit particulier, pour ne pas remplir votre Journal de nos Disputes, & je tâcherai de lui faire voir, en examinant tout ce qu'il a publié, que s'il croit que

* *C'est comme il faut parler, pour parler exactement, & ne pas dire que l'axe de la Terre est paralléle à l'axe du Monde. C'est l'Axe de la Terre qui détermine l'Axe du Monde, dans le Système en question; & c'est ce premier Axe qui est toujours paralléle à lui-même. Car il ne s'agit pas ici de l'Axe de l'Ecliptique, qui ne fut jamais Paralléle à l'axe de la Terre; si ce n'est avant le Déluge, si le Savant Mr. Burnet en est cru.*

de ce mouvement & que c'eſt à quoi le Public s'attend. Je réponds que j'ai fait l'office d'Hiſtorien & non de Phyſicien ; que mon ſeul but étoit de prouver que Mr. Aymon n'entendoit point le Syſtême des Cartéſiens ; que dans cette vûë, j'ai expliqué leur veritable Syſtême ; & je n'ai dû faire que cela. Ainſi il a très-mauvaiſe opinion du Public, de croire qu'il s'attendît que j'expliquaſſe une choſe, qui ne faiſoit rien à mon but, & qui d'ailleurs, eſt ſi connuë de tout le monde, qu'il n'y a que le ſeul Mr. Aymon qui l'ignore. S'il avoit lû la moindre Phyſique Cartéſienne, il y auroit trouvé les raiſons Phyſiques que les Cartéſiens alléguent de l'obliquité de l'axe de la Terre, ſur l'Axe de l'Ecliptique, & de toutes ſes ſuites : mais Mr. Aymon qui n'en a lû aucune, s'imagine que les Cartéſiens n'en ont rien dit. Du reſte, ſi ces raiſons ne le ſatisfont pas, après qu'il les aura bien méditées ; il nous fera plaiſir de nous en alléguer de meilleures ; & de nous dire s'il eſt bien difficile de concevoir qu'un corps qui ſe meut rapidement dans un liquide ne garde pas exactement la même ſituation par raport à toutes les parties de l'Univers. Je n'entens rien à ce qu'il nous dit de *la vertu de l'Homme* ;

qui resient l'Axe de la Terre par rapport à l'Axe du Monde, & je ne sai s'il s'entend bien lui-même. J'ai bien peur qu'il ait pris la cause pour l'effet, & l'effet pour la cause; du moins je n'ai jamais appris, qu'aucun Cartesien ait attribué le Parallélisme de l'Axe de la Terre à la vertu de l'Aimant; mais ils attribuent à la même cause générale ce que l'Axe de la Terre, est toujours Parallèle * à lui-même, & ce que l'axe de l'Aimant est parallèle à celui de la Terre.

Je ne dois pas finir, Monsieur, sans vous faire excuse de la longueur de ma Lettre, & sans vous promettre de n'y revenir plus, quoi que puisse répliquer Mr. Aymon. Je lui répondrai dans un Ecrit particulier, pour ne pas remplir votre Journal de nos Disputes, & je tâcherai de lui faire voir, en examinant tout ce qu'il a publié, que s'il croit que

* *C'est comme il faut parler, pour parler exactement, & ne pas dire que l'axe de la Terre est parallèle à l'axe du Monde. C'est l'Axe de la Terre qui détermine l'Axe du Monde, dans le Système en question; & c'est ce premier Axe qui est toujours parallèle à lui-même. Car il ne s'agit pas ici de l'Axe de l'Ecliptique, qui ne fut jamais Parallèle à l'axe de la Terre; si ce n'est avant le Déluge, si le Savant Mr. Burnet en est cru.*

ſon grand mérite lui donne droit de parler avec mépris de tout ce qui ne lui plait pas, il ſe trompe du tout au tout. Il y aura dequoi divertir le Public. Je ne répons rien à ce qu'il m'accuſe d'être mauvais arithméticien, parce que j'ai dit qu'il avoit mille belles choſes à montrer, à ceux qui le voudront récompenſer de ſes peines, au lieu qu'il n'a parlé que de deux machines. J'avoüe que le compte n'eſt pas juſte; mais c'eſt que je ſuppoſe qu'une de ſes machines en vaut mille; d'ailleurs il ne compte pas bien lui-même, & il ne ſait pas toutes ſes richeſſes, car il a de plus la machine pour les Longitudes, celle du mouvement perpétuel, par le moyen d'une huile merveilleuſe inconnuë juſques ici, plus peſante que l'eau, & qui nage pourtant au deſſus; & quelques autres dont on m'a parlé; mais qui apparemment ne ſont pas encore en état de perfection.

ARTICLE V.

RÉLATION *de* LA COUR DE PORTUGAL, *ſous D. Pédre II. à préſent régnant. Avec des Remarques ſur les intérêts de cette Couronne par rapport*

raport aux autres Souverains ; & l'Hiſtoire des plus conſidérables Traitez, qu'elle aît fait avec eux. Traduite de l'Anglois. A Amſterdam, chez Thomas Lombrail, 1702. en grand *in* 12. d'un caractére plus gros que celui de ces Nouvelles. pagg. 546.

CE n'eſt pas ici une ſimple Traduction de l'Anglois, on en a retranché, on y a changé & ajouté beaucoup de choſes; parce qu'on a pû conſulter l'Auteur, qui a donné les éclairciſſemens qu'on lui demandoit, les corrections néceſſaires, & des additions conſidérables. Les plus importantes de ces Additions ont été renfermées entre deux crochets. Tout l'Ouvrage eſt diviſé en deux Parties. La premiere parle de la Cour de Portugal, & la ſeconde des Intérêts de cette Couronne à l'égard des autres Etats Souverains. L'Auteur paroit extrêmement exact en tout ce qu'il dit, bon Hiſtorien, & bon Politique.

I. DANS la Deſcription de la Cour de Portugal, qui fait ſa premiére Partie, il commence par celui qui en eſt le Chef, & qui régne à préſent. Il en dit beaucoup de bien. Ce Prince, entr'au-

tr'autres mille bonnes qualitez, a celle d'être fort ſobre en ſon manger. Il mange ordinairement ſeul, à terre, ſur une ſimple piéce de liége, ſuivant d'ancienne coutume du Pays. Il y a peu de gens qui le ſervent durant ſon repas. Ses mets ſont fort modiques, & préparez, comme pour une ſeule perſonne. Il ne boit que de l'eau, & n'a jamais uſé d'aucune liqueur forte. Son averſion pour le vin eſt ſi grande, que non content de n'en boire jamais, il oblige ceux qui l'aprochent à une pareille abſtinence. Le jour que des perſonnes de qualité ou autres ont bû du vin, elles n'oſeroient aller à la Cour. Le Roi s'en apercevroit, & ne manqueroit point de marquer ſon mécontentement. Il a peu de connoiſſance des belles Lettres; mais il eſt fort habile dans les affaires & dans la Politique. Si les ſentimens ont été partagez ſur la maniére dont il a été élevé ſur le Thrône, tout le monde demeure d'accord, que dans l'adminiſtration du Gouvernement, il a toujours marqué avoir extrémement à cœur le bien & l'intérêt de ſes Peuples, & qu'il a mérité par ſa conduite le titre de *juſte* & de *bon Prince*, qu'on lui donne. Les Portugais ont une ſi haute eſtime pour lui, que la ſeu-

le

ſe choſe qe'ils trouvent à reprendre en ſa conduite, c'eſt qu'il ne fait pas valoir ſa grande autorité auſſi ſouvent qu'ils ſouhaiteroient. Ils croyent qu'il défére un peu trop à ſes Conſeillers, à qui ils imputent tous les maux qu'ils ſoufrent, car ils ſont tellement chargez d'impôts, qu'il leur eſt impoſſible d'en porter davantage. Les Etrangers ont remarqué & blâmé la même choſe, & l'ont regardée comme la cauſe des fautes démarches, que cette Cour peut avoir faites contre l'honneur & les intérêts de la Couronne. Mais c'eſt un défaut des hommes les plus ſages de ſe défier trop d'eux-mêmes. Le Roi de Portugal eſt un Prince abſolu, ayant le pouvoir d'établir les Loix & de les faire exécuter. Cependant celui d'à préſent ne fait rien d'important ſans l'avis & l'aprobation de ſes Miniſtres.

Le plus ſûr & le plus conſidérable de ſes revenus eſt celui qu'il tire des Indulgences, qu'il vend à ſes ſujets, pour le pardon de leurs péchez & pour délivrer du Purgatoire leurs ames ou celles de leurs parens. Les Papes ayant eu bonne part à ce Trafic, à cauſe du bruit que *Luther* en avoit fait dans le Monde, les Rois d'Eſpagne jugérent à propos de s'en ſaiſir, & ils en ont retiré

plus d'argent avec moins de ſcandale. *Philippe II.* ayant pris poſſeſſion du Portugal ; obtint des Bulles du Pape *Gregoire XIV.* l'an 1591. & depuis ce tems-là, elles ont été publiées preſque toutes les années dans ce Royaume. Ces Bulles ſont au nombre de trois, la *Bulle pour les Vivans*, la *Bulle de Compoſition*, & la *Bulle pour les morts* ; elles ſont pourtant toutes renfermées en une ſeule, qui a pour titre général, * *Bulle de la Sainte Croiſade*, comme ſi elle n'avoit été accordée, que pour la guerre Sainte. Il eſt vrai que les Portugais eurent autrefois des guerres à ſoutenir contre les Maures, & dans le cœur de leur Royaume, & en Afrique ; mais ces guerres ont preſque entiérement ceſſé il y a longtems, & la Bulle ne laiſſe pas de ſubſiſter, & d'avoir ſon effet. La Croiſade eſt publiée tous les ans, & l'on accorde des pardons & des indulgences bien plus amples qu'autrefois à tous ceux qui voudront contribuer à la défenſe des Places, qu'on ſuppoſe que le Roi a à maintenir en Afrique, quoi que le tout ſe reduiſe à la ſeule Forteresſe de Mazagam. Le détail de ce commerce de pardons & d'indulgences eſt très-curieux ;

* *Elle eſt inſérée à la fin de ce Volume.*

rieux ; mais il eſt trop long pour être raporté ici. Il ſuffira de remarquer que c'eſt le revenu le plus liquide de la Couronne, & il ne faut point s'en étonner, puis qu'il eſt fondé ſur la ſuperſtition & ſur la folie des hommes & que chacun ſait combien ce fonds eſt fertile & d'une vaſte étenduë. Il y a un Tarif fort exact de ce que chacun doit payer pour châque péché en particulier, pour les exemtions des vœux qu'on a faits, pour la permiſſion de manger de la viande aux jours défendus, &c. & il n'y a perſonne, qui par motif de conſcience, ne ſe croye obligé d'acheter la Bulle, qui accorde ces pardons & ces indulgences.

Au reſte, afin que le revenu ne manque point, on n'oublie pas de bien recommander l'importance & l'utilité de cette Bulle. L'Auteur a en main le Sermon d'un des Prédicateurs de ce Pays-là, où il dit à ſes Auditeurs que cette Bulle *leur eſt d'une plus grande utilité, que leur Batême même, ou que le Martyre. Que ces Indulgences ſont capables de les purifier de la coulpe de tous leurs péchez, & de les délivrer de toutes les peines, qui leur ſont dues, ſoit en Enfer, ſoit en Purgatoire.*

Le Roi de Portugal n'entretenoit ci-

devant en tems de paix, que douze à treize mille hommes ; mais depuis quelques années il les a augmentez jusqu'à vint-cinq mille. La paye qu'on leur donne eſt ſi petite, que quoi qu'il y ait toujours dans le Royaume grand nombre de mendians faineans, & que le peuple aît autant de peine à vivre qu'en aucun autre endroit de l'Europe, il ſeroit pourtant impoſſible, même en tems de paix, de faire les recruës néceſſaires, ſi l'on ne forçoit les gens à prendre parti.

La Flote Portugaiſe conſiſte en vint-cinq Vaiſſeaux de guerre grans ou petits, la plûpart bien bâtis ; mais il n'y a guéres de matelots, quoi que le Roi en entretienne un certain nombre d'enrôlez, pour s'en ſervir dans l'occaſion. Il y a tous les étez une petite Eſcadre, qui croiſe, contre les Vaiſſeaux d'Alger & de Salé : mais elle n'a jamais ſû faire aucune priſe, du moins, de mémoire d'aucun Vieillard Portugais, de la connoiſſance de notre Auteur.

Après avoir parlé du Roi & de ſes revenus, il parle de la premiére femme de ce Prince *Marie Françoiſe Elizabeth de Savoye*. On voit ici toute ſon Hiſtoire, & toutes ſes intrigues à la Cour.

Cour de Portugal, pour faire enfermer *Alfonſe VI.* ſon Epoux, ſe marier avec le Frére de ce Prince, & l'élever ſur le Thrône de ſon Ainé. Il ne diſſimule point les défauts d'Alfonſe; qu'il rejette ſur la mauvaiſe éducation qu'on lui avoit donnée: mais il croit qu'on a un peu trop chargé le portrait affreux qu'on en a fait, & l'on peut aſſez raiſonnablement conclurre de ce qu'*il en dit*, que le crime de porter une couronne ne fut pas une des moindres cauſes des malheurs de ce Prince infortuné. Ceux qui ſe plaiſent à aprendre toutes les intrigues de la Cour, trouveront ici de quoi ſe ſatisfaire: ils y verront l'ambition, la jalouſie, l'envie, la haine, l'amour, & toutes les autres Paſſions turbulentes y joüer chacune leur rôle; & y produire de terribles Cataſtrophes. Ceux qui diſent que les femmes ſont le principal reſſort qui remuë toute la machine d'où naiſſent les événemens les plus ſurprenans, en trouveront ici une nouvelle preuve.

Si la premiére Epouſe du Roi de Portugal avoit ſes défauts, elle avoit auſſi ſes bonnes qualitez, & ſurtout celle d'être très-intelligente dans les affaires: auſſi le Roi ne manquoit-il jamais de la conſulter, & il ne prenoit

point de réſolution, qu'il n'eut eu auparavant ſon avis. Les Prédicateurs Portugais n'ont pas manqué de faire ſon éloge. Notre Auteur a un Sermon, dans lequel l'Orateur la loüe, entr'autres choſes, de ſa grande beauté, & lui dit qu'il croit qu'elle ſera auſſi belle à l'age de quatre vints ans, qu'elle l'étoit à vint. Un autre la loüe de ſa prudence; & la fait paſſer pour une Sainte; mais il déclare que ſa pieté n'étoit bien connuë que de ſon Confeſſeur, & la compare au lieu très-ſaint, qui n'étoit vû que du Souverain Sacrificateur ſeul. C'eſt là une loüange rafinée, & qui dans un Pays où l'on auroit l'eſprit plus groſſier, paſſeroit pour une fine Satyre.

La Princeſſe Palatine, ſeconde femme du Roi de Portugal, prit abſolument le contreprié de la premiére. Elle ne ſe mêla que fort rarement des affaires d'Etat. Elle avoit une grande *pieté* & une ſinguliére dévotion, à la maniére de la Religion dans laquelle elle avoit été élevée. De tous les Saints du Calendrier, il n'y en avoit point pour qui elle eut plus de dévotion, que pour le bienheureux *S. François Xavier.* Un Viceroi revenant de Goa, aporta un certain Bonnet, qui avoit été autrefois à ce Saint, *le plus grand Tréſor*, dit le

Jé-

Jéſuite *Vieira*, *qui fût jamais venu des Indes, depuis que le bras du même Saint, qui eſt maintenant à Rome, en avoit été aporté.* La Reine, pour plaire, peût-être, à la bigotterie de ceux qui étoient près de ſa perſonne, mit ce bonnet ſur ſa tête, le jour de la préſentation de la Vierge, & comme elle fut groſſe bien-tôt après, on ne manqua pas de publier que c'étoit l'effet du Bonnet; on dit même que puis qu'elle avoit conçu par l'interceſſion de Xavier, il faloit néceſſairement que ce fût d'un Fils, ce qui arriva: mais il mourut dix-ſept jours après ſa naiſſance, quoi qu'un * Jéſuite eût prophétizé qu'il joüiroit de l'Empire de l'Univers. Tous les autres enfans qu'eut la Reine eurent, parmi leurs autres noms, celui de *François* ou de *Xavier*, parce qu'on lui fit croire qu'elle les devoit tous à ce Saint. Elle voulut, pour témoigner ſa gratitude, porter ſes couleurs pendant quelque tems, & elle lui envoya un aſſortiment d'habits, pour ſon corps qui eſt à Goa. Ce qui, à ce que diſent les Jéſuites, rendit le Saint ſi vain, qu'il ſe vantoit hautement dans la Cour céleſte des faveurs de Sa Majeſté. Il

* On peut voir les fauſſes imaginations de ce bon Pére. *pag.* 219. *&c.*

n'y a rien de ſi ſingulier que la priére qu'ils font à la Reine, en faveur de Xavier, telle qu'elle ſe trouve dans les Ecrits du Jéſuite Vieira; *Qu'il plaiſe à Votre Majeſté*, lui diſent-ils, *d'accepter votre Xavier, toujours tout votre, parce que Votre Majeſté eſt toujours toute ſienne, par une telle nouvelle & admirable tranſmigration de l'ame de Xavier dans Votre Majeſté & de l'ame de Votre Majeſté dans Xavier, que vos noms même ſont confondus, en ſorte qu'au nom de Xavier on doute de qui il le faut entendre, ou de l'Apôtre de l'Orient, ou de la Reine de Portugal &c. Tous ceux qui ont la Souveraine faveur d'être admis à votre plus particuliére converſation, ſavent combien ſouvent, & avec quelle douceur & dextérité vous faites tomber le diſcours ſur votre Xavier: il n'eſt pas plûtôt nommé, que, non ſeulement votre Langue par les paroles, mais votre face par la couleur des joües, vos yeux par leur feu,* VOTRE SEIN PAR SON EMOTION, *votre cœur par ſon mouvement parlent &c.* Il y auroit d'agréables réflexions à faire ſur les ſaints mouvemens de cette Princeſſe, ſur ce *Sein* pieuſement ému, ſi on n'avoit plus de reſpect pour elle, que ceux qui ſembloient vouloir l'honorer par des loüanges ſi mal entendues; & où l'on

l'on diroit qu'on aît pris à tâche de joüer le Ciel & la Terre : témoin ce que les Jéſuites lui diſent un peu plus bas. *Selon la plus exacte maniére de compter*, calcul qu'il n'eſt pas fort néceſſaire que des Religieux ſachent faire ſi exactement, *juſtement neuf mois après que Votre Majeſté eut reçu pour la premiére fois le Sacré bonnet de Xavier, Votre Majeſté mit au monde le premier & le dernier héritier de la Couronne : l'infaillibilité de l'événement confirmant la vérité de la prédiction. Il eſt vrai que le* CIEL N'AVOIT PAS DROIT *de prendre le premier fruit du ſang Royal de Votre Majeſté ; s'il l'a fait, c'eſt pour compenſer cette tendre plante, coupée dans ſa fleur, par de nouveaux fruits.*

La Reine Doüairiére d'Angleterre, qui eſt préſentement en Portugal, y vit dans la dévotion, & dans une grande retraite, ſa Cour étant preſque reduite à l'état d'une Famille privée.

A l'égard de la derniére Infante *Dona Iſabel Loüiſe*, que le Roi de Portugal eut de ſon premier mariage ; ſon Hiſtoire eſt trop remarquable, pour avoir été oubliée par notre Auteur. Elle fut recherchée preſque par tous les Princes Catholiques R. de l'Europe, les uns après les autres, & n'en épouſa aucun.

Elle

Elle paroiſſoit deſtinée à porter plus d'une Couronne; & n'en porta jamais aucune; mille obſtacles s'oppoſérent à tous les mariages qu'on propoſa pour elle. Toutes ces belles eſpérances s'évanoüirent tout d'un coup; & comme ſi elle n'eut vécu, que parce qu'elle devoit être un jour Souveraine, dès qu'il n'y eût plus rien à eſpérer de ce côté-là, la mort l'enleva au milieu de ſa courſe; & débarraſſa le Portugal du ſoin de lui trouver un Epoux digne d'elle, ce en quoi il auroit eu bien de la peine de réuſſir; puis qu'elle ne pouvoit plus être regardée comme l'héritiére préſomtive de la Couronne de Portugal.

Le premier Epoux qui parut ſur les rangs, fut *Victor Amédée* Duc de Savoye. Cette affaire fit tant de bruit dans le Monde, qu'il n'y a perſonne, qui n'en ſache l'Hiſtoire, du moins en gros; on en trouvera le détail dans notre Auteur. On prétend qu'on avoit penſé auparavant de donner l'Infante au Dauphin; mais que d'autres Princes ayant traverſé la négociation, la France jetta les yeux ſur le Duc de Savoye; pour empêcher qu'on ne la donnât au Roi d'Eſpagne, ou à quelque autre Prince attaché à ſes intérêts. L'affaire étoit concluë, & les équipages du Duc étoient

étoient déja partis pour le Portugal; lorſque la Nobleſſe de Savoye & de Piémont, qu'on n'avoit point conſultée dans cette négociation, rompit un coup, qui auroit infailliblement cauſé ſa ruine, &, peut-être, celle de ſon Souverain, & s'attira par cette démarche l'aplaudiſſement de tous ceux qui aiment la paix de l'Europe, & qui connoiſſent ſes véritables intérêts. Ces habiles Politiques, peu efrayez des Troupes que la France envoya ſur leurs frontiéres pour les allarmer, ſûrent ſi bien profiter d'une petite abſence de la Ducheſſe Royale, qu'ils firent ouvrir les yeux au jeune Duc ſur ſes véritables intérêts: il réſolut de ne point partir: on feignit une maladie; & la Flote Portugaiſe, qui étoit déja arrivée à Nice pour le prendre, fut obligée de s'en retourner à vuide. Il eſt très-difficile de pouvoir bien pénétrer cette intrigue; je ſai même de bonne part que la Cour de Turin n'eſt pas bien aiſe qu'on en parle, & qu'on en dévelope tout le myſtére. Nôtre Auteur dit, qu'il y en a qui prétendent, que ce fut la Ducheſſe de Savoye elle-même qui ſe raviſa, & qui fit agir la Nobleſſe, quoi que, pour ſauver les apparences, il y en eut quelques uns, qui furent ar-

rêtez

rêtez par ſes ordres. Quoi qu'il en ſoit, l'événement a fait voir, que ſi ce mariage eut réuſſi, le Duc de Savoye couroit grand riſque de perdre ſes Etats, & de n'être jamais Roi de Portugal. Notre Auteur fait paroître enſuite ſur les rangs la plûpart des Princes de l'Europe, comme prétendans à l'infante, ſans en excepter *Louis XIV.* lui-même, qui ne réuſſit pas mieux que les autres. Enfin cette Princeſſe mourut ſans avoir d'Epoux, au mois d'Octobre de 1690. juſtement un an après la naiſſance du Prince *Jean* le fils aîné vivant de la derniére Reine. Il y en a qui ont fait courir le bruit qu'elle mourut de poiſon; mais notre Auteur ſoutient que cela eſt faux, à moins qu'on ne veuille apeller de ce nom, le chagrin qu'elle devoit avoir conçu de ſe voir ſi éloignée du Thrône, après des eſpérances ſi bien fondées. Il eſt parlé enſuite des enfans qu'a le Roi de Portugal préſentement; & cette premiére Partie finit par les principaux Miniſtres de la Cour de ce Prince, dont l'Auteur nous donne le caractére.

II. DANS la ſeconde Partie il examine quels ſont les intérêts de cette Cour, par raport aux Cours de Rome, d'Eſpagne, de France, & à l'égard de l'Em-

l'Empereur, de la Hollande, des Couronnes du Nord, & de l'Angleterre. L'Auteur s'attache plus à des faits qu'à de longs raisonnemens, & rapporte fort tout ce qui s'est passé de plus important entre le Portugal & les autres Cours de l'Europe, depuis que la Maison de Braganze est élevée sur le Thrône.

A l'égard du Pape, l'extrême dévotion des Rois de Portugal pour le Siége de Rome, lui a fourni le moyen d'établir une domination absoluë dans le Royaume. Il est vrai qu'il n'a le titre de Souverain que pour le Spirituel; mais il ménage si bien les choses, que le temporel suit le Spirituel, *in ordine ad Spiritualia*. Il est vrai que le Pape n'a point la peine de maintenir le Gouvernement Civil, ni d'employer son argent à cela; mais il ne laisse pas d'avoir le pouvoir & les revenus de la Souveraineté temporelle. Il tient toujours un Nonce à Lisbonne revêtu de l'autorité de Légat, & à qui il ne manque que le titre de Vicerroi. Il exerce sa Juriſdiction dans ſa propre Cour, ſur tout le corps du Clergé, qui avec tous ceux qui en dépendent peuvent bien être comptez pour la moitié du Royaume. Il n'y a d'appel de ſes jugemens

mens qu'à Rome. On peut voir dans notre Auteur les moyens différens qu'on employe, pour faire entrer dans les cofres du Pape les revenus les plus clairs du Royaume. Il ne lui revient pas moins de quatre vints dix mille écus, avant qu'un Archevêque d'Evora ſoit établi dans ſon Siége. On peut juger des autres à proportion.

Cependant, comme ſi c'étoit une maxime de la Cour de Rome, de ménager le moins ceux qui lui ſont le plus ſoumis; on nous donne ici aſſez au long l'Hiſtoire de la cruauté avec laquelle les Papes traitérent la Maiſon de Bragance parvenuë à la Couronne, juſqu'à ce qu'elle eut fait la paix avec l'Eſpagne; & la dureté qu'ils eurent de laiſſer fort longtems tout un Royaume preſque ſans Evêques; malgré toutes les ſollicitations qu'on leur fit pour en avoir. Il eſt vrai que le Tribunal de l'Inquiſition en Portugal, toujours porté pour les intérêts de la Cour de Rome, ne contribua pas peu à maintenir cette Cour dans ſon opiniâtreté, en oſant décider, *Que le Pape, comme Chef Univerſel de l'Egliſe Romaine, avoit toute la Puiſſance Monarchique, & étoit la Source de toute la juriſdiction Spirituelle, qui ne ſauroit être dérivée aux Miniſtres*

niſtres Eccléſiaſtiques, ſans ſa conceſſion & ſa volonté expreſſes. Cette déciſion enfla le courage du Pape, & remplit de crainte le Roi de Portugal, qui laſſé de ſolliciter à Rome, étoit comme déterminé de donner des Evêques aux Egliſes de ſon Royaume, ſans l'entremiſe des Pontifes. Les Princes ſe réveilleront quand ils voudront de l'effroyable Léthargie où ils ſont par raport à ce terrible Tribunal. Il y a grande apparence que *Philippe V.* lui rognera un peu les ongles dans les Etats, où l'Inquiſition a une puiſſance ſans bornes. Il n'a pas trop mal commencé.

A l'égard de l'Eſpagne, notre Auteur nous aprend, que les Miniſtres du Roi de Portugal n'ont pas négligé ſes intérêts à la Cour de Madrid, durant la maladie du dernier Roi; & que Sa Majeſté Portugaiſe a penſé à s'aſſurer la Succeſſion de ce Prince: mais ſi cela eſt, il faut avoüer qu'elle y a mal réuſſi; & les derniéres démarches qu'elle vient de faire l'en éloignent plus que jamais; pour ne lui préſager rien de plus funeſte. L'Auteur croit que ſi le Roi de Portugal ent voulu ſe mettre ſur les rangs, & qu'il eut été aſſiſté d'un nombre de Troupes étrangéres bien diſciplinées, il eut été impoſſible à la Fran-

ce

ce de s'opposer à ſes entrepriſes. La raiſon en eſt, que quelques Troupes nombreuſes qu'ait cette Couronne, elle n'auroit pu s'en ſervir en Eſpagne, où le Pays eſt ſi ſtérile, qu'un Voyageur court riſque de faire fort maigre chere en certains endroits, s'il ne porte avec ſoi des proviſions pour lui & pour ſon cheval. L'avantage de l'Eſpagne dans l'état de décadence & de miſére où elle ſe trouve, c'eſt qu'elle fera mourir de faim ſes ennemis, s'ils viennent en trop grand nombre.

Notre Auteur n'eſt point perſuadé que la Maiſon de Braganze & le Portugal ayent autant d'obligation à la France, que cette Couronne ſe l'imagine. Il prétend faire voir qu'au contraire la Cour de Lisbonne a toujours été la dupe de celle de *Louis XIV.* Celle-ci abandonna l'autre à la Paix des Pyrenées; & elle le fit dès la premiére ouverture du Traité. Il eſt vrai qu'immédiatement après il paſſa des Troupes Françoiſes & des Officiers de la même Nation en Portugal; mais notre Auteur ſoutient que ce ne fut, ni le Cardinal *Mazarin*, qui gouvernoit tout alors, ni le Roi de France, qui envoyérent ces ſecours; puiſque même tous les François, qui étoient au ſervice des Por-

Portugal, eurent ordre de revenir, sur peine de confiscation de leurs biens. Il y a beaucoup de choses curieuses dans cèt endroit ; mais il est impossible de les raporter ici : nous nous contenterons de remarquer, que notre Auteur assure que ce sont les Jésuites, & le grand nombre de Dames Françoises mariées en Portugal, qui mettent si fort la Cour de Lisbonne dans les interêts de celle de Versailles.

Mais si les Portugais n'ont que peu ou point d'obligation aux François, ils sont, au contraire, redevables aux Anglois d'être un peuple Libre, délivré du joug de l'Espagne : puis qu'outre mille autres bons offices rendus à cette Couronne, ce fut le peu de Troupes que *Charles II.* envoya en Portugal après son rétablissement, qui remirent sur un bon pié les affaires des Portugais presque ruinées, & gagnérent la fameuse bataille d'Amerial, qui est ici décrite fort au long, & qui détermina les Espagnols à faire la paix & à renoncer à leurs prétentions sur le Portugal. La récompense que les Anglois reçurent du Prince pour lequel ils combattoient est singulière, ce fut trois livres de tabac en poudre pour chaque Compagnie, présent considérable, vû le pauvre état, auquel

le

le Portugal se trouvoit reduit : mais les Anglois le mépriſant, le jettérent au vent avec dédain. Ce fut auſſi l'Angleterre, qui procura la * paix entre les deux Royaumes, malgré les traverſes de la France, & qui couronna par ce grand bienfait les autres ſervices qu'elle avoit rendus au Portugal.

* *Le 13. Février de 1668.*

ARTICLE VI.

* DIFFICULTEZ *de Mr.* DE LAISEMENT *Profeſſeur au Collége de Navarre à Paris, ſur la maniére dont Mr.* † BAYLE *explique pourquoi l'eau monte plus haut dans la branche étroite d'un Siphon, que dans la large; telle qu'elle a été raportée dans les Nouvelles de la République des Lettres de Février* 1701. *pag.* 215. *Communiquées à l'Auteur de ces Nouvelles.*

C'EST la même choſe de conſidérer les liqueurs dans un Siphon dont

* *Il y a longtems que nous avons reçu ces Difficultez ; mais elles nous avoient échapé parmi un grand nombre d'autres papiers.*

† *Profeſſeur à Thoulouſe.*

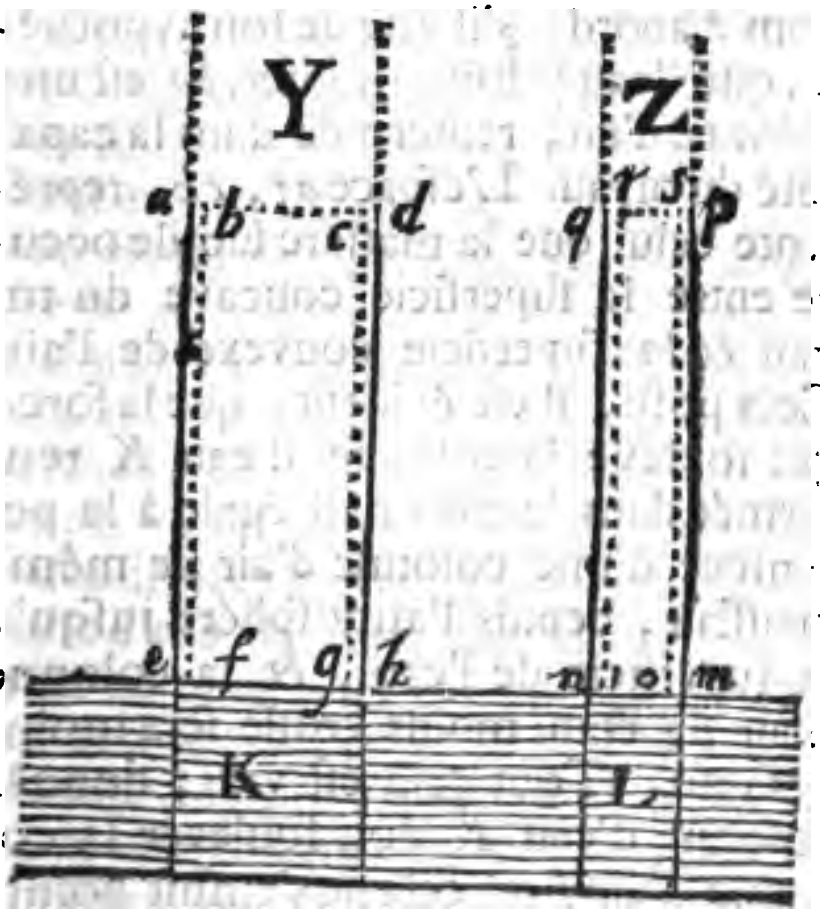

dont les branches ſont d'inégale groſſeur, que de conſidérer deux tuyaux de groſſeur inégale plongez dans la liqueur. Soient donc deux tuyaux *a b*, *q m*, inégaux en groſſeur, & plongez par leurs extrémitez *K* & *L* dans une eau libre. Il y a ici deux choſes à prouver dans le Syſtême de Mr. *Bayle*; la premiere que l'eau doit monter dans ces tuyaux au deſſus du niveau; la ſe-

conde, qu'elle doit monter plus haut dans le petit que dans le gros. Examinons d'abord, s'il ſuit de ſon hypothéſe, que l'eau y doive monter. *ag* eſt une colonne d'air, renfermée dans la capacité du tuyau. L'eſpace *af*, *cb*, repréſente celui que la matiére ſubtile occupe entre la ſuperficie concave du tuyau & la ſuperficie convexe de l'air. Cela poſé, il eſt évident, que la force qui ſoulève la colonne d'eau *K* renfermée dans le tuyau eſt égale à la peſanteur d'une colonne d'air de même groſſeur, depuis l'atmoſphére juſqu'à la ſuperficie de l'eau, & la colonne d'air *bg* étant moins groſſe ſera moins peſante. Tout cela eſt vrai; donc la colonne d'eau *K* doit ſoulever la colonne d'air *bg*, cela ne s'enſuit point: car alors il faudroit, que la force de la colonne d'eau *K*, s'exerçât contre la colonne d'air *bg*: or il n'y a qu'une partie de la colonne d'eau *K*, qui agit contre la colonne d'air *bg*, & cette partie de la colonne d'eau *K* eſt égale en groſſeur à la baſe commune *fg*, de la colonne d'air *bg*: ainſi, comme les liqueurs ne péſent que ſelon leur hauteur, la force de la colonne d'eau *K*, qui agit contre *bg*, eſt égale à la peſanteur d'une colonne d'air égale en groſ-

ſeur

ſeur à *bg*. Donc la réſiſtance de *bg* eſt égale à la force qui agit contr'elle. Tout ce qu'on peut conclurre dans le Syſtême de Mr. Bayle, eſt que la matiére ſubtile, qui eſt dans l'eſpace, *af*, ayant moins de péſanteur, l'eau qui correſpond à la baſe de cette matiére ſubtile doit monter dans cèt eſpace; & alors la ſuperficie de l'eau renfermée dans ce tuyau doit prendre une figure concave, & cela eſt conforme à l'expérience. D'ailleurs, quand Mr. Bayle prétendroit que toute la force de la colonne d'eau K agit contre la baſe, *fg*, de la colonne d'air, *bg*, n'a-t-on pas lieu de dire que par la même raiſon, la colonne, *bg*, réſiſte par ſon extrémité, *bc*, à une colonne d'air, Y, égale en groſſeur à toute la capacité du tuyau, qui repouſſe autant, *bg*, vers K, que la même colonne d'air, *bg*, eſt pouſſée vers Y? Mais cette raiſon ſeroit nulle, car les liqueurs ne péſent point ſelon leur volume en largeur; ainſi les forces qui agiſſent contre, *fg*, de bas en haut, & de haut en bas, ſont égales à la peſanteur d'une colonne d'air depuis l'atmoſphére, juſqu'à la ſuperficie de l'eau, dont le diamétre eſt égal à, *fg*. Donc, dans le Syſtême de Mr. Bayle l'eau ne doit point monter dans les

tuyaux, au deſſus du niveau de celle dans laquelle ils ſont plongez; ſi ce n'eſt une petite quantité, qui doit s'inſinuer dans l'eſpace vuide, qui ſe trouve entre le verre & l'air qui y eſt contenu, à cauſe que l'eau trouve moins de réſiſtance dans ces eſpaces.

Maintenant, pour ſavoir ſi, dans le même Syſtême, l'eau qui fait effort pour monter dans ces eſpaces vuides, doit s'élever plus haut dans le petit tuyau que dans le gros; il faut remarquer, que la force, qui pouſſe l'eau de bas en haut, eſt proportionnée à la baſe commune de ces eſpaces vuides; ainſi l'eau devroit monter également dans ces deux tuyaux. Il eſt pourtant certain que l'eau monte d'autant plus dans ces tuyaux, que leur capacité eſt plus étroite; le contraire arrive au vif argent. Le Syſtême de Mr. Bayle ſatisferoit parfaitement bien à ces Phénomênes, s'il avoit prouvé deux choſes; la premiére, qu'il y a toujours une matiére plus ſubtile que l'air, & toujours d'une égale épaiſſeur entre la ſuperficie convexe de l'air, & la ſuperficie concave du tuyau qui le contient: la ſeconde que toute la force de l'eau, qui eſt dans le bas du tuyau agit contre la baſe de la colonne d'air, qui y eſt contenuë; & quand il l'au-

l'auroit prouvé, il reſteroit encore une difficulté, ſavoir pourquoi, *ceteris paribus*, ces Phénoménes ſont beaucoup plus ſenſibles, lors que ces tuyaux ſont fort longs, que lors qu'ils ſont courts.

ARTICLE VII.

THESAURUS THEOLOGICO-PHILOLOGICUS &c. C'eſt-à-dire, *Thréſor Theologico-Philologique.* &c.

IL Y A dans ce Recueuil quatre Diſſertations ſur le Livre des Juges. Les deux premiéres concérnent *Gédéon*, & ſont toutes déux d'*André David Habikhorſt.* 1. Dans la premiére, il explique le *verſet 24 du Chapitre VI.* où on lit ſelon la Verſion de Mr. *de Sacy*, *Gédeon donc bâtit un Autel au Seigneur en ce même lieu, qui ſe voit encore aujourdhui, & il l'appella la paix du Seigneur.* Notre Auteur examine ce paſſage ſelon la méthode des Lulliſtes, en n'oubliant pas un mot du texte, & parlant ſur châcun, de la matiére, de la forme, de la cauſe finale, de la cauſe efficiente, &c. méthode feconde, pour ne reſter jamais court, & pour dire ſur toutes ſortes de ſujets mille choſes communes, & que perſonne n'ignore. Voici l'eſſentiel de cette Diſſertation en deux mots. L'Auteur croit, contre le ſentiment de pluſieurs Interprêtes

prêtes, mais peut-être avec raiſon, que l'Autel dont il eſt parlé dans ce Verſet, eſt différent de celui dont il eſt fait mention au Verſet 26. du même Chapitre. Gédeon bâtit le premier de ſon propre mouvement, & l'autre par l'ordre de Dieu: le premier n'étoit point deſtiné à y ofrir des Sacrifices; c'étoit ſeulement un mémorial de ce qui étoit arrivé à Gédeon, & qui eſt raporté dans le verſet précédent; & Dieu lui commande d'offrir des Sacrifices ſur le ſecond. Mais la principale difficulté qu'il y a ici, & à l'explication de laquelle s'attache ſurtout notre Auteur, eſt de ſavoir comment il faut traduire les paroles que Mr. de Sacy a rendu, *& il l'appella la Paix du Seigneur*, & la verſion de Genéve, *& l'appella l'Eternel de paix*. Il y a en Hébreu *Jehovah Schalom*. Notre Auteur ſoûtient, que l'Ange qui parut à Gédeon étoit le propre Fils de Dieu, que ce fut lui qui donna le nom à cèt autel, que le mot *Jehovah* eſt le nominatif du verbe *il apella*, & que *Schalom* en eſt le régime; qu'ainſi il faût traduire, *& Dieu apella cet Autel la Paix*. Il apuye cette traduction, qui paroit fort vraiſemblable, principalement ſur ce que le mot *Jehovah* a un de ces accens, que les Gram-

mairiens

mairiens apellent *Petits Royaux*, *Regii Minores*, ſavoir un *Tipcha*, & que ces accens ſéparent le mot précédent de celui qui ſuit, en ſorte que le mot *Jehovah* ne peut pas être au régime, & que *Jehovah Schalom* ne peut pas être traduit *le Dieu de Paix*. Mais quoi que l'explication de notre Auteur paroiſſe aſſez vraiſemblable, il faut avoüer que la raiſon qui l'appuye n'eſt pas tout-à-fait ſolide: car comme ce ſont les Rabins, qui ſont les Auteurs de ces accens, tout ce qu'on en peut conclurre, c'eſt qu'ils ont crû qu'il falloit traduire, comme traduit notre Auteur, & non que ce ſoit là proprement la penſée de l'Ecrivain ſacré.

2. Le même Auteur explique dans la ſeconde Diſſertation, le *verſ. 27. du Chap. VIII. des Juges*, *Puis Gédeon en fit un Ephod, & le mit dans ſa ville d'Hephra, & cet Ephod devint aux Iſraëlites un ſujet de tomber dans la proſtitution, ce qui fut un piége à Gédeon & à ſa maiſon.* Il y a bien des ſentimens differens ſur cet Ephod. Notre Auteur croit que c'étoit un habit Sacerdotal fait d'écarlate, d'or, & d'autres choſes précieuſes. Gedéon le fit, non pour s'en revétir lui-même, comme quelques uns ont cru; mais pour en

revêtit le Souverain Sacrificateur, lorsqu'il le feroit venir de Silo, pour offrir des Sacrifices sur l'Autel, que Dieu lui avoit commandé de bâtir à Hophra. Il se peut faire que les Descendans de Gédeon se servissent de cèt Ephod; pour sacrifier aux faux Dieux; mais il n'y a nulle apparence que Gédeon soit tombé dans cette idolatrie. Il n'est pas cependant tout-à-fait exemt de crime, puis que sans en avoir reçu d'ordre de Dieu, il voulut que l'on continuât d'offrir des Sacrifices sur l'Autel qu'il avoit bâti, contre la défense de la Loi, de sacrifier ailleurs que là où étoit le Tabernacle. Cependant, comme Gédeon est mis au rang des Saints, dans l'Epître aux Ebreux, il ne faut pas douter, qu'il ne se soit repenti de son péché avant sa mort. Il reste seulement un scrupule, que notre Auteur ne léve point; c'est que si la repentance de Gédeon a été bien sincére, il a dû reparer le mal qu'il avoit fait, en détruisant l'Ephod, dont il étoit l'Auteur; & il paroit cependant, que le culte qu'il établit, subsista après sa mort.

3. Les trois cens Renards, que Samson lia deux à deux, & aux queües desquels il attacha des flambeaux, pour brûler les blés des Philistins, font le su-

jet de la troiſiéme Diſſertation, compoſée par *M. Fred. Mayer.* Les profanes ſe ſont moquez de cette hiſtoire, ſeulement parce qu'il leur paroiſſoit inconcevable, que Samſon eut pu ramaſſer un ſi grand nombre de Renards. L'Auteur adopte ce que *Bochart* a dit, pour faire voir que ce fait n'eſt ni impoſſible, ni incroyable. 1. Premiérement il a prouvé, par pluſieurs paſſages de l'Ecriture Sainte, que la Paleſtine étoit un Pays très-abondant en renards. 2. En ſecond lieu, quoi qu'il ne ſoit parlé que de renards, il n'eſt pas impoſſible que Samſon y aît joint des * Loups Cerviers, qui reſſemblent fort au renard, & qui ſont en abondance dans la Judée. 3. En troiſiéme lieu, il n'eſt pas dit, que Samſon prit tous ces animaux dans un jour; il put y employer une ſemaine ou près d'un mois. 4. Enfin, il n'eſt pas néceſſaire, qu'il les aît tous pris lui-même. Il put ſe faire aider par des amis & par des Domeſtiques. L'Auteur ajoute, qu'on doit auſſi avoir recours à une providence particuliére de Dieu, ſemblable à celle, qui fit que Noë n'eut pas de peine de trouver les animaux, qu'il devoit enfermer dans l'Arche.

Au reſte, nous aprenons d'*Ovide*,

qu'il y avoit à Rome une fête, qui ſemble tirer ſon origine de cette Hiſtoire de Samſon. Le dix-huitiéme d'Avril on faiſoit courir des Renards couverts de chaume où l'on mettoit le feu. Voici, ſelon ce Poëte, l'origine de cette cérémonie. Le fils d'un Payſan de la petite ville de Carſeole, ſe promenant un jour autour de ſes bleds, aperçut un renard qui avoit donné dans un piége. L'ayant pris, il l'entoura de paille, pour le brûler, mais il lui échapa & alla mettre le feu dans tous les blés. Les Romains en punition, brûloient des Renards entourez de chaume. C'eſt ce que dit Ovide dans ſes Faſtes. *Liv. IV. vers.* 711.

Utque luat pœnas gens hæc, Cerealibus ardet:
Quoque modo ſegetes perdidit, ipſa perit.

Le mois d'Avril, auquel on célébroit cette fête à Rome, n'étoit point le mois de la moiſſon en Italie: mais il l'étoit à peu près dans la Paleſtine; ce qui fait voir que l'origine que donne Ovide à cette fête eſt fabuleuſe, & qu'il vaut mieux l'aller chercher dans l'Hiſtoire de Samſon. C'eſt la remarque de Bochart.

4. Dans la quatriéme Diſſertation, Mr. *Albert Veiel* examine l'Hiſtoire de l'Idole de *Mica* de la Tribu de *Dan*, de

de laquelle il eſt parlé au *XVII.* & au *XVIII. des Juges.* Il s'agit de ſavoir quelles étoient les intentions de cèt Iſraëlite, & ce qu'il fit proprement. Pour cèt effet il faut remarquer, que tous les hommes ont eu naturellement le déſir de ſe rendre les Dieux favorables dans leurs entrepriſes & dans leur Domeſtique, & de tâcher de les interroger ſur l'avenir. C'eſt dans cette double vuë, que les Grecs & les Romains avoient tant de ſoin d'honorer leurs *Lares* & leurs Dieux *Pénates*: & ce fut, ſelon nôtre Auteur, pour la même vuë que Mica & ſa mére, firent ce qui en eſt raporté dans le Chapitre, que nous verons de citer. Ils ſavoient qu'on ofroit des ſacrifices dans le Tabernacle, pour attirer la bénédiction de Dieu, & qu'on y alloit auſſi conſulter la Divinité, ſûr ce qu'on vouloit entreprendre. Par une pieté mal entenduë, ils voulurent imiter, ce qui ſe faiſoit au Tabernacle, & en conſtruiſirent un, ſur la forme de celui, qui avoit été conſtruit par ordre de Dieu, autant que leur adreſſe, & la ſomme que la mére de Mica avoit deſtinée à cet effet, le leur purent permettre. Il eſt dit que Mica fit une *maiſon de Dieux*, une *image taillée* & *une de fonte*, un *Ephod*, & des *Marmouſets*,

ſets, ou des *Teraphims*. Notre Auteur croit que par cette maiſon de Dieux, il faut entendre une eſpéce de Tabernacle, que Mica fit le plus aprochant qu'il put du Tabernacle conſtruit par Moyſe, & qui étoit alors en Silo. Par le mot que nous avons traduit par celui d'*image taillée*, il entend une eſpece d'*Arche*, ſemblable à l'Arche de l'Alliance; par celui d'*image de fonte*, une eſpéce de *Propitiatoire*, par l'*Ephod* des vêtemens Sacerdotaux ſemblables à ceux d'*Aron*, & par les *Teraphims*, des figures de Chérubins, ſemblables à ceux qui couvroient le propitiatoire. On verra dans notre Auteur les preuves de ſon opinion. Selon cela, Mica & ſa Mére, n'abandonnoient point, à proprement parler, la Religion de *Moyſe*; ſi ce n'eſt en ce que cette femme établit ſon fils pour ſacrificateur, quoi qu'il ne fût point de la Tribu de *Levi*. Mais elle ne le fit qu'en attendant, & juſques à ce qu'elle eut trouvé un Lévite, qui voulut exercer cette fonction. Cependant ni elle, ni ſon fils ne peuvent être excuſez, ſelon notre Auteur, & quoi qu'ils n'adoraſſent que le véritable Dieu, on ne peut les diſculper du crime d'Idolatrie; puis qu'on n'eſt pas ſeulement idolatre, quand on ado-

re-

re des faux Dieux, mais même quand on adore le véritable autrement, ou contre ce qu'il a prescrit lui-même. On peut demander pourquoi, si l'opinion de notre Auteur est véritable, l'Ecrivain Sacré ne se sert pas des termes de Tabernacle, d'Arche, de Propitiatoire, & de Chérubins. Il répond que c'est parce que ces mots étoient des noms propres consacrez au Tabernacle construit par Moyse, & à l'Arche, au Propitiatoire, & aux Chérubins, qui y étoient renfermez; c'eût été parler improprement & profaner ces noms, que de les employer à désigner ce que le zéle mal-entendu de Mica & de sa mére les porta à faire contre l'ordre de Dieu.

II. Il n'y a point ici de Dissertation sur le Livre de *Ruth*; mais il y en a cinq sur les deux Livres de *Samuel*; trois sur le premier, & deux sur le second. I. La premiére explique le mot Hébreu עפלים, dont se sert l'Ecrivain sacré, pour marquer la maladie dont Dieu frapa les Philistins pour avoir retenu l'Arche, ou le siége de cette maladie. Cette matiére ne peut être expliquée en François, & d'ailleurs l'Auteur ne s'écarte presque point de l'opinion la plus communément re-

çuë ſur ce ſujet. Il s'apelle *M. Jean Nicolas Hardtſchmit.*

2. *M. George Albert Hamberger* eſt Auteur de la ſeconde. Il y examine le ſerment que fit *David*, de détruire *Nabal* & ſa Famille, pour ne lui avoir pas envoyé les rafraîchiſſemens, qu'il lui demandoit. Voici mot-à-mot, comme il s'exprima. * *Que Dieu faſſe ainſi aux Ennemis de David & ainſi y ajoute, ſi je laiſſe de reſte de tout ce qu'il a, entre ci & la lumiére du matin, un qui piſſe contre la paroi.* Ces paroles ont fait beaucoup de peine aux Interprétes, comme cela paroit par le grand nombre d'explications différentes qu'ils en ont données, & qu'on trouvera dans notre Auteur. Quant à lui, il croit que par les Ennemis de David, il faut entendre David lui-même, & que c'eſt lui proprement que l'imprécation regarde. Cela paroit dur; mais il tâche de le prouver par des exemples. Il prétend, que dans les imprécations, & lors qu'il s'agit de ſouhaiter quelque mal, on cherche des maniéres adouciſſantes, on uſe de périphraſes, & même au lieu de la perſonne, qu'on a en vuë, & que ces imprécations regardent, on nomme une perſonne tou-

* 1. *Sam. XXV.* 22.

toute oppoſée, comme par exemple, ſon ennemi. On lit dans le Talmud cette imprécation, *que je voye la conſolation, ſi je n'ai vû un tel homme pourſuivant ſon prochain*, c'eſt-à-dire, *que je ne voye point de conſolation*; quand les Eſpagnols jurent, au lieu de dire, *que je ſois maudit*, ils diſent, *maudit ſoit le Diable*, & ils peuvent avoir reçu cette maniére de parler des Juifs avec qui ils ont eu de grans commerces. C'eſt aparemment la penſée des Septante Interprêtes, qui ont traduit, *que Dieu faſſe ces choſes à David.* Quant à cette expreſſion, *que Dieu faſſe ainſi & ainſi y ajoute*, l'Auteur croit que c'eſt une expreſſion proverbiale, & une reticence, qui témoigne l'horreur que celui qui eſt obligé de jurer a pour l'imprécation, & qui laiſſe en même tems à Dieu le ſoin de punir le parjure, de la maniére, qui lui paroitra la plus convenable. Par *celui qui piſſe contre la paroi*, l'Auteur entend le chien, & c'eſt l'opinion la plus commune. Il croit que c'eſt une eſpéce d'éxagération, pour dire qu'on n'épargnera perſonne. Il ne s'acommode point de l'opinion de Bochart, qui embarraſſé de quelques difficultez qu'on peut faire contre le ſentiment com-

commun, prétend, qu'il faut entendre ces paroles de tout homme mâle. Au reſte, notre Auteur n'excuſe point la témérité de David d'avoir fait un tel ſerment, qui étant injuſte en lui-même, ne l'obligeoit point à l'obſerver; en ſorte que David, qui avoit péché en jurant qu'il détruiroit Nabal & ſa famille; ne pécha point en conſervant l'un & l'autre.

3. Dans la troiſiéme Diſſertation *Seb. Schmid* explique ce que c'eſt que le *faiſſeau de vie* ou *des vivans*, dont il eſt parlé I. *Samuel XXV.* 29. Le mot traduit par celui de *faiſſeau* ſignifie auſſi une *bourſe*, & tout ce dans quoi on conſerve & ſerre, ce qu'on regarde comme précieux & qu'on ne voit pas perdre: en ſorte qu'en cèt endroit *Abigail* veut dire à David, que, s'il conſerve la vie de Nabal, quoi qu'il eût juré de le faire mourir, Dieu aura ſoin de conſerver la ſienne contre toutes les entrepriſes de ſes Ennemis, & de lui en donner une éternelle après ſa mort; car l'Auteur croit, que par la vie, dont il eſt ici parlé, il faut entendre l'une & l'autre.

4. Ce qui eſt dit *II. Samuel VI.* 14. que *David vêtu d'un Ephod de lin, danſoit devant l'Arche de toute ſa force*, fait

le ſujet de la quatriéme Diſſertation. M. *Jean Ernest Muller*, qui en eſt l'Auteur, y fait voir que la Danſe a été en uſage preſque chez tous les peuples; que les hommes les plus graves, tel qu'a été entr'autres un *Socrate*, n'ont pas jugé cèt exercice indigne d'eux: que David ne fit rien que de juſte & de décent quand il danſa devant l'Arche; que les Princes peuvent s'adonner à cèt exercice, de même qu'à celui de monter à cheval; & qu'en un mot, on peut tirer tant d'utilitez de la danſe, qu'on la doit mettre des premieres au rang des exercices corporels, auſquels l'homme peut quelquefois ſe délaſſer. Il n'y a, ſelon lui, que des perſonnes chagrines & refrognées qui puiſſent la condamner.

Oderunt hilarem triſtes, triſtemque jocoſi.

5. La derniére Diſſertation ſur les Livres de Samuel explique le déſir que témoigna † David de boire de l'eau du puits, qui étoit à la porte de Bethlehem, lors qu'il faiſoit la guerre contre les Philiſtins. L'Auteur prétend que ce déſir ſe doit expliquer ſpirituellement, & que David ſouhaitoit effectivement de boire de l'eau que Je-

† *II. Sam. XXIII.* 15.

Jesus-Christ promettoit à la Samaritaine, c'est-à-dire, son propre sang. La seule raison qu'il en allégue, c'est que S. *Ambroise*, *Calovius*, & quelques autres Interprêtes l'ont entendu de cette maniére ; & que quand on eut aporté à David de l'eau de Bethlehem, il n'en voulut point boire.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

DE *France*. M. *Parent*, de l'Académie Royale des Sciences, tient des Conférences publiques & gratuites chez lui tous les Jeudis depuis deux heures après midi jusques à six. On y parle d'Histoire, de Fortifications, de Gnonomique, d'Architecture, & de Physique. Ces Conférences durent toute l'année. Il demeure à Paris, dans la ruë des Boucheries du Faubourg S. Germain.

Mr. l'Abbé *Bignon* toujours occupé à tout ce qui peut faire fleurir les Belles Lettres, a résolu de mettre le Journal des Savans sur un meilleur pié qu'il n'est à présent. Pour cèt effet il a établi une espêce de petite Académie de personnes choisies. Selon le plan qu'ils ont dressé, le Journal paroîtra toutes les semaines en quatre feuilles

in 4. & doit commencer au mois de* Janvier 1702. Il y a eu déja pluſieurs aſſemblées chez cèt Abbé pour ce ſujet. Mr. *Andri* Docteur en Médecine, ſi connu du Public, par ſon Traité des vers, & par ſon habileté dans la pratique de ſon Art, eſt chargé des matiéres de Phyſique & de Médecine: Mr. de *Fontenelle* de celles de Mathématique & d'érudition : Mr. *Du Pin* examinera les matiéres de Théologie : un autre a ordre d'examiner les matiéres de Juriſprudence ; je n'ai point encore pû ſavoir ſon nom, ni des deux autres. Mr. *Couſin*, ſi connu par ſes Ouvrages, & qui étoit chargé de ce Journal depuis quelques années, pourra aſſiſter à ces Conférences, quand il le jugera à propos.

De Hollande. Le Sieur *Gallet* Directeur de l'Imprimerie de Meſſ. *Huguetan*, a achevé l'Edition du *Dictys Cretenſis* de Madame *Dacier* avec des additions ſi conſidérables, que l'Ouvrage en eſt augmenté de la moitié. On ſe prépare à parler amplement de ce Livre, de même que de *l'Optatus* de Mr. *Du Pin* réimprimé chez le même. L'Edition des Familles Romaines de Mr.

* *Dans une Lettre écrite le 6. Octobre* 1701.

Mr. *Vaillant* s'avance fort. Ce ſera un Ouvrage important. Il y aura environ trois mille trois cens Medailles, gravées par les meilleurs Maîtres, ſur 130. grandes planches *in folio*.

J'euſſe ſouhaité (Mr. *Huet*) pour le divertiſſement du Public & pour la confuſion de l'Auteur, que vous nous euſſiez donné un Extrait complet, des *Nouvelles Remarques Critiques ſur le Dictionaire Univerſel &c. dont vous ne dites que deux mots, à la pag.* 698. de votre *Journal* précédent. J'euſſe ſouhaité ſurtout, que vous euſſiez voulu accompagner cet Extrait de vos réflexions dans tous les endroits qui les auroient méritées, afin d'en faire mieux ſentir tout le ridicule: car je remarque que vous ne vous acquittez pas mal de cette fonction, toutes les fois que l'envie vous en prend. Pour moi, quoi que je n'aye pas le même talent, j'aurois été tenté d'y répondre dans toutes les formes, ſi elles m'avoient été communiquées plûtôt: mais n'étant venues juſqu'à moi que depuis quelques jours, j'ai jugé à propos de les laiſſer là, & de me contenter du mépris, que j'apprens qu'on en a fait. Si j'y avois répondu, j'aurois fait voir à ſon Auteur,

1. Qu'il ne s'entend point du tout à dire des injures, quoi qu'il en ait fait le métier toute ſa vie, tant il les dit groſſiérement & de mauvaiſe grace.

2. Qu'il

2. Qu'il a affecté fort inutilement de faire le ſavant dans la Langue Hébraïque ; puis que tout cet étalage de minuties, dont il remplit pluſieurs pages, ne touche en aucune ſorte à cèt endroit de ma réponſe, *à quoi bon chicaner ſur des mots établis par l'uſage, quand on convient du fond de la choſe ?* Il ſe tue à prouver ce qu'on ne lui conteſte point, & ne prouve nullement ce qu'on lui conteſte, à ſçavoir, que les Grammairiens mettent les *Gutturales* au rang des Lettres de l'Alphabet. On n'a pas été obligé de s'exprimer autrement qu'eux dans un Ouvrage comme celui ci. Vous même, Monſieur, devez prendre auſſi bien que moi intérêt dans cette querelle ; puis que vous avez dit à la *page* 644. de votre dernier Journal, que le mot *Jehovah* (יהוה) eſt compoſé de quatre Lettres en Hébreu. Ainſi notre fameux Critique pourroit bien vous accuſer auſſi d'une profonde ignorance ; parce que vous avez voulu parler comme les Grammairiens.

3. Que ſes *Nouvelles Critiques* ne conſiſtent qu'en deux ou trois maigres obſervations ſemblables à celle qu'il a faite ſur le mot *innocenter*, & que vous raportez dans votre Journal. Car il n'eſt point vrai qu'on ait voulu enrichir notre Langue de ce mot. On en a ſeulement voulu donner l'explication en faveur de ceux qui ne l'auroient pas entendu en liſant *Marot*. Vous, Monſieur, qui avez le Dictionaire, voyez, je vous prie, ſi on a eu deſſein d'établir ce mot

dans

dans notre Langue, la ſimple lecture de l'Article vous fera voir ce qui en eſt : mais il falloit bien dire quelque choſe, pour donner à ſa Piéce le faſtueux tître de Nouvelles Remarques.

4. Que les pagnoteries, dont il a voulu égayer ſes Lecteurs ſont des plus baſſes & des plus pûérils. J'avois dit : *quand on eſt aſſez bizarre pour trouver mauvais qu'on raporte le ſentiment des Réformez avant celui des Catholiques, à quoi ne ſe doit-on pas attendre?* Devineriez-vous bien, Monſieur, ce qu'il replique à cela ? *Il eſt vrai*, dit-il, *qu'on a eu tort de critiquer cèt endroit ; parce qu'il eſt juſte que la bourrique marche la premiére.* O ! que cela eſt bien dit ! qu'il y a d'eſprit & de ſel dans cette penſée ! Je loüe la prudence de ceux qui travaillent au Journal de Trevoux, de l'avoir jugé indigne d'y entrer. Car aſſurément il n'auroit fallu qu'une de ſes Piéces pour décrier leur Journal. Il a donc éré obligé de faire bande à part. Ces Meſſieurs lui ont dit aparemment,

Odi profanum vulgus, & arceo.

5. Enfin, qu'il ſe tire fort mal d'affaire ſur le reproche que je lui avois fait, d'avoir péché contre l'exactitude & la délicateſſe de notre Langue dans ce tître de ſon premier Ecrit, *Jugement de la nouvelle édition du Dictionaire de l'Abbé Furétiere.* Il dit pour ſa juſtification, que le premier *de* eſt une prépoſition & non pas un génitif. Je le veux, mais il ne s'enſuit pas moins de là,

qu'il

qu'il faloit dire *sur*, comme je l'ai prétendu, afin d'ôter toute équivoque. Et pour ce qu'il y a de choquant dans ces *de*, *du*, *de*, mis ainſi de ſuite, les exemples qu'il allégue de fautes ſemblables ne le juſtifient point du tout. Ainſi, Monſieur, vous voyez bien, que tous les coups qu'il me porte dans ſes prétendues *nouvelles Remarques*, ſont ſemblables à celui que le vieux *Priam* voulut porter à *Pyrrhus*,

Conjecit telum imbelle ſine ictu.

Au reſte, puis que le Critique affecte toujours de me joindre avec Mr. *de Bauval*, comme ſi nous étions également les Auteurs de la reviſion du Dictionaire; il eſt bon que je lui declare ici que c'eſt Mr. de Bauval ſeul, qui en doit être conſidéré l'Auteur, & que, comme je ne ſonge point du tout à partager avec lui la juſte loüange que mérite une pareille entrepriſe, auſſi ne dois-je pas être reſponſable des choſes qu'on y pourroit trouver à redire. Si l'éloge que Mr. de Bauval a voulu me donner dans ſa Préface, ſans m'en rien communiquer, a mis notre Critique en droit de me regarder comme un des Auteurs de cette Réviſion, pourquoi Mr. *Régis* ſera-t-il privé de ce même avantage, lui dont Mr. de Bauval a fait auſſi une mention ſi honorable dans cette Préface? D'ailleurs y a-t-il quelque autre nom qui paroiſſe à la tête du Dictionaire, que celui de Mr. de Bauval? N'a-t-il pas dit en y mettant ſon nom, ainſi qu'il a eu droit de le faire.

Me, me, adſum qui feci, in me convertite ferrum,
O Critici.

C'eſt

C'est donc par une injuste & maligne affectation que le Critique a voulu ignorer cela ; afin de pouvoir m'attribuer une partie de certaines petites libertez, qui ne sont d'aucune conséquence pour Mr. de Bauval ; mais qui le pourroient être pour moi, à cause de mon caractére. C'est pourquoi, si nonobstant la déclaration que je viens de faire ; on continuë de s'adresser à moi, je ne répondrai point du tout. Je croi que Mr. de Bauval ne répondra point non plus, & il fera bien, surtout ayant affaire à un homme qui n'a ni équité, ni esprit, ni jugement.

Table des Matieres Principales.

Janvier 1702.

CL. *Aeliani variæ Historiæ ex recensione* J. PERIZONII. 3

Remarques sur diverses matieres concernant les Belles-Lettres. 24

ST. NYE, *Doctrine of Trinity*, 26

Replique à M. Aymon 65

Relation de la Cour de Portugal. 76

Difficultez de M. DE LAISEMENT, *&c.* 96

Thesaurus Theol. Philologicus. 101

Extrait de diverses Lettres. 114

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Février 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCC II.
Avec Privilege des Etats de Holl. & West.

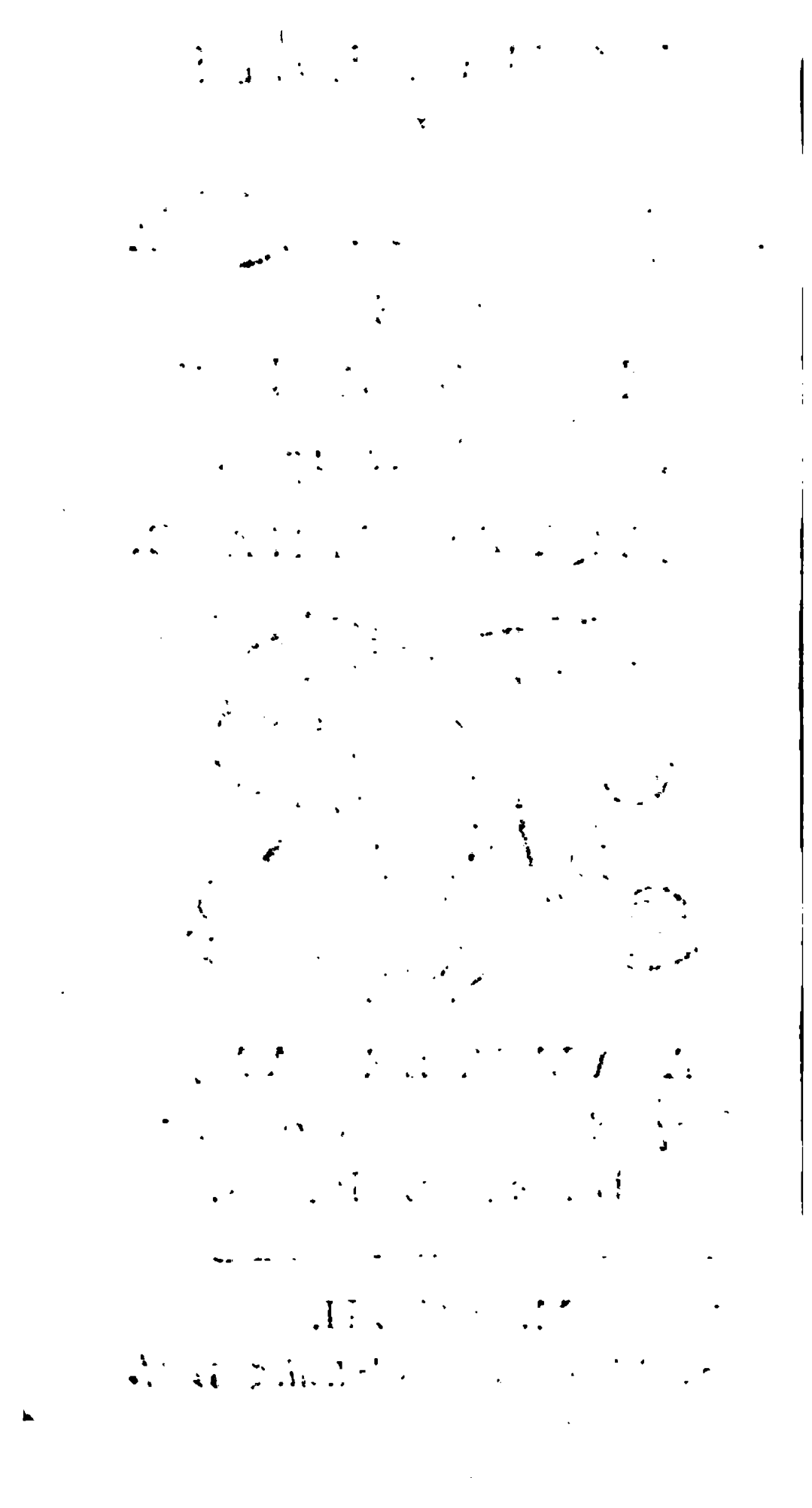

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Février 1702.

ARTICLE I.

De VETERIBUS GRÆCORUM ROMANORUM*que* CYCLIS, *obiterque de Cyclo Judæorum ætate Christi, Dissertationes decem, cum Tabulis Necessariis. Inseruntur Tabulis Fragmenta Veterum inedita, ad rem spectantia Chronologicam. Opus Historiæ Veteri tam Græcæ quàm Romanæ, quam & Sacræ quoque necessarium. Ab* HENRICO DODWELLO *A. M. Dublinienſi.* C'eſt-à-dire, *Dix Diſſertations ſur les anciens Cycles des Grecs & des Romains,*

& en paſſant du Cycle des Juifs au tems de Jeſus-Chriſt. Avec les Tables néceſſaires, auſquelles on a inſéré les Fragmens des Anciens, qui concernent la Chronologie, & qui n'ont point été publiez. Ouvrage néceſſaire pour l'Hiſtoire Ancienne, Grecque & Romaine, & même pour l'Hiſtoire Sacrée. Par *Henri Dodwel.* A Oxfort 1701. en grand in 4. pagg. 920. d'un caractére plus gros que celui de ces Nouvelles. Et ſe trouve à Amſterdam, chez van der Plaats.

CE n'eſt point ici un Livre, pour ceux qui n'ont aucune teinture de la Chronologie. Mr. *Dodwel* n'écrit que pour les Savans; il ſuppoſe les principes de cette Science, & ceux qui ne les ſavent point, n'entendroient rien dans ſon Ouvrage. Il eſt compoſé de dix Diſſertations, & il n'y a eu a aucune, qui ne contienne un grand nombre de recherches très-curieuſes & très-ſavantes. *Scaliger* & *Petau*, les deux plus grans Chronologues du ſiécle paſſé, y ſont ſouvent relevez, & le premier ſurtout, avec lequel M. Dodwel s'accorde moins qu'avec le ſecond. Sa méthode eſt auſſi fort différente de la plûpart de ceux qui l'ont précédé.

précédé. Ceux-ci ſe ſont contentez, pour nous aprendre la maniére dont les Grecs, par exemple, comptoient leurs années, de commencer par les tems les plus anciens pour deſcendre de là de degré en degré, juſques aux tems les plus prochains de nous, comme ſi, dans cette matiére, ce qui eſt le plus ancien étoit auſſi le plus certain. Mr. Dodwel croit, au contraire, que pour marcher plus ſurement, il faut d'abord examiner les tems les plus caractériſez par les Anciens par un plus grand nombre d'événemens, & ſurtout par des obſervations Aſtronomiques, qui comparées avec le Calendrier Julien, qui eſt aujourd'hui en uſage, puiſſent déterminer certainement & les tems dont nous parlent les Anciens Auteurs & leurs maniéres de compter les années, les mois & les jours, pour paſſer en ſuite de là aux tems plus inconnus & plus incertains. Ils nous diſent, par exemple, qu'un certain événement eſt arrivé dans une certaine année, dans un certain mois, & dans un tel jour du mois, que la Lune étoit pleine ou nouvelle, qu'il y avoit une Eclipſe de Lune ou de Soleil. Poſé la vérité de l'Obſervation, on pourra par les calculs Aſtronomi-

ques ſavoir en quelle année du Calendrier Julien cette choſe eſt arrivée, quel mois, & quel jour du mois répondoit à celui dont parle l'Auteur qui a raporté l'Obſervation, dont il s'agit. Plus on aura d'Obſervations, plus ces Obſervations ſeront exactes; & plus certainement pourrons-nous nous aſſurer, & du tems auquel elles ſont arrivées, & de la maniére de compter des Peuples, dont parlent les Hiſtoriens. C'eſt ſur une ſemblable Méthode, que l'Auteur a dreſſé ce grand nombre de Tables de tous les Cycles anciens, qu'on trouve dans ce Volume, qui ſont d'une recherche infinie, & d'un très-grand uſage, pour l'intelligence de l'Hiſtoire Ancienne.

I. Il commence par le célébre Cycle de *Meton*, qui a paru ſi bien imaginé, qu'il eſt encore en uſage aujourd'hui. Châcun ſait qu'il eſt compoſé de dix-neuf ans, qu'on nomma pour ce ſujet *Enneadecateride*, & qui fut auſſi apellé le *Nombre d'Or*, parce que ce Cycle fut reçu avec tant d'aplaudiſſement des Athéniens, qu'ils voulurent qu'il fût écrit en gros caractéres d'Or au milieu de la Place publique. On ſait auſſi qu'il le compoſa de dix-neuf ans, parce que les deux mou-

ve-

vemens du Soleil & de la Lune s'accompliſſent à peu près dans cèt eſpace de tems, après lequel ces Aſtres repaſſent de nouveau par les mêmes diſpoſitions, où ils s'étoient rencontrez auparavant.

Suppoſant donc tout cela comme connu, l'Auteur entre d'abord en matiére, & après avoir remarqué, que nous n'avons point d'Hiſtorien plus ancien, que Meton, dont l'Ouvrage ſoit parvenu juſqu'à nous, il tâche de prouver que le Cycle de cèt habile Aſtronome étoit employé dans l'uſage civil, & particuliérement à Athénes, dans les tems qui ont ſuivi ſon établiſſement, & qui nous ont donné tant d'habiles Hiſtoriens & d'autres Auteurs, qui ſe ſont immortaliſez par leurs Ouvrages. Il fait ſurtout beaucoup de fonds ſur l'autorité de * *Diodore*, qui dit expreſſément que juſques à ſon tems la plûpart des Grecs ſe ſervoient de l'Ennéadecateride; or il n'y a point d'aparence, que les ſeuls Athéniens n'ayent pas voulu ſe ſervir du Cycle inventé par l'un de leurs Citoyens; pendant que le reſte de la Gréce s'en ſervoit ſi utilement. Il eſt étonnant que les Savans n'ayent point

* *Lib. XII. Olymp. 86. 4.*

fait attention ſur ce paſſage de Diodore. M. Dodwel prouve la même choſe de ce que les Athéniens changérent le commencement de leur année, & le mirent au ſolſtice d'été, au lieu qu'auparavant ils le mettoient au ſolſtice d'hiver ; & c'eſt pour cela auſſi que les Aſtronomes s'attachérent à bien marquer le tems du ſolſtice, afin qu'on pût auſſi déſigner le commencement de l'année Civile, qui ſe prenoit au jour de la nouvelle Lune, qui ſuivoit immédiatement le ſolſtice. Il allégue un grand nombre d'autres raiſons, qu'on pourra voir dans ſon Ouvrage. Il ſoutient auſſi que les mois Athéniens étoient Lunaires, & adopte les raiſons alleguées par Petau contre Scaliger pour le prouver. Ils les faiſoient répondre auſſi exactement qu'ils pouvoient au mouvement de la Lune ; mais cette exactitude ne pouvoit pas être dans la derniére préciſion, puis que les mois de l'uſage civil ſont compoſez de jours entiers, au lieu que ceux de la Lune ſont compoſez de jours & de parties de jours.

Ce que l'Auteur remarque ſur les Prytanées eſt digne d'une ſinguliére attention. Il eſt conſtant que depuis

Solon

Solon juſqu'au tems *d'Antigonus le Grand* & de *Demétrius Poliorcéte* il y eut dix Tribus à Athénes, dont on choiſiſſoit tour à tour des Magiſtrats pour gouverner la République, en ſorte que le tour de châque Tribu revenoit une fois l'année. L'Auteur de l'Argument de l'Oraiſon de *Démoſthéne* contre *Androtion*, donne à chaque Tribu 35. jours de Gouvernement, ce qui compoſe une année de 350. jours. Il reſtoit quatre jours pour achever l'année Lunaire, que ce même Auteur dit s'être paſſez ſans Magiſtrats & dans une eſpêce d'anarchie. Scaliger prenant pié là-deſſus a poſé, non quatre jours mais deux jours Anarchiques, qu'il a joints, ſelon ſon Hypothéſe, non au nombre de 350. jours mais à celui de 360. dont il a cru que l'année Athénienne étoit compoſée. Mr. Dodwel ſoutient, que les Athéniens étoient de trop ſcrupuleux obſervateurs des Loix, pour paſſer des jours ſans Magiſtrats, & tenir des Aſſemblées publiques, ſans avoir quelcun qui y préſidât. Il prouve par *Suidas* & par *Photius*, qu'il y avoit de deux ſortes de Prytanées. Que les quatre Premieres Familles gouvernoient châcune l'eſpace de 36. jours & les ſix autres trente cinq

ſeulement, ce qui faiſoit le nombre de 354. jours, qui étoit celui de l'année Lunaire. Il y avoit auſſi des années de 355. jours, dans leſquelles il y a aparence, que les cinq prémiéres Prytanées gouvernoient chacune 36. jours & les autres 35. Quant aux années *Embolimes* ou *Intercalaires*, dans leſquelles on ajoutoit un mois ou plus, Mr. Dodwel croit auſſi que les Prytanées partageoient entr'elles ces jours ſurnumeraires, également, lors que cela ſe pouvoit faire, & donnant un jour de plus aux premiéres Tribus, lors que le partage ne pouvoit pas être égal. Il eſt vrai que l'*Etymologicum magnum* parle de Prytanées de 30. jours; mais s'il n'y a point de faute dans le chifre, il faut croire, que l'Auteur parle du tems où l'on ajouta deux Tribus aux dix anciennes, car alors chaque Tribu gouvernoit pendant un mois de 30. jours, y compris les mois *exemtiles*. Mr. Dodwel prétend que ces remarques ſur les Prytanées & ſur le tems de leur Gouvernement ſervent merveilleuſement à confirmer ſon opinion de l'uſage Civil du Cycle de Meton.

Une des objections les plus plauſibles contre cette opinion, c'eſt que dans

dans l'année Attique les Equinoxes & les Solſtices étoient fixez à certains mois ; ce qui fait voir que ces mois étoient toujours égaux & répondoient toujours conſtamment à certains points du Zodiaque, ce qui ne ſe rencontre pas dans le Cycle de Meton, où les mois ſont vagues & répondent tantôt à certaines parties du Zodiaque, tantot à d'autres. M. Dodwel répond ; que ce qu'on lit dans les Auteurs des Equinoxes & autres points du Zodiaque fixez à certains mois & jours de l'année Civile, ſe doit entendre de la premiére année de chaque Cycle, qui revenoit toujours à peu près au même point du Zodiaque, le Cycle de 19. ans n'ayant été inventé que pour cela. D'ailleurs il ſuffiſoit dans les autres années pour l'uſage public, que ces points principaux du Zodiaque fuſſent cenſez répondre d'une maniére populaire aux mêmes parties de l'année civile. C'eſt ainſi qu'aujourd'hui, (qu'il nous ſoit permis d'ajouter cèt exemple aux raiſons de Mr. Dodwel) les Nouvelles Lunes, les pleines Lunes & les Quadratures, comme on les marque dans l'uſage civil, comptées par les Epactes, ne répondent point au véritable mouvement de cette pla-

nête. Il en eſt de même des Solſtices & des Equinoxes dans l'uſage civil, qui ne répondent point préciſément aux Solſtices & aux Equinoxes véritables. Il eſt vrai que ces diférences ne ſont pas ſi ſenſibles, qu'elles devoient l'être dans le Cycle de Méton, du moins pour les années un peu éloignées du commencement du Cycle; mais pour l'uſage de la vie civile, on n'a pas beſoin de l'exactitude Aſtronomique. Mr. Dodwel entre dans l'examen particulier de ces points principaux de l'année, & prouve par diverſes autoritez, qu'ils n'étoient fixez à de certains mois, que d'une maniére populaire.

Il établit ſurtout ſon ſentiment ſur les Eclipſes obſervées par les Anciens, & qui, ſelon le calcul qu'il en fait, conviennent fort bien à ſon opinion de l'uſage civil du Cycle de Meton, & ne peuvent s'accorder avec l'opinion de ceux, qui ont prétendu que l'année des Athéniens étoit une année ſolaire. Le Lecteur ne s'attend pas ſans doute, que nous entrions dans des calculs ſi épineux. Il vaut mieux l'avertir que Mr. Dodwel s'apuye beaucoup de l'Autorité de *Geminus* fameux Aſtronome, qui vivoit du tems de.

de *Ciceron*, & qu'il le ſuit preſque partout, au lieu que Scaliger & Petau l'ont négligé, quoi qu'ils lui donnent d'ailleurs de grandes loüanges. Il eſt bon auſſi d'avertir, qu'on trouve ici les Tables entiéres du Cycle de Meton; au lieu qu'on s'étoit contenté de donner la Table d'une ſeule Ennéadecatéride; comme ſi cela ſuffiſoit, pour juger de toutes les autres. Mr. Dodwel nous donne les raiſons de ſa méthode; & nous aprend l'utilité de ces Tables. Ce qu'il dit ſur ce ſujet mérite d'être lû. Il poſe avec Petau le 16. de Juillet de l'année Julienne pour le commencement du Cycle de Meton, au lieu que Scaliger le met au 15. du même mois.

II. *Calippe* ayant remarqué, que le Cycle de Meton n'étoit pas tout-à-fait exact, puis qu'au bout de 19. ans la Lune ſe trouvoit avoir précédé d'une heure & demie, le lieu où elle étoit 19. ans auparavant avec le Soleil, inventa un nouveau Cycle compoſé de quatre Cycles de Meton, c'eſt-à-dire, de ſoixante & ſeize années dans leſquelles la Lune ſe trouvoit avoir fait 940. révolutions, & retourner à peu près au même ſiége qu'elle avoit au-

paravant à l'égard du Soleil, ne le précédant que de ſix heures préciſes. Mr. Dodwel traite de ce Cycle dans ſa ſeconde Diſſertation, & prouve qu'il a été employé dans l'uſage civil, de même qu'il l'a prouvé de celui de Meton. Il prétend qu'on s'eſt trompé groſſiérement en faiſant répondre préciſément les mois du Calendrier Julien à ceux dont uſoient les Grecs; puis qu'un mois des premiers répondoit ſouvent à la fin d'un des derniers & au commencement d'un autre, & que cela même n'étoit pas exact; mais varioit, ſelon les différentes années du Cycle, dans leſquelles on ſe trouvoit. Il croit que les Athéniens ſuivirent le Cycle de Calippe, & ſe ſervirent par conſéquent de mois Lunaires, à peu près juſques au commencement de l'Ere Chrétienne. Mais alors étant devenus ſujets des Romains, ils changérent leur méthode, pour prendre des mois Solaires; à l'imitation de ceux qui les avoient ſubjuguez, mais ſans y être pourtant obligez par aucun ordre des Empereurs Romains. Ils conſervérent même malgré ce changement, les mois Lunaires, pour ce qui concernoit les jours deſtinez à leurs fêtes. Il y eut auſſi des villes de Gréce qui

qui continuerent à compter par les mois Lunaires juſques au quatriême Siecle de l'Ere Chrétienne.

Mr. Dodwel fait voir que les anciens Romains étoient fort ignorans dans ce qui concerne l'Aſtronomie, & que *Pline* l'Ancien eſt le premier, qui aît parlé raiſonnablement de l'année Attique. Il prouve auſſi que quoi que Calippe ôtât un jour au calcul de Meton, l'un & l'autre commencérent l'année au même point, & placérent de même les années *Embolimes* & les intervales des jours Exemtiles ou à retrancher. Auſſi eſt-ce à cauſe du peu de différence qu'il y avoit entre ces deux Cycles, qu'ils n'ont pas toujours été diſtinguez par les Anciens.

III. Dans la troiſiême Diſſertation Mr. Dodwel remonte aux Cycles Athéniens, qui ont précédé ceux de Meton & de Calippe. Elle contient bien des remarques curieuſes. Il fait voir que les Grecs n'ont pas connu l'Aſtronomie, auſſi-tôt que leurs Auteurs l'ont prétendu qu'ils n'en ont eu aucune connoiſſance avant les Rois de Perſe, du tems deſquels leurs premiers Hiſtoriens & leurs premiers Philoſophes ont écrit. Encore les Ecrits de ces premiers Hiſtoriens étoient-ils

fort

fort fabuleux. Il ne faut attendre ni Cycles, ni Obſervations Aſtronomiques, de ces tems-là ; puis qu'il n'y avoit encore perſonne capable de les dreſſer. Les Auteurs anciens & modernes ne connoiſſent point d'Obſervations Aſtronomiques avant l'Ere célébre de *Nabonaſſar*. Il eſt vrai que *Plutarque* nous parle de certaines Eclipſes plus anciennes arrivées à la conception & à la naiſſance de *Romulus* ; mais *Tarrutius* les tira longtems après ſur les calculs aſtronomiques qu'il fit à la priére de Varron, & ce n'eſt que ſur ces calculs qu'on a ſû qu'elles étoient arrivées, & non ſur le raport d'Hiſtoriens qui les euſſent vuës, ou qui euſſent vécu du tems qu'elles arrivérent. Il eſt vrai encore qu'*Héſiode* paroit avoir eu quelque connoiſſance de l'Aſtronomie, s'il eſt vrai que le Poëme *des Oeuvres & des Jours* ſoit un Ouvrage de ce Poëte : mais Héſiode n'eſt pas ſi ancien qu'on le croit ordinairement. Mr. Dodwel ſoutient qu'il étoit contemporain de *Thalès* de Milet, qui, à ce qu'on croit, eſt le premier des Grecs, qui a connu l'obliquité du Zodiaque. *Homére* vivoit auſſi à peu près dans le même tems, c'eſt-à-dire, après la vint-troiſiéme Olympiade ; ſeulement

ment Héſiode étoit-il un peu plus jeune qu'Homére. Tout cela eſt apuyé de preuves par notre Auteur, & accompagné de quantité de recherches curieuſes; & en particulier ſur le tems auquel a vécu *Pythagore*, par la connoiſſance duquel il prétend pouvoir déterminer plus ſurement celui du Prince des Poëtes Grecs. Il ſoutient auſſi que ce fut avec Homere qu'Heſiode diſputa le prix de la Poëſie, & qu'il l'emporta ſur un competiteur ſi redoutable. Ce combat arriva, ſelon notre Auteur, après la premiére année de la XXIX. Olympiade.

Mr. Dodwel conclut de tout cela, qu'Héſiode a pû aprendre de Thalès, ce que ſes Poëmes contiennent d'obſervations Aſtronomiques; & que Thalès étant le premier des Grecs, qui en aît fait, les Grecs ne peuvent point avoir eu de Cycles avant ce Philoſophe. Mais ils en eurent bien tôt après; puis qu'on aſſure que *Solon* introduiſit l'uſage des mois Lunaires à Athénes. Scaliger a cru que Solon demanda ſeulement aux Athéniens qu'ils s'en ſerviſſent dans l'uſage civil; & que cela lui fut refuſé: mais il eſt refuté par notre Auteur, qui fait voir que ce Savant n'a pas entendu le mot

mot Grec παρακαλεῖν qu'il a traduit par celui de *prier*, au lieu de le rendre par celui *d'établir*, ſignification qu'il a ordinairement, lors qu'il s'agit de quelque loi. Solon établit donc les mois Lunaires dans l'uſage Civil des Athéniens, & ne ſe contenta pas de les prier de les recevoir. Mais parce que certains mois étoient néceſſairement attachez à certaines ſaiſons, comme leur nom même le fait voir, cela ne pouvoit ſe faire ſans quelque eſpéce d'intercalation, & l'on ne pouvoit faire d'intercalation, ſans établir quelque Cycle, en ſorte que le même Solon, qui introduiſit les mois Lunaires dans l'uſage civil des Athéniens, y établit auſſi un Cycle fixe. Avant lui la maniére de compter les tems étoit fort groſſiére chez les Grecs. Ils s'étoient aperçus en général que toutes les ſaiſons de l'année faiſoient leur révolution dans l'eſpace de 365. jours, & avoient compoſé leur année d'un pareil nombre de jours. Ils la diviſérent en douze parties, parce qu'ils s'aperçurent que la Lune renouvelloit douze fois durant cèt eſpace de tems, & ils donnérent à chacune de ces parties le nom de mois. Ils en firent quelques uns de 30. jours & les autres de

de 31. non qu'ils euſſent aucune connoiſſance de l'excentricité du Zodiaque, mais ſeulement parce que 365 jours ne peuvent pas ſe diviſer en douze parties égales. Ce fut ſans raiſon, qu'ils donnerent 31. jours plutot à certains mois qu'à d'autres. Peut-être choiſirent-ils pour cela les cinq premiers mois de leur année; ſeulement parce qu'ils étoient les premiers.

Quand, dans la ſuite, on vint à reconnoitre, que l'année civile étoit trop courte de ſix heures: ce qu'on aprit aparemment des Babyloniens; d'où les Grecs ont tiré leurs premiéres obſervations Aſtronomiques, on réſolut que chaque quatriéme année ſeroit compoſée de 366. jours, & alors les ſix premiers mois en eurent chacun trente un. C'eſt là, ſelon M. Dodwel, le premier & le plus ſimple Cycle, qu'ayent eu les Grecs. Il le croit plus ancien que Thalès; mais plus nouveau que l'aire de Nabonaſſar, qui ne commença qu'après la huitiéme Olympiade. Il eſt vrai que les Grecs ne purent pas être longtems ſans reconnoitre qu'ils s'étoient trompez, en ne donnant que douze nouvelles Lunes à chaque année; mais comme ils ne pouvoient corriger ce calcul, que par

le

le moyen des Obſervations Aſtronomiques qu'ils n'avoient point, ayant une fois diviſé leur année en 12. mois, ils ſe tinrent à cette diviſion, ce qui fit que dans la ſuite, ces mois paſſérent pour des mois Civils & non Lunaires, quoi que, comme on a dit, leur premier établiſſement fût fondé ſur les obſervations groſſiéres, qu'ils avoient faites des différentes phaſes de la Lune. Quand ils avoient beſoin de ſavoir le quantiéme de cette Planéte pour les uſages civils, ils ſe contentoient d'en juger par ces différentes phaſes ſelon qu'elles paroiſſoient à la ſimple vuë.

Ce fut Thalès le premier qui corrigea l'année Civile, ſur les Obſervations Aſtronomiques. Son principal ſoin fut de faire que les mois civils répondiſſent aux Lunaires; puiſqu'ils avoient été établis pour marquer les mouvemens de la Lune. Ayant donc remarqué, ou plutot ayant apris de l'Aire de Nabonaſſar, qu'il n'y avoit point de mois Lunaire qui fut de plus de trente jours; il reduiſit les mois à ce nombre. Et parce qu'il s'aperçut que la Lune faiſoit vint-cinq révolutions en deux ans il voulut que chaque deuxiéme année fut compoſée de

treize

treize mois. Mais l'uſage de ce * Cycle ne put pas durer longtems, & peut-être que l'Intercalation de ce mois entier n'arriva qu'une ſeule fois : parce que ces deux années étant plus longues de près de vint jours, que deux années Solaires, il fût aiſé de s'appercevoir par le ſeul lever & coucher des Etoiles fixes, qu'en voulant régler les mois ſur le mouvement de la Lune, on s'écartoit trop de celui du Soleil. C'eſt ce qui a fait croire à Scaliger, que ce Cycle étoit une pure Chimére, qui ne fut jamais en uſage dans aucune Ville de Gréce; mais M. Dodwel n'eſt pas de cette opinion.

Solon abolit ce Cycle & en fit un autre compoſé de douze mois de 29. jours & demi châcun, ce qui fait en tout 354. jours. Et parce que pour l'uſage civil il faloit un compte rond; il fit des mois de 30. jours qu'on apella *pleins* & des mois de 29. jours qu'on nomma *caves*; qui ſe ſuccedoient les uns aux autres, en commençant par un

* *On le nommoit* Triéteride *parce que l'Intercalation ſe faiſoit chaque troiſiéme année, en comptant pour une, l'année de l'Intercalation précédente. Au lieu qu'on auroit dû le nommer* diéteride, *parce que cette Intercalation devoit ſe faire tous les deux ans.*

un mois de 30. jours, puis un de 29. puis un de 30. & ainſi de ſuite. Mais il faut remarquer que dans les mois caves, le vint neuviéme du mois, qui étoit le dernier, ne laiſſoit pas d'être apellé le 30. en ſorte qu'à proprement parler c'étoit le 29. qu'on ôtoit. Cette remarque ſervira à entendre ce que tant d'Auteurs ont dit, que tous les mois des Grecs étoient compoſez de 30. & toutes les années Lunaires de 360. jours.

M. Dodwel parle enſuite des moyens que Solon, ou les Aſtronomes qui vivoient de ſon tems employérent pour faire quadrer cette année lunaire, avec l'année ſolaire. Cela ſe fit ou par un Cycle de quatre ou par un Cycle de huit ans, comptant l'année ſolaire ſur le pié de 365. jours ſix heures. Dans le Cycle *Tetraëterique* ou de quatre ans, la ſeconde année, on ajoutoit aux douze mois lunaires un mois *Embolime* de vint deux jours, & chaque quatriéme année un mois *Embolime* de vint trois jours à cauſe des ſix heures, qui excédent les 365. jours dans l'année ſolaire. Comme ce Cycle n'étoit pas encore exact, on trouva le Cycle de huit ans ou *l'Octaëteride*, dans l'eſpace duquel on inter-

tercaloit ſept mois Embolimes, quatre caves ou de 29. jours, & trois pleins ou de 30. jours Ce Cycle fut encore ſuivi d'un autre de dix fois 16. ans, nommé à cauſe de cela *Ecdecatéride*, auquel ſucceda enſuite celui de Meton. Tous ces Cycles furent dans l'uſage civil des Athéniens. Si on veut ſavoir quand ils ont commencé, qui en ont été les Auteurs, & comment on peut les comparer avec l'année Julienne, on n'a qu'à conſulter cette troiſiéme Diſſertation de Mr. Dodwel. Elle finit par l'explication des Faſtes des Atheniens, de la maniére dont le Gouvernement étoit partagé aux Familles Athéniennes dans tous ces Cycles, & diverſes autres choſes, qui concernent la police de cette République.

IV. Il eſt traité dans la quatriéme des Cycles Civils des Olympiades. L'Auteur y prouve que les années Olympiques étoient compoſées de mois Lunaires, qu'on faiſoit accorder avec les années ſolaires par les mois Embolimes qu'on y intercaloit. Chacun ſait que ces Jeux ſe célébroient prés de la ville de Piſe dans l'Elide. Cela donne occaſion à Mr. Dodwel d'examiner de quel Cycle cette Province

ſe

ſe ſervoit; & il fait voir qu'elle & les autres villes de la Gréce ſe ſont ſervies des mêmes Cycles avant l'Octaëtéride, que l'Elide reçut enſuite celui-ci, & ſucceſſivement encore ceux de Meton & de Calippe, & qu'enfin elle imita auſſi la ville d'Athénes dans la réception de l'année Solaire Julienne.

V. DANS la cinquiéme Diſſertation, il eſt parlé des Cycles des peuples de Delphes & de la Béocie. Ce n'étoit pas le ſeul Oracle d'*Apollon*, qui rendoit célébre la ville de Delphes. Elle l'étoit encore par les † *Jeux Pythiques*, qui ſe célébroient de quatre en quatre ans, entre cette ville & Cirrha, dans un lieu nommé le *Bois d'Apollon* & enſuite *Python*. Quoi que ces Jeux ne fuſſent pas auſſi célébres que les Olympiques, on ne laiſſa pas de compter les tems par les *Pythiades* de même que par les Olympiades. C'eſt ce qui fait qu'il eſt néceſſaire de ſavoir en quel tems on les célébroit, quel eſpace de tems, il y avoit d'un Jeu Pythique à l'autre, quand commença cette Epoque, & de quelle nature étoient les années Pythiques. C'eſt ce que M. Dodwel examine avec ſon exa-

† *On a parlé de ces Jeux dans ces Nouvelles. Juillet*, 1700. *pag.* 63.

exactitude ordinaire dans cette cinquiéme Dissertation.

Il en est des Jeux Pythiques, comme des Jeux Olympiques; quoi qu'on aît compté les années par les uns & par les autres, on ne commença pas de le faire dès que ces Jeux furent instituez; on ne s'en avisa que dans la suite. Ce ne fut qu'à la quarante neuviéme Olympiade, que les Jeux Pythiques commencérent à entrer dans le calcul Chronologique, & ils avoient été célébrez dès longtems auparavant. On ne les célébroit pas la même année que les Jeux Olympiques; ainsi une Pythiade ne répond pas précisément à une Olympiade, mais celle-là commence sur la fin de la seconde année de celle-ci: c'est-à-dire que les Jeux Olympiques s'étant célébrez au commencement de l'Eté d'une année Olympique, les Jeux Pythiques ne se célébroient que le second printems, qui suivoit cet Eté. Ainsi la premiére année Pythique répondoit à la fin de la seconde Olympique, & au commencement de la troisiéme; mais en sorte qu'elle renfermoit un beaucoup plus long espace de tems de cette troisiéme, que de la seconde. Le mois *Busius* du Calendrier Delphique, qui

répondoit au mois *Munychion* des Athéniens, étoit destiné pour cette solemnité; c'est-à-dire, qu'elle se célébroit environ vers le mois d'Avril de l'année Julienne. Les Pythiades commençoient avec le commencement du mois auquel les Jeux se célébroient, de même que les Olympiades; & c'est, peut-être, parce qu'elles revenoient toutes les quatre années, qu'on s'avisa de s'en servir dans l'usage Chronologique, de même que des Olympiades.

Mr. Dodwel prétend, que l'ancien Cycle, dont se servoient ceux de Delphes, est le même que celui des anciens Romains, composé de trois *Octaëterides*, ou de vint-quatre ans. Les uns & les autres pouvoient l'avoir reçu de Pythagore ou de quelque Pythagoricien. La dernière Octaëteride fut nommée *Charile*, pour une raison Mystique. Une pauvre fille de ce nom, qui étoit Orpheline demanda au Roi dans une rude famine de quoi soulager sa misére; mais le Roi pour toute consolation, lui donna un coup de son soulier au visage; & cette fille fut si sensiblement touchée de cèt afront, qu'elle s'étrangla de sa ceinture. Les Anciens crurent que le nom

de

de cette miſérable convenoit très-bien à cette troiſiéme Octaëteride, qui étoit comme pauvre & étranglée, parce qu'on en ôtoit tous les jours qu'il y avoit eu de ſuperflu dans les deux premiéres Octaëterides. Ces trois Octaëterides étoient néceſſaires, parce que, par un ſcrupule ſuperſtitieux, Pythagore ou ſes Diſciples, qui croyoient les nombres pairs de mauvais augure, avoient voulu faire leur année non de 354. jours, comme les années communes Lunaires; mais de 355. En ſorte que pour abolir ces jours ſuperflus, il faloit un Cycle non de huit, mais de vint quatre ans.

Notre Auteur prouve par Plutarque que les Béotiens ſe ſervoient auſſi du Cycle dont nous venons de parler; & il a trouvé par ſes calculs que ce Cycle de Béotie a commencé l'an 212. de la fondation de Rome ſelon *Varron* le 27. de Janvier la 2. année de la LIX. Olymplade. Il faut remarquer que dans ce Cycle de Delphes & de Béocie, il n'y avoit point de mois de plus de trente jours; au lieu que les Pythagoriciens d'Italie, outrant leur ſuperſtition, pour avoir des mois impairs, les firent de 29. & de 31. jours. On remarquera encore que le Cycle

Béotique précéde de trois mois le Cycle Delphique, celui-ci ne commençant, qu'au 26. du mois d'Avril de l'année Julienne. Mr. Dodwel conjecture que si ces peuples ont ensuite reçu quelque autre Cycle avant celui de Meton, auquel il croit qu'ils se conformérent, ce ne peut être que celui d'*Oenopides* de Chio. Il finit cette Dissertation en comparant les mois Attiques aux Béotiques, pour voir comment ils se répondoient les uns aux autres. Nous parlerons le mois prochain des cinq derniéres Dissertations de cèt Ouvrage.

ARTICLE II.

INSIGNIUM VIRORUM EPISTOLÆ *selectæ, quæ nunc primùm prodeunt, Ex Bibliotheca Jani* GUILIELMI MEELII *J. C.* C'eſt-à-dire, *Lettres choiſies d'hommes Illuſtres, qui n'ont jamais été imprimées, tirées de la Bibliothèque de Jan. Guillaume van Meel.* A Amſterdam. 1701. en grand 8. du Caractére de ces Nouvelles, pagg. 184.

LES

LEs Lettres des grands Hommes ont toutes leurs utilitez, ſans en excepter même celles qui ne contiennent que des complimens, ou des affaires domeſtiques. Ceux qui ont fait leur principale occupation de l'étude, & ſurtout de ce qu'on nomme la littérature, font uſage des moindres circonſtances qu'on y trouve; non ſeulement pour juger du caractére des perſonnes, qui les ont écrites, mais auſſi pour fixer certaines dattes, qui concernent la vie, la mort, les emplois publics des Savans & d'autres perſonnes, qui ſe ſont diſtinguées dans le monde par quelque endroit.

Le Public, & les Savans ſurtout, ſont fort obligez à Mr. van Meel, qui ne ſe laſſe point de tirer de l'obſcurité ces précieux reſtes des grans Hommes, qui n'ont point paru au grand jour juſques à préſent. Il y a quelque tems, qu'il nous donna un aſſez gros Volume *in* 4. contenant les Lettres de *François* & *Jean Hotman* Pére & Fils, & nous en parlâmes dans nos * Nouvelles, il y a un peu moins d'un an. Le Volume qu'il nous donne aujourd'hui eſt beaucoup plus petit, mais

* *Mois de Mars* 1701. *pag.* 168.

il ne laiſſe point d'avoir ſon prix.

Il eſt compoſé de cinquante Lettres diviſées en cinq Décades ; la plûpart ſont Latines, il y en a un petit nombre de Françoiſes ou de Flamandes. La premiére Décade eſt des Lettres écrites à *Hugo Grotius*, ou qu'il a écrites. Les trois ſuivantes de celles qu'on a écrit à *Pierre Scriverius* ou qu'il a écrites ; & la cinquiéme les Lettres écrites à *Gaſpard Barlæus*. De toutes ces Lettres il n'y en a que trois, qui euſſent été imprimées ci-devant ; ce ſont celles qui ont été miſes dans la cinquiéme Décade entre la premiére & la ſeconde, & qui étoient abſolument néceſſaires, pour l'intelligence des autres. Mr. van Meel y a joint quelques Notes, dans les endroits où il les a jugé néceſſaires. Outre les autres connoiſſances qu'il poſſéde, il y fait voir qu'il a lû avec ſoin toutes les Lettres des grans hommes, qu'il s'eſt fait un plaiſir de ramaſſer tout ce qu'il en a pû trouver d'imprimées ou de manuſcrites, & qu'il peut en rendre un fidéle compte.

La ſeconde Lettre, qui eſt de *George Michel Lingelsheim* à Grotius maltraite terriblement le fameux *Scioppius*, qui avoit oſé attaquer tout ce qu'il y

avoit

avoit de grans hommes de ſon tems. On y aprend qu'il avoit écrit contre Mr. de *Thou*; mais que le Cardinal du *Perron* fit ſuprimer cèt Ouvrage. Je ne ſai s'il veut parler d'un Livre fait *ex profeſſo* contre ce ſavant Hiſtorien; ſes paroles vont là, *in Thuanum quoque anſus fuerat, ſed auctoritate Perronis Cardinalis id ſuppreſſum*; ou, s'il veut dire ſimplement, qu'il l'eut attaqué dans quelque Ouvrage écrit ſur quelque autre ſujet. Mr. *Bayle*, à qui rien n'échape, ne nous dit point que *Scioppius* aît écrit exprès contre de Thou, & encore moins que le Cardinal du Perron aît fait ſuprimer l'Ouvrage. Je lis ſeulement ces paroles dans ſon *Dictionaire Critique*, *faut-il s'étonner après cela qu'il accuſe d'incongruité Scaliger, Lipſe, Caſaubon, Mr. de Thou, Paſſerius, Voſſius, Strada, &c.* & il cite ſur cela le *Scaliger Hypobolimæus*, & le Traité *de ſtilo hiſtorico* de Scioppius. Mais ſi l'on trouve dans ces Livres quelque choſe contre Mr. de Thou, ce ne peut être ce que veut dire Lingelsheim, puis qu'il aſſure que ce que Scioppius avoit écrit contre cèt Hiſtorien fut ſuprimé par le crédit du Cardinal du Perron. Mr. van Meel nous aprend que P. du Puy dit quelque

chose d'aprochant dans une Lettre Françoise, qui se trouve dans le second Livre des Lettres Françoises de Scaliger. *Mr. le Cardinal du Perron*, dit-il, *avec lequel mon frère est maintenant, a montré combien il étoit ami de Mr. de Thou, qu'il l'affectionnoit grandement, ayant commandé à Scioppius de se taire, voulant au Livret qu'il a fait contre vous, écrire contre ledit Seigneur Président sur ce qu'il loüe dans son Histoire plusieurs grans personages, comme Melanchthon, M. Casaubon & autres, même y mettre l'Epigramme que vous lui aviez dressé, vous excusant de ne vouloir donner au Public vos Notes in Novum Testamentum.* C'est aparemment le même fait. Lingelsheim aura regardé comme exécuté, ce dont Mr. du Puy ne parle que comme d'un projet. Ce sont là de ces Anecdotes à la découverte desquelles les Lettres des grans hommes sont si utiles. Seulement faut-il bien prendre garde qu'on ne doit pas recevoir pour texte d'Evangile tout ce qu'on y trouve. Un Ami qui écrit à un autre ami n'est pas toujours garand des faits qu'il raporte; il s'en laisse aussi quelquefois imposer, & en impose à son tour. Enfin on écrit souvent non seulement ce dont on est

assuré, mais aussi les bruits de ville. Les seules Lettres de *Guy Patin*, d'ailleurs si estimées & avec tant de raison, peuvent nous fournir plus d'un exemple de tout ce que je viens de dire. Au reste, il est fort croyable que Scioppius aît écrit ou voulu écrire contre Mr. de Thou. On sait que peu de Savans de son tems échapérent à sa plume Satyrique. On exerça aussi cruellement contre lui la Loi du Talion. Mais il n'étoit pas fort nécessaire que j'ajoutasse cette queüe. Cela s'en va sans dire. Chacun sait que la Nation des Savans est de toutes les Nations la moins endurante.

La sixiéme Lettre, qui est d'Hugo Grotius, contient une courte Apologie de sa conduite. On l'accusoit d'avoir commerce à Paris avec l'Ambassadeur d'Espagne. Il proteste qu'il ne l'a jamais vû, ni connu. Il ajoute que l'Envoyé de Bruxelles à la Cour de France avoit voulu rechercher son amitié; mais qu'il s'en étoit excusé & qu'il ne lui avoit jamais parlé. Que tout le bienfait dont il étoit redevable à l'Espagne, étoit que dans sa fuite on l'avoit reçu à Anvers, où le Consul & le Syndic de la Ville l'étoient allé visiter, & l'avoient exhorté à aller voir

l'Archiduc, ce qu'il avoit refuſé de faire, s'étant tenu retiré dans la Maiſon d'un Miniſtre Remontrant, qui avoit été obligé de quitter ſon Pays, à cauſe de ſes opinions : que ſur les ſollicitations du Préſident *Jeannin* il étoit allé en France, où on lui avoit donné une penſion pour ſubſiſter. Il dit encore que dès qu'il fut arrivé à Paris, il voulut viſiter l'Ambaſſadeur de Hollande, & lui offrir ſes ſervices ; mais que les Maîtres de cèt Ambaſſadeur lui avoient défendu de le voir. Il ſe plaint qu'on va le chercher juſques dans ſon exil pour le perſécuter ; pendant qu'il ne fréquente que des gens de bien, & qu'il procure l'avantage de ſa Patrie, autant qu'il lui eſt poſſible. Mais il nous déclare qu'il ne craint rien ; parce que le Roi de France l'a pris ſous ſa protection. Tout ce qu'il témoigne exiger de ceux qui l'ont privé de tout ce qu'il avoit de plus précieux, c'eſt qu'on le laiſſe en repos, & qu'on ne lui impute point des crimes, dont il n'eſt pas coupable. Il avoit déja déclaré dans la quatrième Lettre de ce Recueil écrite à ſon frere, que ſa Religion, & l'amour qu'il portoit à ſa Patrie ne lui permettoient pas de ſe vanger de ſes Ennemis ; & qu'il croyoit

qu'il

qu'il ne faloit point attaquer la République, quand même on seroit en liberté de le faire. *A Republica, etiamsi libertas detur, abstinendum censeo.*

La huitiéme Lettre de la seconde Décade est de *Gruter* à *Pierre Scriverius*. Il y parle d'un Ouvrage *de* * *Conjectures*, qu'il vouloit donner au Public. Il en avoit déja fait imprimer un à Wittemberg *in* 8 en 1591. Mais au lieu d'en donner vint-cinq Livres, comme il avoit promis, il n'en donna que neuf. Aparemment que dans cette Lettre, qu'il écrit le 7. Juin 1606. il vouloit parler des autres six Livres qu'il avoit promis. Mr. van Meel nous aprend qu'il a un Exemplaire Manuscrit du premier Ouvrage de la propre main de l'Auteur, qui est presque du double plus ample que l'imprimé, & qu'il promet d'insérer dans sa *Bibliothéque Critique*, qui doit paroitre l'été prochain. Tous les Savans lui seront obligez d'une si heureuse découverte.

La huitiéme Lettre de la quatriéme Décade, contient diverses remarques sur les Armoiries. *Buchellius*, qui en est l'Auteur, y refute quelques endroits du *Theatrum Hollandiæ* de *Zuerius*.

* *Suspicionum Liber.*

rius. Il remarque qu'il eſt faux que les Empereurs d'Allemagne, ne ſe ſoient pas ſervis de l'Aigle à deux têtes avant *Charles Quint*; & que, par conſéquent, il eſt faux que ce Prince ait choiſi l'Aigle à deux têtes pour ſes Armes, parce qu'il étoit maître de l'Empire & de l'Eſpagne. On le trouve ſur les Medailles de *Maximilien I.* Ayeul de Charles Quint, dans les peintures, dans les ſculptures, & dans les Livres imprimez ſous ſon régne. Buchellius dit qu'il pourroit citer des exemples plus anciens, ſi cela étoit néceſſaire: mais il avoüe que les Rois des Romains n'avoient qu'un ſimple Aigle dans leurs armes, avant qu'ils fuſſent honorez de la Couronne Impériale. Il avoüe à Zuerius, qu'on n'a point emprunté les Armoiries des peuples de l'Orient, lors qu'on alla pour conquerir la Terre Sainte; mais il croit pourtant qu'elles doivent leur naiſſance au tems des Croiſades. Il s'aſſembla tant de peuples différens, pour aller faire la guerre aux Infidéles, il y avoit tant de gens de toutes ſortes d'Ordres, qu'outre la Croix, qui leur étoit commune, il étoit néceſſaire, qu'ils euſſent des marques pour ſe diſtinguer. Ces marques devinrent enſuite héréditaires aux fa-

mil-

milles, de même que les surnoms, qu'on avoit d'abord donné aux particuliers, & qui la plupart étoient pris de quelques défauts corporels ; à peu près comme sont aujourd'hui ce qu'on apelle des *sobriquets*. Il est bien sûr que les surnoms ne sont pas fort anciens dans de certains Pays ; & qu'il y en a même encore aujourd'hui où beaucoup de familles n'en ont point. Il y a dans la Hollande Septentrionale des personnes, qui n'ont point d'autre surnom, que le nom de Baptême de leur pére, en y ajoutant le mot de *fils* ; & rqui s'apellent *Janson*, *Pieterson*, c'est-à-dire, *fils de Jean*, *fils de Pierre*. Le nom de Janson, que portent des Libraires fameux de Hollande ne signifie autre chose ; il en est de même du nom d'*Anderson*, *fils d'André*, & d'une infinité de semblables. Les enfans de ces personnes s'apelloient quelquefois fils du fils d'un tel, comme *Anderson-son*, *fils du fils d'André*.

Il y a diverses autres remarques dans cette même Lettre de Buchellius, concernant l'origine de la Noblesse & surtout de quelques Familles de Hollande, & celle du Lion, dont les Etats de Hollande se servent dans leurs Armes.

Les premiéres Lettres de la derniére Décade concernent une plaisante dispute entre le célébre *Constantin Huygens* & *Gaspard Barlæus*. Celúi-ci avoit fait une Epigramme, à la loüange du * Prince d'Orange, qui pour délivrer Maſtricht assiégé par les Espagnols, étoit allé former le siége de Breda que les Espagnols possedoient. Ceux-ci craignant de perdre Breda abandonnerent Maſtricht pour venir à son secours; & le Prince d'Orange ayant obtenu la fin qu'il s'étoit proposée, leva le siége de Breda. Voici quelques uns des vers de l'Epigramme de Barlæus:

Ne malè pugnet iber, Tungros obſeſſaque linquens
Mœnia, vult Bredæ conſuluiſſe ſuæ.
Ne Batavus malè pugnet amat ſecedere Bredâ;
Et ſatis hoc Moſæ conſuluiſſe putat.
Hic ſpeciem fugientis habet, magis ille timentis.
Hic votis abiens extidit, ille tenet.
Exercet Bellona Duces. FUGIT, HORRET UTERQUE
Ille Urbi, Caſtris Dux timet ille ſuis.

Cét

* Le Prince Frederic Henri.

Ces mots *fugit, horret uterque*, ne plurent point à Mr. Huygens. Il fit une Epigramme, où il accuſe Barlæus d'avoir dormi, lors qu'il dit que les deux chefs *avoient craint & fui.* Il ſoûtient que de part & d'autre il n'y eut pas la moindre aparence de fuite; que tout s'exécuta par conſeil, & de ſang froid dans les deux partis. Barlæus tâche de juſtifier ſon expreſſion. Il prétend s'être aſſez expliqué quand il a parlé de *ſpecies fugientis, ſpecies timentis*, *aparence de fuite*, *aparence de crainte*. La diſpute ſe paſſe pourtant fort honnêtement de part & d'autre: mais, enfin, le bon Barlæus ſe reſout à changer, & à gâter ſon Epigramme, car c'eſt ainſi qu'il s'explique; de peur de déplaire aux Courtiſans, * *nation délicate, & qui prend ombrage de tout.* Il veut donc qu'au lieu de ces paroles *fugit, horret uterque*, on ſupplée celles-ci, *diſcedit uterque.* Il a raiſon de dire, que ces paroles gâtent un peu ſon Epigramme, qui nous promet du merveilleux dès le premier vers; c'eſt-à-dire, deux Généraux qui fuyent tous deux, & qui obtiennent en fuyant le but qu'ils ſe propoſent. C'eſt aſſez l'ordinaire de ceux qui ſe plaiſent aux anti-

* *Ce ſont ſes termes.*

antithéſes, de même que des faiſeurs de comparaiſon, d'ôter un peu d'un côté & d'ajouter de l'autre, pour mieux trouver leur compte: car combien peu y auroit-il de ces ſortes de figures, qui puſſent ſoufrir un examen un peu rigoureux? mais on aime beaucoup mieux admirer, qu'examiner. L'un donne du plaiſir, & ne demande ni gout, ni eſprit; l'autre coute quelque peine, & veut de l'attention & du diſcernement.

ARTICLE III.

THESAURUS THEOLOGICO-PHILOLOGICUS, *ſive Sylloge Diſſertationum Elegantiorum ad ſelectiora & illuſtriora Veteris & Novi Teſtamenti loca &c.* C'eſt-à-dire, *Thréſor Théologico-Philologique, ou Recueil des meilleures Diſſertations ſur les paſſages les plus remarquables, tant du Vieux que du N. Teſtament.* &c.

NOus avons parcouru ces Diſſertations, juſques au premier Livre des *Rois* excluſivement, dans nos Nouvelles des mois précédens: nous parlerons dans cèt Article de celles qui con-

concernent les autres Livres, jusques au Prophéte *Isaye*, & finirons le mois prochain, par celles qui sont sur tous les Livres des Prophetes.

I. On trouve dans ce Recueil sept Dissertations sur le premier Livre des Rois, & cinq sur le second.

1. Dans la prémiere Dissertation *Thomas Sennert* examine ce qu'il y avoit dans l'Arche de l'Alliance, à l'occasion de ce qui est dit *I. Rois VIII.* 9. & *II. Chronic. V.* 10. qu'elle renfermoit les Tables de la Loi, & rien de plus; au lieu que S. *Paul* dit, *Ebreux IX.* 4. qu'il y avoit outre cela la Cruche, dans laquelle étoit la manne, & la Verge d'Aron. Après avoir raporté & refuté, les diverses conciliations de ces passages; l'Auteur se détermine pour ceux qui ont avancé, qu'outre le principal cofre, que contenoit l'Arche, & dans lequel il n'y avoit que les Tables de la Loi, il y avoit certaines espéces de petits cofrets sur les côtez, & que c'étoit-là, où étoient la cruche d'or, & la Verge d'Aron.

2. *Samuel Corylus* raporte dans la seconde Dissertation tout ce qui concerne la Reine de *Saba* qui vint à Jérusalem pour visiter Salomon. On y voit la plûpart des Fables, toutes les con-

conjectures & tout ce qu'on peut dire de certain sur cette Princesse. Le Lecteur juge bien que le dernier article se reduit à peu de chose; puis que nous n'en savons de bien sûr que ce que l'Ecriture nous en dit, & qu'elle n'en parle que très-succinctement. L'Auteur croit que cette Reine possedoit les parties les plus Méridionales de l'Arabie; mais qu'il n'étoit pas impossible qu'elle n'eût aussi quelques terres à l'Occident de la Mer Rouge.

3. La troisiéme Dissertation explique l'Histoire de *Roboam* fils de *Salomon*, & premier Roi de *Juda*, telle qu'elle est raportée *I. Rois Chap. XII.* *Strauchius* y suit un peu la méthode des Lullistes; & y dit, par conséquent, bien des choses, qui ne font pas trop à son sujet. Ce qu'il y a de plus important est ce qui concerne la naissance & le régne de Roboam, & qui est accompagné de difficultez Chronologiques, que l'Auteur examine avec soin.

3. 4. Les deux Dissertations suivantes concernent le Prophéte *Elie*; la prémiere traite de son nom, de son pays & de sa famille; & la seconde des corbeaux, qui le nourrirent. La singularité du miracle a fait douter quel-

quelques Savans, si c'étoient veritablement des Corbeaux, qui eussent nourri le Prophéte. L'Interprête Arabe a conservé le mot Ebreu, *I. Rois XVII.* 4. Je commanderai aux *Orabims* de te nourrir. R. *Menasseh Ben Israël* dit que l'Auteur du *Bereshit Rabba*, entend par ces *Orabims*, des hommes de la ville d'*Orbi*. Il est parlé dans les Juges de la Roche d'Horeb où un homme du même nom fut tué. Un autre Rabin a dit, que par les *Orabim*, qui nourrirent Elie, il faut, peut-être, entendre deux hommes de ce nom *David Kimchi* a cru que ce mot signifioit des *Marchands*, parce que sa racine ערב se prend quelquefois pour *négocier*. Il se peut donc faire, que Dieu aît inspiré à quelques négocians de cacher Elie & de le nourrir. Enfin il y en a, qui par le mot de l'Original, entendent des Arabes, qui eurent soin du Prophéte, pendant qu'il se tint caché.

* *S. Bochart* refute tous ces sentimens. Il prétend que le mot Ebreu ne se prend jamais pour des marchands; que les autres opinions se refutent par la situation du lieu où se cacha le Prophéte, où il n'y avoit ni Arabes, ni aucune ville nommée *Arabe*.

* *Hierozoic. part. II. ch.* 13.

rabo. Il allégue d'autres raiſons, qui ne ſont pas toutes de la même force, & ſe détermine pour l'interpretation ordinaire, qui eſt auſſi celle de nôtre Auteur.

Il demande où les Corbeaux prenoient les alimens qu'ils portoient à Elie; & il ne desaprouve pas la penſée de ceux, qui ont crû qu'ils les enlevoient de la table d'*Achab*; ce qui eſt d'autant plus probable, ſelon lui, que par ce moyen Elie n'avoit pas ſeulement le néceſſaire; mais auſſi le delicieux; puis qu'il étoit nourri des mêmes mets, que le Roi d'Iſraël. D'autres ont cru que les Corbeaux alloient ſe pourvoir à la cuiſine du Roi Joſaphat. Bochart ſoupçonne, que quelque homme de bien pouvoit fournir à cette dépenſe. Il n'y a nulle aparence, dit nôtre Auteur, que les pourvoyeurs d'Elie lui ayent porté de la viande crue, car où auroit-il pris des épiceries, & autres choſes néceſſaires pour les faire cuire? Il y en a qui ont penſé que les Anges même ſervoient de cuiſiniers dans cette rencontre. Il n'y a point de pays au monde plus fertile, que celui des conjectures; on n'y voit jamais d'année de ſterilité. C'eſt une ſeconde *Terre de promiſſion.* Les exemples

ples que je viens de citer en ſont une bonne preuve.

5. *Godefroy Vallant* eſt Auteur de la cinquiéme Diſſertation. Elle eſt fort méthodique; bien raiſonnée & curieuſe. On y examine les différentes verſions des *verſets* 33. & 34. *du Chap.* XX. *du I. des Rois*, qui contiennent un recit de l'entrevuë de *Ben-hadad* Roi de Syrie avec *Achab* Roi d'Iſraël, après que ce dernier eut vaincu le premier. Il eſt aſſez indifférent de quelles verſions que nous nous ſervions; puis que ſelon nôtre Auteur, elles ſont toutes fautives. Voici celle de Mr. de *Saci*, que nous préférons, comme la plus Françoiſe, & non pas comme la meilleure. *Benadad donc vint ſe préſenter à Achab, qui le fit monter ſur ſon chariot, & Benadad lui dit, je vous rendrai les villes que mon Pére a priſes ſur votre Pére; & faites-vous des places publiques dans Damas, comme mon pére en avoit fait pour lui dans Samarie.* Ces paroles ſont bien plus claires que celles de l'original. On ne ſait pas trop bien, après avoir lû l'Hebreu, lequel des deux Rois fait monter l'autre dans ſon chariot, & lui propoſe les conditions de paix qu'on vient de lire. Les Interprétes varient fort ſur ce ſujet. Mais

notre Auteur croit, que le tout doit être raporté à Achab. C'eſt lui, qui comme victorieux, fait monter Benhadad dans ſon chariot, & c'eſt lui auſſi, qui, en la même qualité, propoſe à Benhadad à quelles conditions il veut faire la paix avec lui. Le mot que Mr. de Saci traduit par des *places publiques* a auſſi été rendu fort diverſement par les Interprêtes. Notre Auteur croit, qu'il le faut traduire par celui de *Palais Royal*. Achab, par une bonté, qui lui couta cher dans la ſuite, accorde à Ben-hadad la permiſſion d'établir ſon ſiege Royal à Damas, & d'y faire conſtruire un Palais, comme *Homri* Pére d'Achab, en avoit fait bâtir un à Samarie. Voyez *I. Rois XVI.* 22. & comparez le avec *XII.* 25. L'Auteur croit qu'on doit donner la même ſignification de *Palais Royal* au même mot de l'original, *Nombr. XXII.* 39. & que M. de Sacy traduit après la Vulgate, *Ils s'en allerent donc enſemble (Balak & Balaam) & ils vinrent en une Ville qui eſt à l'extrémité de ſon Royaume*; ceux de Genéve, *ils vinrent en la ville de Hutſoth*, & les Septante *la ville des Fauxbourgs*. Il faut traduire, ſelon notre Auteur, *ils vinrent en la Ville du Palais Royal*, C'eſt-à-dire, à

la

la Capitale du Royaume de Balak. On en trouvera les preuves dans cette Dissertation.

6. La sixiéme traite de la vigne de *Naboth*, que l'impie Achab voulut avoir. 7. La septiéme du Manteau d'Elie. 8. La huitiéme de son enlévement dans le Ciel, sur un chariot de feu & par le moyen d'un tourbillon. 9. La neuviéme examine la fameuse question qui concerne *Naaman* le Syrien, qui demanda à *Elisée* qu'il lui permit de se prosterner dans le Temple de *Rimmon*, & à qui le Prophête répondit qu'il s'en allât en paix. Cette matiére a été si souvent maniée par les Théologiens, qu'il est bien difficile de dire quelque chose de nouveau. *Jean André Quenstedt* raporte tous les sentimens des Savans sur ce sujet, & se range du parti de ceux, qui croyent que Naaman ne demande pas la permission de se prosterner à l'avenir dans le Temple de Rimmon; mais le pardon pour s'y être prosterné par le passé. C'est bien là le parti le plus sûr; mais je ne sai si c'est le plus conforme aux paroles du texte. Il y a grande aparence que Naaman ne s'étoit pas seulement prosterné dans le Temple de Rimmon, quand le Roi

son

ſon Maître s'y proſternoit ; mais qu'il avoit ſervi cette Idole dès ſa jeuneſſe & de tout ſon cœur ; & que s'il s'agiſſoit du paſſé, il auroit extrêmement exténué ſa faute, pour en obtenir le pardon, ce qui ne s'accorde pas avec la véritable repentance. L'Auteur paſſe aſſez legérement ſur ces difficultez, qui ont déja été faites par ceux qui ne s'accommodent pas de cette derniére opinion.

10. Dans la dixiéme Diſſertation *Frederic Krieſe* explique *II. Rois VI. 6.* où il eſt dit que le Prophéte Eliſée fit nager ſur l'eau le fer de la coignée, que les fils des Prophétes avoient laiſſé tomber dans le Jourdain. L'Auteur y ſoutient avec raiſon, que cét événement doit être mis au rang des véritables miracles.

11. La derniére Diſſertation ſur les Livres des Rois traite de ces femmes, qui travailloient à faire des tentes ou des voiles, pour le bôcage. *II. Rois XXIII. 7.* L'Auteur préſend que le mot Ebreu אשרות, que l'on traduit d'ordinaire par le mot de *bôcage* ou de *bois ſacré* ſignifie en cét endroit *une image* ou *une idole*, & il prouve que ce mot peut avoir ce ſens, par le 15. verſet du même Chapitre, où il ſemble

ble qu'il y auroit une eſpéce de Tautologie, ſi l'on n'expliquoit le mot Hébreu par celui d'idole. *Il brûla*, dit l'Auteur ſacré, *le haut lieu & le reduiſit en poudre, & brûla le bôcage*; il faut traduire, *il brûla auſſi l'Idole du haut lieu.*

II. On ne trouve point ici de Diſſertation ſur les Livres des *Chroniques*, d'*Eſdras*, de *Néhémie*, & d'*Eſther*. Il y en a quatre ſur le Livre de *Job*. La premiére parle de ſa Patrie; la ſeconde de l'Aſſemblée des enfans de Dieu ou des Anges, qui eſt raportée au Chapitre premier; la troiſiéme de la maladie dont Job fut attaqué, & la quatriéme du *Phénix*, à l'occaſion de ce qui eſt dit *Job XXIX.* 18. On prétend prouver dans la premiére, que la Galilée étoit la véritable Patrie de Job, & que tout ce qui eſt dit du pays de Huts lui convient parfaitement. M. *Spanheim* a comme démontré dans ſon *Hiſtoire de Job*, que ce Saint homme habitoit dans l'Arabie Déſerte, près de la Chaldée.

L'Auteur de la derniére s'attache à refuter ceux qui ont prétendu qu'il étoit parlé du Phénix *Job XXIX.* 18. parce que les Septante ont traduit le mot de חול qui ſe trouve en cèt endroit

par celui de φοῖνιξ, qui signifie la Palme & le Phénix. Il s'attache principalement à refuter *Jean Fell*, qui pour défendre *l'Epître aux Corinthiens* de *S. Clément*, où la Fable du Phénix est rapportée tout au long, a prétendu qu'il en étoit parlé dans l'endroit de Job, que nous venons de marquer; soit que ce qu'on dit de cèt oiseau soit véritable; soit que l'Ecrivain Sacré s'en soit seulement servi comme d'une opinion communément reçuë, & qu'il pouvoit employer pour illustrer son discours, sans se mettre en peine d'examiner si cette opinion étoit bien ou mal fondée. Il faut avoüer qu'il étoit facile de s'y tromper, puis que si l'on pouvoit prouver que le mot Hébreu se prend pour le Phénix, le sens de ce passage paroitroit fort naturel. *Je disois, je mourrai dans mon nid, & multiplierai mes jours, comme le* PHENIX. Mais notre Auteur prétend, que l'Ecrivain Sacré n'a pû avoir égard à une fable, qui n'a été inventée que longtems après par les Egyptiens fertiles en hieroglyphes & en fictions. Le mot hébreu signifie proprement du *gravier*, & on peut fort bien traduire, *je multiplierai mes jours comme le gravier*, comme a fait la version de Genéve. C'est le mot de *nid*, qui se

trouve

trouve dans ce passage, qui a fait illusion aux Interprétes, & qui les a portez à penser au Phénix.

III. Au devant des Dissertations sur les Pseaumes, on en a mis une sur les Accens des Hébreux, dans laquelle *Michel Beck* entreprend de prouver contre *Samuel Bohlius*, que les Accens servoient à la Musique des Hébreux; ou que du moins ils marquoient une certaine maniére de lire, qui aprochoit beaucoup du chant (car on a remarqué il y a longtems que les Anciens lisoient presque en chantant) & qu'il ne faut s'en servir qu'avec précaution pour déterminer le sens de l'Ecrivain Sacré. Bohlius a osé soutenir, que tous les accens Hébreux, sans exception, servoient à la distinction du sens, & cette nouvelle opinion a fait des Sectateurs en Allemagne. Mais Michel Beck la refute solidement dans cette Dissertation, & fait voir par plusieurs exemples, que bien loin que tous les accens servent à marquer le sens, il y en a, sur tout de ceux qu'on apelle *musicaux*, qui le gâteroient entiérement, si on vouloit s'y arrêter. Le grand nombre d'accens qu'ont les Hébreux montre assez qu'il y en a qui ont un tout autre usage, que celui de déterminer le sens. D'ailleurs,

ſi ces accens ſervoient à cèt uſage, il faudroit qu'ils fuſſent les mêmes dans la plûpart des exemplaires de la Bible. Or on prouve par divers exemples, que la varieté de ces accens eſt fort grande dans ces exemplaires.

Après cette Diſſertation viennent celles ſur les Pſeaumes au nombre de treize. 1. 2. 3. Les trois premiéres concernent la perſonne du Fils de Dieu, qui eſt le Meſſie, duquel il eſt parlé dans le *Pſeaume II.* & du reſpect qui lui doit être rendu, & que le Prophéte explique entr'autres expreſſions par celle de *baiſer le Fils.* Les Auteurs de ces Diſſertations prouvent que ce Pſeaume doit être apliqué proprement & directement au Meſſie; qu'il y eſt parlé de ſa Génération éternelle, & que c'eſt par raport à cette génération, qu'il eſt apellé le Fils de Dieu. Que c'eſt ſans raiſon que les Septante, la Vulgate, & divers autres Interprétes ont traduit les paroles de l'original נַשְּׁקוּ בַר, *recevez l'inſtruction*, ou *la diſcipline*; qu'elles ſignifient *baiſez le Fils*, & que par là le Prophéte veut marquer la ſoumiſſion & l'adoration qui ſont dues au Meſſie.

4. Dans la quatriéme Diſſertation il eſt parlé de la *Deſcente aux Enfers*, à

à l'occasion *du verſet* 10. *du Pſeaume XVI. Tu n'abandonneras point mon ame dans le ſépulcre.* L'Auteur y explique le mot ἅιδης, qui répond au mot Hébreu שאול, *le ſépulcre.* Il prouve par pluſieurs paſſages des Auteurs profanes, que le mot grec ſignifie un lieu obſcur, caché & reculé de tout commerce, ou plutot l'état de l'homme après la mort, ſoit un état de rafraichiſſement, ſoit un état de tourment. Ainſi deſcendre dans ce lieu ſignifie ſimplement mourir, ou être reduit en l'état des morts, quel que puiſſe être cèt état, heureux ou malheureux. Les Payens, qui ne ſavoient point ce que devenoient les hommes après leur mort, apellérent leur état, d'un mot qui ſignifie *ce dont on ne ſait rien, ce ſur quoi on ne peut rien dire d'aſſuré*, ou, *ce qu'on ne peut voir.* L'Auteur remarque cependant, que les Grecs n'étoient pas tous d'accord ſur l'origine du mot ἅιδης. Le mot Latin *Inferi* a la même ſignification que le Grec ἅιδης, comme on le prouve ici par diverſes autoritez. On fait auſſi voir que ces mêmes mots ſe prennent de la même maniére dans l'Ecriture Sainte en divers endroits. On prétend entr'autres paſſages, qu'il eſt dit également du *mauvais Riche* & du *Lazare Luc XVI.* 23.

qu'ils étoient dans l'Hadès, c'eſt-à-dire, dans l'état de mort; mais en ſorte qu'à l'égard de l'un c'étoit un état de tourment, & pour l'autre un état de rafraîchiſſement. Pluſieurs Péres de l'Egliſe ont été de cette opinion. Le mot Hébreu שאול, répond préciſément au Grec ᾅδης & au Latin *Infernus*, comme on le fait voir ici par tous les paſſages de l'Ecriture où ce mot eſt employé. Ainſi dans le paſſage du *Pſeaume XVI.* que nous avons déja cité, *Tu ne laiſſeras point mon ame dans le Scheol*, c'eſt-à-dire, *tu ne permettras point que mon ame demeure en l'état de ſéparation d'avec mon corps*. Ainſi, ſelon notre Auteur, le mot *Scheol*, ne ſignifie point le ſépulcre, mais l'état de l'homme après la mort, quel qu'il puiſſe être, heureux ou malheureux.

5. La cinquiéme Diſſertation, qui eſt de *Jean Friſchmut*, roule ſur le même paſſage que la précédente. Après avoir expliqué les termes, il prouve que ces paroles ne peuvent s'entendre que de Jeſus-Chriſt, & rejette toutes les autres aplications qu'en ont faites tant les Juifs que les Chrétiens.

6. Le même Auteur explique dans la Diſſertation ſuivante le célébre paſſage du *Pſ. XXII. vers.* 17. *Ils ont percé*

mes mains & mes piés. Il soutient que les Juifs n'ont point corrompu cè passage. Qu'il y a plusieurs témoins qui assurent avoir lû dans quelques anciens Exemplaires כָּאֲרִי, *ils ont percé*, & non כָּאֲרִי, *comme un lion*, ainsi qu'on lit aujourd'hui. Qu'il a été facile aux Copistes de prendre un *Vau* pour un *Jod*, ces deux Lettres n'étant différentes, qu'en ce que l'une est un peu plus longue que l'autre. Dans la suite, ces Exemplaires fautifs se sont multipliez. Mais quelques uns s'étant aperçus que d'anciens Exemplaires avoient le mot qui signifie, *ils ont percé*, ils le mirent dans le texte; renvoyant la mauvaise leçon à la marge. Ils appellerent, selon leur coutume, le premier *Ketif*; c'est-à-dire, *écrit*, & le second *Keri*, c'est-à dire, *lû*. Dans la suite les Juifs changérent cèt ordre, mettant le *Keri* dans le texte & le *Ketif* à la marge, enfin ils omirent tout-à-fait le *Ketif*; de là vient qu'on ne lit plus dans la Bible que le mot, qui signifie *comme un lion*. Nous aprenons même de * *Sixtinus Amama*, que *Bomberge* faisant une Edition Hébraïque de la Bible à Ve-

* *Antibarbaro Biblico. pag.* 461.

à Veniſe ; & voulant rétablir le mot *ils ont percé*, dans le texte, ſur la foi des anciens Manuſcrits, le Juif qui étoit Correcteur de cette Edition, lui dit, que s'il faiſoit ce changement, il en avertiroit tous ceux de ſa Nation, qui n'acheteroient aucun de ſes exemplaires. Cela épouvanta Bomberge, qui aima mieux laiſſer *comme un lion* dans le texte, que de s'expoſer au danger de ne point vendre ſa Bible. Il eſt pourtant ſûr que le mot *ils ont percé*, eſt la véritable & ancienne leçon. Les Maſoréthes n'ont pas pû s'empêcher de nous en avertir, le mot *comme un lion*, ne peut avoir en cèt endroit aucun ſens raiſonnable ; & la premiére leçon eſt confirmée par la verſion des Septante, par les Verſions Syriaque, Arabe, & Ethiopique.

7. La ſeptiéme Diſſertation eſt encore du même Auteur. Il y explique les *verſ.* 7. 8. 9. *du Pſeaume* 40. *Tu n'as point voulu d'oblation de moi ; mais tu m'as percé les oreilles &c.* Il ſoutient que tout ce Pſeaume ſe doit entendre littéralement & proprement de Jeſus-Chriſt & non pas de David, & blâme extrêmement *Calvin* de l'avoir expliqué, ſans dire un ſeul mot de celui à qui il ſe raporte directement. Il y par-

le

le auſſi fort au long des ſacrifices, de leur origine, qu'il attribuë à Dieu, de leurs différentes eſpéces, de leur but, & en combien de maniéres l'Ecriture dit que Dieu n'en veut point. Cette Diſſertation, qui eſt compoſée de deux Parties, eſt fort longue, & peut être conſiderée comme un Traité complet des Sacrifices. Friſchmut y examine auſſi avec ſoin, pourquoi les Septante Interprêtes ont traduit les paroles, qu'on rend par, *tu m'as percé les oreilles*, par deux mots Grecs qui ſignifient *tu m'as approprié un corps*. Aprés avoir refuté ce que les Savans ont dit de plus plauſible ſur ce ſujet, il croit que les Septante Interprêtes n'ayant point eu de voyelles dans leur Exemplaire, ont pris le mot Hébreu, qui ſignifie des *oreilles*, pour un autre mot qui ſignifie un *inſtrument*, nom qui peut fort bien être donné au corps humain, par métaphore, & comme le mot qui ſignifie *percer*, ſe prend auſſi quelquefois pour *aquerir*, ils ont traduit, *tu m'as fait aquerir* ou *tu m'as approprié un corps*. Les Ecrivains du Nouveau Teſtament ayant employé la verſion des Septante par condeſcendance; il ne faut pas être ſurpris qu'on trouve ce paſſage dans l'Epitre aux Hébreux, ſelon la ver-

version de ces Interprétes : d'autant plus que le sens est toujours le même. Puis que, *tu m'as percé l'oreille*, signifie que le fils de Dieu a pris la forme de serviteur, & que c'est aussi en se faisant homme & revêtant notre nature, qu'il est devenu Serviteur.

8. La huitiéme Dissertation explique les huit premiers versets du *Pseaume XLVI.* 9. La neuviéme examine les versets 25. & 26. du *Pseaume LXXIII.*

10. Le sujet de la dixiéme est le *Démon du Midi* dont il est parlé au *Pseaume XCI. vers.* 6. du moins selon la Version des Septante, la Vulgate, & quelques autres ; car, selon l'Hébreu, on peut traduire *la mortalité* ou *la ruine*, *qui ravage en plein midi.* L'Auteur croit que le Prophéte a voulu parler effectivement du Démon, & je ne sai si on lui feroit tort de l'accuser de donner un peu trop d'autorité aux erreurs populaires.

11. La Dissertation onziéme est encore en partie sur le même sujet. On y explique les *versets* 5. & 6. du *Pseaume XCI.* L'Auteur croit que tout cela se doit entendre de la Peste, & que le Psalmiste veut dire simplement, que celui qui aime Dieu & qui s'attache à

lui

lui n'a rien à craindre de la peste, qui attaque les hommes le jour ou la nuit, ni des frayeurs & des autres maux qui l'accompagnent.

12. La douziéme Dissertation explique le *verset* 17. *du Psaume* CXVIII. que les Interprêtes ont traduit si différemment. L'Auteur veut qu'on le traduise ainsi, *liez avec des cordes le sacrifice de la fête, jusques aux cornes de l'Autel.*

13. La derniére Dissertation sur les Psaumes explique le mot de *Selah*, qui s'y trouve soixante & onze fois & trois fois dans *Habacuc*, & que les Interprêtes rendent aussi d'une maniére si différente. On voit ici toutes ces explications, avec les raisons, qui ont obligé l'Auteur à en chercher une nouvelle. Il croit donc que le mot de *Selah* est un des noms propres de Dieu, qui signifie *le magnifique & le haut élevé*; & qui est principalement en usage dans les Poëmes sacrez. On ne doit pas donc le regarder, comme un mot séparé du reste du discours; mais comme un mot qui en fait partie, qui entre dans le corps de la période, & qui doit être rendu tantot par le nominatif, tantot par le genitif, tantot par quelque autre cas, mais le plus souvent par le vocatif; comme l'Auteur entre-

prend de le prouver, en raportant la plupart des paſſages, où ce mot ſe trouve dans l'Ecriture.

IV. Il y a dans ce Recueuil deux Diſſertations ſur les Proverbes, quoi qu'on n'en ait marqué qu'une dans la Table. 1. La premiére explique le Feſtin de la *Sageſſe* raporté dans les douze premiers verſets du *Chapitre IX.* L'Auteur croit, avec la plûpart des Théologiens Orthodoxes, que par cette *Sageſſe*, il faut entendre le propre Fils de Dieu, en ſorte néanmoins, qu'on n'en excluë ni le Pére, ni le S. Eſprit; puis que l'Auteur ſacré employe le mot de *Sageſſes* au pluriel, pour marquer les trois perſonnes Divines.

2. La ſeconde Diſſertation explique les quatre choſes qu'*Agur* déclare ne point connoitre *Proverb. XXX.* 18. 19. L'Auteur a un ſentiment particulier ſur la quatriéme de ces choſes. Il croit qu'on doit l'entendre de tous les moyens qu'employe un Jeune homme, pour poſſéder une Vierge, dont il eſt paſſionnément amoureux; & qui ſont en ſi grand nombre & ſi ſinguliers, qu'il eſt difficile de les bien comprendre. Cette explication éloigne tout ce qui ſeroit capable de ſalir l'imagination: mais je ne ſai, ſi elle eſt tout-à-fait

na-

naturelle, & si elle convient bien aux paroles du texte, & à ce qui p céde.

V. DANS la Dissertation suivan qui est la seule qu'il y ait ici sur l'*E cleſiaſte*, *Corneille de Haſe* explique *verſ.* 9. & 10. *du Chap. XI.* & les s premiers versets du douziême, da lesquels l'Auteur croit que *Salom* aprend aux jeunes gens la manie dont ils doivent se conduire; les ch ses qu'on doit éviter & celles qu'on d suivre. On ne trouve rien ici sur *Cantique des Cantiques.*

ARTICLE IV.

R. DESCARTES OPUSCUL POSTHUMA *Phyſica & Mathem tica.* C'est-à-dire, *Oeuvres Poſth mes Phyſiques & Mathématiques R. Deſcartes.* A Amsterdam, ch les Waesbergues, Boom, & Go hals. 1701. *in* 4. pagg. 284. d' caractére un peu plus gros que ce de ces Nouvelles.

I. LE premier Traité qu'on trou dans ce Volume est *le Mo* de *Deſcartes*, ou le Traité de la lum

re & des autres principaux objets des sens. Il y en a deux Editions Françoises, qui ne sont presque point différentes. C'est sur la premiére que cette Version Latine a été faite. On voit dans ce petit Traité en abrégé de tout le Système de Descartes, la maniére dont il a cru, qu'on pouvoit concevoir que le Monde eut pû se former, si Dieu après avoir créé la matiére, s'étoit contenté de la diviser en plusieurs parties & de leur communiquer une certaine quantité de mouvement. Le Traducteur Latin a pris soin de citer partout à la marge les autres Traitez de son Auteur, qui peuvent servir à l'explication ou à la confirmation de ce qui est contenu dans celui-ci. Le Système de Descartes est si connu, que ce seroit vouloir ennuyer le Lecteur, que d'entreprendre de faire l'Analyse de ce Traité; surtout puis qu'il y a fort longtems qu'il a été imprimé en François. Je l'ai lû il y a plus de vint-cinq ans, & je me suis toujours souvenu, entr'autres choses, de la maniére spirituelle dont Descartes raille dans le Chapitre sixiéme les Philosophes, qui se sont imaginé un grand vuide au-delà du Monde, auquel il leur a plû de donner le nom *d'espaces imaginaires*.

Les

Les Philosophes, dit-il, *assurent que ces espaces sont infinis, & on doit les en croire sur leur parole, puis que c'est eux qui les ont faits.* Au reste, quoi que ce ne soit ici qu'un Abrégé du Système de Descartes, on y trouve pourtant certaines choses, qui peuvent contribuer à l'intelligence de ce qu'il a enseigné ailleurs.

II. Le Traité de la Lumiére est suivi d'un petit Traité de Méchanique accompagné des Notes du P. *Poisson* Prêtre de l'Oratoire, qui avoit aussi été imprimé en François, & qu'on a traduit en Latin. On y a joint les Explications Physiques du même Auteur sur la Musique de Descartes, qu'il avoit lui-même publiées en cette même Langue. M. *Baillet* nous aprend, que ce petit Traité de Méchanique, qui ne contient que neuf pages, n'est pas différent d'un autre Traité, qui avoit pour titre l'*Explication des Engins*, & qui s'est perdu après la mort de l'Auteur. Pour les Notes du P. Poisson sur la Musique de Descartes, elles sont d'autant plus nécessaires, que ce Grand homme * ne composa cet Ouvrage que pour ceux, qui savent déja les principes de cette Science.

III. Après

* Il n'avoit que 22. ans.

III. APRÈS ces notes, on trouve ici deux Traitez imparfaits. Le premier contient des Régles pour conduire ſon eſprit dans la Recherche de la Vérité. Deſcartes en avoit déja donné de fort utiles dans ſa *Méthode*; mais ce Traité auroit été plus ample & auroit pouſſé les choſes plus loin. Il devoit être compoſé de trois Parties: mais il ne nous reſte que la premiére, & la moitié de la ſeconde. Il y a vint-une régles, dont les dix-huit premiéres ont leur explication, & les trois derniéres n'en ont point, aparemment parce que l'Auteur n'acheva pas cèt Ouvrage. Toutes ces régles ſont extrémement utiles, & l'on peut dire même, qu'on ne parviendra jamais à une ſolide connoiſſance de la Vérité, ſi on ne les obſerve exactement. Mais, comme elles ne peuvent être expliquées ſans des exemples; elles ſuppoſent déja de la connoiſſance dans ceux qui veulent les comprendre & en faire uſage. D'où il ſuit, que le premier pas qu'il faut faire afin de parvenir à la connoiſſance de la Vérité, c'eſt d'aprendre quelque Science, qui nous puiſſe fournir des exemples clairs & point équivoques, pour pouvoir bien comprendre la méthode de Deſcartes,

& s'en

& s'en ſervir enſuite utilement dans la recherche de la Vérité. Or, ſans contredit, il n'y a point de Science plus propre pour cela que la Géométrie. Les principes en ſont clairs & en petit nombre, les propoſitions en ſont certaines & évidentes, les démonſtrations, dont on ſe fait ordinairement un épouvantail, en ſont ſi faciles, que je doute, qu'il y aît un ſeul homme, qui aît aſſez de ſens & de raiſon pour ſavoir ſe conduire, qui ne ſoit capable de les entendre; pourvû qu'il veuille y donner la même aplication qu'il a aportée pour aprendre ou le jeu des Echecs ou certains autres jeux plus faciles. Il ne faut pas même beaucoup de tems pour cela. Car il n'eſt pas néceſſaire de pénétrer fort avant dans la Géométrie, pour être en état d'étudier utilement les autres Sciences. Les Elemens qu'en a publié Mr. *Arnauld*, ou les ſix premiers Livres d'*Euclide* ſuffiſent pour cela. Il eſt ſûr que Deſcartes ſuppoſe cette connoiſſance dans le Traité, dont il s'agit, puis qu'il allégue peu d'exemples, pour expliquer ſa penſée, qui ne ſoient tirez de la Géométrie.

L'autre Traité eſt encore plus imparfait que le précédent, & en eſt comme

me une ſuite. Il a pour titre, *Recherche de la Vérité par la lumiére naturelle.* Il eſt fait en forme de Dialogue, où Deſcartes introduit trois Interlocuteurs. Le premier eſt un homme doüé d'un eſprit médiocre, mais dont le jugement n'a point été corrompu, par aucun faux préjugé, & qui a toute ſa Raiſon, telle qu'il l'a reçuë de la Nature. Il eſt viſité à la campagne par deux hommes très-curieux & d'un eſprit excellent, dont l'un n'a point d'étude, & l'autre ſait fort bien tout ce qu'on aprend dans les Ecoles. Le ſecond conduit le premier pas à pas dans la connoiſſance de la Vérité, & la lui fait plutôt découvrir de lui-même, qu'il ne la lui enſeigne. Le troiſiéme imbu des principes de l'Ecole fait ſes objections, & fournit occaſion aux deux autres d'éclaircir les matiéres & de les mettre hors de l'atteinte de ceux qui s'étant remplis la tête de diverſes Sciences ſans méditer, n'ont fait qu'ajouter de nouveaux préjugez à ceux qu'ils ont reçu de l'enfance & de l'éducation. Le but que Deſcartes ſe propoſoit dans cét Ouvrage étoit de déterminer par la lumiére naturelle toute pure, & ſans emprunter le ſecours de la Religion ni de la Philoſophie, les

opi-

opinions que doit avoir un honnête homme, sur toutes les choses, qui doivent occuper sa pensée. * Mr. Baillet nous aprend dans la vie de ce Philosophe, que l'Ouvrage étoit divisé en deux Livres. Le premier regardoit les choses de ce Monde considerées en elles-mêmes, & le second ces mêmes choses raportées à nous, & envisagées comme bonnes ou mauvaises, vrayes ou fausses.

On n'a que le commencement de ce Traité, puis que Descartes n'y amene nos connoissances que jusques à celle que nous avons de nous mêmes, comme d'une chose qui doute, qui pense, & qui, par conséquent, existe.

III. Ce Fragment est suivi d'un autre, qui contient des premières pensées sur la Génération des animaux. Mr. Baillet ne nous a rien dit de ce Traité, dans la Vie qu'il nous a donné de ce Philosophe; mais nous aprenons de † lui-même, qu'il pensoit à publier un Traité des Animaux, & qu'il n'avoit pas pû encore l'achever. Il n'y a pas d'apparence, que ce Fragment en soit le commencement. Il est trop imparfait

* *Liv. VII. de l'Abrégé. pag. 276. Edit. de Holl.*

† *Lettre 53. de la Part. III.*

fait pour nous faire naître cette penſée. S'il eſt de lui, ce qu'on ne ſauroit aſſurer, on peut croire que ce n'eſt qu'une legére ébauche ; qu'il avoit miſe par écrit, en attendant qu'il put méditer plus ſérieuſement ſur cette matiére. Il y a aparence qu'il n'auroit pas réuſſi, non plus que dans ſon Traité de l'Homme, parce qu'il lui manquoit certaines lumiéres, que les expériences qu'on a faites depuis nous ont données, & ſans leſquelles il eſt impoſſible de bien traiter ce ſujet. Il ſuppoſoit d'ailleurs, comme il paroit par ce fragment, ſans les autres preuves qu'on en a, qu'il croyoit pouvoir expliquer la formation des Animaux par les ſeules Loix de la Méchanique, à peu près, comme il a expliqué la formation de l'Univers. Or l'on doute fort aujourd'hui de la vérité de ce principe, & la plûpart des Philoſophes qui ont médité cette matiére ont du penchant à croire, que tous les individus des Animaux ont été créez dès le commencement du Monde, & que la nature ne fait que les dévéloper, à meſure qu'ils croiſſent. Mais quand cette penſée ſeroit fauſſe, & que les Animaux ſeroient produits par les ſeules loix du Méchaniſme, il ſeroit fort à craindre,

que

que les Philoſophes ne puſſent jamais ſuivre la nature dans la route qu'elle tient pour ce ſujet. Les Animaux ſont une machine compoſée de trop de parties différentes; pour pouvoir bien comprendre, comment elles ſe produiſent toutes par les ſeules régles du mouvement, ni comment elles ſe placent, chacune dans le lieu que nous leur voyons occuper. A la fin de ce Traité il y a une explication des principales faveurs, qui ne contient que deux pages.

IV. Ce Volume finit par quelques Problêmes de Mathématique tirez des Manuſcrits de l'Auteur. Ils ne contiennent que dix-huit pages. Le premier eſt pour connoître dans un Cercle la valeur des Arcs, dont les ſoûtendantes ſont connuës. Le ſecond pour connoître les parties aliquotes des nombres; un autre pour la quadrature du Cercle; & d'autres ſur quelques autres ſujets, qu'il n'eſt pas néceſſaire de ſpécifier ici.

ARTICLE V.

HISTOIRE *de* LA RÉPUBLIQUE *de* VENISE, *par* BAPTISTE NANI, *Chevalier & Procurateur de S. Marc.*

Marc. Seconde Partie. A Amſterdam, chez Henri Schelte. 1702. En grand *in* 12. Tom. I. pagg. 570. Tom. II. pagg. 532. d'un caractére plus petit que celui de ces Nouvelles.

I. LA premiére Partie de cette Hiſtoire a été traduite il y a plus de vint ans par l'Abbé *Tallemant* de l'Académie Françoiſe, pendant qu'on imprimoit la ſeconde Partie à Veniſe; mais étant mort avant que de pouvoir travailler à la Traduction de cette ſeconde Partie, il s'eſt écoulé bien des années ſans que perſonne ait entrepris ce travail; ou ſi quelcun en a formé le deſſein, il ne l'a point exécuté, ou ſon * Ouvrage n'a point été rendu public.

M. *Maſclary* cherchant à employer honnêtement un loiſir, que les malheurs de ſa Religion lui ont donné, de même qu'à une infinité d'autres perſonnes, s'eſt occupé à achever ce que Mr. Tallemant avoit commencé. Comme il poſſéde fort bien ſa Langue, qu'il ſait à fonds l'Italien, & que ſans ſe preſſer, il a donné à ce travail tout le

* *On parla d'une Traduction qu'on en avoit faite à Paris dans les Nouvelles de Mars 1699. pag. 337. & on dit en même tems qu'on n'avoit point pu obtenir de privilége.*

le tems & toute l'aplication qu'il exigeoit, on doit être persuadé, qu'il a très-bien réussi, malgré la maniére modeste dont il parle de son Ouvrage dans sa Préface, & qui sied si bien à un honnête homme, quelque mérite qu'il puisse avoir. Cette Traduction a surtout cèt avantage sur celle de l'Abbé Tallemant, que Mr. Masclary vivant dans un pays de liberté, a rendu fidélement son Original, sans aprehender qu'on lui imputât ce que dit son Auteur; au lieu que ce premier Traducteur écrivant dans un Pays, où il n'est pas permis de publier les fautes, que la Cour & les Grands croyent qu'il leur est permis de faire, & les crimes qu'ils n'ont pas honte de commettre, a été obligé de suprimer bien des choses, qui étoient dans son Original.

Il est vrai que les Libraires de Hollande, qui ne craignent ni l'Inquisition Ecclésiastique, ni la Politique, ont rendu le bon office au Public de restituer à Nani dans l'Edition Françoise qu'ils ont faite de la premiére Partie de son Ouvrage, ce que la timidité & la Politique du Traducteur François lui avoient fait retrancher.

Mr. Tallemant, avoit d'autant moins

moins de raiſon de nous donner une Traduction tronquée de l'Hiſtoire de Nani, que ce n'eſt pas ſeulement à l'égard de la France & des François, que cèt Hiſtorien a uſé de cette honnête liberté qui ſied ſi bien à ceux qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire. Il n'a pas même épargué les Papes de Rome, lors qu'il a crû que leur conduite étoit digne de ſa cenſure, & qu'il étoit bon que le Public en fut averti. Quoi que tous les Princes d'Italie & les Papes, plus qu'aucun autre, euſſent intérêt à aider de toutes leurs forces la République de Veniſe, dans la cruelle guerre, qu'elle avoit à ſoutenir contre le Ture; Nani ne diſſimule point qu'*Innocent X.* & *Alexandre VII.* négligérent fort dans cette occaſion, ce que leur Religion & leur intérêt ſembloient exiger d'eux. On nous repréſente ici le premier uniquement occupé du ſoin d'enrichir ſa Famille, quoi qu'il n'eut pas ſujet d'être content de ſon principal héritier; & ſe laiſſant uniquement gouverner par la fameuſe *Dona Olympia.* Pour Alexandre VII. il eſt vrai qu'il promit beaucoup avant que d'être élevé ſur la Chaire Pontificale, mais à peine fut-il ſorti du Conclave, où on lui avoit conféré cette ſuprême dignité,

té, qu'il oublia toutes ſes promeſſes. S'il ſecourut les Vénitiens, il ne le fit que parce qu'il ne lui en coutoit rien. Ecoutons Nani lui-même ſur ce ſujet. * *Le Pape s'excuſoit ſur la pauvreté de la Chambre Apoſtolique chargée de dettes ou par l'avarice ou par la profuſion de quelques uns de ſes Prédéceſſeurs, & propoſoit des moyens difficiles & lents. Enfin ne voulant point donner de ſes propres deniers, il ſe laiſſa induire à ſe ſervir de ces moyens avec leſquels l'autorité Pontificale peut, en otroyant le bien d'autrui, ſe défendre elle-même, la Religion & l'Etat. Il déclara donc qu'il ſuprimoit les deux Ordres des Porte-Croix & du Saint Eſprit, afin que l'on vendit les biens & les revenus de ces Monaſtères, qui étoient dans l'Etat de la République, pour être employez à l'uſage de la guerre. Le Nonce du Pape préſida aux ventes qu'on en fit, & on n'en tira guére moins d'un million de ducats.*

M. Maſclary ne s'eſt pas contenté de traduire fidélement ſon original, il a accompagné ſa Traduction de pluſieurs Notes, pour rendre cette Hiſtoire plus intelligible, & l'on a joint à la fin une ample Table des matiéres.

I II.

* *Seconde Partie. Tom. II. pag.* 30. &

II. Quoi que le principal but de Baptiſte Nani ſoit de nous donner l'Hiſtoire de Veniſe; il y joint cependant une eſpéce d'Hiſtoire Univerſelle de tout ce qui s'eſt paſſé durant le même tems en Europe: mais il y obſerve trois régles, qu'il ſemble que n'ont pas bien obſervées tous ceux, qui ont voulu ſuivre cette méthode, en écrivant l'Hiſtoire de quelque Etat particulier. La premiere eſt qu'il ne parle point du tout de ce qui n'a point de liaiſon avec ſon ſujet principal. La ſeconde, c'eſt que ſes tranſitions ſont ordinairement heureuſes, & que, ſans affectation, il fait toujours ſentir la liaiſon que ces affaires étrangéres, dont il parle, ont avec celles de ſa Patrie. La troiſiéme, enfin, c'eſt qu'il ne s'arrête point tant ſur ces affaires étrangéres, que ſur celles de ſon Pays. On ſent toujours, que les unes ne ſont là que par acceſſoire, s'il faut ainſi dire, & que les autres, au contraire, ſont le but principal de l'Hiſtorien. Du reſte, ſans prétendre que mon gout doive être celui du Public, il me ſemble que nous n'avons guéres d'Hiſtorien moderne, plus judicieux, plus éclairé & plus engageant que Nani. Il étoit d'ailleurs en état d'être bien inſtruit de ce qu'il écri-

crivoit, & rien ne nous empêche de faire fonds sur les faits principaux de son Histoire. Je veux qu'il aît un peu trop loüé sa Patrie, & que les liaisons dans lesquelles il étoit l'ayent obligé à raporter sans beaucoup de nécessité, certains faits particuliers, pour faire honneur à ses compatriotes; comme semble le lui avoir reproché avec quelque raison l'Abbé Tallemant. Ce sont là de petits défauts, qu'on doit pardonner à un Historien. Il faut se mettre à sa place; refuseroit-on durement à une personne que l'on connoit, & qui n'a d'autre mérite, que quelque action heroïque de ses ancêtres, la foible consolation de parler d'eux honorablement dans son Ouvrage; surtout lors qu'il n'en coute que quelque période? Pour peu qu'on ait de complaisance, il est difficile de résister à de telles importunitez. Si le Lecteur ne s'en accommode pas, personne ne l'oblige de lire ces endroits. Il peut passer outre, ou sommeiller un peu, quand il y est arrivé. Je voudrois que, comme les Auteurs ont introduit la coutume de mettre en lettres capitales les mots sur lesquels ils veulent qu'on fasse une attention particuliere; on introduisît aussi celle de marquer en petits

tits caractéres, les periodes ſur leſquelles on ſouhaite que les Lecteurs paſſent légérement. Je m'en ſerois ſervi plus d'une fois dans ces *Nouvelles*.

III. Pour revenir à Nani & donner une idée générale de ſon Hiſtoire à ceux qui ne l'ont point lue. La prémiere Partie, qui a été traduite par l'Abbé † Tallemant, commence auſſi tôt après la mort d'*Henri IV.* Roi de France, & continuë juſques à celle de *Louis XIII.* ou pour mieux dire juſques à la Régence *d'Anne d'Autriche*, & au Miniſtére du Cardinal Mazarin. On y trouve une Relation fort circonſtanciée de la Guerre des Vénitiens, contre *Ferdinand* Archiduc de Grats, qui fut depuis Empereur. Elle commença à l'occaſion des *Uſcoques*. Quoique ce démêlé paroiſſe d'abord de peu d'importance, il l'eſt beaucoup par la ſuite qu'il eut; puis que c'eſt l'origine des guerres, qui s'allumérent entre la Maiſon d'Autriche & la République. De là vint celle du Frioul, que celle des Griſons ſuivit, & enfin celle de Mantoüe. Ces deux dernieres guerres attirérent les armes de la Maiſon d'Autriche d'Eſpagne, après celles de la Maiſon

† *Voyez la Préface, qu'il a miſe au devant de ſa Traduction.*

son d'Autriche d'Allemagne, que la premiére avoit attirées, & firent que les Vénitiens se trouvérent engagez presque avec tous ceux, qui pouvoient faire obstacle à une puissance si redoutable. C'est la raison qui oblige l'Auteur de parler des affaires de tous les lieux de l'Europe, où s'étendoient les forces & les intelligences des Autrichiens. A cette occasion, il raconte les guerres qui se firent en Allemagne, après que le Prince *Fréderic* Palatin eut accepté la Couronne de Bohême. Il passe ensuite en Angleterre, pour nous expliquer les desseins qu'avoit le Roi *Jaques* de rétablir dans ses Etats ce Prince, qui étoit son Gendre. Il nous donne une Rélation de l'entrée de *Christierne* Roi de Danemarc en Allemagne, en qualité de Chef du Cercle de la Basse Saxe, de sa retraite, & des progrès de *Tylli* & de *Valstein* Généraux de l'Empereur, & ensuite des exploits du Roi de Suéde & des Suédois. Il n'oublie pas l'état des affaires de France sous la Régence de la Reine *Marie de Médicis*, d'autant plus que c'étoit de cèt Etat, que la République attendoit sa principale assistance. Il continue à parler des affaires de ce Royaume, des actions de Loüis XIII. & du Ministére du

Cardinal du *Richelieu*. Il en fait autant de la Cour d'Eſpagne & de celle de l'Empereur, quoi que l'Italie ſoit le centre de ſon Ouvrage. Auſſi s'étend-il beaucoup plus ſur la guerre du Frioul, qui regardoit entierement Veniſe, ſur celle de la Valteline, où elle prenoit tant de part, ſur celle de Mantoüe, & ſur celle du Duc de Parme contre les Barberins.

IV. La ſeconde Partie, qui eſt celle, que Mr. Maſclary a traduite, contient l'eſpace de 28. années, commençant en 1644. & finiſſant en 1671. Elle comprend une Rélation fort exacte, & fort circonſtantiée de la longue & malheureuſe guerre, que la République de Véniſe eut à ſoûtenir contre l'Empire Ottoman, & qui ne finit qu'après avoir couté des ſommes immenſes à la République, & la perte de la Ville & du floriſſant Royaume de Candie * preſque tout entier. Les Chevaliers de Malthe furent la cauſe, l'occaſion ou le prétexte de cette guerre. C'eſt † la coutume de ces Chevaliers d'en-

* *Elle n'en conſerva que trois Places, Suda, Spina-Longa, & Grabuſe.*

† *On peut voir le jugement qu'en fait Mr. le Vaſſor dans le troiſiéme Tome de l'Hiſtoire de*

d'envoyer toutes les années en courſe leur Eſcadre compoſée de ſix Galéres, pour harceler les Infidéles, & s'accoutumer eux-mêmes aux fatigues & aux combats de mer. En 1644. ils attaquerent la Caravane qui va toutes les années de Conſtantinople au Caire. Elle étoit compoſée de trois gros vaiſſeaux qu'on nomme *Sultanes*, & d'un grand nombre de Saïques & d'autres moindres bâtimens. Ils s'attachérent aux Vaiſſeaux les plus forts, & qu'ils crurent les plus riches; ils en prirent deux & firent un butin de près de deux millions. Chargez de cette proye & fatiguez du combat, qui avoit été rude, ils allérent faire de l'eau à *Cala Limeones* port ouvert & ſans garniſon ſitué dans la Mer Méridionale de Candie. *Ibrahim* Empereur des Turcs, Prince fier, cruel, & farouche, réſolut de s'en venger; & ſous prétexte que les Chevaliers de Malthe avoient trouvé retraite dans un port apartenant à la République; il aima mieux s'en venger ſur cèt Etat, ſur lequel il pouvoit ſe flater de faire des conquêtes aſſurées & utiles, que de ſe hazarder à échoüer

de Loüis XIII. Nani fait aſſez connoître qu'il ne l'aprouve pas trop.

devant un * Roc ſtérile & preſque imprenable, en attaquant la Religion de Malthe. La République eut quelque apréhenſion que les préparatifs extraordinaires de guerre, qui ſe faiſoient en Turquie, la regardoient ; mais comme on ſe perſuade aiſément ce qu'on ſouhaite, elle ſe flata auſſi que ces préparatifs pouvoient bien avoir un autre but, ſurtout vû les careſſes dont on acabloit ſon Ambaſſadeur à la Porte, & les proteſtations reïtérées qu'on lui faiſoit de vouloir entretenir inviolablement la paix avec elle. Cette incertitude fit qu'elle ne ſe prépara pas à ſe défendre, avec autant de vigueur qu'elle auroit fait, ſi elle eut ſû certainement qu'elle étoit l'objet des armemens prodigieux qui ſe faiſoient en Turquie. Elle auroit, ſans doute, pourvû avec plus de ſoin à la ſurcté de la Canée, qui ayant été priſe par les Turcs preſque dès le commencement de la guerre, leur donna un pié dans le Royaume de Candie, qui leur fournit enſuite le moyen de s'emparer de la Capitale & preſque de toute l'Iſle.

La guerre, que les Princes Chrêtiens ſe faiſoient alors, les empêcha de ſecourir la République, auſſi puiſſamment

* *L'Iſle de Malthe.*

ment qu'ils auroient dû le faire dans une autre guerre qui les intéressoit tous en quelque sorte. Les uns ne contribuérent rien, & les autres contribuérent peu, en sorte que tout le fardeau de la guerre retomba presque sur les Vénitiens. Il n'y a point de moyens qu'ils ne missent en usage, pour fournir à ces dépenses immenses. Ils agrégérent un grand nombre de familles au Corps de la Noblesse, ils créérent plusieurs *Procurateurs de S. Marc*, ils mirent de nouveaux impots sur leurs sujets, ils aliénérent des fonds, ils empruntérent de l'argent à gros intérêt. Ils heurtérent, s'il faut ainsi dire, à la porte de tous les Princes de l'Europe, pour mandier du secours. Les uns ne les écoutérent pas seulement, les autres se contentérent de leur faire de belles promesses; & le plus petit nombre fut de ceux, qui leur donnérent des secours réels, mais peu proportionnez à leurs besoins. Le Roi d'Espagne en particulier leur envoya à diverses reprises quelques sommes, mais beaucoup moins qu'il ne leur en avoit promis. Le Roi de France leur fournit des secours assez considérables: mais ils n'en retirérent pas tout l'avantage qu'ils en auroient dû espérer, par les

raisons qui sont expliquées dans ce Livre, & principalement parce que l'heure fatale de la perte du Royaume de Candie étoit arrivée, & que le Ciel vouloit punir les Princes de l'Europe, en leur faisant perdre une barriére qui mettoit leurs côtes à couvert, dans la mer Mediterranée.

Quoi que les Vénitiens n'eussent pas été les premiers à reconnoitre la puissance de *Cromuel*, ils ne laissérent pas d'implorer aussi son secours. Mais comme il avoit d'autres desseins dans la tête, & qu'il ne vouloit pas interrompre le commerce de la Nation Angloise en Turquie, il se contenta de leur promettre d'aller attaquer les Corsaires de Barbarie, dont il étoit mécontent, ce qui les empêcheroit de joindre leurs forces à celles du Grand Seigneur.

Au reste, il paroit par cette Histoire, que si les Vénitiens perdirent un grand Royaume dans cette funeste guerre, leurs armes y acquirent d'ailleurs beaucoup de réputation & surtout sur mer, où ils battirent presque toujours leurs Ennemis, & remportérent plusieurs victoires signalées, & dont la mémoire ne s'eteindra jamais. Il paroit par les avantages qu'ils eurent sur les Infidé-

fidéles, que les Turcs n'entendent preſque rien à la Marine ; & que ſi les Chrétiens vouloient s'unir, ils pourroient les chaſſer entiérement de la Méditerranée, & les renfermer dans la mer de Marmara & dans le Pont Euxin. Les Rélations nous aprennent que les Chateaux des Dardanelles ſont en très-mauvais état. Il ne ſeroit pas impoſſible de s'en emparer, & de les fortifier ſi bien, qu'un ſeul vaiſſeau Turc n'oſeroit paſſer par là, pour entrer dans la Méditerranée. Mais la mésintelligence des Princes Chrétiens fera toujours la ſureté des Infidéles.

Quelque deſavantageuſe que fût la paix que les Vénitiens firent avec la Porte, immédiatement après la perte de Candie, ils ne laiſſérent pas de conſerver par le Traité le peu de conquêtes qu'ils avoient faites durant le cours de cette longue guerre, & qu'ils avoient gardées juſques à la paix. Le Turc leur cedа l'importante ville de Cliſſa en Dalmatie, & tout ce qu'ils avoient pris dans les confins de Boſna.

On trouve dans ce même Volume tous les événemens les plus conſidérables de l'Europe depuis 1644. juſqu'en 1671. & entr'autres les guerres d'Alle-

magne & d'Italie; les ſoulévemens des Royaumes de Sicile & de Naples; l'Hiſtoire de la longue & ennuyante négociation de la paix de Weſtphalie, dont Véniſe étoit la Médiatrice; celle des Pyrenées; les élections des Papes; l'Hiſtoire des démêlez entre le Pape Alexandre VII. & Loüis XIV. à l'occaſion de l'affront fait au Duc de *Crequi* Ambaſſadeur de France à Rome, & du Traité de Piſe, par lequel ils furent terminez: celle de la guerre que le Turc fit en Hongrie contre l'Empereur; le renouvellement de la guerre entre la France & l'Eſpagne à l'occaſion des prétenſions de la Reine de France ſur certaines Parties des Pays-bas; la Triple Alliance de l'Angleterre, la Suéde, & la Hollande, qui arrêta la Conquête des François, & procura le Traité de Paix d'Aix-la-Chapelle; & tous les autres événemens conſidérables de ces tems-là.

ARTICLE VI.

DICTYS CRETENSIS & DARES PHRYGIUS, *de Bello & Excidio Trojæ, in Uſum Sereniſſimi Delphini, cum interpretatione* ANNÆ DA-

DACERIÆ, *Accedunt in hac nova Editione Notæ Variorum integræ; nec non* JOSEPHUS ISCANUS, *cum Notis Sam. Dresemii: Numismatibus & Gemmis Historiam illustrantibus exornavit* LUD. SMIDS, *M.D. Dissertationem de Dictye Cretensi præfixit* JAC. PERIZONIUS. C'est-à-dire, *Dictys de Crête, & Darès Phrygien, de la Guerre & de la ruine de Troye, à l'usage de Mr. le Dauphin, avec l'explication de Madame Dacier. A quoi on a joint dans cette nouvelle Edition les Notes entiéres de divers Savans; & Joseph d'Exceſter, avec les Notes de Sam. Dresemius. Mr. Loüis Smids y a ajouté des Médailles & des Antiques qui servent à l'explication de l'Histoire; & M. Perizonius une Dissertation touchant Dictys de Crête.* A Amsterdam, chez George Gallet, Directeur de l'Imprimerie des Huguetan. 1702. *in* 4. & *in* 8.

APRÈS que Mademoiselle * *Le Févre*, eut achevé son commentaire sur *Florus*, à l'usage de Mr. le *Dauphin*, ceux qui avoient soin de l'éducation de ce Prince la chargérent de travailler sur *Dictys de Crête*, Auteur

* *A présent Madame Dacier.*

qui a écrit l'Hiſtoire de la Guerre & de la ruine de Troye, comme nous l'expliquerons plus bas. L'Ouvrage de Mademoiſelle le Févre fut imprimé en 1680. & c'eſt ſur cette Edition qu'on a fait celle, dont nous devons parler dans cèt Article.

Elle eſt fort différente de celle de Paris, comme cela paroit déja par le tître : mais il ne ſera pas inutile de l'expliquer un peu plus au long.

1. Premiérement, on a corrigé, avec tout le ſoin dont on a été capable, les fautes de l'Edition de Paris, qui n'étoient pas en petit nombre.

2. En ſecond lieu, on a joint aux Notes de Madame Dacier, celles de *Joſias Mercerus*, de *Gaſpard Barthius*, d'*Ulric Obrecht*, & de *Paul Vindingius*. Les prémieres ſont ſous le texte, & celles de ces autres Savans ont été renvoyées à la fin.

3. En troiſiéme lieu, on a ajouté à cauſe de la conformité de la matiére, le Poëme Latin de *Joſeph d'Exceſter*, de la Guerre de Troye, diviſé en ſix Livres, avec les Notes de *Samuel Dreſemius*. Il y a eu des Savans en Allemagne, qui ont crû que cèt Ouvrage étoit de *Cornelius Nepos*. Mais quoi qu'il ne ſoit pas mauvais, pour être le

Poë-

Poëme d'un Auteur, qui vivoit sur la fin du douziême & au commencement du tréisiême siécle; il faut avoüer que c'est peu se connoitre en stile, que d'attribuer un tel Poëme à un Auteur aussi poli que Cornelius Nepos. Mais je crois qu'il n'y a personne aujourd'hui qui doute, que cèt Ouvrage ne soit de Joseph d'Exceſter en Angleterre Poëte fort estimé de son tems, comme nous l'aprenons de *Camden* dans sa *Britannia*. Il avoit fait un autre Poëme, qui avoit pour tître *Antiocheis*, & que le même Camden cite dans le même Ouvrage. Celui de la guerre de Troye avec les Notes de Dresemius fut imprimé *in* 4. en 1620. On a fait de grans changemens à ces Notes dans cette derniere Edition, pour les mettre en meilleur ordre qu'elles n'étoient dans la précédente. Ce Dresemius est un terrible Savant. On en jugera par sa Préface. Il paroit qu'il croyoit ne parler pas bien Latin s'il n'entrelardoit tout son discours de mots & de Phrases Grecques & des plus recherchées. Je m'imagine que cela feroit un bel effet sur les orcilles de *Ciceron*, ou d'*Horace* s'ils revenoient dans le monde, & qu'on leur lut un semblable jargon. Pour moi j'avoüe, que quand je lis ce

Sal-

Salmigondi de langage, je ne puis m'empêcher de me ressouvenir, de ce que *Moliere* fait dire à un de ses Docteurs en Medecine, *Ex responsis il paroit jam sole clarius, quod lepidum iste caput, Bachelierus non passavit suam vitam ludendo au trictrac, nec in prenando du tabac, sed explicet pourquoi &c.* Pour ce qu'il y a de Latin dans cette Préface *Grecque-Latine*, je crois que Dresemius étoit du gout de certaines gens, qui ont cru que Ciceron ne parloit pas bien Latin; & qu'il faloit aller chercher le beau stile dans *Ennius* & dans les mots surannez de *Plaute*. Cette affectation ridicule n'empêche pas, que les Notes de Dresemius ne soient bonnes, sur tout en l'état qu'elles paroissent dans cette nouvelle Edition.

4. En quatriéme lieu on trouve dans ce Volume une Préface de Mr. *Perizonius* sur l'Ouvrage de Dictys de Créte, qui mérite d'autant mieux que nous nous y arrêtions un moment, qu'elle paroit ici pour la premiére fois. Il n'y a point de Savant qui doute, que le nom de Dictys de Créte mis au devant de cette Histoire ne soit un nom supposé. Mais c'est l'opinion commune, qu'il y a eu un Auteur de ce nom, qui accompagna à la guerre de Troye, Ido-

Idomenée Roi d'une petite partie de l'Isle de Créte; & qui écrivit l'Histoire de ce qui se passa dans cette fameuse expédition. On prétend que cette Histoire s'étant perduë, on en composa une autre en Grec, qu'on voulut faire passer pour le véritable ouvrage de cèt ancien Auteur. Pour faire croire ce mensonge, on supposa que la terre s'étant entrouverte dans l'Isle de Créte par un tremblement de Terre, on y avoit trouvé une caisse de plomb, dans laquelle étoit renfermée cette Histoire de Dictys écrite en caractéres Phéniciens, qui fut présentée à l'Empereur Néron, & qu'il voulut qu'on traduisit en Grec. Enfin, on prétend que cette Histoire Grecque supposée s'étant encore perduë, un certain *Septimius*, qui, selon quelques uns, vivoit sous l'Empereur *Constantin*, & selon d'autres encor plus tard, composa une Histoire Latine, qu'il voulut faire passer pour une Traduction de l'Histoire de Dictys de Créte.

Mr. Perizonius est dans des sentimens bien différens de ceux-là. Il prétend qu'il n'y a point eu de Dictys de Créte du tems de la guerre de Troye, ou que, s'il y en a eu un, il n'en a point écrit l'Histoire. C'est donc une

pure

pure fable, que ce qu'on dit de ce coffre trouvé dans l'Iſle de Créte, dans lequel cette prétenduë Hiſtoire étoit renfermée. Il ſoutient que Septimius a effectivement traduit l'Hiſtoire Grecque ſuppoſée du tems de Néron, & que les Auteurs Grecs qui l'ont citée n'ont pas eu d'autre Hiſtoire de Dictys, que celle qui a été traduite par Septimius. Il prouve que cèt Ouvrage eſt véritablement une traduction faite ſur le Grec, par le grand nombre de phraſes & d'expreſſions Grecques, qu'on y trouve. Il eſt vrai que les Savans ont remarqué dans les anciens Auteurs, certains paſſages citez de notre Dictys, qu'on ne trouve point dans la Verſion de Septimius; ce qui pourroit faire croire, que le Dictys dont ils ſe ſervoient, étoit tout un autre Ouvrage: mais Mr. Perizonius répond, que la verſion de Septimius n'eſt point une verſion exacte; que, ſelon la coutume de ce tems-là, il abregea cette Hiſtoire en la traduiſant, & y fit les changemens, qu'il jugea à propos. Il croit que le véritable Auteur du Dictys Grec traduit par Septimius eſt *Praxis* ou *Eupraxides* de Créte, qui ſachant que Néron aimoit extrémement les Fables & les Hiſtoires Grecques, en compoſa

une

une ſur la Guerre de Troye, où, à beaucoup de choſes tirées des Hiſtoriens & des Poëtes Grecs, il en ajoûta pluſieurs autres de ſa tête, qui ne méritent aucune créance. Pour mieux perſuader que c'étoit une piéce ancienne trouvée de la maniére qu'il le racontoit, il l'écrivit en lettres Phéniciénnes, ſur de l'écorce d'arbre, parce que c'étoit ſur cette écorce, que les Anciens écrivoient, avant l'invention du papier & du parchemin. Sa tromperie lui réuſſit; car comme elle flatoit la paſſion & la vanité de Néron, il en fut libéralement récompenſé.

Pour ce qui concerne Septimius, notre Auteur ſoupçonne qu'il peut avoir vêcu environ du tems de *Dioclétien*, c'eſt-à-dire, un peu avant que la Religion Chrétienne fût la Réligion dominante de l'Empire. Peut-être fit-il cette Verſion en haine du Chriſtianiſme, & pour oppoſer la doctrine des faux Dieux, & de leurs prétendus miracles, à ce que l'Ecriture enſeigne du véritable Dieu & des ouvrages de ſa toute-puiſſance. Cette Diſſertation finit par une liſte de divers endroits du prétendu Dictys de Créte, que Mr. Perizonius croit avoir été corrompus par les Copiſtes.

Mr.

Mr. *Smids* a ajouté à cette Edition les Estampes de quelques Medailles, Pierres précieuses, & Marbres, qui peuvent servir à l'éclaircissement de notre Historien, & les a accompagnées de leur explication.

Pour ce qui concerne *Darès*, qui est l'autre Historien, qu'on trouve dans ce Volume, & qui a écrit de la ruine de Troye, ce n'est pas moins un Auteur supposé que le Dictys de Crète, & il s'en faut beaucoup qu'il ne soit du même prix. Il est vrai que *Ptolemée Hephæstion*, *Acanthius* & *Eustathe* dans son Commentaire sur *Homère*, nous parlent d'un Darès de Phrygie, qui avoit écrit avant Homére, & qui vivoit du tems de la guerre de Troye. Il est vrai aussi qu'*Elien* nous assure que l'Histoire de Darès subsistoit encore de son tems: mais si ces Auteurs ne se sont point trompez, du moins est-il bien sûr, que l'Histoire que nous avons aujourdhui n'est point une Traduction de l'Ouvrage de cet ancien Historien. Il y a trop de fautes, pour croire qu'un Historien contemporain, & qui auroit été témoin oculaire de la plûpart des choses qu'il auroit écrites, ait été capable de les commettre. Le fourbe qui a composé cette piéce avoit mauvaise opi-

opinion du Public, quand il vouloit la faire passer pour une Traduction faite par Cornelius Nepos. A peine notre prétendu Darès parle-t-il Latin; & chacun sait que cèt ancien Romain le parloit très-purement.

ARTICLE VII.

Extrait de diverses Lettres.

* D'*Angleterre.* Voici le contenu des *Transactions Philosophiques* de Septembre. I. Extrait d'une Lettre de Mr. *Jean Luffkin* à l'Auteur, touchant quelques os d'une grandeur extraordinaire trouvez depuis peu dans une Sablière, auprès de Colchester. II. Description de quelques Coquilles trouvées dans les Isles Moluques; avec un Extrait du quatrième Livre des plantes des Indes Orientales de M. *Samuel Brown*, avec leurs noms, vertus, &c. par *Jaques Petiver*, Apoticaire & Membre de la Societé Royale. III. Récit des effets étranges du *Vermis Indicus*,

* *On avoit destiné plusieurs de ces Nouvelles Littéraires pour le mois passé; mais l'Imprimeur fut obligé de les laisser faute de place.*

dien, écrit par le Docteur *Joseph del Papa*, Médecin du Cardinal *de Medicis*, à la priére du Grand Duc de Toscane, communiqué par le Docteur *Guillaume Sherard*. IV. Observations sur les Dissolutions & les Fermentations, qu'on peut apeller froides, parce qu'elles se trouvent accompagnées d'une certaine froideur des liqueurs où elles passent, avec l'explication d'un nouveau Thermométre. Le tout tiré d'un Discours, que Mr. Geoffroy Membre de la Societé Royale fit dans l'Assemblée genérale de l'Académie Royale des Sciences, le 21 d'Avril 1700.

Mr. *Cowper* vient de répondre à la citation de Mr. *Bidloo*, dont vous avez parlé dans vos * *Nouvelles*. Il a fait précéder cette piéce par une description de quelques glandes nouvellement découvertes. A prendre à la lettre les loüanges que Mr. Cowper donne à son Antagoniste, c'est un Panégyrique dans les formes. *Glandularum quarundam nuper detectarum, ductuumque earum excretoriorum Descriptio cum figuris : cui accessit ἐυχαριστία, in qua dotes plurimæ & singulares* Gothofridi Bidloo *M. D. & in illustrissima*

* *Mars* 1700. *pag.* 338.

ma Leidarum Academia Anatomiæ Professoris Celeberrimi, Peritia anatomica, Probitas, Ingenium, Elegantiæ Latinitatis, Lepores, Candor, Humanitas, Ingenuitas, Solertia, Verecundia, Humilitas, Urbanitas, &c celebrantur, & ejusdem citationi humillimè respondetur à Guil. Cowper *Chirurgo Londinensi S. R. S. in* 4. pagg. 72.

On a fait une septiême Edition Angloise des *Origines Sacræ* du Docteur *Stillingfleet*. Elle est augmentée d'un Discours de 126 pages, que ce savant Evêque commença en 1697. mais dont il n'a achevé qu'environ deux Chapitres. Il y combat les Objections des Athées & des Déistes. Il refute d'abord ceux qui disent, que la Religion n'est qu'un artifice des Politiques & des Prêtres, qui trouvoient également leur intérêt à en persuader les peuples. Il fait voir après cela, le ridicule de l'opinion que quelques anciens Philosophes ont eüe, de l'origine du Genre Humain, & de ceux qui ont soûtenu que le Monde étoit l'effet du hazard. Il refute *Hobbes* & les autres, qui ont dit que la Religion n'étoit duë qu'à l'ignorance & à la crainte superstitieuse des hommes : après quoi il s'attache à répondre à ceux qui prétendent,

que

que la connoiſſance d'une Divinité n'eſt pas généralement répanduë dans l'eſprit de tous les hommes, & qu'il ſe trouve des Peuples entiers, qui n'ont abſolument aucune idée d'un Dieu. Il cite là-deſſus le témoignage de pluſieurs Voyageurs, qui ſont pour lui. Il examine enſuite les Hypothéſes des Philoſophes modernes, qui tendent, ſelon lui, à l'Athéïſme, ou qui ſont purement Athées. Il met au rang des premieres celles qui afoibliſſent les preuves communément reçuës de l'exiſtence d'un Dieu ou d'une Providence, telles que ſont l'argument de *Deſcartes* pour l'exiſtence de Dieu, pris de ſon idée; ſon ſentiment ſur la connoiſſance des cauſes finales, celui où il poſe que les couleurs ne ſont pas dans les objets, &c. Il met encore de ce nombre les Hypothéſes qui donnent trop au pouvoir du mouvement méchanique de la matiére, ſoit en établiſſant une idée de la ſubſtance corporelle independante du pouvoir de Dieu, ſoit en tâchant de rendre raiſon des Phénoménes de l'Univers par les Loix méchaniques du mouvement, ſans une Providence particuliere. Il fait ſouvent revenir Deſcartes ſur les rangs, & il ne l'épargne aſſurément

pas,

pas, non plus que ſes Sectateurs, & Mr. *Régis* entr'autres.

En vous parlant, il y a déja quelques mois, de la Convocation du Clergé de l'Egliſe Anglicane, je ne vous dis pas que cette illuſtre Aſſemblée étoit compoſée de deux Chambres, comme le Parlement, dont l'une eſt apellée la *Chambre haute* de la Convocation, & l'autre la *Chambre baſſe*. La préiniere eſt compoſée de Noſſeigneurs les Prélats; & la ſeconde des Doyens, Archidiacres, Diacres, & Députez du Clergé. Cette diſtinction a fait naître une Diſpute dans la derniére Convocation, qui occupa le bureau la meilleure partie du tems. Nous avons vû que le Clergé s'étoit diviſé ſur les droits de la Convocation en général; il en a fait de même dans cette derniére Convocation ſur les droits particuliers de chaque Chambre. Pendant la tenuë de la Convocation chacun a dit ſes raiſons en particulier, mais on les a enſuite renduës publiques, & cela m'engage de vous en dire un mot, à mon ordinaire.

On a d'abord publié *A Letter to a Friend, &c. Lettre à un Ami dans la Contrée, ſur les Procedures de la Convocation préſente.* Elle ſoûtient le droit

des Evêques, ſur le Clergé inferieur de la Chambre baſſe. Ceux-ci y ont répondu par un Ecrit, qui a pour tître; *The Power of the lower Houſe of Convocation, &c.* C'eſt-à-dire, *Defenſe du Pouvoir qu'a la Chambre baſſe de la Convocation, de s'ajourner elle-même; contre les fauſſes repréſentations d'un Papier publié depuis peu, ſous le tître de,* Lettre à un Ami, &c. La Chambre baſſe a auſſi fait imprimer une Relation de ſes Procedures, *A Narrative of the Proceedings of the lower Houſe of Convocation, &c.* C'eſt-à-dire, *Hiſtoire des Procedures de la Chambre baſſe de la Convocation, ſur la matiére des Prorogations & des Ajournemens, depuis le lundi 10. Février 1700. ſelon le calcul de l'Egliſe Anglicane, juſqu'au Mecredi 25. Juin 1701; publiée par ordre de la Chambre. in 4. pagg. 122. avec la Préface & l'Appendix.* La Diſpute, qui eſt entre les deux Chambres, ſe reduit à ſavoir. I. Si la Chambre baſſe a le pouvoir de s'ajourner, ſelon qu'elle le jugera à propos? La Chambre haute le nie, & la baſſe ſoutient. 1. Qu'il ne s'enſuit pas qu'elle doive être ajournée, parce qu'on lui a ſignifié que la Chambre haute l'eſt. 2. Qu'elle peut s'aſſembler, tenir ſes ſéances & agir, s'il eſt néceſſaire, dans

le

le tems qui ſe trouve entre les Seſſions de la Chambre haute. II. Il s'agit de ſavoir ſi la Chambre baſſe eſt obligée de * ſe tenir auprès de la Chambre haute, juſqu'à ce que celle-ci aît commencé ſa ſéance, avant que d'aller faire la ſienne? La Chambre haute prétend qu'on lui doit cèt honneur, & la baſſe qu'elle n'y eſt point obligée, & qu'on ne ſauroit donner aucune raiſon, ni produire aucun exemple, pour juſtifier cette prétenſion.

Au reſte, il paroit par les procedures de la Chambre baſſe, qu'elle établît d'abord un Comitté pour l'examen des Livres, qui ſont contre la Religion ou les bonnes mœurs, & que ce Comitté ayant examiné le Livre de Mr. *Toland*, qui a pour tître, *Chriſtianity no Myſterious*, il déclare qu'il étoit *écrit dans le deſſein de renverſer les fondemens de la Religion Chrétienne, & qu'il contenoit pluſieurs principes & diverſes propoſitions, qui tendoient manifeſtement à ce but.* On fit là-deſſus une *Adreſſe* à la Chambre haute, pour la ſuplier de faire ſuprimer ce Livre & les autres de cette nature: mais la Chambre haute répondit, qu'elle ne pouvoit pas le

* *First to wait upon Them in the upper House, before they go to ſit in their own.*

faire, ſans une licence particuliére du Roi; & que cette maniére de proceder étoit même condamnée par les Loix. On y examina auſſi *l'Explication des XXXIX. Articles de l'Egliſe Anglicane de Mr. de Salisbury*, & les Examinateurs declarérent. 1. *Que ce Livre tendoit à introduire une latitude & une diverſité d'opinions, qu'on avoit eu deſſein d'éviter en les compoſant.* 2. *Qu'il y avoit pluſieurs endroits dans l'explication de divers Articles, qui leur ſembloient contraires au véritable ſens de ces Articles, & à d'autres ſentimens reçus dans l'Egliſe Anglicane.* 3. *Qu'il y avoit des choſes dans ce Livre, qui leur paroiſſoient de dangéreuſe conſéquence pour l'Egliſe Anglicane, ainſi qu'elle eſt établie par les Loix; & qui leur ſembloient déroger à l'honneur de la Réformation.*

Voici un Livre qui concerne encore le Clergé de l'Egliſe Anglicane, & qui pourroit être apellé ſon Code. *The Clergy-Man's Law, or the compleate incombent*, &c. C'eſt-à-dire, *Recueuil des Loix, Statuts &c. qui regardent le Clergé, tiré des XXXIX. Articles, des Actes de Parlement, de la loi commune, &c. le tout mis en ordre, pour l'Uſage des Patrons des Egliſes, du Clergé rural, &c. par W. Watſon, à quoi l'on a ajouté les*

noms des Evêques, qui siégent à présent, & des principaux Prébendaires de l'Eglise Anglicane.

Il paroit un Traité du Célibat des Prêtres, mais qui n'est pas nouveau; il y a plus de quinze ans qu'il est imprimé. Le Libraire n'a fait que lui donner un nouveau Titre.

De France. * Mr. *de la Hire* a publié une seconde Edition de ses *Tables Astronomiques* dont il avoit donné la premiére Partie en 1686. Outre qu'il a revû avec soin, dans cette derniere Edition, ce qu'il avoit mis dans la premiére; il y a ajouté ce qui manquoit au mouvement de la Lune hors les Syzygies, & les Tables de toutes les Planétes. Cette Edition fut achevée le dernier d'Octobre de l'année derniére 1701. Il va faire imprimer ensuite l'usage de ces Tables, & tout ce qui peut être utile & nécessaire dans la pratique de l'Astronomie.

On a déja publié quelques feuilles du *Journal des Savans*, selon le nouveau plan, qui en a été dressé. Outre ceux, dont je vous ai parlé dans une de mes

* *Il y a trois mois ou environ que nous avons reçu le Mémoire, qui contient cette Nouvelle.*

* précédentes, Mr. l'Abbé *de Vertot*, de l'Ordre de Prémontré, eſt chargé des matiéres Hiſtoriques; Mr. *Razicot* Avocat de ce qui concerne la Juriſprudence; & Mr. *Pourchard* pour les Langues &c. Ces Meſſieurs auront chacun une penſion annuelle, qui ſera priſe, à ce qu'on dit ſur le Sceau.

On a publié depuis quelque tems une *Hiſtoire abrégée de Jaques II.* ci devant Roi d'Angleterre. Elle ne contient que 24. pages *in* 4. M. l'Abbé de *Bellegarde* nous a donné des *Lettres curieuſes de Littérature & de Morale.* Elles ſe vendent chez le Sr. *Guignard*, qui a auſſi imprimé *le Portrait de la vraye modeſtie Chrêtienne.* Le Sr. *Moreau* débite depuis quelque tems *Exercices Chrêtiens pour tous les jours de la ſemaine par une Dame de qualité.* On a imprimé chez le même la Traduction Françoiſe du *Coſmotheoros* de Mr. *Huygens*, ſous ce tître, *les Terres Céleſtes ou Recréations Mathématiques de Mr. Huygens.* Je doute que ce Livre ſoit bien reçu en † François, à moins que le Traducteur n'ait pris ſoin de l'é-

* *Voyez les Nouvelles de Janvier 1702. pag.* 115.

† *Il s'en eſt fait deux Editions Latines en Hollande.*

Régayer : car, comme l'Auteur ne l'a écrit que pour les Savans, il a traité son sujet d'une maniére assez séche.

On parle d'un Ouvrage, qu'on doit imprimer en Province sous ce tître ; *Considérations d'un Médecin sur les Monstres qui naissent des Femmes par les opérations des hommes.* Ce Médecin prétend prouver qu'on doit donner le Baptême à toutes sortes de Monstres, quoique la pratique de l'Eglise semble contraire. La raison en est, que l'imagination des femmes, qui seule fait les Monstres, peut bien changer les parties extérieures du corps du Fœtus ; mais elle ne peut pas changer la forme intérieure, qui est l'ame qui l'anime ; & comme Dieu a créé l'ame raisonnable, pour animer ce fœtus humain, il n'en retire point cette ame, pour en substituer une autre convenable à la forme extérieure du corps.

Le *Diarium Italicum* du R. P. *Dom Bernard de Montfaucon*, qui nous a donné le S. *Athanase*, est sous la presse. Il y aura douze Volumes *in* 4. Les prémiers contiendront son voyage, & les autres plusieurs Piéces curieuses. Ce sera une espêce de *Spicilegium.* On doit aussi commencer l'impression de quelques nouveaux Traitez de S. A-

thanaſe. On croit qu'il y aura de quoi faire un gros *in folio*, qui ſera comme le ſuplément de ſes autres Ouvrages.

L'Hiſtoire du Roi par Médailles, qui s'imprimoit au Louvre eſt achevée, quoi qu'elle ne ſe débite pas encore; l'on ne ſait pourquoi. Elle eſt *in folio* & *in 4.* les premiérs Exemplaires pour faire des préſens, & les autres pour vendre.

Mr. *Baluze* prépare une nouvelle Edition des Ouvrages de S. *Cyprien*, augmentée de pluſieurs piéces avec ſes Notes & Corrections.

On parle de faire imprimer un Recueuil de Piéces des anciens Héréti-ques, dont nous n'avons dans les Pé-res de l'Egliſe, que les noms ou quel-ques fragmens. On prétend qu'il y a aſſez de matiére, pour faire deux Vo-lumes *in folio*.

L'Abbé *Mongault*, qui nous donna il y a quelque tems la Traduction Fran-çoiſe d'*Hérodien* avec des Notes, a pu-blié un Eſſai d'une Traduction en la même Langue, des Epîtres de *Ciceron* à *Atticus* en petit *in* 12. C'eſt le troi-ſiéme & quatriéme Livre; parce que feu l'Abbé de *S. Real* a publié le pre-mier & le ſecond. Il promet que, ſi cét Eſſai eſt bien reçu de Public, il a-

chevera la Traduction des douze Livres, qui reſtent, & qu'il traduira auſſi les Epîtres de Ciceron à *Quintus* ſon frére. Le Latin eſt d'un côté, & la Traduction Françoiſe de l'autre. A la fin de châque lettre, il y a de petites Notes, qui expliquent les endroits difficiles, pour l'intelligence des lieux & des perſonnes. La Vie de *S. Auguſtin* par feu Mr. de *Tillemont*, qu'imprime le Sr. *Robuſtel*, doit être achevée. Elle aura ſix vints feuilles *in* 4. qui feront deux Volumes.

Un Moine Bénédictin de l'Abbaye de S. Benoit ſur Loire a publié un gros *in* 12. où il prétend prouver que les Ouvrages attribuez à S. *Denis* l'Aréopagite ſont effectivement de lui. On dit que ce Volume ſera ſuivi dans quelque tems d'un autre, qui eſt la Vie de ce Saint premier Evêque de Paris, à ce que prétend l'Auteur. Un autre Bénédictin de S. *Germain* des Prez travaille à nous donner une nouvelle collection des Epîtres des Papes, augmentée d'un volume.

Dès le mois de Septembre dernier le Pére *Bouhours* Jeſuite a permiſſion de faire imprimer le reſte de ſa Traduction Françoiſe du N. Teſtament, dont il nous a donné les quatre Evangiles.

Il en paroit une de Mr. *Simon*, avec des Notes. Elle eſt ſur la Vulgate.

On nous fait eſpérer bientôt la Réponſe de Mr. l'Abbé *du Mas*, Auteur de l'Hiſtoire des cinq Propoſitions, au Livre du Pére *Queſnel*, intitulé *la Paix de l'Egliſe*.

Il y a déja quelques mois, qu'on débite un Ouvrage Poſthume ſous ce tître; *Diſſertation ſur ce que raconte Hégéſippe, de S. Jaques Evêque de Jeruſalem; par Mr. Arnauld de la Maiſon & Société de Sorbonne, avec les Remarques de Mr. de Tillemont. in 4. pagg.* 39. ſans lieu d'impreſſion, ni l'année. Cette Diſſertation a été imprimée à Paris, & ſe vend chez le Sr. Robuſtel. Mr. Arnauld fit cette Diſſertation, & la communiqua manuſcrite à Mr. de Tillemont peu après que le premier Volume de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique eut paru, ſur ce que cèt Auteur avoit avancé de S. Jaques ſur le raport d'Hégeſippe, que Mr. Arnauld prétend ne devoir pas être crû en cela. Il propoſe quatre régles de Critique pour prouver qu'on ne doit pas recevoir tout ce que cèt Ancien a dit de S. Jaques. M. de Tillemont répondit, & fit connoitre à Mr. Arnauld, qu'il ne pouvoit ſuivre, ni ſon ſentiment, ni ſes régles, ſoûtenant

que

que le témoignage d'Hégésippe n'eſt pas tout-à-fait à rejetter. Cette Diſſertation eſt imprimée en ſorte qu'on la peut joindre au premier Volume de Mr. de Tillemont. Il a paru un autre in 4. de 34. pages, qui eſt un Projet de l'Hiſtoire de l'Ordre de la Viſitation de *S. Marie*, préſenté aux Religieuſes de cèt Ordre par le Pere *François Menestrier* Jéſuite. Il a été imprimé à Annecy en Savoye.

M. *Baillet* voudroit faire imprimer des Tables Chronologiques de ſes Vies des Saints; mais il trouve quelque oppoſition de la part de ſes Libraires. Il travaille actuellement aux Vies des Patriarches, des Prophétes &c. du Vieux Teſtament, qu'il doit donner au Public, avec les Myſtéres de la Religion, dont l'Egliſe fait la Fête; afin de perfectionner ſes Vies des Saints.

Il y a déja pluſieurs feuilles imprimées des Ouvrages de S. *Grégoire le Grand* Pape, dont le P. de *S. Marthe* Prieur de *S. Oüen* à Rome, donne une nouvelle Edition à Paris, chez *Aniſſon*.

Le P. *Plumier* Minime travaille à nous donner *Botanicum Pariſienſe* avec des figures en taille douce, & des Diſcours, qui expliqueront la nature des Plantes.

Le P. *le Gobien* Jéſuite a fait impri-

mer depuis quelque tems, *Lettres de quelques Missionaires de la Compagnie de Jesus écrites de la Chine & des Indes Orientales. A Paris*, 1702. *avec Permission*, *in* 12. *pagg.* 111. Ce n'est qu'un Extrait de six Lettres écrites par six différens Jésuites Missionaires dans différens Pays. Ces Lettres concernent particuliérement la Mission des Jésuites au Royaume de Maduré, qui est dans la Peninsule en deçà du Gange; où il paroît qu'il y a déja un très-grand nombre de Chrétiens. Mais la vie que les Missionnaires sont obligez d'y mener est fort austére & très-difficile à suporter. Ils ne mangent que du ris & des herbes crues, & ne boivent que de l'eau. Ces Lettres parlent aussi des conversions que les Missionnaires font en ce Pays, qui seroient en plus grande quantité, vû la disposition des peuples, s'ils étoient secourus d'un plus grand nombre de Catéchistes naturels du Pays, à qui ils sont obligez de donner dix huit ou vint écus tous les ans. Il y a tel Jésuite, qui en occupe vint ou trente, & comme il n'a pas de quoi en avoir davantage, quelques nécessaires qu'ils lui fussent, ces Missionnaires exhortent leurs Péres, à qui ils écrivent, de leur procurer des aumônes. La derniére Let-

tre,

tre, qui eſt adreſſée au P. *de la Chaize*, parle un peu de la Chine, au ſujet de la conſtruction d'une Egliſe Chrétienne dans le Palais de l'Empereur. Elle s'étend auſſi ſur la cruelle perſécution excitée contre tous les Miſſionnaires & les Chrétiens dans la Cochinchine. Pluſieurs ont ſoufert le martyre, & pluſieurs autres ont apoſtalié. Cette perſécution a été ſuſcitée par l'Oncle du jeune Roi ennemi des Chrétiens.

On voit depuis deux ou trois mois un Ouvrage anonyme intitulé, *Auctoris Hiſtoriæ Congregationum de Auxiliis defenſio adverſum querelam Caroli Gaſparis Metzenii Academiæ Trevirenſis Syndici. Lovanii* 1701. *cum Approbatione. in* 12. *pagg.* 90. petit caractére. Ce Livre eſt du Père *Serry* Dominicain, qui dans ſon Hiſtoire des Congrégations *de Auxiliis*, *Liv. I. Chap.* 3. a parlé avec beaucoup de mépris de la plus grande partie des Univerſitez d'Allemagne, & entr'autres de Trêves & de Mayence, où, dit-il, les Docteurs en Théologie ſe fabriquent dans une matinée, *Academias obſcuri nominis in quibus uno mane Doctores Theologi fabricantur*, &c. M. *Metzenius* Syndic de la Faculté de Trêves choqué avec raiſon de ces termes injurieux s'en eſt

plaint par un Ecrit qu'il a publié dans toute l'Allemagne ſous ce tître, *Juſta querela, &c.* où le P. Serri eſt aſſez maltraité. C'eſt à cèt Ecrit qu'il répond ; mais au lieu de ſe retracter, il ſoutient hardiment ce qu'il a avancé.

Un certain Philoſophe Hollandois nommé *Langenbert* tenoit ici (Paris) des Conférences publiques & réglées ; & y enſeignoit une nouvelle Philoſophie fondée ſur des Principes inconnus aux Philoſophes tant anciens que modernes, & qui renverſent, à ce qu'il prétend, tous les ſyſtêmes qu'on a avancez juſqu'ici. Ce Philoſophe nous en donna quelque choſe d'imprimé en François & en Latin au commencement d'Octobre dernier, ſous ce tître *Philoſophus Novus, Dialogus primus.* Il vouloit continuer tous les mois. On a imprimé contre lui un Ecrit, qui a pour tître, *Diſſertatio Critica adverſus primum Dialogum recens in lucem editum à Gaſpardo Langenbert, qui vulgò* Novus Philoſophus, *in qua quidem Diſſertatione inter refutandas prædicti Philoſophi Opiniones, plurima ſtabiliuntur de Idearum confuſione, claritate & objecto : tum etiam de diſtinctione Scientiarum à ſe invicem & de Univerſalibus. Auctore Anonymo. in* 12. *pagg.* 38. Le Philoſophe Hol-

Hollandois n'a point répondu & a même discontinué ses Conférences, parce, dit-on, qu'il ne put soudre quelques difficultez qu'on lui fit contre ses opinions singuliéres.

Il y a déja quelques mois qu'il parut un petit *in* 12. sous le tître de *Prophétie du Comte de Bombast Chevalier de la Rose Croix Neveu de Théophraste Paracelse, publiée en l'année* 1609. *sur la naissance miraculeuse de Louis le Grand, les Circonstances de sa Minorité, l'extirpation de l'Hérésie, l'union de l'Espagne à la Maison de Bourbon, avec la destruction de l'Empire Ottoman, la future grandeur de la France, & la Propagation de la Foi Catholique par tout l'Univers. Expliquée & présentée au Roi par François Alary Docteur en Médecine, à Rouen.* pages. 31. Ce petit Livre n'a pas plutôt vû le jour à Paris, que les Magistrats l'ont défendu, & en ont fait saisir tous les Exemplaires. Il y a aparence que c'est parce qu'il enfonçoit un peu trop avant dans la Politique. Voici ce qu'il dit à l'égard du Turc; qu'il prétend devoir être détrôné par notre Monarque. *La France & l'Allemagne pourront faire bientôt une sainte Ligue, pour fondre sur cet Ennemi du nom Chrétien, & il y a d'autant plus d'aparence, que c'est presque l'unique*

nique moyen de terminer les différens qui ſont entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne touchant le Milanois. On ſait que le Roi de France y avoit auſſi des prétenſions, qu'il a cedées à ſon Petit-fils pour le bien de la paix. Il ne ſeroit pas difficile de croire que l'Empereur abandonnât auſſi les ſiennes, dans l'eſpérance qu'il ſeroit récompenſé du côté de l'Orient &c.

Le douziéme de Novembre dernier l'Académie Royale des Sciences fut ouverte au Public. Quatre Académiciens firent part à l'Aſſemblée de leurs découvertes. Mr. *Caſſini* donna une Rélation exacte du voyage qu'il a fait de la part du Roi pour tracer à travers de toute la France une Ligne Méridienne, qui paſſe par l'Obſervatoire de Paris. Il a fait dans ce Voyage des Obſervations très-curieuſes ſur la variation de l'Aiman & ſur les diverſes hauteurs du vif argent dans le Barométre ſur toutes les hauteurs différentes des montagnes par où il a paſſé. La Rélation de ce Voyage donneta de très-belles lumiéres aux Géométres, aux Aſtronomes, & aux Phyſiciens. L'exactitude de Mr. Caſſini va juſqu'à des piés & des pouces, qu'il ne néglige pas même dans les grandes diſtances. La Carte de la deſcription

de

de la ligne Méridienne de Paris prolongée par toute la France étoit exposée aux yeux du Public, dans la sale de l'Assemblée de l'Académie. Je crois qu'on la fera graver pour la donner dans l'Histoire de cèt illustre Corps. Mr. *Bosleduc* Apoticaire parla fort au long de la maniére de préparer la racine d'*Ispecuana*, si fort en usage contre les Dyssenteries, pour en ôter la mauvaise qualité sans rien diminuer de sa vertu astringente & des bons effets qu'elle doit produire. Il proposa aussi une maniére de préparer la racine d'ellébore noir, pour ne lui laisser que la vertu purgative, en la dépouillant de sa malignité. Mr. *Morin* Docteur en Médécine parla le troisiême, & proposa un systême pour expliquer le passage de la boisson & des urines. Il prétend que les premiéres urines, c'est-à-dire, celles que l'on rend presqu'aussi-tot qu'on a bû, se criblent à travers l'estomac, & étant reçuës dans la capacité du bas ventre passent en même rems par les pores extérieurs de la vessie, qui sont en forme de soûpape, & en sortent ensuite par le canal ordinaire. Pour ce qui est des secondes urines, c'est-à-dire, celles que l'on rend longtems après

près avoir bû, & qui ſont colorées; il prétend que c'eſt une partie de la liqueur qu'on a buë, qui s'étant mêlée avec le chile & avec le ſang ſe charge des ſels des alimens, & ne laiſſant dans la maſſe du ſang, que leur partie Balſamique, ſe filtrent à travers les reins, pour paſſer enſuite par les pores de la veſſie. Ce Syſtême, comme vous voyez, n'eſt pas tout-à-fait nouveau. Le quatriême & dernier qui parla dit des choſes fort utiles, & les dit d'une maniére fort agréable, car ſon Diſcours étoit très-bien écrit. Il parla de la Botanique, & propoſa, entr'autres choſes, un moyen d'adoucir la malignité du Séné, de lui ôter ſon mauvais gout & ſon odeur, & de le préparer de maniére qu'il produiſe un bon effet, & qu'il ne cauſe aucune incommodité, ni aucunes tranchées; & que d'ailleurs, il ne ſoit point desagréable à prendre. Cette remarque eſt importante, car le ſéné eſt un des meilleurs purgatifs de la Médecine. Il faut pour ce ſujet faire ſecher des feuilles de l'herbe nommée *ſcrofulaire aquatique*, pendant dix jours à l'ombre & enſuite au Soleil, & les garder, comme on garde le ſéné. Lorsqu'on aura beſoin d'une purgation, il faut mettre une chopine d'eau

d'eau dans un vaiſſeau de terre près du feu, & quand on commencera à n'y pouvoir plus tenir la main, y mettre infuſer deux gros de ſéné, avec pareille quantité de feuilles de ſcrofulaire aquatique. Un moment après, il faut retirer le vaiſſeau de près du feu, & le laiſſer refroidir, paſſer enſuite cette infuſion, & on aura une médecine facile à prendre, qui produira un très-bon effet & ne cauſera aucune incommodité.

Le tems de ſortir vint un peu trop tot, car pluſieurs autres Académiciens devoient parler, qui ne dirent rien. Mr. l'Abbé *Bignon* avertit l'Aſſemblée, qu'un Académicien ſe diſpoſoit à partir, pour faire le tour du Monde, & obſerver tout ce qui eſt néceſſaire, pour rendre ſon voyage utile aux Savans & au commerce. Il avertit auſſi qu'un autre Académicien alloit partir pour faire une deſcription exacte de la Mer Méditerranée, de ſes rades, de ſes bancs de ſable, de ſes rochers & de tous les écueils, où l'on peut faire naufrage &c.

D'Allemagne. Les Théologiens de Leipſic & autres paroiſſent toujours fort échaufez au ſujet de la diſpute *de Gratiæ revocatricis termino peremtorio.*

On

On a publié un Catalogue de tous les Ecrits mis au jour sur cette matiére, & il se trouve qu'ils montent au nombre de quatre vints & un. Les principaux tenans dans cette Dispute sont d'un côté Mr. *Adam Rechenberg* premier Professeur en Théologie, & de l'autre Mr. *Ittigius* Professeur dans la même Faculté & Surintendant de Leipsic.

On a imprimé à Helmstad depuis peu sans nom d'Auteur, *Novus in Belgio Judæorum Rex Oliger Paulli multis editis monumentis Literariis clarus. in 4.* C'est Mr. *Herman van der Hart*, qui est l'Auteur de ce Livre; le même qui nous donna il y a quelque tems le Concile de Constance. On a fait une nouvelle Edition du Livre Allemand, qui a pour titre *Geheimnüs der Schöpffung*, &c. *Le secret de la Création.* C'est le jeune *van Helmont* mort depuis quelques années, qui en est l'Auteur. Mr. *Eisenhart* Professeur en droit à Helmstat a fait imprimer de nouveau avec des augmentations un Traité *de Fide Historica & Juridica.* La Lettre du Pape au Roi de France contre le Couronnement du Roi *de Prusse* a donné occasion à un habile homme d'y faire des réflexions savantes. Le Livre est en Al-

Allemand, le titre se reduit à peu près à ceci : *L'injure faite par le Pape à la Couronne de Prusse, dans le Bref erroné de Clément XI. en date du 16. Avril 1701. publié au mépris de toutes les Têtes couronnées, in 4.* Mr. *Breithaupt* Docteur & Professeur en Théologie a publié *Theses credendorum & agendorum fundamentales.* Il y traite de tous les Articles de la Foi Chrétienne, sans y mêler aucuns termes de l'Ecole.

Un Juif de Berlin a fait un Traité en Hébreu & en Allemand, où il prouve par la Cabale, qu'il a fallu que le Roi de Prusse fût couronné à Konigsberg le 18. de Janvier, & que Dieu l'avoit prédit dans le *Pseaume* 21. Il en aplique toutes les paroles au Roi de Prusse, par ses régles Cabalistiques. Mr. *Jablonski* Prédicateur de Sa Majesté Prussienne, y a joint le jugement qu'il faisoit de cet Ouvrage.

De Hollande. On voit en ce Pays depuis peu un Supplément à l'Histoire des Congrégations *de Auxiliis* du Pere Serri, qui contient près de 300. pages *in folio*, sous ce titre, *Addenda suis Locis in Historia Congregationum de Auxiliis sub summis Pontificibus Clemente VIII. & Paulo V. celebratarum, anno 1700. edita.* Voici un Livre Fran-

çois

çois *in* 8. ſur la même matiére. *L'Hiſtoire des Congregations de Auxiliis, juſtifiée contre l'Auteur des Queſtions importantes, par un Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.* Voici le titre d'un autre Livre, qui porte qu'il a été imprimé à Trevoux, ce à quoi il n'y a nulle apparence. *L'Etat préſent de la Faculté de Théologie de Louvain, où l'on traite de la conduite de quelques uns de ſes Théologiens, & de leurs ſentimens contre la Souveraineté & la ſureté des Rois, & contre les 4. Articles du Clergé de France &c.* Ces trois Livres ſe trouvent à la Haye, chez le Sr. *Moetjens*, & à Amſterdam, chez le Sr. *Schelte*.

Le Sr. *Boom* a fait une nouvelle Edition de *Bernardi Schotani Examen Juridicum, annotationibus Practicis adornatum, noviſſima & correctiſſima editio.* in 12. Voici deux autres Ouvrages de Droit imprimez chez le même. *Johannis & Jacobi Bouricioruni Opera Juridica, nempe de officio Judicis, Advocatus & Captivus, uno volumine nunc primum comprehenſa & edita in 4. Abrahami à Weſel opera omnia, nempe Commentarius ad Novellas, Conſtitutiones Ultrajectinas; de Connubiali bonorum Societate, & Pactis*

tis Dotalibus; & de remissione mercedis, nunc in unum Corpus redacta in 4. On continuë d'imprimer à Amsterdam, chez Sebastien Petzold, les *Ephémérides* de l'Académie Royale de Paris pour l'année 1702. avec quelques autres Tables nouvelles de la même Académie.

On trouve dans la même ville chez *H. Schelte* une Nouvelle Edition *in fol.* de l'*Historia Pelagiana* du Cardinal *Noris*, augmentée par l'Auteur de 6. Dissertations sur divers sujets concernant l'Histoire Ecclesiastique. On trouve aussi chez le Sieur Schelte les *Dissertations sur l'Arche de Noé & sur l'Hemine & la Livre de S. Benoît par M. Le Pelletier*, Auteur des *Memoires pour le Retablissement du Commerce* dont vous avez parlé * ailleurs, & qu'on trouve chez le même Libraire, aussi bien qu'un Livre in 12. imprimé à Paris & intitulé *Anonymiana ou Mélanges de Poësie, d'Eloquence & d'Erudition.* Il reïmprime ce dernier Livre.

* *Octobre* 1701. *pag.* 445.

TABLE

TABLE
DES
MATIERES
PRINCIPALES.

Février 1702.

HENR. DODWELLUS, *de veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis.* 123

Insignium virorum Epistolæ selectæ, ex Bibliotheca JAN. GUIL. MEELII. 148

Thesaurus Theol. Philologicus. 169

R. DESCARTES *Opuscula Posthuma.* 181

BAPT. NANI, *Histoire de Venise. II. Partie.* 189

DICTYS CRETENSIS, *in Usum Delphini cum interpretatione* ANNÆ DACERIÆ, *&c.* 204

Extrait de diverses Lettres. 213

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCC II.
Avec Privilege des Etats de Holl. & Weſtf.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois de Mars 1702.

ARTICLE I.

OBSERVATIONUM SELECTARUM *ad Rem Literariam ſpectantium Tomus I.* C'eſt-à dire, *Tome I. d'Obſervations Choiſies concernant la Litterature.* A Hall. 1700. in 8. pagg. 446. d'un caractere un peu plus gros que celui de ces Nouvelles.

ON a déja remarqué il y a long-tems, qu'il ſeroit à ſouhaiter que quelcun ſe chargeât du ſoin de ramaſſer un grand nombre de petites piéces fu-

fugitives, qui, quoi qu'excellentes en leur genre, ſe perdent néanmoins par leur petiteſſe, & qu'on donnât en même tems occaſion aux Savans de publier leurs remarques & leurs découvertes; ſans les engager, comme cela eſt arrivé à quelques uns, à faire de gros Volumes, pour avoir occaſion d'y inſerer une ou deux remarques ſinguliéres, qu'ils doivent à leur pénétration & à leur étude; pendant qu'on ne trouve rien dans tout le reſte que de très-commun, & qui n'ait été dit déja mille fois auparavant. Les Journaux, qui ſe publient en divers endroits de l'Europe, ſemblent être tout propres à ſervir comme de retraite à ces courtes Obſervations des Savans; auſſi voit-on, qu'on y en inſére aſſez ſouvent. Mais comme les Journaliſtes ſont ſurtout obligez de parler des Livres nouveaux, & que leurs Ouvrages ont des bornes, qu'ils ne veulent pas paſſer; il eſt impoſſible qu'ils inſérent toutes les Diſſertations qu'on pourroit leur adreſſer; ſurtout parce qu'il y en a quelquefois, qui ſont ſi étenduës, qu'elles occuperoient elles ſeules tout un Journal.

C'eſt ce qui a fait naître la penſée en divers tems à pluſieurs perſonnes, de tra-

travailler à faire des Recueuils de ces sortes de piéces ; on en a vû des commencemens, mais qui n'ont pas eu de suite ; soit parce que ce n'est pas là le gout du Public, soit parce qu'il n'est pas toujours facile d'en recouvrer assez pour fournir préciſément dans un certain tems un certain nombre de piéces, soit parce que quelques uns de ceux qui ont travaillé à ces Recueuils n'ont pas toujours fait un bon choix, soit pour quelques autres raisons dans lesquelles il n'est pas nécessaire d'entrer.

Quoi qu'il en soit, c'est le but que se proposent ceux qui ont publié les Observations qui font le sujet de cèt Article. Ils veulent fournir aux Savans un moyen de mettre au jour leurs productions ; & donner une retraite dans leur Recueuil à ces Piéces curieuses, que leur petit Volume exposeroit au danger de se perdre, si on les publioit séparément. Ils n'auront pour cela qu'à les envoyer à Hall à leurs dépens ; mais il faut que ces Observations ne soient pas trop longues, & que, si cela se peut faire, elles puissent être renfermées dans l'espace de deux feuilles d'impression ; il faut sur tout, qu'elles contiennent quelque

choſe de curieux & d'utile, qu'on ne trouve point dans des Ouvrages déja imprimez; car ce ſeroit vouloir tromper le Public, que de lui donner des mets réchauffez, ou de ne le repaître que de bagatelles.

Ceux qui ont formé ce projet paroiſſent d'autant plus propres à le bien executer, qu'ils pourront fournir du leur, lors que la matiére leur manquera d'ailleurs; ce qu'ils ſemblent avoir déja pratiqué dans les deux * Volumes que nous avons vû de ces Obſervations; puis qu'il eſt facile de reconnoître, que la plûpart des Obſervations qu'ils contiennent partent de la même main, & que c'eſt celle-là même, qui a dreſſé la Préface. Ils s'y propoſent preſque partout de refuter certaines erreurs populaires; de faire voir la fauſſeté de certaines fables communément reçuës; quoi qu'elles ne ſoient apuyées, que ſur la fauſſe autorité de ceux qui les ont publiées, de faire l'apologie de certaines perſonnes de merite accuſées injuſtement d'erreurs, d'héréſies, ou même de crime, de découvrir, au contraire, les défauts de quelques autres parmi les anciens, que la poſterité a comme canoniſées ſur des fon-

* *Nous parlerons du ſecond le mois prochain.*

fondemens ou legers ou tout-à-fait faux; enfin de faire la guerre aux préjugez des hommes, & de mettre la Vérité en évidence, autant qu'il ſera poſſible.

Le Lecteur s'imagine bien qu'un tel projet n'aura pas une aprobation générale; car outre que les Auteurs de ces Obſervations ne prétendent pas au droit d'infaillibilité, & qu'il ſe peut faire qu'ils ayent pris quelquefois pour un préjugé mal fondé une vérité ſolide & bien apuyée; qui ne ſait que la plûpart des hommes ne veulent pas être éclairez, & que ſemblables à cèt Athenien, qui croyoit que tous les Vaiſſeaux qui abordoient au Pirée étoient à lui, ils feroient volontiers un procès à tout homme qui les deſabuſeroit? Cependant il eſt bon qu'il y ait dans le Monde de ces perſonnes hardies, qui affrontant courageuſement le péril, attaquent de front les préjugez, & oſent faire la guerre aux erreurs les plus généralement reçuës.

Ce premier Volume contient vint cinq Obſervations ſur des matiéres fort différentes, & la plûpart aſſez curieuſes. 1. La premiére & la ſeiziéme traitent de la Cabbale ou Philoſophie Myſtique des anciens Hébreux. On en explique la nature & on tâche de la défen-

fendre contre ceux qui ont voulu la condamner. Nous pouvons mettre surement ces deux Observations au nombre de celles, qui n'auront pas une aprobation générale. Car combien bien peu y aura-t-il de Lecteurs, qui pourront se persuader que l'Oraison Dominicale, par exemple, est fondée sur la doctrine des *Sephiroth* & la contient toute entiére; ou que toute l'Epître de *S. Paul* aux *Colossiens* n'a pour but que de défendre l'ancienne & véritable Cabbale des anciens Juifs, contre les corruptions de ceux de son tems, qui y avoient ajouté mille inventions, sans aucun fondement? Enfin qui pourra s'imaginer que l'*Apocalypse* de *S. Jean* toute entiére n'est qu'une explication de la doctrine & des mystéres de la Cabbale? Si l'Auteur de ces Dissertations & quelques autres Savans en sont crûs, la Religion Chrétienne sera bien moins fondée sur les Livres Canoniques de l'ancien Testament entendus dans leur sens literal & véritable, que sur les Traditions des Juifs, & sur certaines explications ou mystiques ou allegoriques, qu'il est aussi aisé de rejetter, qu'il est difficile de les bien établir.

Pour faire valoir la Cabbale, nôtre Auteur entreprend de défendre l'anti-

qui-

quité du Livre nommé *Zohar*, dont il prétend que l'Auteur a vécu au ſiécle qui a ſuivi celui de la naiſſance de J.C. Il tâche de répondre aux raiſons que *Buxtorfe* a alleguées au contraire, dans ſon Livre *de Abbreviaturis*, & de refuter le ſavant *Thomas Burnet*, qui a témoigné ne faire pas grand cas, de tout ce que les Rabins ont enſeigné de leur dix *Zephiroth*. Il a ſurtout ſoûtenus, que tout ce qu'ils ont dit pour les expliquer eſt obſcur, incertain, ſans fondement & quelquefois contradictoire; & le Lecteur n'aura beſoin que de ce que nôtre Auteur allégue dans le deſſein d'expliquer cette ſublime doctrine, pour ſe perſuader, que Mr. Burnet n'a pas eu tout-à-fait tort d'en porter le jugement qu'il en a porté.

2. On trouve dans ce Volume ſept *Obſervations ſur les Ecoles publiques. On en explique la nature, on fait voir comment elles différent des Académies, des Sermons, & des Catéchiſmes; on montre les abus qui s'y commettent; on prétend demontrer qu'elles ne ſont point néceſſaires pour l'étude de la véritable Sageſſe; on préfére les Ecoles particuliéres aux Ecoles publiques; & on traite enfin de celles qu'il

* Ce ſont les II. III. X. XI. XII. XIII. & XIX.

peut y avoir eu avant le Déluge. L'Auteur refute ceux qui ont prétendu qu'il y ait eu des Ecoles Publiques dès qu'Adam eut des enfans, qui eurent besoin de son instruction. Il suppose que nôtre premier Pére n'oublia pas par sa chute l'état d'innocence auquel il avoit été créé, & ne perdit pas entiérement la connoissance de la nature de plusieurs choses, dont il avoit été honoré. Sans doute qu'il fit part de ses lumiéres à ses enfans; mais il ne fut point necessaire pour cela d'ériger des écoles en forme, ou de leur faire des Sermons étudiez. Il les en instruisoit en travaillant & dans les conversations familiéres qu'il avoit avec eux, aux heures qu'il prenoit pour se reposer de son travail. Il ne falloit pas beaucoup de tems pour les instruire du service qu'ils devoient rendre à Dieu, qui étoit très-simple & très-facile à entendre, & qui, selon l'Auteur, ne consistoit qu'à soufrir en patience le travail & les autres peines, qui étoient des suites du péché; à mettre sa confiance en Dieu comme en son Créateur, qui récompense libéralement ceux qui le cherchent, & à mener d'ailleurs une vie pure & bienfaisante. Ce fut là la foi d'*Abel*, ce fu-

furent là les œuvres pour lesquelles *Caïn* conçut de la haine contre lui, & le tua.

Ceux qui continuérent dans une vie si simple, n'eurent besoin d'autres instructions, ni d'autres études; il ne leur fut point nécessaire d'établir une forme de République, ni de se choisir un chef pour les protéger & pour les défendre. Mais Caïn ne s'accommodant point d'une vie & d'une Religion si simples, aimant d'ailleurs ses plaisirs, étant & ambitieux & avare il se moqua apparemment de tout ce que son pére put lui dire de l'état d'innocence où il avoit été créé, de sa chute, & de la peine du péché: il bâtit une Ville, publia des loix, & inventa des arts, pour vivre d'une maniére plus commode & plus agréable. Cette ville étant construite, dit nôtre Auteur, il fut nécessaire d'ériger des Ecoles publiques, tant afin que les jeunes gens y apriſſent de bonne heure à soumettre leur Raison au préjugé de l'Autorité, & à obéir aveuglément aux ordres de leurs Supérieurs; qu'afin que leur enseignant que l'homme, même après sa chute, est la plus excellente de toutes les créatures; & qu'en cultivant son entendement & s'attachant

à l'étude des arts & des sciences, ils peuvent parvenir à la souveraine félicité; ses sujets se séparassent de la véritable Eglise & qu'abandonnant la sagesse céleste, qui est pure, simple, sans fard, & sans épines; ils s'adonnassent à la sagesse terrestre, sensuelle, & Diabolique. On n'enseignoit dans ces écoles que de vive voix, puis que l'Auteur croit que l'usage des lettres & de l'Ecriture n'est pas plus ancien que *Moyse*, & que par conséquent ce qu'on publie des Prophéties écrites par *Enoch*, ou des colonnes que *Seth* doit avoir érigées, & où il avoit mis des Inscriptions, est tout-à-fait fabuleux. Ce qui a donné lieu à la fable de ces Colonnes est un passage * d'*Isaye* mal entendu, où il est parlé de *la pierre du fondement*; on en a fait la *colonne de Seth*, parce que le mot hébreu qu'on a traduit par celui de *fondement* est le mot *Sethija*. On peut voir là-dessus les *Varia Sacra* de Mr. *le Moine*, & ce qu'en a dit Mr. *Jaquelot* dans son Livre de *l'Existence de Dieu*, *pag.* 241.

3. Il est parlé des Arts Libéraux dans la quatriéme Observation, où l'on s'attache principalement à raporter les différens sentimens des Savans sur ce su-

* Isaye XXVIII. 16.

ſujet. La cinquiéme contient la vie de *Michel Heldinge Sidonius*, Evêque de Merſembourg dans la Saxe, célébre dans l'Hiſtoire du ſeiziéme ſiécle, ſurtout pour avoir compoſé en 1548. ce fameux Formulaire de Religion, qu'on nomma l'*Interim*. Ceux qui travaillent à la réformation de *Moreri*, pourront trouver ici de quoi faire un Article de Sidonius plus exact que celui qui eſt dans ce Dictionaire & qui paroit aſſez maigre. Ce Prélat eut de grans démêlez avec les Proteſtans. *Flacius Illyricus* écrivit contre lui, & lui reprocha le crime d'impureté, reproche dont l'Evêque ne jugea pas à propos de parler dans la réponſe qu'il fit au Docteur Luthérien. On nous aprend ici, comme une anecdote qui ne ſe trouve dans aucun Auteur, qu'on a oüi dire que Sidonius étoit Magicien, & qu'il avoit un chat qui diſparoiſſoit, dès qu'il le frapoit légérement, & qu'il prononçoit ces mots *Take, Take*. On le nomma *Sidonius*, parce qu'ayant été fait ſufragant de l'Evêque de Mayence, le Pape lui donna le tître d'Evêque de Seide ou Sidon, avant qu'il le fût effectivement de Merſembourg.

4. On refute dans la ſixiéme Obſer-

ſervation la Fable de la fin malheureuſe de *Hatton* I. Archevêque de Mayence en 891. Divers Hiſtoriens raportent, que pour punition de ſa perfidie à l'égard *d'Albert* Comte de Bamberg, les Démons l'enlevérent, & le portant d'Allemagne en Sicile le précipitérent dans les flammes du Mont-Etna, en lui prononçant cèt Arrêt terrible:

Sic peccata luas, atque ruendo nages.

Ce conte eſt aparemment auſſi vrai, que celui qu'on fait d'un autre Archevêque de Mayence de même nom, qui fut, dit-on, rongé par les rats, en punition de ſa dureté envers les pauvres.

La huitiéme Observation contient l'Extrait de deux Livres aſſez rares, dont voici le titre. *Jurisprudentia Veterum, Draconis & Solonis Leges. Paridulpho Pratejo Collectore & Interprete Lugd.* 1559. *Ejuſdem Jurisprudentiæ mediæ Libri IV. ibid.* 1561. 8. On ſait que ce *Dracon* fut un Légiſlateur d'Athénes, plus ancien que *Solon*, & qui donna aux Atheniens des loix très-ſévéres. On en raporte ici onze en abrégé; dont quelques unes paroiſſent aſſez équitables: mais il y en a d'une ſé-

sévérité outrée; comme celle qui condamne à mort ceux qui seront surpris dans l'oisiveté, & celle qui assujettit à la même peine ceux qui auront dérobé des choux ou d'autres semblables herbes.

Il y a dans le même Ouvrage quatre vint cinq loix de Solon, qu'on raporte aussi ici en abregé; & dont quelques unes ne sont guéres moins étranges que celles de Dracon. Il ne vouloit pas à la vérité qu'on fit mourir les gens oisifs, mais il ordonnoit qu'ils fussent regardez comme infames. Il vouloit qu'on établit des lieux publics, où il y eut des femmes prostituées, afin que les jeunes hommes ne s'adonnassent pas à des crimes contre la nature. Il y en avoit d'autres plus raisonnables. Il defendoit d'établir pour Tuteur d'un pupille celui qui étoit son plus proche héritier. Il ordonnoit qu'avant qu'une Epouse s'unit à son Epoux elle mordit dans un coin, & il engageoit l'Epoux à rendre à son Epouse les devoirs conjugaux trois fois le mois. Il prétendoit qu'on regardât comme coupables les instrumens, dont on s'étoit servi pour commettre un meurtre, & qu'on les punit comme tels; qu'on arrachât les deux yeux à celui

celui qui en avoit crevé un à son prochain.

6. La neuviéme Observation contient l'Extrait de l'*Anti-Tribonianus* de *François Hotman*, & des *Opuscules Françoises des Hotmans*. Nous ne nous amuserons pas ici à faire l'Extrait d'un Extrait de Livre. Nous nous contenterons de dire, que notre Auteur fait un très-grand cas de l'*Anti-Tribonianus*; qu'il ne paroit pas fort entêté de la compilation que *Tribonien* a faite du Code, qui porte son nom, & qu'il croit qu'on pourroit enseigner le Droit aux jeunes gens d'une maniére plus utile, moins embarrassée, & sans les charger du soin d'aprendre une infinité de Loix abrogées, ou qui ne sont d'aucun usage dans la pratique. Il seroit à souhaiter qu'on lut avec soin ce Traité de François Hotman, qui contient une infinité de réflexions judicieuses & utiles, pour ceux qui veulent étudier la Jurisprudence: on y verroit, entr'autres choses, qu'il est presque impossible que ceux qui se jettent dans l'étude de ce nombre presque infini de Loix que contient le Code, avant que d'avoir jetté de bons fondemens par l'étude de la Philosophie & des belles Lettres, puissent jamais

mais réussir. Cependant combien en voit-on, surtout dans ces Provinces, qui après avoir pris une legére teinture des humanitez dans les Colléges, passent tout d'un coup à l'étude du Droit, sans avoir lû ni Auteur Latin, ni Auteur Grec, ni Histoire, & sans savoir seulement la signification du mot de Philosophie.

7. Les Observations quatorziéme & vingt-cinquiéme roulent sur le changement qui arrive à la hauteur du vif argent dans le tuyau de *Torricelli* & dans le Barométre. L'Auteur n'attribuë point cette varieté à la pesanteur de l'air, ni même proprement à sa vertu élastique, du moins si l'on prend l'air, pour ce corps rare & subtil, distingué des vapeurs & des exhalaisons, qui se trouvent presque toûjours mêlées avec lui, tantôt plus, tantôt moins. Il croit que cette varieté d'élévation du vif argent procéde proprement des parties aqueuses, qui s'élevent de la terre, & qui se mêlant avec un air chaud se dilatent selon qu'elles ont plus ou moins de mouvement, & augmentant plus ou moins la vertu élastique de l'air, lui donnent plus ou moins de force pour soûtenir une plus gran-

de

de ou une moins grande quantité de vif argent.

8. La quinzième Observation prouve que la Philosophie d'*Aristote*, telle qu'on l'a enseignée dans les Ecoles, a fait naître plusieurs hérésies. On en cite divers exemples, & surtout celui de *Jean* le *Grammairien* surnommé *Philoponus* qui vivoit dans le sixième siécle, Auteur de la doctrine monstrueuse du *Tritheisme*, & celui d'*Almaric* ou *Amaury*, Philosophe Péripatéticien du treiziéme siécle, dont les erreurs furent condamnées dans un Concile de Paris, qui ordonna en même tems qu'on brûleroit la Métaphysique, & même, selon quelques uns, la Physique d'*Aristote*, comme des Livres pernicieux, qui avoient donné lieu aux erreurs enseignées par Amauri. Il soutenoit entr'autres dogmes monstrueux, que Dieu étoit toutes choses, & que toutes choses étoient Dieu: Que le Créateur & la Créature étoient la même chose: Que les idées créent & sont créées: Que Dieu est dit être la fin de toutes choses, parce que toutes choses doivent retourner en lui. Que Dieu est l'essence de toutes les Créatures, &c.

9. On fait voir dans la dix-septiè-

me

me Observation, que l'usage des Lieux Dialectiques a absolument corrompu l'éloquence. *Ciceron*, ce grand Orateur, a paru néanmoins les estimer beaucoup, & il blâme fort les Stoïciens d'avoir négligé de traiter cette matiére : mais l'autorité de ce Romain ne doit pas prévaloir sur la raison & sur l'expérience, qui nous aprennent que tous ces Lieux Dialectiques ne servent qu'à fournir aux Orateurs peu judicieux de quoi ennuyer leurs Auditeurs par un nombre infini de pensées communes & inutiles. L'Auteur raporte à ce sujet la réponse que fit *Henri le Grand* à des Députez de Marseille, qui entreprirent de le haranguer, & qui mettant à profit leurs Recueils & leurs Lieux Dialectiques, commencérent leur harangue par ces paroles *Annibal partant de Carthage*; à ces mots ce Prince les interrompant leur dit, *Annibal partant de Carthage avoit dîné, & j'en vai faire autant.*

Ces Lieux Dialectiques, dont certaine nation ne paroît pas encore bien désabusée, quoi qu'elle ait pourtant chez elle grand nombre de gens d'esprit, qui en reconnoissent l'inutilité, ne servent de rien ni à ceux qui possédent bien le sujet qu'ils ont à traiter

ter, ni à ceux qui ne le connoiſſent point : la raiſon en eſt que les prémiers ne manquent jamais de matiére, & qu'il leur eſt bien plus difficile de ſe reſſerrer, que de s'étendre ; & que quand les autres auroient tous les Lieux Dialectiques du monde dans leur tête, ils ne produiront jamais, que des choſes fort communes, & qui ne ſeront point à propos. Il n'eſt rien de ſi ordinaire que ces *effleureurs* de matiéres, qui, à la faveur d'une malheureuſe facilité, ſont toûjours prêts à dire ſur toutes ſortes de ſujets ce que perſonne n'ignore ; mais qui n'en ont jamais aprofondi aucun.

10. La dix-huitiéme Obſervation eſt toute Chymique. On y traite d'un certain Eſprit acide *ſulphureo-vitriolique* ſouverainement volatil, & de la maniére d'en recueillir facilement une grande abondance.

11. *Conrad de Lichtenau* connu ſous le nom d'*Abbé d'Urſperg* & *ſa Chronique* font le ſujet de la vintiéme Obſervation. Cette Chronique commence par le régne de *Belus*, & finit à l'an 1229. de *Jeſus-Chriſt*, dix-ſept ans avant la mort de cét Abbé. *Conrad Peutinger*, la fit imprimer en 1515. par les ordres de l'Empereur *Maxi-*

milien : mais cette Edition étant extrêmement fautive, *Philippe Melanchthon*, conſeilla à un Libraire de Straſbourg de la faire réïmprimer en meilleur état, ce qui fut fait par les ſoins de *Gaſpar Hedio*, Miniſtre de Straſbourg, qui y ajouta une continuation depuis l'Empire de *Frederic II.* juſqu'en 1537. ſous l'Empire de *Charles Quint.* Il s'en fit une nouvelle Edition en 1569. & une autre enfin en 1609. avec quelques additions à la marge. Le commencement de cette Chronique n'eſt pas d'un grand prix ; mais ce qui concerne les Empereurs & principalement ceux d'Allemagne, eſt traité avec beaucoup plus de ſoin. On défend ici l'Auteur de cèt Ouvrage du crime de Plagiat, dont quelques uns l'ont accuſé. On prétend qu'il n'a point compoſé toute la Chronique qui porte ſon nom ; & qu'il n'a fait que continuer ce que d'autres avoient commencé, or ce n'eſt qu'en lui attribuant ce qu'il n'a point fait, qu'on peut le regarder comme Plagiaire. On examine auſſi quel eſt le véritable Auteur de ce commencement, qu'on a regardé comme l'Ouvrage de nôtre Abbé.

12. La vint-uniême Obſervation contient un ramas de pluſieurs choſes

curieuſes ſur *Guillaume Poſtel.* On voit une Lettre ſur ſon ſujet dans * celles de M. *Simon*, qui ont été publiées, mais qui apparemment n'avoit pas été encore vuë de l'Auteur de cette Obſervation, lors qu'il la mit au jour. Comme Mr. Simon a vû l'Apologie de Poſtel manuſcrite dans la Bibliothéque du Roi, il a pû avoir des lumiéres ſur les ſentimens de cèt homme ambigu, que nôtre Auteur n'a point eües. On peut en joignant enſemble ces deux piéces, & les confrontant l'une avec l'autre aſſeoir un jugement aſſez aſſuré des opinions & de la perſonne d'un Auteur dont on a dit tant de bien & tant de mal. Il nous apprend lui même dans ſon Apologie que l'Inquiſition de Veniſe le regarda plûtôt comme un extravagant, que comme un hérétique : *J'y receus*, dit-il, *ſentence par laquelle je fus déclaré fol, comme en latin portoit ma ſentence, amens.* Nôtre Auteur nous donne ici l'Abrégé de la Vie de Poſtel tiré pour la plûpart des Eloges de *Scévole de Sainte Marthe.* Il rapporte enſuite le bien & le mal que les Savans en ont dit, & tâche, enfin, de

* *On a parlé de ces Lettres dans ces Nouvelles. Mois de Février* 1701. *pag.* 182.

de juger de ſes véritables opinions, par ceux de ſes Ecrits, qui ſont parvenus juſques à lui.

Il fait voir qu'on a eu tort de l'accuſer d'Athéïsme ou de Déïsme; puis qu'il n'y a pas un de ſes Ecrits, où il ne ſuppoſe la Divinité, & qu'il reconnoît expreſſément l'Inſpiration divine des Ecrits ſacrez. Il ſemble que ſa principale erreur ait été de prétendre démontrer par la Raiſon & par la Philoſophie tous les dogmes de la Religion Chrétienne, ſans en excepter les Myſtéres de la Trinité & de l'Incarnation. Auſſi avance-t-il d'étranges réveries, lors qu'il veut parler ſur cette matiére, comme on peut le voir dans la Lettre de M. Simon, qu'on a déja citée. Au reſte, Poſtel n'a pas toujours été dans les mêmes ſentimens, ce à quoi il faut bien prendre garde, pour porter un jugement ſolide de ſa doctrine. On ſe tromperoit fort ſi l'on concluoit qu'il n'a pas eu une telle opinion, parce qu'on voit le contraire dans l'un de ſes Ouvrages; puis qu'il peut l'avoir enſeignée dans un autre. Par exemple, il parut d'abord fort ennemi des Proteſtans, & parla d'eux dans ſes Ecrits d'une maniére très-emportée: mais quand

il

il ſe mit dans l'eſprit de ne faire qu'une Religion, preſque de toutes les Religions du monde, de réünir enſemble les Chrétiens, les Juifs, les Mahométans, il parla ſur tout un autre ton. Il pouſſa la tolérance au delà de ſes juſtes bornes, & voulut donner un ſens commode aux opinions les plus monſtrueuſes. Il prétendit même, qu'on devoit ranger *Mahomet* au rang des véritables Prophétes, de même que *Saül*, parce qu'il a dit quelquefois la vérité. Par la même raiſon on pourroit mettre le Diable dans le même rang, car quoi qu'il ſoit le Pére du menſonge, il ne ment pourtant pas toujours.

13. Les trois derniéres Obſervations, dont il nous reſte à parler, ſont, peut-être, les plus curieuſes de toutes, & celles qui ſoûléveront aparemment le plus de gens contre notre Auteur. Elles traitent du Grand *Conſtantin*, de ſa vie, de ſes mœurs & de ſa Religion.

L'Auteur y débute par une maxime, qui a la mine de n'être pas généralement reçuë, c'eſt que ſur le ſujet de *Conſtantin*, *Zozime*, tout Payen qu'il a été, mérite plus de créance, que tous les Ecrivains Chrétiens, qui en ont par-

parlé. Ceux-ci ont parſemé la vie de ce Prince d'un grand nombre de fables mal-concertées; ils ne s'acordent preſque ſur aucune circonſtance; & ſouvent un Hiſtorien ne convient pas avec lui-même, diſant en un endroit une choſe toute oppoſée à celle qu'il a dite ailleurs; caractére infaillible du menſonge. Zozime, au contraire, ne ſort point du vraiſemblable, & eſt toujours d'acord avec lui-même, préjugé favorable pour la vérité de ſon Hiſtoire. Euſébe, en particulier, n'eſt guéres croyable ſur ce qu'il a dit de Conſtantin; puis que, ſelon le témoignage de *Socrate*, il avoit plutôt deſſein de faire l'éloge de ce Prince, que de laiſſer à la poſtérité un recit fidéle des choſes qui étoient arrivées en ce tems-là. Or qui ne ſait que ce n'eſt pas chez les Panégyriſtes, qu'il faut aller chercher la Vérité? Notre Auteur ſoutient en paſſant qu'Euſébe favoriſoit l'Arianiſme, & que s'il ne combattoit pas ces paroles du Concile de Nicée *engendré & non pas fait*, il deſaprouvoit avec les Ariens, les mots de *Conſubſtantiel au Pére.*

Après cela l'Auteur paroit ſurpris, qu'on croye comme Evangile les Fables ridicules raportées par un Ecrivain

infecté d'Arianisme, qui s'égare partout & ne raconte que des impostures, dès qu'il ne suit pas *Justin Martyr*, *Origène*, *Tertullien*, & les autres Péres, qui l'ont précédé. Il ne faut pas faire plus de cas des Historiens qui ont suivi Eusébe, & qui se sont contentez de le copier.

Cela posé, on examine les principaux faits concernant l'Histoire de *Constance Gloire*, de Constantin son fils, & d'*Helene* mére de cèt Empereur. Eusébe nous aprend que Constance traita très-humainement les Chrétiens, les laissant vivre en paix, & ne démolissant aucun des édifices destinez à leurs assemblées. Mais tout ce qu'on peut conclurre de là, c'est, ou que ce Prince étoit naturellement doux & humain, ou qu'il étoit persuadé de l'innocence des Chrétiens, ou qu'il étoit bon politique. En effet il faut remarquer, que le nombre des Chrétiens s'étoit alors tellement accru, que les Tyrans les plus cruels & les plus impies, qui vouloient, ou parvenir à l'Empire ou se le conserver étoient obligez de les ménager, & de feindre même de vouloir embrasser leur Religion. On est allé plus loin, & on a voulu que Constance se soit fait Chrétien sur la fin de ses

jours;

jours ; mais ſi cela eſt, comment eſt-il poſſible qu'Euſébe ne nous en aît rien dit dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, où c'étoit ſi bien le lieu d'en parler. Il eſt vrai qu'il commence la vie de Conſtantin par nous dire que Conſtance conſacra toute ſa famille, l'Impératrice ſa femme, & les Princes ſes enfans au ſervice de Dieu ; par où il ſemble nous inſinuer que Conſtance fut véritablement Chrétien ; mais il paroît aſſez que dans cette eſpéce de Panegyrique, Euſébe s'eſt plus piqué de dire ce qui pouvoit reléver la gloire de ſon Heros, que de ſuivre l'exacte vérité.

Toute l'Hiſtoire d'Heléne eſt remplie de fables, qui n'ont aucun fondement. Il n'eſt pas trop ſûr qu'elle aît été la femme légitime de Conſtance, ou, pour mieux dire, on a des raiſons aſſez fortes de croire qu'elle ne fut que ſa Concubine. Il y a aparence, qu'elle ne ſe fit jamais batizer, puis qu'Euſébe n'en dit rien. Cet Hiſtorien juge de la pieté de cette femme, de la même maniére, qu'on juge aujourdhui de la pieté de bien des gens, c'eſt-à-dire, par le grand nombre d'édifices ſacrez qu'elle fit bâtir, & par ſes libéralitez envers les Egliſes & les Eccléſiaſtiques ;

ſiaſtiques ; marques fort équivoques d'une ſolide & ſincére pieté.

Tout le monde ſait qu'on prétend qu'Héléne trouva la véritable Croix, & qu'on raporte un grand nombre de miracles arrivez dans cette occaſion ; mais notre Auteur n'a pas de peine de s'inſcrire en faux ſur tout cela, apuyé principalement ſur le ſilence d'Euſébe. Il eſt vrai que *Socrate* raporte le fait ; mais la précaution qu'il prend donne lieu de le ſoupçonner. *J'ai apris*, dit-il, *cette hiſtoire de pluſieurs perſonnes, & les habitans de Conſtantinople aſſurent qu'elle eſt véritable.* Cette précaution eſt d'autant plus ſuſpecte, que ſouvent cét Hiſtorien raporte des faits très-douteux, ſans les accompagner d'un tel correctif. Après tout quand cette Hiſtoire & quelques autres ſeroient vrayes, notre Auteur prétend qu'on en pourroit conclurre qu'Héléne & Conſtantin ſon fils étoient fort ſuperſtitieux, & rien de plus.

Il traite de fable la plûpart des circonſtances ſur la maniére dont on prétend que ce Prince parvint à l'Empire, & rejette comme un conte fait à plaiſir cette prétenduë Croix lumineuſe, qui lui aparut, lors qu'il combattoit contre *Maxence*. Il demande comment

Euſé-

Eusébe n'en a rien dit dans son Histoire Ecclésiastique, & s'est contenté d'en parler dans la Vie de Constantin ? Si c'est parce que ce Prince ne lui raconta que longtems depuis cèt évenement merveilleux: mais s'il est vrai qu'il parut à la vuë de toute l'Armée, comme il l'assure, qu'étoit-il nécessaire d'attendre que l'Empereur le lui dit lui-même ? Le témoignage de tout un peuple témoin du Spectacle ne suffisoit-il point pour en établir la vérité ; & Eusébe a-t-il toujours usé des mêmes précautions dans tous les faits miraculeux qu'il nous raporte ? Les suites de cette merveille ne sont pas plus dignes de foi, que la merveille même. . . . . .

On peut croire que notre Auteur ne dissimule pas les crimes de Constantin ; il les étale, au contraire, en établit la certitude, & joignant à cela les marques équivoques qu'il donna de son Christianisme, il doute que ce Prince aît jamais été véritablement Chrétien. Il examine tout ce que Zozime, Auteur Payen en a écrit, & montre que la plûpart des reproches que lui fait cèt Historien ne sont que trop vrais, & que tout ce que les Auteurs Chrétiens ont allegué pour le refuter n'a pas beaucoup de solidité : que c'étoit un Prince, do-

miné ſucceſſivement par l'ambition, par l'avarice, & par la volupté; & que les Chrétiens ont fait un grand tort à la Religion, en le mettant au nombre des Empereurs Chrétiens, & le comparant même ſans pudeur aux plus grans Apôtres de Jeſus-Chriſt. Mais ce qui lui gagna l'affection du Clergé, & ces magnifiques éloges, dont il étoit ſi peu digne, ſi notre Auteur en eſt cru, c'eſt qu'il témoignoit beaucoup d'eſtime & de reſpect même pour les Eccléſiaſtiques; & qu'il les admettoit ſouvent à ſa table. Les Evêques crurent qu'ils pouvoient bien prodiguer de belles paroles, pour celui, qui leur donnoit de bons repas, & qui les regardoit comme ſes égaux, ou même comme dans un degré au deſſus de lui. Que Conſtantin fit toutes ces démarches de bon cœur, il n'y a guéres d'aparence; mais il avoit beſoin du Clergé; & dans cette occaſion, ſa politique l'emporta ſur ſon inclination. Si l'on veut une preuve de ſes lumiéres ſur les dogmes de la Religion, & du cas qu'il en faiſoit, on n'a qu'à lire les Lettres qu'il écrivit à S. *Athanaſe* & à *Arius*, ſur le dogme fondamental de la divinité du fils de Dieu; il n'a point de honte de leur dire, que le différent qu'il y a entr'eux

eſt

est de très-petite importance, & ne mérite point tous les mouvemens qu'ils se donnent. Autre preuve, que tout son zéle de Religion pouvoit bien n'être qu'un effet de sa Politique, c'est qu'il penchoit pour le parti des Orthodoxes ou des Ariens, selon que l'un de ces partis étoit plus fort que l'autre, se rangeant d'ordinaire du parti le plus nombreux.

Notre Auteur rejette le Batême de Constantin fait à Rome par le Pape *Sylvestre*, & ne paroit pas plus persuadé de celui qu'on prétend lui avoir été administré à Nicomédie par un Evêque Arien; il croit aussi qu'il ne communia jamais à l'Eucharistie, en sorte que, selon lui le premier Empereur Chrétien, sera mort absolument sans batême, quoi que les occasions de se faire batizer ne lui ayent point manqué, & n'aura jamais participé à l'Eucharistie.

ARTICLE II.

LETTRE *de Monsieur* G. C. S. Pr. A. K. *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *sur l'argument de Descartes, pour l'Existence de Dieu.*

MONSIEUR,

ON a fort disputé depuis quelque tems sur la Preuve de Mr. *Descartes*, pour l'Existence d'un Etre tout parfait. Ceux qui estiment sa Philosophie se sont efforcez de le soûtenir & d'en établir l'évidence, pendant que bien d'autres déclarent qu'ils ne la voyent point. J'avoüe que, quoi que j'aye beaucoup d'estime pour l'Auteur, je suis du nombre des derniers, n'y trouvant point cette clarté & cette évidence, que Descartes même a jugé être inséparables de la Vérité. Comme je me donne le plaisir de lire régulierement vos *Nouvelles*, *l'Histoire des Ouvrages des Savans*, & les *Mémoires des Sciences*, je vois qu'il y a beaucoup de personnes de mon opinion. Mais je m'étonne avec vous, Monsieur, qu'on n'attaque pas l'argument de plus près, & qu'on ne mette point en tout son jour le défaut qu'on y trouve. Les plus excellens Philosophes, parmi ceux qui le soutiennent, ne font que repeter la même chose, & prétendent toujours que la conséquence en est manifeste; ceux qui l'attaquent les imitent fort bien, & nient à leur tour que cela soit,

sans

ſans aller plus loin, & faire voir en quoi les autres ſe trompent. Cependant, vous avez raiſon de dire, qu'il s'agit de ſavoir plutot ſi le Syllogiſme eſt bon quant à la forme, que quant à la matiére : & comme les régles des Syllogiſmes ſont, ſans doute, ſi bien établies, que rien ne peut échaper aux clairvoyans, quoi que tout le monde ne les ſache pas, & que nos nouveaux Philoſophes ſurtout en ſoient fort mal inſtruits, je ſuis perſuadé qu'il ne ſera pas fort difficile de montrer au doit, où eſt la faute de ce Syllogiſme. Il ne faut pour cela que le mettre en forme.

Tout Etre très-parfait exiſte néceſſairement,
Dieu eſt un Etre très-parfait,
Donc Dieu exiſte néceſſairement.

Tout paroit manifeſte, il n'y a rien à redire; mais la majeure contient une fineſſe, dont on ne s'aperçoit pas d'abord, & qui fait que le Syllogiſme ne conclut rien du tout : C'eſt que cette néceſſité ne vient pas de ce *très-parfait*, comme on le prétend, & comme il ſemble d'abord, mais de *l'Etre.* Pour faire voir cette vérité, il n'y a qu'à ſéparer ces deux termes, & à ôter le

not de très-parfait, & le Syllogiſme ra toujours en forme, & conclurra ut de même.

Tout Etre exiſte néceſſairement.
Dieu eſt un Etre ; Donc.

La raiſon en eſt que tout Etre empor- e avec ſoi ſon exiſtence : autrement e ne ſeroit pas un Etre : pour en être leinement convaincu mettons ce Syl- logiſme en Latin.

Neceſſum eſt omne ens perfectiſſi-
mum exiſtere :
Deus eſt ens perfectiſſimum,
Ergo neceſſum eſt Deum exiſtere.

Otez le mot *perfectiſſimum*, la même conſéquence demeurera ; au contraire ôtez le mot *ens*, *Neceſſum eſt omne perfectiſſimum exiſtere*, il n'y a nulle conſéquence. Je puis m'imaginer cent choſes parfaites, par exemple, un *Heros parfait*, tels que ſont ceux qu'on nous décrit dans les Romans, un *Cheval parfait*, & il ne s'enſuit nullement qu'ils exiſtent.

On peut donc aiſément montrer à préſent en quoi conſiſte la fauſſeté du raiſonnement. C'eſt qu'il y a un dou-

ble

ble ſens dans le mot d'Etre tout parfait, ce que les Logiciens apellent *fallaciam amphiboliæ*. On peut entendre par un *Etre très-parfait* une choſe, *quæ eſt ens*. Alors le Syllogiſme eſt bon, mais c'eſt une nouvelle queſtion, s'il y a un tel Etre, & l'on n'a rien gagné, ce ſera une pure redite. *Il y a un Etre, donc il y a un Etre.* Secondement on peut entendre par cèt Etre très-parfait l'idée de cèt Etre, qui ſe forme dans notre eſprit; tellement que cela ne veuille dire autre choſe, ſinon que, *Toute choſe dont je me forme une idée très-parfaite exiſte néceſſairement & véritablement*, ce qui eſt très-faux. Car c'eſt comme ſi je diſois, *ſi je puis concevoir un Etre très-parfait, cette perfection ne pouvant ſubſiſter, ſans l'exiſtence, il s'enſuit que cèt Etre exiſte néceſſairement.* Il n'y a perſonne qui ne voye, qu'il n'y a nulle conſéquence de cette idée à l'exiſtence de la choſe même; s'il y en avoit il faudroit néceſſairement que cette propoſition fut véritable, *toute ſubſtance que je puis concevoir exiſte néceſſairement.* Il n'y a rien de ſi ridicule que d'avancer une propoſition ſi bizarre, dont on peut faire voir la fauſſeté par mille exemples, comme par ceux d'un *Heros parfait*, d'un

d'un *cheval parfait*, &c. Il ne ſerviroit de rien de dire qu'un tel Heros, un tel cheval &c. n'eſt pas un *Etre très-parfait abſolument*; mais ſeulement dans ſon eſpéce; puis que la condition eſt toujours la même, *ſi je puis me former une telle idée*, ou *concevoir dans mon eſprit un tel Etre*, qu'il ſoit abſolument parfait, ou ſeulement dans ſon eſpéce & entant qu'un tel Etre, c'eſt la même conſéquence; on n'en pourra jamais rien conclurre. Vous voyez donc, Monſieur, que cette prétenduë néceſſité de l'exiſtence ne ſuit nullement de la Perfection, comme on le veut; mais de l'Etre; ſi l'Etre n'eſt pas enſemble avec la Perfection, il ne s'en infére rien; car ils peuvent être ſéparez; & ce qui peut être ſéparé n'exiſte pas néceſſairement. Il n'y a rien à répliquer; car de dire *il ne peut pas* ETRE *tout parfait, s'il n'exiſte*, ne voila-t-il pas encore cèt ETRE, qui fait l'ambiguité?

Si à préſent, pour maintenir ſon opinion, on veut encore inſiſter ſur la vérité de cette propoſition, que *l'Idée d'un Etre très-parfait, que je me forme dans mon eſprit emporte l'exiſtence*, je n'ai rien de nouveau à dire; mais ſeulement à repeter que je tiens cela pour

très-

très-faux. Il me faudra convaincre par un autre Syllogiſme en forme que cela ſoit, & pour cèt effet trouver une autre majeure, que celle que j'ai ſuppoſée en dernier lieu. Mais ſi pour cela on veut avoir recours à la certitude de l'idée innée de Dieu, *non datur tertium*, ce ſera un raiſonnement tout nouveau, dans lequel je ne ſuis pas obligé de m'engager préſentement; outre qu'il me ſemble, que Mr. *Locke* a ſuffiſamment ſatisfait à cela, dans ſon Livre *de l'Entendement*. Je ſuis, &c.

ARTICLE III.

DÉFENSE *de Mr.* DE LA BRUYÈRE *& de ſes* CARACTÈRES, *contre les Accuſations, & les Objections de Mr. de Vigneul-Marville.* A Amſterdam, chez Thomas Lombrail. 1702. en grand *in* 12. pagg. 194. d'un Caractére plus gros que celui de ces Nouvelles.

LORSQUE nous parlâmes du premier Tome des *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature de Vigneul-Marville*, nous ne manquâmes pas de remarquer, qu'il y avoit une Critique des *Caractè-*

res de Mr. de la Bruyére. Il étoit juſte qu'un Auteur de ce mérite, & à qui le Public eſt ſi redevable, ne manquât pas d'Apologiſte. Je ne ſai ſi ce ſeroit en trop dire, que d'aſſurer qu'il ne pouvoit tomber en de meilleures mains, que dans celles de celui qui en entreprend la défenſe, dans le petit Ouvrage, dont on vient de lire le tître: du moins, puis-je aſſurer en mon particulier, que j'ai pris un ſingulier plaiſir dans cette lecture, & que le ſeul défaut que j'y aye trouvé, c'eſt que le Livre eſt trop court. On auroit d'autant plus de ſujet de ſe plaindre en cela de l'Auteur; qu'il ſemble qu'il auroit pu facilement groſſir ſon Ouvrage, en répondant aux autres Adverſaires de Mr. de la Bruyére, & ſurtout aux * *Sentimens Critiques* qui ont été publiez contre lui, & qui paroiſſent être du même Vigneul-Marville, comme on le remarque judicieuſement dans cét Ouvrage.

On y trouve partout un jugement & un diſcernement exquis, le ſtile en eſt vif, & animé, & l'Auteur poſſéde ſi bien tous nos meilleurs Ecrivains François, ſans parler des Latins, qu'ils

* *On en a parlé dans ces Nouvelles, Avril 1701. pag. 425.*

qu'ils ne lui manquent jamais au beſoin ; en ſorte qu'on peut dire d'eux & de lui, ce que Mr. *Deſpreaux* a dit de *Moliére* & de la riime,

* *On diroit quand tu veus qu'elle te vient chercher :*
Jamais au bout du vers on ne te voit broncher ;
Et ſans qu'un long détour t'arrête ou t'embarraſſe,
A peine as-tu parlé qu'elle même s'y place.

La réponſe générale que fait l'Auteur à ce que Vigneul-Marville a écrit contre Mr. de la Bruyére ; c'eſt que ce ſont pour la plûpart de ſimples Arrêts déciſifs, fondez ſur la ſeule Autorité du Critique, Autorité qui n'eſt pas aſſez bien établie dans le Public, pour le devoir emporter ſur le goût général qui a aprouvé les Caractéres de cèt illuſtre Auteur. Après qu'on a lû la Critique de Vigneul-Marville, tout ce qu'on ſait de plus qu'auparavant, c'eſt qu'il y a un certain homme dans le monde, qu'on ne connoit preſque que par un nom ſuppoſé, qui n'aprouve pas ces caractéres ; or il y a aparence, que c'eſt

c'eſt ce qui n'intéreſſe pas beaucoup le Public. *Il n'y a perſonne*, dit notre Auteur, *qui ne ſoit en droit de ſiffler toutes ces déciſions deſtituées de preuves, & de leur en oppoſer d'autres directement contraires ; de ſorte qu'à critiquer de cette maniére, on n'eſt pas plus avancé au bout du compte, que le Marquis de la* Critique de l'Ecole des femmes, *qui voulant décrier cette piéce, croyoit faire merveilles en diſant d'un ton de maître*, qu'il la trouvoit déteſtable, du dernier déteſtable, ce qu'on apelle déteſtable. *Mais on lui fit bientôt voir que cette déciſion n'aboutiſſoit à rien, en lui répondant*, Et moi, mon cher Marquis, je trouve le jugement déteſtable.

Mr. de Vigneul-Marville attaque la Perſonne & l'Ouvrage de Mr. de la Bruyére. Son Apologiſte le ſuit pas à pas ; il ne lui pardonne rien, & fait voir partout l'injuſtice & la fauſſeté de ſa Critique. On accuſe, par exemple, Mr. de la Bruyére de vanité, pour s'être dit de la famille d'un *Geofroy de la Bruyére*, qui étoit un Grand Seigneur de France. On répond à cela que Mr. de Vigneul-Marville n'a pas entendu celui qu'il veut critiquer, & qu'il a pris pour une choſe ſérieuſe, une fine raillerie de l'Auteur des caractéres.

ractéres. Le Public en jugera, voici les paroles, qui ont donné lieu à cette Critique. *Je le déclare nettement, afin que l'on s'y prépare, & que perſonne un jour n'en ſoit ſurpris. S'il arrive jamais que quelque Grand me trouve digne de ſes ſoins; ſi je fais enfin une belle fortune, il y a un* Geofroy de la Bruyére, *que toutes les Chroniques rangent au nombre des plus grans Seigneurs de France, qui ſuivirent* Godefroy de Bouillon *à la conquête de la Terre Sainte: Voila alors de qui je deſcens en Ligne directe.*

L'Apologiſte de Mr. de la Bruyére ſoutient, qu'il n'y a pas un mot dans ce paſſage, qui ne faſſe ſentir l'ironie, que l'Auteur avoit dans l'eſprit en l'écrivant. Il ne dit point qu'il prétend deſcendre de ce Geofroy de la Bruyére; mais que s'il vient enfin à faire une belle fortune, voila alors de qui il deſcend en Ligne directe. Il ſeroit à préſent fort en peine de prouver qu'il tire ſon origine de ce Grand Seigneur; mais alors il n'en doutera plus, & le publiera hardiment, prétendant en être cru ſur ſa parole, auſſi bien que tant d'autres, qui ne ſont nobles que du jour qu'ils parviennent à quelque grande fortune. Il paroit que tout le but de l'Auteur des Caractéres eſt de mar-

marquer vivement, en parlant de lui-même, la folie de ces Nobles de quatre jours, qui contens de leurs Ayeux ordinaires, tandis qu'ils ont vécu dans une condition conforme à leur origine, s'aviſent tout d'un coup de ſe glorifier de l'ancienneté de leur nobleſſe, dès qu'ils viennent à s'enrichir. L'Apologiſte croit qu'on ne ſeroit pas mieux fondé à prendre à la lettre ces paroles de Mr. de la Bruyere, qu'à ſe figurer que Mr. *Deſpreaux* a écrit ſans génie & ſans réflexion, ſous prétexte qu'il dit en parlant de lui-même,

* *Mais pour Cotin & moi, qui ris mons au hazard &c.*

On fait un autre crime à Mr. de la Bruyére, de ce qu'il a dit qu'il s'ennuyoit à l'*Opera*. Voici ſes paroles. *Je ne ſai comment l'Opera avec une muſique ſi parfaite & une dépenſe toute Royale a pû réuſſir à m'ennuyer*; & voici celles de ſon Critique, *regardez un peu combien il faut faire de dépenſe, & mettre des choſes en œuvre, pour avoir l'avantage, je ne dis pas de divertir, (car l'entrepriſe ne ſeroit pas humaine) mais d'ennuyer Mr. de la Bruyére. Ne ſeroit-*

* *Satyre IX.*

ſeroit-ce point pour faire baailler ce galant homme & l'endormir, que le Roi auroit dépenſé des millions à bâtir Verſailles & Marly. Après avoir fait remarquer, que ce n'eſt là qu'une belle exclamation, qui ne nous inſtruit de rien, & que les invectives & les railleries ne ſont pas des raiſons; on juſtifie ce que Mr. de la Bruyére a avancé. On fait voir que ce judicieux Ecrivain ne ſe contente pas de dire qu'il s'ennuye à l'Opera, circonſtance dont le Public n'avoit que faire; il allégue de bonnes raiſons de ſon ennui. *C'eſt*, dit-il, *qu'il y a des endroits dans l'Opera, qui en laiſſent déſirer d'autres; il échape quelquefois de ſouhaiter la fin de tout le ſpectacle; c'eſt faute de Théatre, d'action, & de choſes, qui intéreſſent.*

L'Apologiſte aſſure qu'aller à l'Opera pour l'admirer, c'eſt ſe déclarer contre le gout le plus général, & ſe rendre ridicule en s'ingérant de juger des choſes que l'on n'entend pas. Mr. de *S. Evremont*, dont Mr. de Vigneul-Marville fait tant de cas, & avec raiſon, paroit avoir eu ſur l'Opera, les mêmes ſentimens, que Mr. de la Bruyére. *La langueur ordinaire, où je tombe aux Opera*, dit-il, *vient de ce que je n'en ai jamais vû qui ne m'ait paru*

mépriſable dans la diſpoſition du ſujet & dans les vers. Or c'eſt vainement que l'oreille eſt flatée & que les yeux ſont charmez ; ſi l'eſprit ne ſe trouve pas ſatisfait : mon Ame d'intelligence avec mon Eſprit plus qu'avec mes ſens, forme une réſiſtance aux impreſſions qu'elle peut recevoir, ou pour le moins elle manque d'y prêter un conſentement agréable, ſans lequel les objets les plus voluptueux même, ne ſauroient me donner un grand plaiſir : une ſottiſe chargée de muſique, de danſes, de machines, eſt une ſottiſe magnifique, mais toujours ſottiſe ! c'eſt un vilain fonds ſous de beaux dehors, où je pénetre avec beaucoup de deſagrément.

Voila quelques exemples de la maniére dont on défend la perſonne de l'Auteur des Caractéres, diſons un mot ſur la maniére dont on défend ſon Ouvrage.

Mr. de Vigneul-Marville a prétendu que le grand ſuccès du Livre de M. de la Bruyere vient de ce que c'eſt un Ouvrage Satyrique, & que les hommes aiment naturellement la Satyre. L'Apologiſte convient que ce penchant peut ſoûtenir un Livre pendant quelque tems, quoi qu'il n'ait d'ailleurs aucun prix, mais il ſoutient auſſi qu'il

tombe

tombe bientôt dans l'oubli, & que l'on n'en vient guéres à une ſeconde lecture. Si la Satyre ſeule ſuffiſoit pour donner du poids à un Ouvrage, on auroit conſervé mille fades Libelles, pleins de fiel & d'aigreur, qu'on a compoſé dans tous les tems, contre les perſonnes les plus illuſtres. On ne vit jamais tant de Satyres, que du tems de la Ligue; mais où ſont-elles préſentement? Elles ont diſparu pour jamais, ſi vous en exceptez le fameux *Catholicon d'Eſpagne*, à qui le tems n'a rien ôté de ſon prix. D'où vient cette diſtinction en faveur de cèt Ouvrage? Eſt-ce de la malignité des hommes & de leur inclination à la Satyre? Nullement; mais de la bonté de la piéce, *qui*, comme le dit le Pére *Rapin*, *ſurpaſſe tout ce qu'on a écrit en ce genre dans les derniers ſiécles.* La malignité, la paſſion, & le déſir de décrier les perſonnes, qui ſont le ſujet d'un Ouvrage Satyrique, peuvent le faire valoir pendant quelque tems: mais s'il eſt fade & impertinent, on s'en dégoute preſque auſſi-tôt, que d'un froid Panégyrique. Il faut donc avoüer, que ſi les Caractéres ſe ſont ſoutenus, s'ils ont eu l'aprobation des François & des Etrangers, ce n'eſt pas à la Satire

tyre qu'on prétend y être renfermée, qu'il faut l'imputer ; ce n'eſt pas parce que Mr. de la Bruyere y a dépeint pluſieurs perſonnes qu'on a cru y reconnoitre, puis qu'il a été autant eſtimé de ceux qui n'ont pas pû faire ces aplications, que de ceux qui ont été en état de les faire ; cela procéde du mérite même du Livre, c'eſt parce qu'il eſt preſque tout compoſé de ſolides réflexions, qui regardent uniquement les vertus ou les vices des hommes, ſans aucun raport à qui que ce ſoit : s'il y a des portraits ils ne peuvent point être plutot apliquez à certaines perſonnes particuliéres qu'à mille autres, que Mr. de la Bruyére ne vit jamais. Tout homme qui les lira avec attention, & qui refléchira un peu ſur ſoi même, s'y trouvera en mille endroits, & s'y reconnoitra ſi bien, qu'il pourra ſoûtenir qu'il n'y a perſonne à qui ces endroits conviennent mieux qu'à lui. C'eſt là le principal mérite du Livre des Caractéres, & la véritable raiſon du grand ſuccès qu'il a eu.

On examine enſuite, ſi les portraits de Mr. de la Bruyére ſont trop chargez, comme l'a prétendu Mr. de Vigneul-Marville ; & s'il eſt vrai qu'il

aît

aît eu quelques perſonnes en vuë, quand il a fait ces portraits. On ne ſauroit diſconvenir qu'il n'y en aît quelques uns qui ſont d'après nature, l'Auteur lui-même l'a avoüé; mais on nie à ſon Cenſeur, que ces portraits ne repréſentent les gens, que par leur mauvais côté. Mr. de la Bruyére dit le bien & le mal, ſans flaterie & ſans déguiſement, comme on le fait voir par divers exemples.

L'Apologiſte de Mr. de la Bruyére finit par la défenſe de ſon ſtile; il y a bien ici des réfléxions curieuſes ſur le ſtile & ſur la Langue Françoiſe. On y remarque en particulier, que cette Langue, qui aime tant l'ordre naturel, n'eſt pas ennemie de toutes tranſpoſitions; qu'elle s'en ſert élégamment en diverſes rencontres; & qu'il y en a où elles ſont ſi néceſſaires, que ce ſeroit tomber dans le ſtile le plus rempant & le plus froid, que de les négliger, pour ſuivre l'ordre naturel. On n'oublie pas de remarquer que ce n'eſt point à Mr. de Vigneul-Marville à cenſurer le ſtile d'un Auteur, lui qui eſt ſi peu exact ſur ce ſujet, & qui tombe ſi ſouvent dans des fautes très-groſſiéres.

A R-

ARTICLE IV.

* *De* VETERIBUS GRÆCORUMQUE ROMANORUMQUE CYCLIS *&c. Ab* HENRICO DODWELLO. &c. C'eſt à-dire, *Dix Diſſertations ſur les anciens Cycles des Grecs & des Romains, par Henri Dodwel, &c.*

I. NOUS parlâmes des cinq premiéres Diſſertations de cèt Ouvrage dans nos *Nouvelles* du mois précédent; nous allons parcourir les cinq derniéres dans cèt Article. La ſixiême, qui eſt la premiére dont nous devons parler, traite des *Jeux Iſthmiens*, & des Cycles des Corinthiens & des Siciliens. Ces derniers étant une Colonie de Corinthe, il y a aparence qu'ils comptérent les années comme ceux de qui ils tiroient leur origine; en ſorte que ce qui eſt dit des uns peut ſervir à établir ce que l'on doit croire des autres. Les Jeux Iſthmiens, ſelon notre Auteur, ſe célébroient vers le milieu du mois

* *On verra ce titre tout au long dans nos Nouvelles du mois précédent, pag.* 123.

mois Attique nommé *Hecatombæon*, qui répondoit au mois de Juillet de l'année Julienne. Mais ces Jeux étoient plus fréquens que les Jeux Olympiques ; puis qu'on en célébroit au commencement de la premiére année de châque Olympiade, & vers le milieu de la troiſiême. On ne ſauroit preſque douter, que la forme de l'année *Iſthmienne*, n'aît été la même que celle de l'année de Corinthe, puis que c'eſt à cette ville qu'a apartenu de toute antiquité le droit de faire célébrer ces Jeux ; & que quand ils ont été interrompus, c'eſt elle qui les a rétablis.

Or il ſemble que les Corinthiens ayent ſuivi avant *Meton* le même Cycle que les Athéniens, puis que les Aſtronomes d'Athénes étoient en ſi grande réputation, qu'on ſe faiſoit un devoir de ſe ſoumettre à leurs déciſions, ſurtout afin de pouvoir célébrer les fêtes ſacrées en des tems convenables, ſelon l'ordre des Oracles. Après que le Cycle de Méton fut établi, les Corinthiens s'y conformérent auſſi ; puis qu'il paroit que c'étoit le Cycle des Syracuſains, & que ceux-ci étoient une Colonie de Corinthe. Ils en uſérent de même à l'égard du

Cycle de *Calippe*, qui ſuivit celui de Meton. Leur année commençoit au mois Attique *Boëdromion*, qui dans le Cycle de Meton, répondoit tantôt au mois d'Aout & tantôt au mois de Septembre de l'année Julienne. C'étoit aparemment à la nouvelle Lune, qui ſuivoit immédiatement le leyer de la canicule. *Cenſorin* nous aprend que pluſieurs Grecs ont commencé leur année au lever de cette Etoile. Puis donc que le mois Attique *Boëdromion* répondoit au premier mois de l'année Corinthienne, & que le mois auquel ſe célébroient les Jeux Iſthmiens, répondoit au mois Attique *Hecatombæon*, il ſuit que le mois de la célébration de ces Jeux, étoit l'onziéme de l'année Corinthienne. C'eſt, peut-être, la raiſon, qui fit que les *Iſthmiades* ne furent pas employées dans l'uſage Civil, de même que les Olympiades & les Pythiades. Le commencement des années Iſthmiennes ne répondant pas au commencement des années civiles, elles parurent moins propres à s'en ſervir dans l'uſage commun.

Le premier mois de l'année Corinthienne ſe nommoit *Panemus* & le dernier *Carnius*. On ne ſait point le nom

des

des autres. La raiſon en eſt, que le Cycle Athénien étant ſuivi à Corinthe, les Hiſtoriens & les autres Auteurs, qui auroient pû nous aprendre ces noms, ſe ſont ſervis dans leurs Ouvrages des noms de l'année Athénienne. Dans la ſuite les Corinthiens ayant ſubi le joug des Macédoniens, ils nommérent leurs mois, comme ceux à qui ils étoient ſujets.

Les premiers Jeux Iſthmiens ſe célébrérent, ſelon *Euſébe*, la troiſiéme année de la XLIX. Olympiade. Il y a apparence qu'on les commençoit le douziéme du mois. Ce qu'on a dit de ces Jeux peut s'apliquer aux *Aſclépiens*, qui ſe célébroient à Epidaure, en l'honneur d'*Eſculape*, le Dieu de la Médécine.

II. LA quatriéme eſpéce de Jeux célébres dans la Gréce étoit les Jeux Neméens. Ceux de la Ville d'Argos y préſidoient. L'Auteur parle de ces Jeux & du Cycle de cette Ville dans ſa ſeptiéme Diſſertation. Il croit qu'ils ſe célébroient la premiére & la troiſiéme année de chaque Olympiade, de même que les Iſthmiens. Mais ils ne ſe célébroient pas dans la même ſaiſon, parce que ſe célébrant dans des lieux fort voiſins, les mêmes per-

ſonnes voulant ſe trouver aux uns & aux autres, elles n'auroient pû le faire s'ils ſe fuſſent célébrez en même tems. Les Iſthmiens donc qui tomboient à la premiére année d'une Olympiade ſe célébroient en été, & les Neméens de cette même année en hiver; & au contraire les Iſthmiens de la troiſiéme année d'une Olympiade ſe célébroient en hiver; & les Neméens de cette même année en été. Les Neméens de la troiſiéme année d'une Olympiade, ſe célébroient le douziéme jour du mois *Panemus*, non ſelon la maniére de compter des Corinthiens, mais à la maniére de ceux d'Argos, & par conſéquent des Macédoniens, dont le mois nommé *Panemus* répondoit au mois Attique *Metageitnion*, & celui-ci dans le Cycle de Meton aux mois de Juillet & d'Aout de l'Année Julienne. Les Neméens d'hiver ſe célébroient, ſelon les conjectures de notre Auteur, le douziéme du ſecond mois de l'hiver, qui répondoit à l'*Anthefterion* des Athéniens, & au mois de Janvier & de Février de l'année Julienne.

A l'occaſion d'un paſſage de *Xenophon*, que Mr. Dodwel croit qu'on n'a pas bien expliqué juſques ici, il

remarque que les Anciens, qui étoient fort ſuperſtitieux, ôtoient ſouvent de leurs Calendriers des jours funeſtes, & auſquels il étoit arrivé quelques grans malheurs ou à l'Etat ou à quelques particuliers. Ils ſupléoient à ce retranchement par l'intercalation de quelque jour dans quelque autre endroit de l'année. Il croit que *Job* peut avoir eu égard à cette coutume, quand il * ſouhaite *que la nuit en laquelle il nâquit ne ſoit point comptée parmi les jours de l'année, ni miſe au nombre des mois.*

Il y a aparence que ceux d'Argos commençoient leur année au printems, quoi qu'ils ſe donnaſſent de grandes libertez de faire des retranchemens ou des Intercalations, ſelon que cela s'accommodoit à leurs intérêts: car comme les tems des Jeux de la Gréce étoient des tems de Tréve, afin que châcun s'y pût rendre; ils faiſoient tomber celui de la célébration des Jeux Néméens dans le tems qui les accommodoit le mieux. Les Cycles d'Argos étoient les mêmes que ceux d'Athénes, & avoient les mêmes commencemens.

III. La huitiéme Diſſertation traite

* *Chap. III. vers. 6.*

de La République
Lacédemone & des Ma-
fait mention,
la guerre du Pélo-
des Lacédémo-
de même que
de la Gréce.
des mois
de Cy-

ctures notre Auteur conclut, que la premiére Octaeteride de Lacédémone, après que le Cycle de Meton eut été reçu à Athénes, commença ſur la fin de la quatriéme année de la LXXXVIII. Olympiade Il explique enſuite comment l'année Lacédémonienne convenoit avec l'Athénienne & la Julienne, & les changemens qu'on y fit de tems en tems. Il raporte les mois de cette année dont les Anciens nous ont conſervé les noms, & les compare avec les mois Attiques.

Il traite enſuite des Ephores de Sparte durant la guerre du Peloponnéſe & les compare avec les Archontes d'Athénes; ce qui eſt abſolûment néceſſaire, pour comparer entr'elles les Annales les plus anciennes des Grecs, telles qu'elles nous ont été laiſſées par Thucydide, & par Xenophon. Notre Auteur croit qu'il n'y a point d'*hiatus* entre ces deux Hiſtoriens, & que ce dernier a commencé préciſément où le premier a fini. Mais il ſoutient après *Marſham*, que cette ſuite de Magiſtrats, qu'on trouve dans le ſecond livre des *Helléniques* de Xenophon, n'eſt point de cét Auteur; & qu'elle y a été ajoutée par quelque autre main. Elle n'eſt pas néanmoins

inutile, & ſert beaucoup pour l'intelligence de l'Hiſtoire Grecque, pourvû qu'on détermine bien le tems de ces Magiſtrats, ce qui eſt fort difficile, & que Mr. Dodwel entreprend pourtant de faire dans cette Diſſertation. Il diſtingue avec ſoin les paroles de Xenophon, de ce qui y a été ajouté par une autre main, & fait voir les fautes dans leſquelles ſont tombez les corrupteurs de l'Ouvrage de cèt ancien Hiſtorien; car il y en a eu plus d'un qui s'eſt mêlé d'y ajouter ce qui lui a plû. Ces remarques ſont importantes, & ſi les prétenſions de notre Auteur ſont bien fondées, on pourra déſormais avoir un Xenophon beaucoup plus correct, que tous ceux que nous avons eus juſques ici, en diſtinguant ſoigneuſement le véritable texte de cèt Auteur, de ce qui y a été ajouté par une ſeconde main, & éviter en même tems quelques erreurs Hiſtoriques, dans leſquelles ſont tombez ceux qui n'ont pas fait cette diſtinction.

IV. Les Cycles des Macédoniens ſont le ſujet de la neuviéme Diſſertation. Il y eſt auſſi parlé par occaſion des Cycles des Juifs. L'Auteur ſoutient qu'avant que les Macédoniens euſ-

euſſent étendu leur Domination au delà de leur Pays, ils n'avoient pas d'autres Cycles que ceux des Athéniens, & qu'ils commençoient leur année en même tems. Leurs mois, les jours de chaque mois, & leur ſituation répondoient auſſi préciſément au Calendrier des Athéniens; ce qui paroit par l'Hiſtoire d'*Alexandre le Grand*, marquée plus fréquemment & plus exactement par les Jours Attiques, que par les Macédoniens. Notre Auteur prétend auſſi que leurs intercalations ſe faiſoient de la même maniére, ſans quoi il auroit été impoſſible, que les mois Macédoniens euſſent longtems répondu aux mois Attiques. Il ſoupçonne que les Ephémérides d'Alexandre le Grand ſont beaucoup plus modernes qu'on ne l'a crû. Il ſoutient contre le ſavant *Uſſerius* & contre le Cardinal *Noris*, que l'uſage de l'année ſolaire ne fut établi en Macédoine qu'après Alexandre & qu'on ne peut citer aucun exemple, qui prouve que quelques mois Macédoniens ayent eu plus de trente jours, avant l'Époque Julienne. Il croit que ce n'eſt qu'après l'établiſſement de l'année Julienne, que ces peuples ſe ſont ſervis de l'année ſolaire,

faire, & qu'il faut en aller chercher l'origine dans certaines Epoques que quelques villes célébres de l'Orient établirent, après qu'elles eurent été assujetties à l'Empire des Romains. Antioche qui étoit la capitale de Syrie eut deux semblables Epoques, l'une prise de la bataille *Actiaque* où *Auguste* remporta la victoire sur *Antoine*, & l'autre postérieure, quoi que prise d'un événement plus ancien, c'est-à-dire, du commencement de l'Empire de *Jules César*. Ceux d'Antioche ayant commencé à compter les années d'abord de la premiére & ensuite de la seconde maniére, s'accoutumérent aussi à l'année solaire & Julienne, & à la maniére de compter des Romains. C'est là l'origine de l'usage de l'année solaire chez les Macédoniens, qui est, par conséquent, beaucoup moins ancien, que ne l'ont cru Usserius, le Cardinal Noris, & quelques autres Savans. Mr. *Dodwel* confirme son sentiment en faisant voir que ces Peuples se sont servis du Cycle de Calippe, longtems après Alexandre le Grand.

Après avoir établi quel étoit le Cycle des Macédoniens, il passe à celui des Juifs, après qu'ils furent assu-

jetti

jettis à la Macédoine. Si *Joseph* en eſt crû ces deux peuples avoient les mêmes mois qui ſe répondoient préciſément les uns aux autres, même les lunaires; puis que cèt Hiſtorien ſe ſert partout des mois Macédoniens pour décrire les affaires des Juifs; mais Mr. Dodwel ne fait pas grand fonds ſur Joſeph, pour des tems ſi anciens & ſi éloignez de ceux auſquels il écrivoit. Il croit ſeulement que ſi cela eſt fort douteux de ces premiers tems; il n'en eſt pas de même, lors que les Juifs furent ſujets aux Macédoniens, comme il le prouve par un grand nombre de remarques ſur l'Epoque des Séleucides. Il fait auſſi voir par pluſieurs exemples, que ſes Tables s'accordent très bien avec divers faits hiſtoriques, dont les tems ſont caractériſez dans les anciens Auteurs, & principalement dans Joſeph.

Nous ne devons pas oublier de remarquer, que, ſelon le calcul de Mr. *Dodwel*, du tems de Jeſus-Chriſt, les nouvelles Lunes céleſtes, dans le Cycle de Calippe, dont les Macédoniens & les Juifs ſe ſervoient, précédoient de près de trois jours les nouvelles lunes civiles, c'eſt-à-dire, que la Lune renouvelloit près de trois jours plû-

plûtôt, que ne le marquoit le Calendrier, dont on ſe ſervoit dans l'uſage civil. Cette différence, qu'il étoit facile de ſavoir, n'étoit pas inconnuë à Jeſus-Chriſt. Or il étoit permis aux Juifs de célébrer la pâque ou le jour véritable de la pleine Lune, ou celui qui étoit marqué dans l'uſage civil. Surtout étoit-il permis, lorsque des affaires importantes le requeroient, d'anticiper la célébration de la Pâque, quand cette anticipation ne tendoit qu'à s'aprocher davantage du véritable jour de la pleine Lune. Cela étoit d'un uſage commun chez les Juifs, & de là vient que lors que Jéſus-Chriſt, qui ſavoit qu'il devoit mourir avant cette fête, envoya ſes Apôtres pour préparer l'Agneau de Pâque, ni eux, ni l'hôte à qui ils s'adreſſérent ne parurent ſurpris, qu'il voulût manger la Pâque avant le jour marqué pour cela dans l'uſage ordinaire. Les Sacrificateurs & les Phariſiens ne s'en formaliſérent pas non plus, ce qu'ils n'auroient pas manqué de faire, ſi le Fils de Dieu eut violé en cela la Loi de Moyſe. Les Juifs, ſelon notre Auteur, corrigérent cette erreur de leur Calendrier, avant la ruine de Jéruſalem, mais il ſemble qu'on peut l'infé-

l'inférer de Joſeph, & ce fut, peut-être, au commencement du ſixiéme Cycle de Calippe, que cette correction ſe fit. Ils comptérent aparemment pour premier jour du mois ſuivant, l'antepenultiéme du précédent, en ſuivant encore les mois Lunaires, comme ils avoient fait auparavant. Mr. Dodwel ne s'aſſure pas néanmoins ſi fort ſur ces conjectures, qu'il n'en aporte quelques autres, qui lui paroiſſent, du moins, auſſi vraiſemblables.

Il croit que les Juifs donnoient le nom de Sabbath, non ſeulement au ſeptiéme jour de la ſemaine, mais auſſi à tous les jours des grandes fêtes, quelque jour de la ſemaine qu'ils arrivaſſent. Si S. *Jean* apelle le jour qui ſuivit la crucifixion de Jeſus-Chriſt * *le grand jour de ce Sabbath*; *car le jour*, dit-il, *de ce Sabbath étoit grand*, c'eſt aparemment parce que la fête de Pâque ſe rencontroit cette année-là un jour de Sabbath; en ſorte que ce jour n'étoit pas un Sabbath ordinaire, mais un *grand Sabbath*.

Cette Hypothéſe lui ſert à expliquer ce que c'étoit, que ce Sabbath *ſecond premier*, dont il eſt parlé au *Chap. VI.* de S. *Luc*, *vers.* 1. Il ſuppoſe que

* *Jean. XIX.* 31.

c'étoit le jour de la Pentecôte, puis que la moiſſon étoit mûre alors. Ce jour étoit appellé un jour de Sabbath, parce que c'étoit un jour de fête ſolennelle, où il faloit ſe repoſer, comme dans les Sabbaths ordinaires. Pour comprendre pourquoi il étoit appellé ſecond-premier, il faut ſavoir, que le jour de Pâques portoit auſſi le nom de jour de Sabbath. Dès le lendemain de cette fête, auquel on offroit la poignée des premiers fruits de la moiſſon, on commençoit à compter les cinquante jours juſques à la Pentecôte, qui arrivoit le cinquantiême jour après Pâques. Le jour donc auquel on offroit la poignée étoit le premier jour d'un des *ſeptenaires* que l'on comptoit juſques à la Pentecôte. Le ſixiême jour après celui là, c'eſt-à-dire, le ſeptiême après Pâques, à commencer à compter par le lendemain de cette fête, c'étoit encore une fête ſolennelle, qui portoit auſſi le nom de Sabbath, puis qu'il n'étoit pas permis de faire aucune œuvre ſervile ce jour-là; c'étoit le *premier Sabbath*, c'eſt-à-dire, la premiére fête ſolennelle après celle de Pâques, & peut-être étoit-il appellé pour cèt effet le *Sabbath premier premier*. Le jour de la Pente-

cô-

côté arrivant qui étoit le cinquantiéme après Pâques, à commencer à compter par le lendemain de cette fête, auquel on offroit la poignée, il portoit encore le nom de Sabbath, mais de Sabbath *second premier*, parce que c'étoit le premier Sabbath, ou la premiére fête solennelle après le septiéme des Azymes, qui avoit été le premier Sabbath, c'est-à-dire, la premiére fête solennelle après Pâques. Il faut donc bien prendre garde, de n'entendre pas par ces Sabbaths, les Sabbaths ordinaires, c'est-à-dire, les septiémes jours de châque semaine; ce mot signifie aussi une fête solennelle, durant laquelle il n'est permis de faire aucune œuvre servile, quelque jour de la semaine que cette fête arrive.

Le Cycle dont se servent aujourd'hui les Juifs est fort différent de celui dont ils se servoient anciennement & n'est d'aucun usage pour l'explication des Antiquitez Judaïques; puis qu'il n'a été inventé que par les derniers Ecrivains du Talmud; c'est-à-dire, dans le sixiéme Siécle, comme l'a prouvé le P. *Petau* à présent Abbé de la Charmoye, dans sa *Défense de l'Antiquité des Tems. Chap. II.*

V. La dixiéme & derniére Dissertation,

tation, qui eſt la plus longue de toutes, traite des anciens Cycles des Romains. Il ſeroit difficile d'indiquer toutes les remarques curieuſes, qu'elle contient. L'Auteur a déja traité cette matiére dans l'*Appendix* de ſes leçons ſur *Camden*; en ſorte que ſuppoſant ce qu'il a dit en cèt endroit, il fait ſeulement ici de nouvelles remarques, & aplique à divers faits particuliers, la doctrine qu'il a poſée dans le Livre, que nous venons de citer. Il commence par le Cycle, qui a précédé immédiatement la correction de Jules Céſar. Il remarque par tout quand les Faſtes Conſulaires ſont fautifs, & quand on peut y faire fonds. Il s'étend beaucoup ſur les Fêtes des Romains; ſur ce qu'ils nommoient *Nundinæ*, qui étoit un jour auquel les Payſans de la Campagne venoient à Rome, pour faire leurs affaires pour ſe trouver au marché, & pour aprendre les nouveaux décrets du Senat; ſur la coutume d'intercaler ou de retrancher quelques jours, afin que ces *Nundinæ* ou jours de marché, n'arrivaſſent jamais le jour des Nones, ce que l'Auteur croit pourtant n'avoir pas été perpétuel; ſur les différentes intercalations qui ſe ſont faites du mois *Mercedonius*,

cedonius, marquant toujours les années où elles ſe ſont faites, & celles où elles ont été omiſes, & ſur pluſieurs autres choſes, qui ſervent beaucoup à l'intelligence de l'Hiſtoire Romaine. Il fait voir que l'Epoque de *Varron*, qui compte une année de plus que les *Faſtes Capitolins*, eſt la plus exacte de toutes. Il y avoit quatre principales opinions ſur ce ſujet, car les autres ne méritent pas d'être alleguées comme s'écartant trop de la verité. La premiére eſt celle de Varron, qui met la fondation de Rome à la troiſiéme année de la ſixiéme Olympiade. La ſeconde eſt celle de l'Auteur des Faſtes Capitolins, qui la met à la quatriéme année de la même Olympiade. La troiſiéme eſt celle de *Caton*, qui la place à la premiere année de la ſeptiéme Olympiade; & la quatriéme de *Polybe*, qui a crû qu'il la faloit reculer, juſques à la ſeconde année de cette même Olympiade. Les deux premiéres Epoques ſont les plus ſuivies, & les plus ſavans préférent celle de Varron à celle des Faſtes Capitolins. Je dois remarquer ici en paſſant, que les Auteurs exacts parlant de la fondation de Rome, ne manquent jamais d'ajouter de quelle Epoque

que ils ſe ſervent ; que s'il y en a, qui ne le marquent pas, ou ils ne ſavent ce qu'ils diſent, ou il faut les entendre d'ordinaire des Faſtes Capitolins. *Denys d'Halicarnaſſe* & *Tite-Live* ont ſuivi l'Epoque de Caton dans leur Hiſtoire, *Dion Caſſius*, *Pline l'Ancien*, *Cenſorin*, & *Velleius Paterculus* ſe ſont ſervis de celle de Varron. Pline n'a pas laiſſé de faire quelques fautes ſur ce ſujet, qui ſont relevées par notre Auteur ; il mêle auſſi quelquefois l'Epoque de Caton avec celle de Varron, quoi qu'elles different de deux années. Tite-Live ſuit auſſi quelquefois l'Epoque de *Fabius Pictor*, un des plus anciens Hiſtoriens Romains, qui ne mettoit la fondation de Rome, qu'à la premiére année de la huitiéme Olympiade. Mr. Dodwel examine toutes ces Epoques, fait voir les défauts qu'il y trouve, les compare les unes aux autres, & corrigeant les unes par les autres, il nous donne une ſuite des années de Rome beaucoup plus ſûre, & plus exacte.

Nous ne devons pas oublier une remarque qu'il fait ſur le rang que tenoient les mois dans l'ancien Calendrier Romain. *Scaliger* a déja reconnu, que le mois de Février étoit le der-

dernier de l'année ; mais il n'a pas expliqué comment cela pouvoit être, ſi le mois de Janvier étoit le premier, & ſi celui de Février le ſuivoit immédiatement. Or il eſt ſûr que dans le Calendrier de Numa Janvier étoit le prémier mois de l'année. Il n'eſt pas moins certain que Février étoit le dernier ; les fêtes, qui ſe célébroient dans ce mois & l'intercalation qu'on y faiſoit en ſont une bonne preuve. Comment donc accorder tout cela ? Monſieur Dodwel prétend que le mois de Mars ſuivoit immédiatement celui de Janvier ; que le mois de Février étoit le dernier de tous, & que s'il étoit uni à celui de Janvier, ce n'étoit que parce que le premier jour de ce dernier mois ſuccedoit immédiatement au dernier du mois de Février. Il remarque encore que comme les Decemvirs firent de grans changemens dans les affaires civiles, ils en firent auſſi beaucoup dans la Religion & dans le Calendrier, & voulurent que l'année commençât par le mois de Mars. Il prouve cela par un beau paſſage du ſecond livre des *Faſtes* d'*Ovide*, dont il nous donne l'explication.

On croit d'ordinaire, que *Romulus* com-

compoſa une année de dix mois, qui faiſoient enſemble le nombre de trois cens quatre jours; mais notre Auteur n'eſt point de cette opinion. Il ne peut comprendre de quel uſage auroit été une année, qui ne ſe ſeroit accordée ni avec le mouvement du Soleil, ni avec celui de la Lune, ni avec celui d'aucun autre Aſtre, & qui n'auroit de rien ſervi ni pour l'Agriculture, ni pour la Navigation. On convient bien que l'année ancienne des Romains étoit de dix mois; le nom du mois de Décembre, qui eſt formé de celui de dix, & qui étoit le dernier en eſt une bonne preuve: mais il ne s'enſuit pas de là que l'année ne fut compoſée que de trois cens quatre jours. L'erreur vient de ce qu'on a cru que ces anciens mois n'avoient pas plus de jours, qu'ils en ont à préſent; mais c'eſt ce dont on ne ſauroit alleguer aucune preuve ſolide. Au contraire, s'il eſt vrai, comme on le prétend, peut-être aſſez legérement, que les Romains ayent emprunté des Albains leur maniére de compter les tems; puis que ceux-ci avoient des mois de trente-ſix jours; pourquoi ne veut-on pas que les Romains en ayent eu de tels?

Il ſemble que dans ces tems éloi-

gnez

gnez où l'Aſtronomie étoit tout-à-fait inconnuë, la premiére choſe dont les hommes doivent s'être aperçus, c'eſt de la révolution des ſaiſons, qu'ils ne diſtinguérent, peut-être, d'abord qu'en deux, l'été & l'hiver. Mais il eſt impoſſible qu'ils ne ſe ſoient aperçus en même-tems, que la Lune faiſoit pour le moins douze révolutions dans l'eſpace d'un été & d'un hiver; ce qui établit bientôt la diviſion de l'année en douze mois. Monſr. Dodwel croit que l'année ruſtique la plus ancienne comptée ſur un calcul Aſtronomique, eſt celle qui ſe comptoit depuis le lever d'une Etoile fixe, juſques au lever ſuivant, ou depuis ſon coucher, juſques à un autre coucher, d'abord indépendemment du Soleil, & enſuite conjointement avec cèt Aſtre: cette Obſervation étoit beaucoup plus facile que celle du mouvement du Soleil. Ayant éprouvé dans la ſuite, que la lumiére du Soleil empêchoit ſouvent que l'on n'aperçut le mouvement des autres Aſtres, & que rien n'empêchoit d'obſerver celui du Soleil, ils virent bien qu'il faloit s'en tenir au mouvement de celui-ci, & commencérent à faire des Obſervations ſur ce ſujet: mais ils ne marquérent le lieu du Soleil,

leil dans le Ciel, que d'une maniére fort groſſiére, en le comparant avec les étoiles les plus aparentes, qui ſe levoient & ſe couchoient ſucceſſivement avec cèt Aſtre. Ils n'eurent de connoiſſance du Zodiaque, de la diviſion en douze Signes, & de châque Signe en trente parties, qu'après les tems de *Cleoſtrate*, & ne ſurent la retrogradation de ces Signes d'Occident en Orient qu'après *Hipparque*, qui trouva que les étoiles fixes avoient reculé vers l'Orient de quelques dégrez. On remarque que les Auteurs des Cycles les plus anciens ont reconnu, que le mouvement annuel ne s'acompliſſoit qu'en 365 jours & environ un quart ou ſix heures.

L'Auteur finit ſa Diſſertation par une remarque importante ; c'eſt qu'excepté l'Hiſtoire Sainte, toutes les autres ne ſont pas ſi anciennes qu'on le croit d'ordinaire. C'eſt ce qu'il a prouvé à l'égard de la Grecque, dans *la leçon inaugurale ſur Camden*. Il dit qu'il lui ſeroit facile de faire voir la même choſe de l'Hiſtoire Chinoiſe, de la Babylonienne, & de l'Egyptienne, de quelque antiquité que ces Nations ſe ſoient vantées. Mais il s'arrête principalement ici à l'Hiſtoire Romaine. Il ſoutient qu'on ne peut faire aucun fonds

ſur

ſur tout ce que les Hiſtoriens nous diſent des Rois d'Albe depuis *Enée* juſqu'à *Romulus*, puis que tout cela n'eſt fondé ſur aucun ancien monument, & qu'il eſt même fort incertain, ſi les Albains ont eu l'uſage des lettres dans ce tems-là. L'Hiſtoire de Romulus même le Fondateur de Rome eſt toute incertaine, &, peut-être, toute fabuleuſe, comme cela paroit aſſez par la maniére différente, dont différens Auteurs la racontent, ſur quoi on peut conſulter la vie qu'en a écrit *Plutarque*. On ne peut compter ſur l'Hiſtoire qu'entant qu'on eſt aſſuré qu'elle eſt apuyée ſur des monumens anciens, & contemporains aux faits qu'ils apuyent. Or il y a eu peu de monumens de l'Hiſtoire Romaine, avant que Rome eut été brûlée par les Gaulois ; & la plûpart de ceux qu'on avoit alors périrent dans cette occaſion. Il ne faut pas donc être ſurpris, s'il y a tant d'incertitude dans tout ce qui précéde cette Epoque. Tite-Live s'en plaint, & on doit faire peu de fonds ſur toute cette ancienne partie de l'Hiſtoire Romaine.

ART.

ARTICLE V.

RÉLATION *des* ISLES MARIANES, *nouvellement converties à la Religion Chrétienne; & de la mort glorieuse des premiers Miſſionaires, qui y ont prêché la Foi. Par le Pére* CHARLES LE GOBIEN *de la Compagnie de Jeſus.* Seconde Edition. A Paris. 1701. en grand *in* 12. d'un caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. pagg. 434. Et ſe trouve à Amſterdam, chez Henri Schelte.

IL s'eſt fait en peu de tems deux Editions de ce Livre, puis que nous annonçames la premiére, il n'y a que * deux ans. Le Pére *Le Gobien* connu par quelques autres Ouvrages, a cru *qu'il ne faloit point d'autres Apologies pour la défenſe* des Jéſuites & *pour celle de l'Egliſe, qu'on attaque en leurs perſonnes,* que de † raconter ſimplement leurs travaux, les perſécutions qu'ils ſoufrent, les

* *Nouvelles de Mars* 1700. *pagg.* 357.

† *La preuve eſt inconteſtable. Mais nous vivons dans un ſiécle d'incrédulité, où ceux qui attaquent les Jéſuites, auront la malice de nier les faits de l'Apologie.*

les conversions qu'ils font, & les victoires continuelles qu'ils remportent sur l'idolatrie. Ceux qui sont curieux de toutes ces choses, trouveront de quoi se satisfaire dans ce Livre, qui ne contient presque que cela. Ils y verront pour le moins autant de miracles opérez par ces Missionaires, ou en leur faveur, qu'en fit autrefois *Jesus-Christ* dans la Palestine. Mais comme je suis sûr que ces matiéres ne plaisent pas au plus grand nombre des Lecteurs, je ne m'y arrêterai point, & me contenterai de raporter dans cèt Article ce qui concerne proprement les Isles Marianes, sur quoi notre Auteur s'arrête très-peu, & qui est pourtant, ce me semble, ce qu'il y a de plus curieux. Mais ce n'étoit pas le dessein du P. le Gobien de nous donner l'Histoire naturelle de ce Pays.

Les Isles Marianes sont à l'extrémité de l'Orient, dans cette grande étenduë de Mer, qui est entre le Japon, les Philippines, & le Royaume du Mexique. *Magellan* les découvrit en 1521. mais il ne s'y arrêta pas. Il les apella les *Isles des Larrons*, parce que ces Insulaires, qui n'avoient jamais vû de fer, lui en enlevérent quelques morceaux, & quelques instrumens de peu de valeur. Mais ces peuples ne méritent point ce nom,

puis qu'ils abhorrent le larcin, de même que le meurtre. Quand ils découvrent quelques navires Eſpagnols, ils leur viennent au devant, pour leur aporter des proviſions, dans un grand nombre de Vaiſſeaux, ayant chacun leurs voiles, ce qui leur fit donner enſuite le nom d'*Iſlas de las Velas*. Elles l'ont perdu dans ces derniers tems, pour prendre celui qu'elles portent aujourdhui. Car ce n'eſt que depuis que la feu Reine d'Eſpagne *Marie-Anne d'Autriche* y envoya des Miſſionaires, qu'on les apelle les *Iſles Mariannes*.

Legaſpé y avoit fait une deſcente, & en avoit pris poſſeſſion au nom du Roi d'Eſpagne ſon Maître: mais trouvant qu'elles manquoient de la plûpart des commoditez de la vie, il n'y fit pas un long ſéjour; & elles furent preſque depuis tout-à-fait abandonnées. Ce fut le Pére *Diégo de Sanvitores* Jéſuite, qui fit reprendre le deſſein d'y envoyer des Miſſionaires, & qui y alla lui-même en cette qualité. Ils s'y ſont établis, & y ont bâti diverſes Egliſes, qui ſubſiſtent encore à préſent. Les Ouragans, aſſez fréquens dans ces Iſles, les ont quelquefois démolies: & les Inſulaires y ont auſſi quelquefois mis le feu; mais on les a toujours rebâties. Le Roi d'Eſpagne

y envoye un Gouverneur, avec un petit nombre de Troupes, pour y retenir les habitans dans le devoir : car il s'en faut beaucoup qu'ils ne soient aussi dociles, qu'ils le parurent au commencement.

Le P. le Gobien nous aprend qu'une des raisons, dont se servit le Pére de Sanvitores, pour porter le Gouverneur & le Conseil des Isles Philippines à favoriser le dessein qu'il avoit de travailler à la conversion des Isles Marianes, fut qu'on auroit par là *une occasion favorable de confondre la malignité des Hérétiques, qui publioient partout que les Espagnols ne prêchoient l'Evangile aux peuples, que pour s'emparer de leur or & de leur argent, & pour leur enlever leur bien, sous prétexte de pieté.* Je ne sai si les prétendus Hérétiques ont fait de tels reproches aux Espagnols ; mais, du moins, sai-je bien qu'ils ne sont pas les seuls. *Balzac*, tout bon Catholique Romain qu'il étoit, en parle ainsi dans son *Prince*. *Si leur avarice les fait traverser les mers & courir au bout du Monde, ils publient que c'est le bien des ames, qui les y attire & le désir de sauver les Infidéles. Et toutefois il est vrai que la charité de ces bons Chrétiens ne va qu'au Pays où le Soleil fait de l'or, & ne s'est point encor tournée vers les dernieres parties du Septen-*

tentrion, où il y a bien des ames à convertir, mais où il n'y a que de la neige & des glaces à gagner. Ils ne veulent le ſalut que des peuples du Perou & de la Mexique, & encore étant arrivez chez eux, ils leur parlent ſi peu de notre Foi, & leur vendent ſi chérement un crayon confus & imparfait qu'ils leur en figurent, qu'il eſt aiſé à voir, que le prétexte qu'ils prennent, n'eſt pas la cauſe de leur Voyage. Les Hérétiques ont bon dos, on les charge de tout. On veut qu'ils ſoient originaux, lors qu'ils ne ſont tout au plus que Plagiaires, & je crois que bientôt on les accuſera d'avoir inventé l'Hiſtoire de la Papeſſe *Jeanne*, ou d'être les Auteurs des Vies des Papes, que *Platine* a compoſées. Mais revenons aux Iſles Mariannes.

Elles occupent environ cent cinquante lieües de mer entre le Tropique du Cancer & la Ligne Equinoctiale, depuis *Guaban*, qui eſt la plus grande & la plus méridionale de ces Iſles, juſqu'à *Urac*, qui eſt la plus proche du Tropique. Quoi qu'elles ſoient dans la Zone Torride, le Ciel y eſt toujours beau & ſerain, on y reſpire un air pur, & la chaleur n'y eſt jamais exceſſive. Les montagnes chargées d'arbres preſque toujours verds & entrecoupées d'un grand nom-

bre de ruiſſeaux, qui ſe répandent dans les vallées & dans les plaines, rendent ce Pays fort agréable.

Avant que les Eſpagnols euſſent paru dans ces Iſles, les Habitans y vivoient dans une entiére liberté, & n'avoient d'autres loix que celles que chacun vouloit bien s'impoſer. Séparez de toutes les Nations par ces vaſtes mers, qui les environnent, & renfermez dans leurs Iſles, comme dans un petit monde, ils ignoroient entiérement qu'il y eût d'autres terres, & ils ſe regardoient comme les ſeuls hommes, qui fuſſent dans l'Univers. Ils n'avoient aucuns animaux, & ils ne s'en ſeroient pas même formé l'idée, s'ils n'euſſent eu quelques oiſeaux; encore n'en avoient-ils preſque que d'une ſeule eſpéce, ſemblable à peu près aux tourterelles. Ils ne mangeoient pas ces oiſeaux, mais ils les aprivoiſoient & leur aprenoient à parler. Ce qui eſt de plus étonnant, c'eſt qu'ils n'avoient jamais vû de feu. Ils furent extrêmement ſurpris quand ils en virent la premiére fois, à la deſcente que fit Magellan dans une de leurs Iſles, où il brûla une cinquantaine de maiſons, pour punir ces Inſulaires de la peine qu'ils lui avoient faite. Ils regardérent le feu dans les commence-

mens comme une eſpéce d'animal, qui ſe nourriſſoit de bois. Quelques uns s'en étant aprochez de trop près ſe brûlérent, en donnérent de la crainte aux autres, & n'oſerent plus le regarder que de loin, de peur, diſoient-ils, d'en être mordus, & que ce terrible animal ne les bleſſât par ſa violente reſpiration. Il eſt vrai que leur erreur ne dura pas longtems, ils s'accoutumérent bientôt à voir le feu & à s'en ſervir comme nous.

On ne ſait ni en quel tems ces Iſles ont commencé d'être habitées, ni de quel Pays ces peuples tirent leur origine. Comme ils ont, à peu près, les mêmes inclinations que les Japonois, & les mêmes idées de la Nobleſſe, quelques uns croyent qu'ils viennent du Japon, qui n'eſt éloigné de ces Iſles que de ſix à ſept journées. Les autres ſe perſuadent qu'ils ſont ſortis des Philippines & des Iſles Voiſines, parce que la couleur de leurs viſages, leur Langue, leurs coutumes, & leur maniére de Gouvernement a beaucoup de raport à celui des *Tagales*, qui étoient les Habitans des Philippines, avant que les Eſpagnols s'en fuſſent rendus les Maîtres. Il y a aparence que ces Iſles ſe ſont peuplées par quelque naufrage des Japonois & des Tagales.

El-

Elles ſont fort peuplées, & l'on compte plus de trente mille habitans, dans la ſeule Iſle de *Guahan*, quoi qu'elle n'aît que quarante lieües de circuit. Ces Inſulaires ſont bazanez, mais d'un brun plus clair que celui des habitans des Philippines. Ils ſont plus forts & plus robuſtes que les Européans. Quoi qu'ils ne ſe nourriſſent que de racines, de fruits, & de poiſſon, ils ont tant d'embonpoint, qu'ils en paroiſſent enflez. Les hommes vont entiérement nuds. Les femmes ne le ſont pas tout-à-fait. Elles font conſiſter leur plus grande beauté à avoir les dents noires & les cheveux blancs. Elles ſe noirciſſent les dents avec de certaines herbes, & ſe blanchiſſent les cheveux à force de ſe les laver avec des eaux préparées à cèt uſage. Ils ſont fols à l'égard de leur Nobleſſe, & tiennent le peuple dans un abaiſſement, qu'on ne peut imaginer en Europe. Ce ne ſont pas les enfans qui ſuccédent à leurs péres, mais les fréres & les neveux du défunt. Leur occupation la plus ordinaire eſt la péche. Ils s'y exercent dès l'enfance, & ſont ſi ſouvent dans l'eau, qu'ils nagent comme des poiſſons. Leurs maiſons ſont aſſez agréables. Elles ſont bâties de Coco & de bois de *Maria*, qui eſt un ar-

arbre particulier à ces Isles. Ces peuples vivent dans une indépendance absoluë. Chacun est maître de ses actions, dès qu'il a assez de raison pour se connoître. Les enfans ne savent ce que c'est que d'avoir du respect & de la déférence pour leurs parens. Ils ne les reconnoissent qu'autant qu'ils en ont besoin. Chacun se fait justice des démêlez qu'il a avec les particuliers. Ils sont fort poltrons, & ne peuvent voir du sang répandu sans frayeur. Ils n'ont ni arcs ni fléches, ni épées. Ils se servent seulement de bâtons faits en forme de traits ou de lances, qu'ils arment du plus gros os, d'une jambe, d'une cuisse, ou d'un bras d'homme. Ils travaillent ces os assez proprement. Ils se terminent en pointe, & sont si venimeux par leur propre vertu, que la moindre esquille, qui en reste au corps d'un blessé, lui cause infailliblement la mort, avec des convulsions, des tremblemens de tout le corps, des grincemens de dents, & des douleurs inconcevables, sans qu'on ait pû jusqu'à présent aporter aucun remède, pour arrêter un poison si promt.

Les hommes peuvent prendre autant de femmes qu'il leur plait, pourvu qu'elles ne soient pas leurs parentes; mais la coutume est de n'en avoir qu'une

ne. La femme commande abſolument dans la maiſon. Elle en eſt la maitreſſe, elle y a toute l'autorité; & le mari ne peut diſpoſer de la moindre choſe ſans ſon conſentement. Si le mari n'a pas toute la déférence, que la femme ſe croit en état d'exiger de lui; ſi ſa conduite n'eſt pas réguliére, ou s'il eſt de méchante humeur, ſa femme le maltraite, ou le quitte, & ſe remet en ſa premiére liberté. Car le mariage parmi ces Inſulaires n'eſt pas indiſſoluble, il ne dure qu'autant que le cœur en dit; tant que les Parties ſont contentes l'une de l'autre. De quelque côté que vienne la ſéparation, la femme ne perd rien de ſes biens, ſes enfans la ſuivent, & conſidérent le nouvel Epoux qu'elle prend, comme s'il étoit leur pére. Ainſi le pauvre mari a quelquefois le chagrin de ſe voir dans un moment ſans femme & ſans enfans, par la mauvaiſe humeur & la bizarrerie d'une femme capricieuſe. Si la femme eſt ſurpriſe en faute, le mari peut s'en venger ſur l'amant, lui ôter même la vie: mais il ne lui eſt pas permis de maltraiter ſa femme, & tout ce qu'il peut faire c'eſt de la quitter. Il n'en eſt pas ainſi de l'infidélité d'un mari: les femmes ſe font juſtice elles-mêmes, en déſolant ſes rivales, & fai-

faisant partout le dégat, après quoi elles fondent avec leurs amies sur sa maison, & n'ont point de repos qu'elles ne l'en ayent chassé. Elles saccagent quelquefois la maison, la pillent, & en emportent tout ce qu'elles y trouvent.

Cet empire des femmes sur les maris est cause qu'une infinité de jeunes gens ne veulent point se marier. Ils loüent des filles, ou les achétent de leurs parens, pour quelques morceaux de fer ou d'écailles de tortuë. Ils les mettent dans des maisons publiques & communes à cette jeunesse, qui y vit avec elles dans le dernier libertinage.

Ces Insulaires croyent que les autres peuples ne savent pas parler, qu'il n'y a au monde que leur seule Langue, & que c'est pour cela que les étrangers ne les entendent point. Ils ne reconnoissent aucune Divinité, & avant qu'on leur eut prêché l'Evangile, ils n'avoient aucune idée de Religion. Quand quelqu'un meurt, on met une petite corbeille sur sa tête, pour recueillir son esprit, & on le conjure, puis qu'il quitte son corps, de vouloir bien se placer dans cette corbeille, pour y faire désormais sa demeure, ou, du moins, pour s'y reposer, quand il se donnera la peine de les venir voir. Ils sont persuadez

de l'immortalité de l'ame, à ce que dit notre Auteur, & reconnoissent même qu'il y a un paradis & un enfer, dont ils se forment des idées assez bizarres. Je ne sai comment cela se peut accorder avec ce qu'il vient de dire, qu'ils n'ont point d'idée de Religion, & qu'ils ne reconnoissent aucune Divinité. Ils placent leur paradis sous la terre, & en font consister toute la beauté dans des arbres de Coco, dans des cannes de sucre, & dans les autres fruits, qu'ils disent y être d'un gout merveilleux. Les bonnes œuvres & les mauvaises actions ne servent de rien, selon eux, pour aller en enfer ou en paradis. Tout dépend de la maniére, dont on sort de ce monde. Si on a le malheur de mourir d'une mort violente, on a l'enfer pour partage; si l'on meurt de mort naturelle, on a le plaisir d'aller en paradis. Doit-on être surpris, après cela, que ces peuples soient si poltrons à la guerre? On le seroit pour beaucoup moins.

Je ne dois pas oublier, avant que de finir cet Article, de remarquer ce que le Pére le Gobien nous aprend, qu'on a découvert de nouvelles Isles, qu'on apelle *Pais*, qui ne sont pas éloignées des Marianes, quoique ceux

qui les habitent n'ayent aucun commerce avec les Marianois. Ces Iſles ont été découvertes, par le moyen de quelques uns de leurs habitans, qui furent jettez par la tempête dans l'Iſle de *Samal*, la derniere & la plus Méridionale, de celles des *Pintados* Orientaux. Ils prirent pour des vermiſſeaux du ris cuit qu'on leur préſenta, d'où l'on conjecturа, qu'il n'en croit point dans leur Pays : mais ils eurent beaucoup de joye, quand on leur préſenta de groſſes racines, qu'on apelle *Palavan*, & ils en mangérent avec avidité. Ils firent comprendre que leur pays conſiſte en trente deux Iſles. On croit qu'elles ſont plus au Midi que les Marianes, à onze ou douze degrez de latitude Septentrionale. On voit ici le nom de toutes ces Iſles, dont ils diſent qu'il y en a trois, qui ne ſont habitées, que par des oiſeaux. Ils n'ont dans leur Pays aucune bête à quatre piés, & ils voulurent s'enfuir, quand ils virent une vache qui broûtoit l'herbe. Ils ont des poules, dont ils ſe nourriſſent, mais ils n'en mangent pas les œufs. On n'aprend pas que les Eſpagnols ſoient encore dans ces Iſles.

A R-

ARTICLE VI.

THESAURUS THEOLOGICO-PHILOLOGICUS, *sive Sylloge Dissertationum Elegantiorum ad selectiora & illustriora Veteris & Novi Testamenti Loca &c.* C'est-à-dire, *Thresor Theologico-Philologique, ou Recueil des meilleures Dissertations, sur les passages les plus remarquables, tant du Vieux que du Nouveau Testament*, &c.

I. IL ne nous reste plus, pour achever ce Volume de Dissertations sur l'Ancien Testament, qu'à parler de celles qu'on y trouve sur les Prophétes. Il y en a onze sur le Prophéte *Isaye*. 1. La premiére explique les trois *premiers versets* du *Chapitre II.* où il est parlé de la *Loi qui doit sortir de Sion.* L'Auteur a raison de dire, que des trois versets ne seroient pas difficiles, s'il n'avoit semblé bon aux Interprétes de les obscurcir par leurs explications. Il n'a pas de peine de prouver contre les Juifs, qu'elles ne se peuvent entendre que de *Jesus-Christ* & de son Evangile.

2. La seconde est employée à l'ex-

plication du célébre paſſage du *Chapître VII. vers.* 14. *Une Vierge ſera enceinte*, &c. L'Auteur y défend fort bien contre les Juifs, l'explication que les Chrétiens donnent à ces paroles. 3. La troiſiéme eſt encore ſur le même ſujet. *Samuel d'André* s'y attache principalement à diſſiper les ténébres qu'*Abarbanel* a voulu répandre ſur ce paſſage.

4. La Diſſertation, ou ſi l'on veut, la piéce ſuivante eſt un Commentaire * *Biblico-Rabbinique* ſur ſix Chapitres d'Iſaye, ſavoir depuis le ſeptiéme, juſqu'au douziéme inclusivement. *Samuel Bohlins* en eſt l'Auteur. Nous avons déja parlé de lui, en † commençant de donner l'Extrait de ce Recueil; & nous avons aſſez fait connoître ſon caractére par ce que nous en avons dit. Il croit que ces Chapitres d'Iſaye contiennent un diſcours raiſonné, & fait du Prophéte au Roi *Achaz*. Il en fait l'analyſe, il examine les raiſons qu'il contient, & fait une critique Grammaticale & Philologique des principaux termes du texte Hébreu. Il ſe fonde beaucoup ſe-

* *C'eſt le tître que l'Auteur lui donne.*

† *Dans les Nouvelles d'Octobre* 1701. *pag.* 367.

selon sa méthode, sur le sens primitif des mots, & par cette raison il donne quelquefois au Prophéte des vuës, & lui prête des idées, que tout le monde ne conviendroit pas qu'il aît eües. Il raporte les opinions des Docteurs Juifs; à la honte, dit-il, des Chrétiens, qui n'ont pas si bien découvert le sens littéral que ces Rabins. Il faut lui avoüer, qu'il y a plusieurs Interprétes, qui n'ont pas eu assez d'égard au sens primitif des Prophétes; & qu'ils sont tomber trop précipitamment sur le sens spirituel & mystique: mais on doit aussi convenir, que ce sens spirituel vaut bien pour le moins tous les sens Cabalistiques des Rabins: sûrtout puis qu'on ne sauroit nier, que le Saint Esprit n'aît souvent voulu parler par les Prophétes de l'Eglise Chrétienne & de ses mystéres, au lieu qu'il seroit bien dificile de faire voir par de bonnes raisons, qu'il aît jamais eu en vûë ces sens, qui ne sont fondez que sur la Cabale.

Dans la cinquiéme Dissertation *Jean Frischmut* défend contre les Juifs le sens que les Chrétiens donnent à ce passage de *M.* d'Isaye, *vers.* 5. & 6. *Un Enfant nous est né, le fils nous a été donné.* Il nous avertit avec raison

de

de ne nous point fier aux passages des Rabins, que *Pierre Galatin* a citez après *Raymond Martin*, qu'il a pris la peine de piller, sans en avertir le Public.

6. Le même Auteur entre dans la Dissertation suivante dans la question épineuse de la Généalogie de *Jesus-Christ*, à l'occasion de ce qui est dit *Isaye XI.* 1. que le Messie devoit être de la Famille de *David*. Les Juifs modernes conviennent assez avec les anciens, que ce passage doit être apliqué au Messie. Ils prouvent même qu'il ne se peut entendre d'*Ezechias*, quoi que ce soit l'opinion de *Grotius*. Apparemment qu'ils ne sont libéraux sur cèt article, que parce qu'ils croyent que nous y sommes foibles, & qu'il nous est impossible de prouver que notre Messie soit des descendans de David. Aussi ont-ils fait tous leurs efforts pour refuter ce que les Chrétiens disent sur ce sujet, & pour trouver de la contradiction entre les Généalogies raportées par S. *Matthieu* & par S. *Luc*. Notre Auteur répond avec soin à toutes ces objections. Il prétend que Jesus-Christ n'est pas seulement fils de David, parce que *Joseph* époux de *Marie* étoit

étoit de cette famille, & qu'ayant reconnu Jésus pour son fils, ce fils doit être censé de la même famille, ce qui est l'opinion de *Grotius* & d'*Episcopius*: mais aussi parce que *Marie* la véritable mére de Jésus étoit de la même famille de David, & qu'elle fut obligée de se marier dans sa famille, parce que n'ayant point de frére elle étoit héritiére de son pére. Notre Auteur concilie les deux Evangelistes, en disant que S. Matthieu raporte la Généalogie de Joseph & S. Luc celle d'*Eli* Pére de la Sainte Vierge. Il croit que toutes les autres solutions sont beaucoup moins commodes & moins soutenables que celle-là. Voici donc, comment il faudra paraphraser S. Luc, *Jesus, étant comme on le croyoit fils de Joseph, étoit fils*, c'est-à-dire, *petit-fils d'Eli*, savoir du côté de sa mére. Et il ne faut pas être surpris si l'Evangeliste passe ainsi du petit-fils à l'ayeul, puis que Jesus-Christ n'avoit point de pére selon la chair.

7. L'Auteur parle dans la Dissertation suivante des autres Caractéres qui devoient convenir au Messie, tels qu'ils sont raportez dans les versets 2. & 3. de ce même Chapitre.

8. On

8. On prouve dans la huitiême Diſſertation, que les paroles d'Iſaye dans le *Chap. LIII. il a porté nos douleurs & a chargé nos langueurs* conviennent fort bien à Jeſus-Chriſt. 9. On montre la même choſe de tout ce Chapitre dans la ſuivante. 10. La dixiême explique en particulier le neuviême verſet. Mais ceux qui voudront voir une juſte explication de tout ce Chapitre, peuvent conſulter les Oeuvres de *Loüis Cappel*. Epiſcopius a auſſi fort bien prouvé, dans ſes Inſtitutions de Théologie, qu'il ne ſe pouvoit entendre que du Meſſie.

11. L'onziême explique le *verſet 7. du Chap. LXVI. Elle a enfanté avant que de ſentir le travail d'enfant.* L'Auteur paroit être du ſentiment de ceux qui croyent, qu'on peut faire flêche de tout bois, & qu'on doit mêler les mauvaiſes raiſons avec les bonnes, pour perſuader plus de gens.

II. Il y a auſſi onze Diſſertations dans ce Volume ſur *Jérémie*. 1. Pluſieurs Juifs ont cru que l'Arche de l'Alliance, les Tables de la Loi, & les Vaſes ſacrez furent cachez, lorſque le premier Temple fut brûlé, & que tout cela ſe retrouvera, lors qu'ils

ſeront

ſeront rétablis par la venuë du Meſſie. On refute cette chimére, dans la premiére Diſſertation, en expliquant le *verſet* 14. *du Chap. III. de Jérémie.* 2. *Le vers.* 23. du même Chapitre fait le ſujet de la ſeconde. Elle n'eſt pas la meilleure & la plus judicieuſe de tout le Livre, mais ce n'eſt pas la faute de l'Auteur, qui ſemble y avoir mis tout ce qu'il ſavoit, à propos & hors de propos.

3. *Abraham Calovius* a ramaſſé dans la troiſiéme les opinions de tous les Interprêtes ſur *la Reine des Cieux*, que Jérémie accuſe les Juifs d'avoir adoré. *Chap. VII.* 18 & *XLIV.* 17. On ne ſauroit diſconvenir que cét Auteur n'ait eu une nombreuſe Bibliothéque & une patience plus qu'humaine, pour ramaſſer un ſi prodigieux nombre de citations. Il ſe détermine pour l'opinion la plus commune & la plus probable, que cette Reine des Cieux eſt la *Lune*, confonduë quelquefois avec *Venus*.

4. La quatriéme explique le *verſet* 31. du Chapitre ſeptiéme, où il eſt dit que les Iſraëlites ont bâti les Hauts lieux de Tophet, pour brûler leurs fils & leurs filles au feu. Les Interprêtes ſont partagez ſur ce ſujet. Il y en a qui

qui croyent, que les Iſraëlites brûloient effectivement leurs enfans, penſant qu'un tel ſacrifice rendoit le reſte de la famille heureuſe, & contribuoit à ſa conſervation. D'autres ſoutiennent, qu'ils ſe contentoient de faire paſſer les enfans au travers du feu ſans les y brûler. L'Auteur croit, que le nom de ſacrifice qui eſt donné à cette action ne s'accorde pas bien avec ce dernier ſentiment. Il convient qu'on pouvoit quelquefois ſe contenter de faire paſſer ces enfans à travers du feu; mais il prétend qu'on les y brûloit auſſi fort ſouvent.

5. Le deſſein de l'Auteur de la cinquiéme Diſſertation eſt de faire voir que la lecture & la connoiſſance des Rabins ſert beaucoup à la Philologie Sacrée. Pour cet effet il explique les *verſets* 5. & 6. du *Chapitre XXIII.* de Jérémie, où il eſt parlé du *Germe Juſte*, & apuye tout ce qu'il dit par des paſſages tirez des Rabins. Ceux qui commencent à *faire* ce qu'on apelle *les Parties de la Grammaire Hébraique*, pourront ſe ſervir utilement de cette Diſſertation, ils y trouveront ces parties toutes faites.

6. La ſixiéme eſt encore ſur le même verſet. Jean Friſchmut, qui en

eſt

eſt l'Auteur, y fait paroître beaucoup d'habileté à mettre aux mains les Rabins les uns contre les autres, & à démontrer, que pour ne pas convenir que cette Prophétie a été accomplie en Jéſus-Chriſt; ils ſe ſont miſérablement contredits les uns les autres, & ſe ſont jettez dans des embarras, dont ils ne peuvent ſortir. Il s'attache ſurtout aux mots *Jehovah notre juſtice*, qui ſont donnez au Meſſie en cet endroit; & comme ce paſſage eſt formel pour la divinité de Jeſus-Chriſt, il en fait voir toute la force contre *Crellius* & les autres qui la nient.

7. Le *Joug* que Jérémie eut ordre de mettre ſur ſon cou, & dont il eſt parlé dans les Chapitres XXVII. & XXVIII. de ſes Révélations fait le ſujet de la ſeptiéme Diſſertation. 8. Dans la huitiéme on explique ce qui eſt dit *au verſet* 20. du *Chapitre XXXI.* que les *entrailles de Dieu ont été émuës à cauſe d'Ephraïm.* On s'attache particuliérement à refuter Grotius, qui a cru, que le Prophéte vouloit parler de la colére de Dieu contre cette Tribu; au lieu que tous les Interprêtes l'entendent de ſa miſéricorde envers elle. L'Auteur fait un magnifique éloge de Grotius, pour avoir enſuite la liberté

de

de lui donner les étriviéres, & de dire qu'étant aveugle en plein midi il a fait tous ſes efforts pour renverſer la penſée du S. Eſprit. Il eſt vrai qu'il doute s'il l'a fait à deſſein ou par mégarde.

9. La neuviéme Diſſertation explique le verſet 33. du *Chapitre XXXI.* qu'on peut rendre ainſi ſelon la Vulgate, *Dieu a créé une choſe nouvelle ſur la terre, la femme environnera l'homme.* Il y a ſix opinions principales ſur ce ſujet, dont les cinq prémiéres ſont raportées & refutées par notre Auteur. Il s'en tient à la derniére, qu'il dit être la plus commune, & qui prétend que cette *femme qui environnera l'homme*, eſt la Sainte Vierge qui a porté le Sauveur dans ſes flancs, où il étoit environné de partout du corps de cette Sainte fille. On maltraite fort ici *Calvin*, pour avoir eu la hardieſſe de dire, que par cette *femme*, il faloit entendre les Juifs, qui devoient triompher des Chaldéens. Mais cela ne ſurprend point. Il y a certains Pays où un jeune Ecolier auroit peine d'avoir ſes degrez, s'il n'avoit eſcarmouché contre ce Héros des Réformez. Il eſt vrai que faute de bonnes raiſons, on ſe contente qu'il ait décoché quelques traits

traits de groſſes injures; qui, après tout, ne font pas grand mal à Calvin, dans l'eſprit des gens ſages & modérez.

10. La dixiême Diſſertation eſt une diſpute contre les Juifs, contre leſquels on ſoutient que la nouvelle Alliance que Dieu promet de traiter avec les maiſons d'*Iſraël* & de *Juda*, *Jéremie XXXI. verſ.* 31. *&c.* ne ſe peut entendre que de l'Evangile. On y fait auſſi voir comment S. *Paul* dans ſon *Epître aux Hébreux* a pû donner le nom de *Teſtament* à ce que le Prophéte apelle une *Alliance*.

11. Il eſt encore parlé de la *Reine du Ciel* dans la derniére Diſſertation ſur Jérémie, où l'on explique les *verſets* 17. *&c.* du *Chapitre XLIV.* On ſoûtient que cette Reine eſt la Lune, & non la Conſtellation, qu'on apelle les *Pleiades*, comme l'a voulu le Jéſuite *Kircher*. On trouve ici tous les noms que les Idolatres ont donné à cette fauſſe Divinité. On prétend que ce ſont les Deſcendans de *Cham*, qui ont introduit cette eſpéce d'Idolatrie. On explique auſſi le ſervice qui lui étoit rendu, & dont parle le Prophéte. On ne trouve rien ici ſur les *Lamentations de Jerémie*.

III. Le Prophéte *Ezechiel* n'a fourni

ni à nos Collecteurs qu'une ſeule Diſſertation. Elle eſt ſur le *verſet* 26. *du Chap. XXI.* où il eſt dit que le Roi de Babylone *s'arrêta au chemin fourchu, pour conſulter les devins, & qu'il a poli ſes flêches.* Après avoir raporté tous les ſentimens des Interprêtes ſur les *flêches polies*; l'Auteur s'arrête à l'opinion de ceux qui croyent que *Nabuchodonoſor* étant indéterminé s'il aſſiégeroit Jeruſalem ou Rabbatha, voulut conſulter le ſort, que pour cèt effet il s'arrêta à un carrefour, qu'ayant pris quelques flêches il les jetta en l'air, pour ſe déterminer, ſelon qu'elles tomberoient à droite ou à gauche. On prétend que les Babyloniens ſe ſervoient de cette maniére de jetter le ſort. D'autres croyent qu'on poliſſoit des flêches, & qu'on y regardoit, comme dans un miroir, pour ſavoir ce qu'on devoit faire. Cela vient de l'ambiguité du mot Hébreu, que ceux de Genéve ont traduit par celui de *polir*, & la Vulgate par celui de *mêler*.

IV. On trouve ici ſept Diſſertations ſur le Prophéte *Daniel*. 1. La premiére explique le changement arrivé au Roi *Nabuchodonoſor*, tel qu'il nous eſt raporté dans le Chapitre quatriéme. L'Auteur n'eſt ni de l'opinion de ceux

qui

qui expliquent toute cette Hiſtoire allégoriquement, ni du ſentiment de ceux qui croyent que Nabuchodonoſor fut réellement changé en un bœuf qui broute l'herbe. Ce Prince impie conſerva à peu près ſa figure humaine; mais il perdit preſque toute ſa raiſon, ſon jugement, ſa mémoire, ſes ſens externes; en ſorte qu'il ne ſe plût plus dans la compagnie des hommes, mais ſeulement dans celle des bêtes. Il n'eut plus de gout, que pour les alimens, dont les bœufs ſe nourriſſent; il ne voulut plus ſoufrir de vêtemens, il marcha à quatre piés, & ſes mains, & ſes piés devinrent par ce moyen durs comme de la corne, il lui vint du poil par tout le corps; l'Auteur ne ſait pas même, s'il ne perdit point ſes dents d'enhaut, pour brouter l'herbe plus facilement, & s'il ne lui vint point de cornes à la tête; mais pour l'uſage de la parole, comme c'eſt une ſuite de la raiſon, & que ce Prince fut preſque entiérement privé de l'une, il ne parla plus comme auparavant, pour exprimer ſes penſées par des paroles diſtinctes & articulées. Voilà l'idée qu'on nous donne du changement de Nabuchodonoſor, le Lecteur jugera s'il n'y a rien à ajouter ou à retrancher.

2. On explique dans la seconde Dissertation le festin de *Belsatsar*. 3. La troisiéme a pour sujet les *versets* 13. & 14. du *Chapitre VII.* où il est dit que *le Fils de l'homme vint jusqu'à l'Ancien des jours*. L'Auteur y prouve que par ce Fils de l'Homme il faut entendre le Messie, & que c'est l'opinion de plusieurs Rabins. On aplique ensuite cette Prophétie à Jesus-Christ, & on défend cette aplication contre toutes les chicanes des Juifs. Cette Dissertation est longue & pleine de Rabinage.

4. 5. Dans la quatriéme & dans la cinquiéme on traite des fameuses semaines de *Daniel*, & l'on fait voir que selon le calcul de ce Prophéte, il y a longtems que le Messie doit être venu. L'Auteur remarque que l'ignorance dans laquelle nous sommes de l'ancienne Histoire des Perses, fait que nous ne savons pas bien par quelle Epoque on doit commencer à compter les semaines de Daniel: mais que dans le fonds cette ignorance ne peut nuire à la cause des Chrétiens; parce que, soit qu'on les commence par l'Edit de *Cyrus*, de *Darius*, ou d'*Artaxerxe*, toujours est-il sûr qu'il y a longtems que ces semaines sont passées; & que puis que le Christ devoit venir à la fin de ses semaines, il

faut

faut néceſſairement qu'il ſoit venu. L'Auteur croit pourtant qu'il n'y a point d'opinion plus commode, & ſujette à moins d'inconveniens, que celle qui l'entend de l'Edit de Cyrus, donné après qu'il eut pris la ville de Babylone.

6. La ſixiéme Diſſertation eſt une ſuite des deux précédentes. L'Auteur y refute une réverie du Juif *Abarbanel*, qui a crû que le Meſſie devoit venir, & la délivrance des Juifs arriver dans le tems de la conjonction des Planétes de *Saturne* & de *Jupiter* au Signe des Poiſſons. Il y a ici beaucoup de remarques contre l'Aſtrologie Judiciaire, la plus vaine de toutes les Sciences, ſi elle mérite qu'on lui donne ce nom.

7. Le même Auteur explique dans la derniére Diſſertation les *verſets* 26. & 27. *du Chapitre IX.* de Daniel, où il eſt parlé du retranchement du Meſſie.

V. Il y en a dix-ſept ſur les douze petits Prophétes, ſavoir trois ſur *Oſée*, autant ſur *Jonas*, deux ſur *Aggée*, ſept ſur *Zacharie*, & deux ſur *Malachie*.

1. L'ordre que Dieu donna à *Oſée* d'épouſer une femme de mauvaiſe vie fait le ſujet de la premiére. L'Auteur paroit avoir plus de penchant pour l'opinion de ceux qui croyent qu'*Oſée* exécuta cét ordre à la lettre, que pour ceux

qui ne l'expliquent que d'une vision qu'eut le Prophéte. Sa principale raison eſt qu'il n'eſt point dit que ce fût une viſion, ce qu'Oſée n'auroit pas manqué de remarquer ſi c'en eut été une. Il y a pourtant bien des raiſons contre ce ſens litéral. On peut voir ce qu'en a dit Monſieur *Marck*, Profeſſeur en Théologie & en Hiſtoire Sacrée à Leide, dans ſon Commentaire ſur Oſée.

2. La ſeconde explique le *verſet* 14. du *Chap. X.* du même Prophéte, où il eſt parlé de la deſtruction de *Beth-Arbel* faite par *Salman*. Il y a des Interprêtes, qui expliquent cela allégoriquement, d'autres l'entendent à la lettre. Notre Auteur eſt du nombre de ces derniers. Il croit que par *Salman* il faut entendre le Roi *Salmanaſſar*, qui étant entré en armes dans la Paleſtine, ravagea cruellement la ville d'Arbéle, ſituée dans la Haute Galilée dans la Tribu de *Nepthali*, ſur les frontiéres de l'Aſſyrie. Le nom d'*Aſſer* étoit commun aux Rois d'Aſſyrie: quand ils en avoient quelque autre on l'ajoutoit à celui-là, témoin *Tiglathpalaſſer*; mais on pouvoit auſſi s'en ſervir ſeparément, ainſi *Salman*, & *Salmanaſſer* ou *Salmanaſſar*, c'eſt le même Prince.

3. La

3. La troiſiéme Diſſertation donne l'explication *du verſet 7. du Chapitre X.* d'Oſée. Voici comment on doit le paraphraſer ſelon notre Auteur, on en trouvera la preuve dans ſon Ouvrage. *Le Peuple d'Iſrael eſt en doute & en ſuſpens, parce qu'il s'eſt entiérement éloigné de Dieu: & quoi que les Prophétes l'exhortent & l'invitent par leurs exhortations; il eſt pourtant ſi obſtiné dans ſa malice, qu'il ne glorifie & n'exalte point Dieu & n'en peut être exalté.*

4. La quatriéme Diſſertation contient un Commentaire ſur le Prophéte Jonas, qui eſt preſque purement Grammatical. 5. La cinquiéme traite en particulier de la demeure de ce Prophéte dans la Baleine. Comme ce fait eſt un des plus ſurprenans de tous ceux de l'Ancien Teſtament, l'Auteur n'oublie rien, pour faire voir qu'il n'eſt point impoſſible, & raporte à ce ſujet diverſes remarques curieuſes au ſujet de la grandeur de certains poiſſons. On nous aprend que les Marſeillois trouvérent un homme armé de pié en cap dans le corps d'un poiſſon. *Olaus Magnus* aſſure que dans la mer du Nord il y en a dont les Squelettes décharnez reſſemblent à un Vaiſſeau compoſé de toutes ſes principales piéces. Que ſi le Sque-

lette eſt couché par terre, il peut ſervir de maiſon compoſée de diverſes chambres, avec des fenêtres & des portes, & dans leſquelles outre la demeure du maitre & de la maitreſſe du logis, il y a encore de quoi loger des poules, des cochons, & un cheval. Peut-être que ce fait n'eſt pas véritable; mais du moins n'eſt-il pas impoſſible ; car pourquoi voudroit-on qu'il ne pût y avoir des animaux dans le monde, qui fuſſent à l'égard du corps de l'homme dans la même proportion, du corps de l'homme à l'égard du ciron?

6. La ſixiéme Diſſertation parle du *Kikajon* de *Jonas. Chap. IV.* Après avoir raporté toutes les opinions différentes, l'Auteur ſe détermine pour celle qui prétend que le *Kikajon* étoit la plante que nous apellons le *Ricin* ou *Palma Chriſti*, en Latin *Ricinus*.

7. On explique dans la ſeptiéme les *verſets 7—10. du Second Chapitre d'Aggée*, où il eſt parlé de *la gloire de la ſeconde Maiſon*. On s'y attache à refuter les fauſſes gloſes, que les Juifs ont données de cette Prophétie, pour ne pas reconnoitre qu'elle a eu ſon accompliſſement en Jeſus-Chriſt. 8. La huitiéme eſt encore ſur le même ſujet. 9. La neuviéme aplique à notre Seigneur les *ver-*

ſets

ſets 9. &c. du *Chapitre VI.* de *Zacharie*, où il eſt parlé du *Germe*, qui doit rebâtir le Temple de l'Eternel. 10. La dixiéme explique encore le même Oracle.

11. Fritſchmut examine dans la ſuivante les *verſets* 9. & 10. du *Chapitre IX.* du même Prophéte, qui contiennent la prédiction de l'entrée de Jeſus-Chriſt dans Jéruſalem. Grotius a crû que cèt Oracle devoit s'apliquer premiérement à *Zorobabel*, & *Tertullien* nous aprend que quelques anciens Juifs ont été de cette opinion; mais Zorobabel ne fut jamais Roi & n'en eut jamais le nom; & il y a eu des Juifs d'aſſez bonne foi & aſſez éclairez, pour reconnoître que le Prophéte vouloit parler du Meſſie.

12. Le * *Lac où il n'y a point d'eau* fait le ſujet de la douziéme Diſſertation ſur les petits Prophétes. L'Auteur entend par là l'état de damnation & des miſéres qui l'accompagnent, & dont Jeſus-Chriſt a racheté les hommes par ſa mort.

13. On parle dans la treiziéme des trente piéces d'argent que les Juifs donnérent à *Judas* pour leur livrer ſon Maître, & l'on compare la prédiction de ce fait contenuë *Zachar. XI.* 12, 13. avec

* *Zacharie IX.* 11.

ſon acompliſſement raporté par S. *Matthieu*, *XXVII.* 9. L'Auteur n'oublie pas l'importante difficulté, qui ſe rencontre dans ce dernier paſſage, où l'Evangeliſte raporte comme étant de Jérémie, une Prophétie qui ſe trouve véritablement dans Zacharie. La maniére la plus ſolide de la reſoudre, ſelon lui, c'eſt de dire que S. Matthieu raporte en même tems deux Prophéties différentes, l'une de Jérémie & l'autre de Zacharie, & parce qu'il les joint enſemble ſans les diſtinguer, il cite tout ſous le nom du premier. On fait voir qu'il y a d'autres ſemblables exemples dans l'Ecriture.

14. La quatorziéme Diſſertation explique les *verſets* 10. &c. du *Chap. XII.* de Zacharie, où il eſt dit que la Maiſon de *David* & les Habitans de Jéruſalem *regarderont vers celui qu'ils ont percé.* On refute ici l'opinion des Juifs, qui pour ſe tirer de l'embarras que ce paſſage leur fait, ſe ſont allé imaginer deux Meſſies, l'un fils de *Joſeph*, qui devoit mourir d'une mort violente, & l'autre fils de David, qui ne mourra point. On répond ici à *Socin*, qui ne pouvant bien ſe tirer de ce paſſage, l'un de ceux de l'Ancien Teſtament, qu'on employe pour prouver la Divinité de Jeſus-Chriſt, a coupé le nœud, en ſoutenant

que

que les Juifs l'avoient corrompu. Le prétexte dont il ſe ſert pour apuyer ſa conjecture, tiré de ce que S. *Jean* ne cite point cèt endroit tel qu'il eſt dans l'Hébreu, n'eſt de nulle importance; puis que chacun ſait que les Ecrivains du N. Teſtament ſe ſont ſouvent contentez de raporter le ſens des Oracles qu'ils ont citez, ſans s'attacher ſcrupuleuſement aux paroles.

15. La quinziême Diſſertation ſur les petits Prophétes eſt encore employée à l'explication du même *dixiéme verſet* du *Chapitre douziéme* de Zacharie. Elle eſt beaucoup plus courte que la précédente.

16. La ſeiziême parle de l'*Ange de l'Alliance* dont il eſt fait mention *Malachie III.* 1. & la dix-ſeptiême, qui eſt la derniére de ce Volume, parle de la venuë d'*Elie* promiſe par le même Prophéte. *Chap. IV. vers.* 5. & 6. On y refute l'opinion des Juifs & des Catholiques Romains, qui croyent, que cette Prophétie n'a pas encore eu ſon accompliſſement, & qu'Elie viendra effectivement avant la fin du monde.

Au reſte, quoi que nous ayons été de beaucoup trop longs ſur cèt Ouvrage, & que nous ayons réſolu d'être beaucoup plus courts ſur les Diſſerta-

tions, qui concernent le N. Teſtament, & que nous venons de recevoir; nous ne ſaurions nous empêcher de remarquer la raiſon qui fait que ces Piéces ne ſont pas toutes d'un même prix, quoi qu'elles ayent chacune le leur. La plûpart ſont des Théſes, qui ont été ſoutenuës dans diverſes Académies d'Allemagne. Il y en a qui ont été compoſées par les Profeſſeurs eux-mêmes, & d'autres par les Répondans: or quoi que ces derniéres ſoient ordinairement vuës & examinées, par le Profeſſeur qui doit préſider à la Diſpute, il eſt difficile qu'elles puiſſent être auſſi exactes, que ſi c'étoit le Profeſſeur qui les eut compoſées.

ARTICLE VII.

CATALOGUE DE LIVRES *Nouveaux ou réimprimez depuis peu, accompagnez de quelques Remarques.*

I.

DISCOURS SUR LE GOUVERNEMENT, *Par* ALGERNON SIDNEY, *Fils de Robert, Comte de Leiceſter, & Ambaſſadeur de la République d'Angleterre, près de Charles Guſtave Roi de Suéde: Publiez ſur l'Original Manuſcrit de l'Auteur.*

Tra-

Traduits de l'Anglois ; Par P. A. SAMSON. A la Haye, chez Loüis & Henri van Dole. 1702. en grand in 12. du caractére de ces Nouvelles. Tom. I. pagg. 451. Tom. II. pagg. 448. Tom. III. pagg. 440.

NOUS avons parlé si amplement de ce * Livre sur l'Edition Angloise, qu'il seroit inutile d'entrer ici dans aucun détail. Seulement avertirons-nous de trois choses. 1. On auroit pû donner à cet Ouvrage une forme plus agréable. Il auroit fallu pour cela le refondre, ôter les repetitions, qui y peuvent être, & ce qu'il y a de personnel contre les Auteurs que Sidney entreprend de refuter. Le Traducteur auroit été très capable de se bien aquiter de cet emploi. Mais on a crû que le Public aimeroit mieux l'Ouvrage tout tel que l'Auteur l'a composé, sans changement & sans retranchemens. 2. On avertit en second lieu tous ceux qui sont fortement attachez au sentiment du pouvoir Despotique, & qui sont bien résolus de le soutenir, de se donner bien de garde d'acheter ce Livre, ou de ne l'a-

* *Nouvell. de Mars. 1700. pag. 243. Avril. 1700. pag. 426. & Mai. 1700. pag. 553.*

cheter que pour le jetter au feu. Il seroit dangereux que la lecture qu'ils en feroient, ne les corrompit, & ne nuisit à leur fortune dans les Pays où l'opinion du pouvoir Despotique est à la mode. 3. Enfin, quoi que ce soit ici un Livre de Politique, il ne laissera pas de divertir ceux qui aiment l'Histoire, parce que l'Auteur la mesle partout fort adroitement, & en fait d'ordinaire des applications très-justes.

II.

RELATION DU VOYAGE FAIT À LA CHINE *sur le Vaisseau l'Amphitrite, en l'année* 1698. *Par le Sieur* GIO: GHERARDINI *Peintre Italien. A Monseigneur le Duc de Nevers.* A Paris, 1700. en grand *in* 12. gros caractére pagg. 94 Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Schelte.

NOus parlâmes de cette Relation * dès qu'elle parut, sur ce qu'on nous en écrivit de Paris; & ce que nous en dîmes est si conforme à la vérité, que nous n'avons pas lieu de le retracter. C'est, comme nous le dîmes alors, un Ouvrage mêlé de prose & de vers Italiens, qu'on a eu soin

* *Dans les Nouvelles d'Août.* 1700. *pag.* 234.

soin de rendre en vers François, & toujours assez heureusement. Je ne sai si on ne pourroit point conjecturer, que c'est le Duc de *Nevers* lui-même, à qui l'Ouvrage est adressé, qui les a faits; car on sait qu'il se mêle de Poësie. Peut-être aussi, que l'Auteur de cet Ouvrage a fait le Voyage, dont il nous donne la Rélation, sans bouger de Paris. Quoi qu'il en soit, le Livre est agréablement écrit, & peut faire passer avec plaisir une ou deux heures à un Lecteur. Le présent Voyageur s'attache plus à raconter ce qui lui arriva sur la route, que ce qu'il fit après qu'il eut abordé à la Chine, & par conséquent on trouve ici très-peu de chose concernant ce grand Empire. La description qu'il fait de ce qui arrive dans un Vaisseau, lors qu'il est agité par un gros tems est plaisamment exprimée. *Quand on roule de cette force*, dit-il, *il faut plus d'adresse pour boire un coup sans répandre, & pour porter sa cueiller droit à la bouche, que pour remporter le prix dans une course de bague. Vous avez pris toutes vos mesures, vous êtes bien campé, & vous croyez aller donner dedans, que tout va dans l'oreille ou contre le nez de votre voisin. En même tems la*

table sur quoi ils se reposent, deux ou trois personnes tombent à la renverse, & sont couverts de vin, de la soupe, & des sausses, qui coulent de toutes parts; on sauve ce qu'on peut du débris de ce naufrage, & moi je me mets à mon aise Barbe-rêver sur mon lit à la folie des hommes, d'aller sur mer, lors qu'ils peuvent vivre en repos sur terre.

III.

ANONIMIANA, *ou, Mélanges de Poësie, d'Eloquence, & d'Erudition.* A Paris, 1700. en grand 12. d'un Caractére un peu plus gros que celui de ces Nouvelles. pagg. 318. Et se trouve à Amsterdam, chez Henri Scheele.

CE Livre n'est pas propre à rétablir la réputation des *Ana*. Il est du nombre de ces Ouvrages, qui ne font ni grand bien, ni grand mal au Public; il y a de la prose, il y a des vers, & c'est tout. Il peut servir à ceux qui ne sauroient s'endormir qu'un Livre à la main. Il faut à ces gens-là un ouvrage qui n'attache point trop, ni par le plaisir qu'on y prend, ni par l'importance de la matiére, & voilà justement leur fait. La piéce la plus passable est la premiére de toutes, qui a pour titre *Dissertation sur Corneille Tacite*. Le jugement que l'Auteur en fait, c'est que c'étoit un habile politique & un judi-

cieux Ecrivain. Il a tiré des conſéquences fort juſtes ſur les événemens qu'il raporte, & il en a fait des maximes pour bien gouverner un Etat. Mais s'il a donné quelquefois aux mouvemens de la République leurs vrais principes ; s'il en a bien démêlé les cauſes ; il a auſſi ſouvent ſupléé par trop de délicateſſe & de pénétration, à ceux qui n'en avoient pas ; tant il eſt vrai que l'on ſe caractériſe dans tout ce que l'on fait, & que l'Hiſtoire ne doit point être écrite, par ceux qui donnent pour la véritable cauſe de ce qu'ils ne connoiſſent pas ce qu'ils ont imaginé de moins ſenſible & de plus caché aux yeux du peuple. Il leur arrive ſouvent de faire d'un ſecret particulier au Prince une affaire connuë à tout le monde, & c'eſt un défaut ſi familier à Tacite, que notre Auteur croit lui faire trop de grace de le regarder comme un Hiſtorien fort exact, & qui a écrit ſelon les Régles. Il apuye ce jugement de diverſes raiſons. Il dit encore que l'Art oratoire étoit le talent naturel de Tacite, & que c'eſt pour cela qu'il a choiſi des ſujets propres à mettre cet Art en œuvre. Il s'étend auſſi dans la même Diſſertation ſur l'eſprit & la vertu des Romains. Il raporte le Portrait qu'en faiſoit autrefois un Prince de la Grand' Bretagne, &

que

que nous copierons ici, parce qu'il peut avoir plus d'un original; *ces pilleurs de l'Univers*, disoit-il judicieusement, *après avoir ravagé toute la terre, viennent maintenant écumer la mer. Ils sont avares, quand leur ennemi est riche, ambitieux quand il est pauvre. L'Orient & l'Occident ne suffisent pas à leur ambition, ils veulent être les maîtres des Pays fertiles & de ceux qui ne le sont pas. Tuer des hommes, c'est les vaincre; piller & envahir des Royaumes sous de faux prétextes, c'est les conquérir: telle est leur politique; & après avoir tout bouleversé, fait de l'Univers une affreuse solitude, il se vantent d'avoir mis partout la paix.*

IV.

JUGEMENT *d'un grand nombre de* DOCTEURS *des Universitez de Castille & d'Aragon sur les* Propositions *censurées en Sorbonne le* 18. *d'Octobre* 1700. *Pour servir de Réponse au Livre de Mr.* Du Pin, *intitulé* Défense de la Censure. A Liége 1701. *in* 12. pagg. 45. à peu près du caractére de ces Nouvelles.

LEs Jésuites se plaignent dans ce petit Livre, que Mr. *Du Pin* a renouvellé une dispute qui étoit comme éteinte, en publiant un gros Volume de plus de six cens pages, pour la Défense

de

de la Censure de la Faculté de Théologie de Paris. Ils remarquent d'abord ce qu'ils ont déja dit plus d'une fois, c'est que la Faculté n'est pas un Juge compétent dans ces matiéres, parce que tout le monde sait qu'elle n'aime pas les Jésuites. Cependant quarante huit Docteurs, des plus anciens, disent-ils, des plus habiles, des plus desintéressez, ont été contraires aux Censeurs. Quant à ceux-ci on leur oppose un grand nombre de Théologiens d'Espagne dont pas un n'est Jésuite, qui ayant été consultez sur les Propositions du Pére *le Comte*, ne les ont point trouvé condamnables, & les ont même apuyées de plusieurs raisons. On voit ici & la Consultation qui leur a été présentée, & un Extrait des raisons qu'ils ont eües, pour ne point condamner ces Propositions. Ceux qui voudront les voir tout au long & en original pourront s'adresser au Colége des Jésuites de Paris.

ARTICLE VIII.

Extrait de diverses Lettres.

D'*Angleterre*. On a publié une nouvelle Edition augmentée, d'une Paraphrase sur les Epitres de S. *Paul* avec des Notes. *A Paraphrase and Anno-*

notations upon all St. Paul's Epiſtles, &c. C'eſt-à-dire, *Paraphraſe & Notes ſur toutes les Epitres de S. Paul, compoſées par pluſieurs ſavantes perſonnes à Oxford, corrigées & augmentées par le Docteur Fell, ci-devant Evêque d'Oxford. Troiſiéme Edition avec des Additions. in 8. pagg.* 419. Il y a à la tête de chaque Epître une Préface, qui en fait connoître l'Auteur, en explique le but, & fait voir l'occaſion pour laquelle on l'a écrite. Les mots qui ſervent de Paraphraſe ſont entremêlez avec le Texte, & imprimez en Italique. On trouve des Notes au bas de chaque page, qui expliquent le Texte, & qui ſont ordinairement aſſez courtes. On voit à la marge les paſſages paralléles & les différentes maniéres, dont l'Original peut être traduit. Dans les endroits controverſez ſur la Prédeſtination, ſur la grace, &c. on y a mis une double Paraphraſe, pour accommoder tout le monde: Comme, par exemple, dans le Chapitre IX. de l'Epître aux Romains il y a deux colonnes, dont l'une contient une Paraphraſe ſelon le Syſtême des Péres Grecs, & l'autre ſelon celui de S. *Auguſtin*.

Mr. l'Evêque d'*Ely* a fait imprimer ici (Londres) ſon Commentaire ſur les

Li-

Livres de *Josué*, les *Juges*, & *Ruth*. *A Commentary upon the Books of Joshua, &c.* C'eſt un *in* 4. de 675. pages. Il ſuit la même méthode, que dans celui qu'il publia il y a quelque tems ſur les cinq Livres de *Moyſe*. On voit qu'il y fait un aſſez grand uſage des Commentaires Rabbiniques, & qu'il n'eſt pas grand aprobateur de *Grotius*, ni des autres Commentateurs de cèt ordre.

On a fait à Oxford une nouvelle Edition des Poëſies de *Vida*. *Hieronymi Vidæ Cremonenſis, Albi Epiſcopi, Poeticorum Libri tres. Accedunt Bombycum Libri duo, & Scacchia Ludus, eodem Auctore. in* 8.

On a auſſi imprimé quelques Livres de *Joſeph*, avec les Notes Poſthumes du Docteur *Bernard*. Il s'étoit longtems apliqué à débrouiller cèt Auteur, & vous en pouvez avoir vû quelques eſſais il y a déja pluſieurs années. Ces Fragmens ſont un *in folio* de 484. pages. En voici le tître. *Flavii Joſephi Antiquitatum Judaïcarum Libri quatuor priores, & pars magna quinti Gr. Lat. cum Exemplaribus Manuſcriptis collati & illuſtrati Notis ampliſſimis D. Edwardi Bernardi S. T. P. Item Hiſtoriarum de Bello Judaïco Liber primus, & pars ſecundi Gr. Lat. Ad Codices MSS. itidem recogni-*

cogniti & emendati. Oxoniæ è Theatro Sheldoniano.

L'Impreſſion du N. Teſtament Grec avec des Scholies Grecques de Mr. *Gregory* s'avance, & l'on eſpére qu'elle ſera achevée à Pâques. Celui du Docteur *Mill* eſt toujours dans l'état où il étoit il y a trois ou quatre ans.

On a imprimé quelques Ouvrages Poſthumes de Chevalier *Ralegh*. *Three Diſcourſes of Sr. Walter Ralegh, &c.* C'eſt-à-dire, *trois Diſcours du Chevalier Ralegh.* I. *De la guerre avec l'Eſpagne & de la néceſſité qu'il y a de protéger les Pays-Bas, écrit par l'ordre du Roi* Jaques I. *en* 1602. II. *De la cauſe originale & fondamentale de la guerre naturelle, arbitraire, & civile.* III. *Du pouvoir Eccléſiaſtique. Publiez par Philippe Ralegh petit-fils de l'Auteur.* On a fait une nouvelle Edition du Traité du *Gouvernement Civil* du Chevalier *Filmer*. Mr. *Locke* l'a refuté directement dans un Ouvrage dont on n'a imprimé que la moitié, le reſte s'étant perdu. On peut prendre pour une réfutation indirecte du même Ouvrage le Traité du *Gouvernement Civil*, qu'il publia en même tems, & qui a été traduit en François, & imprimé à Amſterdam en 1691.

Un Chapelain du Roi a écrit ſur les mira-

miracles. *An Eſſay upon miracles, in two Diſcourſes, by W. Fleetwood Fellow of Eton College and Chaplain in ordinari to His Majeſty.* Il eſt écrit en forme de Dialogues. L'Auteur prétend que les trois Miracles que firent les Magiciens de *Pharaon* étoient opérez par la toute-Puiſſance de Dieu, & que le Diable n'y avoit aucune part.

On a traduit en Anglois les Voyages de *van Bruyn* & l'Anatomie raiſonnée de Mr. *Tauvry*. Le Contremaître du Capitaine *Dampier* travaille à donner un Journal, de ce qu'il a remarqué de particulier dans ſon dernier Voyage. Mr. *Wotton*, que vous connoiſſez par les Reflexions qu'il a faites ſur les Anciens & ſur les Modernes, vient de publier en Anglois, *l'Hiſtoire de Rome, depuis la mort d'Antonin le Pieux, juſqu'à celle d'Alexandre Sévére enrichie de Médailles. in* 8. Il l'avoit compoſée pour l'uſage du feu Duc de *Glocester*. Après la Vie de chaque Empereur, on trouve des Notes Hiſtoriques, Critiques, Chronologiques, &c. Il y a aparence que cèt Ouvrage l'a empêché de donner auſſitôt qu'il le diſoit la Vie de l'illuſtre Mr. *Boyle*, à laquelle il travaille depuis quelque tems. Un Mr. *Wake* a publié quelques Explications de l'Ecriture &c. Un

Mr.

Mr. *Smith* a écrit ſur la Rédemtion Univerſelle. Le Docteur *Brown* a donné une nouvelle Edition des Oeuvres de *Mayerne.*

De France. Madame la Ducheſſe *Du Maine* a donné au Public un petit Ouvrage de ſa façon intitulé, *la Crête de Coq-d'Inde, Conte Hiſtorique mis en vers par M. L. D. D. M. dédié à S. A. S. Monſeigneur le Prince. Imprimé à Trevoux in* 12. *pagg.* 56. On dit que le canevas de ce Conte eſt tiré du Roman intitulé *Fortunatus.* On imprime le Catéchiſme de Mr. l'Evêque de *Montpellier in* 4. & *in* 12. Ce dernier ſera en quatre Volumes. On eſtime fort cét Ouvrage & pour la doctrine & pour la méthode.

Voici le tître d'un Livre nouveau. *Réflexions Chrétiennes & Morales ſur des endroits choiſis des quatre Evangeliſtes & des Actes des Apôtres.* A Paris, chez le Sr. *Boudot* in 12. pagg. 559. petit caractére. Il eſt de Mr. *Dupuys* Régent de troiſiéme du Colége des quatre Nations. Cét Ouvrage n'eſt pas généralement eſtimé.

Vous ſavez que la Traduction Françoiſe du *N. Teſtament* de Mr. *Simon* paroit. On en va publier bien-tôt trois autres, qui paroitront, peut-être en même tems: une de Mr. *Huré*, le Latin ſe-

ra

tu à côté, & il y aura des Notes. La seconde Partie de celle du P. *Bouhours*, & une de l'Abbé de *Martignac*. Mr. *Hombert* de l'Académie Royale des Sciences va faire imprimer des *Elémens de Chymie*. Je crois que vous savez que Mess. les Abbez *Cassini* & *Bianchini* ont entrepris par ordre du Pape de tracer une Ligne Méridionale dans l'Eglise des PP. Chartreux de Rome, à l'imitation de celle que Mr. *Cassini* Oncle de l'Abbé a fait faire dans l'Eglise de Sainte *Petrone* à Boulogne. Les douze Signes du Zodiaque & les nombres sont de bronze, & le reste de marbre blanc. Le Pape en fait la dépense.

De Hollande. Le Sieur *Schelte* Libraire à Amsterdam imprime *les Modeles de Conversations sur la troisiéme Edition de Paris augmentée d'une Conversation sur les Modes*, par l'Abbé de *Bellegarde*; & les *Lettres Curieuses de Littérature & de Morale* du même Auteur. Le Sr. *Brunel* débite depuis quelque tems un *Dictionaire de Marine* par Mr. *Aubin*, *in* 4. & le Sr. *Halma* un *Dictionaire Géographique* par Mr. *Maty*, *in* 4. On pourra parler de ces Livres dans quelque autre occasion. Le Sr. *Moetjens* Libraire de la Haye a recommencé d'imprimer le *Recueil des Pieces Curieuses*, qu'il avoit discontinué de

depuis quelque tems : Il en publie un petit volume de cinq feuilles tous les deux mois.

On a suprimé plusieurs Nouvelles littéraires faute de place. On tâchera de les insérer dans le mois prochain.

TABLE

Des Matieres Principales.

Mars 1702.

Observationum Select. Tomus I. 243
Lettre sur l'Argument de Descartes pour l'Existence de Dieu. 271
Defense de M. de la Bruyére & de ses Caracteres. 277.
HENR. DODWELL, *de veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis.* 288
CH. LE GOBIEN, *Relation des Isles Marianes.* 312
Thesaurus Theol. Philologicus. 325
A. SIDNEY, *Discours sur le Gouvernement.* 346
Relation du Voyage fait à la Chine par Ghirardini. 348
Anonimiana. 350
Jugement de plusieurs Docteurs de Castille & d'Arragon sur les Propositions censurées en Sorbonne. 352
Extrait de diverses Lettres. 353

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Avril 1702.

Par JAQUES BERNARD.

A AMSTERDAM,
Chez HENRY DESBORDES
& DANIEL PAIN.

M. DCCII.
Avec Privilege des Etats de Holl. & West.

NOUVELLES DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES.

Mois d'Avril 1702.

ARTICLE I.

MONUMENTA VETERIS ANTII, *hoc eſt, Inſcriptio M. Aquilii & Tabula Solis Mithræ variis Figuris & Symbolis exſculpta, quæ nuper inibi reperta, nunc prodeunt Commentario illuſtrata & accuratè explicata. Accedunt Diſſertationes de Beleno & aliis quibusdam Aquileienſium Diis, & de Colonia Forojulienſi. Auctore* PHILIPPO à TURRE *ex eadem Civitate Forojulio. Addita ſunt Fragmenta Inſcriptionum Fratrum Arva-*

lium nuper in Agro Romano effossa. C'eſt-à-dire, *les Monumens de l'ancienne Ville d'Antium, ou l'Inſcription de M. Aquilius, & la Table de Mithra, qui eſt le Soleil, ſur laquelle on voit gravées diverſes figures & diverſes marques Symboliques, qu'on y a trouvées depuis peu, éclaircis & expliquez. On y a ajouté des Diſſertations ſur Belenus & les autres Dieux d'Aquilée, & la Colonie de * Cividal di Friuli. Par Philippe de la Torre de cette derniére ville. On y a joint les Fragmens des Inſcriptions des Frères Arvales, tirées depuis peu du Terroir de Rome.* A Rome. 1700. in 4. pagg. 400. d'un Caractére un peu plus gros qúe celui de ces Nouvelles. Et ſe trouve à Amſterdam chez Henry Desbordes.

IL y a † deux ans que nous inſérâmes dans nos *Nouvelles* le précis de ce Livre en Latin, tel qu'il avoit été envoyé de Rome. Comme il eſt difficile de faire venir des Livres de ce Pays-là, il n'y a que peu de tems que nous l'avons reçu. Le précis que nous

* *C'eſt ainſi que Baudrand écrit le nom moderne de cette Ville du Frioul.* † *Voyez les Nouvelles d'Avril.* 1700. *pagg.* 469.

nous avons donné nous diſpenſera du ſoin de nous étendre ici ſur ce qui eſt contenu dans cèt Ouvrage ; nous contentans, pour exciter la curioſité du Lecteur, d'en raporter quelques remarques détachées, après avoir dit que tout le Livre eſt rempli d'un grand nombre de recherches capables de donner bien du plaiſir à tous ceux qui aiment l'Antiquité. On y trouve auſſi pluſieurs paſſages des Anciens corrigez ou éclaircis, & les fautes des Modernes très-ſouvent relevées.

1. Les deux Monumens, qui ſont le ſujet principal de cèt Ouvrage ont été trouvez à Anzo ville d'Italie dans la Campagne de Rome, à quatre lieües de Velitri, lors qu'on y remua la terre par l'ordre du Pape *Innocent XII.* pour en réparer le Port. Elle fut célébre autrefois par un Temple de la Fortune, & par ce qu'on nommoit *Sortes Antiatinæ, les Sorts d'Antium. Horace* parle de cette Fortune au ſingulier, dans l'*Ode* 35. du *Liv.* 1.

O Diva gratum quæ regis Antium.

Déeſſe, qui prenez plaiſir à régner dans Antium. D'autres ont parlé des *Fortunes* au pluriel, & ont dit qu'elles

étoient deux ſœurs. Notre Auteur prétend, que c'eſt d'elles qu'il faut entendre ces deux vers de * *Martial.*

Seu tua fatidicæ diſcunt reſponſa ſorores,
Plana ſuburbani quæ cubat unda freti.

Beroald a cru, que Martial vouloit parler des ſorts de Preneſte; mais il s'eſt trompé, puis que cette Ville n'eſt pas près de la Mer, comme celle dont parle le Poëte. On raporte ici diverſes Inſcriptions, & quelques médailles, qui font mention des *Fortunes d'Antium.*

2. *Bochart* a cru que le nom de l'Iſle de Sardaigne, venoit du mot Hébrou *Saad*, qui ſignifie l'impreſſion que fait le pié ſur la Terre en marchant, & il eſt vrai que cette Iſle en a à peu près la figure. Mais Mr. de la Torre ne goute point ces Etymologies tirées de ſi loin. Il ne peut ſoufrir qu'on faſſe venir des Hébreux & des Phéniciens les noms de tous les Pays & l'origine de tous les peuples. Il croit donc qu'il eſt plus naturel de dire, que l'Iſle,

* *Liv. V. Epig.* 1. † *Geograph. Liv. I. Chap.* 31.

l'Iſle de Sardaigne a pris ſon nom du Dieu *Sardus*, qui y étoit adoré, & que les Inſulaires nommoient leur pére. Ptolomée le Géographe nous apprend qu'il y avoit un lieu dans cette Iſle nommé Σαρδοπάτορος ἱερὸν, *le Temple du Pére Sardus.* On le faiſoit fils d'*Hercule* le Libyen: *Pauſanias* dit que les peuples appellez *Sardes* ont tiré leur nom de lui, & que de ſon tems il y avoit une ſtatuë de bronze de cette Divinité à Delphes dans le Temple d'Apollon, & qui y avoit été envoyée longtems auparavant par les Sardes.

3. On croit aſſez communément, que les Oracles ſe rendoient à Antium par le ſort, comme à Préneſte; mais notre Auteur refute cette opinion. Il croit que c'étoit les ſimulacres des Dieux eux-mêmes qui répondoient, en les remuant, ou en les portant d'un lieu en un autre, ou plutôt, c'étoit les Prêtres, qui ſe cachoient derriére ces ſtatuës, & qui amuſoient le peuple par leurs impoſtures. C'eſt la penſée de Mr. de la Torre, & je n'ai garde de le contredire. Il eſt vrai que *Suetone* parle expreſſément des *Sorts d'Antium*, *monuerunt Sortes Antiatinæ*; mais c'eſt une faute de Copiſte, il

faut lire *monuerunt Fortunæ Antiatinæ.* C'eſt ainſi qu'on lit dans treize Manuſcrits de la Bibliothéque du Vatican, pendant qu'il n'y en a que deux autres, qui ayent le mot *ſortes.* C'eſt auſſi comme a lû *Mombritius* dans ſon Edition de 1475. lors que l'art de l'Imprimerie ne faiſoit que de naître. Du reſte, il n'eſt pas difficile de deviner, pourquoi on parloit de deux fortunes & non d'une ſeule, c'étoit pour marquer la bonne & la mauvaiſe Fortune, & l'on ſacrifioit également à l'une & à l'autre, par la même raiſon que les Payens faiſoient une Divinité, non ſeulement de la ſanté, mais auſſi de la maladie & de la fiévre.

4. Notre Auteur reconnoit dans le ſecond Chapitre de ſa premiére Diſſertation, que les Armoiries ne ſont pas fort anciennes; mais il prétend qu'on peut trouver dans l'Antiquité quelques traces de ce qu'on appelle des *Armes parlantes*, ce que ni le fameux Pére *Meneſtrier*, ni les autres Auteurs, qui ont écrit ſur ce ſujet, n'ont pas remarqué. On voit, par exemple, dans une Médaille de *Pomponius Muſa*, la plûpart des Muſes repreſentées chacune avec leur ſymbole ou leur ornement particulier, pour déſigner le ſurnom

nom de cèt Ancien. Il eſt vrai que M. † *Perizonius* en allégue une autre raiſon. *L. Lucretius*, qui avoit le ſurnom de *Trion*, fit graver ſur des Médailles les ſept Etoiles, que les Latins ont nommées *Triones*. On trouve un veau dans celle de *Voconius Vitulus*; & *P. Accoleius* ſurnommé *Lariſcolus*, en fit frapper une où l'on voit les trois ſœurs de *Phaëton*, changées en trois de ces arbres que les Latins appellent *Larices*, le *Larix*: car il faut remarquer que ceux-là ſe ſont trompez, qui ont dit, comme *Ovide*, que ces filles avoient été changées en peupliers. C'eſt le Larix, qui diſtille cette eſpéce de reſine, qu'on prend pour les larmes des Sœurs de Phaëton; le Peuplier ni l'Aulne, ne diſtilent aucune liqueur. Je dis auſſi *l'Aulne*; parce que *Virgile*, qui de même qu'Ovide, dit dans ſon * *Eneïde* que ces Filles furent changées en Peupliers, aſſure dans ſes § Eclogues qu'elles le furent en Aulnes. ‡ *Vitruve* aſſure qu'il y a beaucoup de Larix le long du Pô & du rivage de la Mer Adriatique, & que cèt arbre diſtille une reſine liqui-

† *De Variis Antiquorum Numm. pag.* 253. * *Liv. X. vers.* 190. § *Eclog. VI. vers.* 63. ‡ *Liv. II. ch.* 9.

de ſemblable au miel Attique. On verra dans notre * Auteur divers autres exemples de perſonnes de l'Antiquité, qui ſe ſont pluës à faire graver ſur des Médailles des emblêmes de leurs noms, ou, pour parler à notre maniére, qui ont eu des Armes parlantes.

5. *Tite-Live* ayant trouvé dans quelques Annales, § *Claſſibus ad Fidenas pugnatum eſſe*, que les Flottes avoient combattu près de Fidéne, dit qu'il ne peut pas s'imaginer comment on auroit pû donner une Bataille navale, ſous les murailles d'une Ville éloignée de la mer, & par laquelle il ne paſſe qu'une petite riviére. † *Tanegui le Févre* a prétendu dans ſes Lettres, que ce doute n'eſt venu que de l'ignorance de Tite Live, qui ne ſavoit pas que le mot de *Claſſis*, qui ſignifie au ſingulier une Armée Navale, ſe prend ſouvent au pluriel, pour des Eſcadrons & des armées de terre. Cette accuſation parut aſſez ſinguliére à l'Auteur du ¶ *Journal des Savans* de Paris pour la remarquer dans l'Extrait qu'il donna des Lettres de Mr. le Févre.

Celui-ci

* *pag.* 19. *&c.* § *Liv. IV. ch.* 33.
† *Liv. I. Letr.* 47. ¶ *Journal XVIII. de l'année* 1666.

Celui-ci choqué de cette remarque & de quelques autres répondit par un petit Livre qu'il nomma le *Journal du Journal ou la Cenſure de la Cenſure*; & ſoutint l'accuſation qu'il avoit intentée contre Tite-Live. Mr. le Févre n'eſt pas le ſeul de ſon ſentiment. *Charles Dati* dans un Livre Italien, qui a pour tître *Proſe Fiorentine*, dit que Tite-Live étant étranger, n'avoit pas ſû préciſément la force & le ſens de l'expreſſion Romaine. Notre Auteur entreprend de juſtifier l'Hiſtorien Latin; il croit qu'il n'a point ignoré que le mot *Claſſes* au pluriel ſe prenoit pour des Troupes de terre; mais ce qui faiſoit ſa ſurpriſe, c'eſt qu'il ne pouvoit pas ſe prendre en ce ſens dans les Annales dont il parloit; puis qu'il étoit déja raporté dans ces mêmes Annales qu'on avoit combattu à pié & à cheval, de ſorte que quand on ajoutoit qu'on avoit auſſi combattu *Claſſibus*, cela ne ſe pouvoit plus entendre que d'un combat qui s'étoit donné ſur l'eau; c'eſt ce que Tite-Live ne pouvoit comprendre, à moins comme il ajoute, que le combat ne ſe fut donné au paſſage de la riviére, en empêchant le concours de quelques navires; *in trajectu fluminis, prohiben-*

do aliquarum navium concurſum. Cela doit aprendre aux Critiques à n'aller pas ſi vîte, lors qu'il s'agit de reprendre les Anciens, ſurtout ſur des choſes qu'ils peuvent & doivent avoir mieux ſûes, que ceux qui ſe hazardent de les critiquer. On trouvera dans notre Auteur divers exemples ſemblables, où il défend les Anciens Ecrivains, contre la mauvaiſe Critique des Modernes & contre leur hardieſſe à corriger de certains endroits qu'ils n'ont pas entendus.

6. Dans le Chapitre onziême de la premiére Diſſertation, il traite de la coutume qu'avoient les Colonies & les Villes Municipales de ſe choiſir un Patron parmi les plus puiſſans des Citoyens Romains, ſous la protection duquel elles ſe mettoient. *Denys d'Halicarnaſſe* nous aprend que ce fut *Romulus* lui-même le Fondateur de Rome qui introduiſit cette coutume. Les Villes avoient ſoin de faire graver ſur une table d'airain le décret par lequel elles ſe choiſiſſoient un tel Patron. Elles la lui envoyoient par des Ambaſſadeurs, & le prioient de la placer dans quelque endroit de ſa maiſon. Les Coléges & les Corps des métiers avoient la même coutume. Ces Patrons

trons prenoient ſoin de toutes les afaires que les Villes, qui étoient ſous leur protection, pouvoient avoir devant le Sénat.

Sur le déclin de l'Empire Romain, il y eut une autre ſorte de patrons. Comme ceux qui ſe chargeoient du ſoin de lever les Tributs, uſoient de beaucoup de violences & de concuſſions, les habitans des Provinces choiſiſſoient pour leurs Patrons ceux qui avoient du pouvoir, & principalement ceux qui commandoient dans les Armées, pour être à couvert de l'injuſtice de ces Receveurs. Mais on abuſa bientôt de ces protections; les payſans & les laboureurs ſe choiſirent auſſi des Patrons, pour s'exemter de payer les impots qu'ils devoient légitimement; de là vint que *Conſtance* & les autres Empereurs, qui regnérent après lui, défendirent ſous de griéves peines ces protections frauduleuſes, qui tendoient à priver le Prince de ſes droits légitimes. On en peut voir les Loix dans le * *Code Théodoſien*, avec les ſavantes Notes, que *Jaques Godefroi* y a ajoutées.

Au reſte, les plus puiſſans de Rome ſe faiſoient un honneur d'être choi-

* *Liv. XI. Tit. 24.*

ſis pour être les Patrons des Villes. Auſſi *Capitolin* remarque dans la Vie de *Marc Antonin*, que ce Prince donna à pluſieurs Villes pour Curateurs ou Patrons, des Sénateurs Romains, afin d'honorer davantage la dignité de Sénateur. Quelquefois les Villes choiſiſſoient des femmes illuſtres & puiſſantes pour leurs Patrones, comme on peut le voir dans les Inſcriptions de *Gruterus*.

7. L'Auteur parle du Dieu *Mithra* dans ſa ſeconde Diſſertation. On ſait que les Perſes donnoient ce nom ou cette épithéte au Soleil & au feu. On diſoit que Mithra étoit né d'une pierre, parce qu'on tire du feu d'un caillou. Mr. de la Torre allégue ici l'opinion commune, que les Perſes adoroient le Soleil, & la prouve par l'autorité de divers Auteurs Grecs & Latins, Chrétiens & Payens. Il eſt vrai que lors qu'il écrivoit cette Diſſertation, il avoit déja vû dans nos * *Nouvelles*, que le ſavant Mr. *Hyde* ſe diſpoſoit à nous donner ſon Hiſtoire de la Religion des anciens Perſans, où il promettoit de prouver, que ces Peuples n'ont adoré ni le feu, ni le So-

* *Décembre*, 1699. *pag.* 691.

Soleil. Il déclare qu'il ne doute point que Mr. Hyde ne tienne ſa parole & n'allégue de ſi bonnes raiſons, qu'il l'oblige à être de ſon ſentiment. Aparemment que Mr. de la Torre ne prévoyoit pas que Mr. Hyde recuſeroit tous les Auteurs Grecs, & Latins comme des gens qui ont écrit de la Réligion des anciens Perſes ſans la connoitre, & qui ont commis un grand nombre de fautes à cèt égard : s'il l'eut ſû il ſe ſeroit épargné la peine de les citer, ou, du moins, il auroit prouvé, que leur témoignage eſt digne de foi. Cependant il y a bien de l'aparence que les Grecs & les Latins ont commis de grandes fautes, lors qu'ils nous ont parlé de la coutume & de la Religion des autres peuples, ſans en excepter même ceux qui ont été ſur les lieux ; parce qu'ils n'avoient pas une parfaite intelligence de la Langue qu'on y parloit, ſans laquelle il eſt bien difficile de s'aſſurer des ſentimens & de la Religion d'une Nation. On n'a qu'à lire ce que *Juſtin* a écrit des Juifs après *Trogue Pompée*, & où il y a preſque autant de fautes que de mots, pour voir le fonds qu'il y a à faire, ſur la plupart de ce que les Hiſtoriens ont dit, lors qu'ils ſe ſont

mêlé

mêlé de parler des Nations étrangéres. On verra auſſi dans notre Auteur, les fautes qu'*Hérodote* a commiſes en parlant des Perſes.

Pour revenir à Mithra, ſi † *Socrate* l'Hiſtorien en eſt crû, ceux d'Alexandrie immoloient des hommes vivans à cette Divinité. Il ſemble qu'on peut recueillir la même choſe d'un paſſage de Porphyre dans ſon Traité de § l'*Abſtinence*, où il raporte ſur la foi de *Pallas* Auteur Grec, qui avoit ramaſſé les Myſtéres de Mithra, que l'Empereur *Adrien* défendit d'ofrir des victimes humaines.

Les Payens célébroient la naiſſance de Mithra le vint-cinquiéme de Décembre. Les anciens Péres ont crû que le démon prévoyant que le Fils de Dieu devoit naître ce jour-là, ſe hâta de s'en ſaiſir, pour une fauſſe Divinité, afin que le Seigneur n'eut pas le premier cèt avantage. *Juſtin Martyr* ajoute que Mithra étoit adoré dans une caverne, pour imiter la naiſſance du Sauveur dans la grotte de Bethlehem. Mais le Demon a trop d'eſprit, pour s'amuſer à de ſi grandes pauvretez, & dont il ne pouvoit tirer

† *Hiſtoir. Eccleſ. Liv. III. Chap.* 2.
§ *Liv. V. chap.* 56.

tirer aucun avantage. Voici donc, ſelon notre Auteur, pourquoi on avoit donné le vint-cinquiéme de Décembre pour la naiſſance de Mithra. C'eſt parce que le Soleil, qui n'eſt autre que cette fauſſe Divinité, ayant parcouru tout le Zodiaque, ſe trouve alors au point de ce Cercle, qui eſt le moins élevé vers notre Zenith, & recommence à monter du plus bas degré juſques au plus haut, ce qu'on a regardé comme un nouvelle naiſſance. Les Anciens conſidéroient les quatre ſaiſons de l'année, comme quatre âges differens par leſquels le Soleil paſſoit ſucceſſivement. Le Pére *Hardouin* a crû, après quelques autres Savans, que Jeſus-Chriſt étoit né en Septembre; mais que l'Egliſe Romaine qui ne ſavoit pas bien le jour de cette naiſſance, ne l'avoit miſe au 25. de Décembre, que parce que c'étoit alors que les Payens célébroient la naiſſance de Mithra. Notre Auteur tâche de refuter cette opinion; & ſoutient que c'eſt une tradition des Apôtres, que le Sauveur eſt né au jour que l'Egliſe Latine en célébre la naiſſance.

☞ *Plutarque* nous dit dans la Vie de *Pompée* que ce fut des Pirates de Cilicie,

cie, qui introduisirent le culte de Mithra à Rome. Notre Auteur croit qu'il y fut entiérement aboli l'an 378. de J. C. par *Gratchus*, qui étoit alors Préfect de la Ville.

8. Dans la Dissertation sur Belenus & les autres anciens Dieux d'Aquilée, l'Auteur nous aprend que ceux de cette Ville avoient choisi cette fausse Divinité, pour leur principal Patron. C'étoit le même qu'*Apollon*, le Pére & l'Inventeur des Oracles. Belenus & les autres faux Dieux des Payens ont souvent l'épithéte *d'Auguste* dans les Inscriptions. Tous les Savans n'en alléguent pas la même raison. Mr. *Spon* a crû que c'étoit pour marquer qu'ils veilloient pour la conservation de la famille des Empereurs Romains, qui étoient nommez Augustes. *Reinesius* a avancé que c'étoit flater ces mêmes Empereurs. Notre Auteur rejette tous ces sentimens. Il remarque que le mot Latin *Augustus* signifie *Saint & consacré*, témoin ces deux vers † d'Ovide.

Sancta vocant Augusta patres : Augusta vocantur
Templa Sacerdotum ritè dicata manu.

Dion

† *Fastor. Lib. 1. vers. 609.*

* *Dion* dit qu'*Octavius Céſar* prit ce nom, comme pour marquer qu'il étoit au deſſus de la condition humaine, parce qu'on apelle *Auguſtes* les choſes qu'on honore & qu'on révére. De là vient que ceux qui vouloient exprimer ce nom en Grec l'apelloient Σεβαστὸς, c'eſt-à-dire, *Saint*. Les faux Dieux ont donc eu le nom d'Auguſtes, c'eſt-à-dire, de ſaints, avant que les Céſars, & parce que la ſainteté convient principalement à la Divinité.

L'opinion la plus reçuë, & qui eſt auſſi celle de Bochart, c'eſt que le mot de Belenus vient de celui de *Belus* Divinité célébre parmi les Orientaux, la même qui eſt apellée dans l'Ecriture *Baal*, *Baalim*, & *Beelphegor*, & qui n'eſt pas différente du Soleil, en ſorte que Mithra & Belenus ne ſeront que des noms différens de la même Divinité: mais ce n'eſt pas l'opinion de notre Auteur. Il ſoutient que Belenus eſt Apollon, & qu'Apollon n'eſt pas le Soleil, quoi que la Fable confonde ordinairement ces deux Divinitez; parce qu'on a attribué au Soleil les vertus & les effets d'Apollon. Il prouve cette Diſtinction par di-

* *Liv. LIII.*

divers témoignages des Anciens ; & ſurtout par ce que les Poëtes ont dit, qu'Apollon étoit fils de *Jupiter* & de *Latone*, & qu'ayant été jetté du Ciel en terre, il fut occupé à paître les Troupeaux du Roi *Admete*, & fut l'Inventeur de l'arc & des augures, & le Pére des Muſes ; au lieu qu'ils font le Soleil fils d'*Hyperion* & de *Thya*. On voit diverſes Inſcriptions où ces deux Divinitez ſont diſtinguées l'une de l'autre. Belenus étant donc le même qu'Apollon, & Apollon n'étant point le Soleil, il ne peut tirer ſon nom de Belus, qui conſtamment eſt le même que cèt Aſtre. Voici donc la conjecture de notre Auteur.

Pauſanias, Virgile & quelques autres Auteurs nous aprennent, qu'après la ruine de Troye, *Pyrrhus* fils d'*Achille*, vint en Epire accompagné d'*Helenus* fils de *Priam* célébre par ſon habileté dans l'Art des Augures. Il y a aparence qu'*Antenor* fut auſſi de ce voyage. Pyrrhus averti par Helenus s'arrêta en Epire & y fixa ſa demeure. Antenor ſuivant la mer Adriatique ſous les auſpices d'Helenus, fixa ſa demeure ſur les rivages de ce Golphe, pendant qu'une partie de ſes compagnons s'alla établir dans les Gaules. Il

y a donc aparence que les uns & les autres ſe trouvant dans un Pays beau & fertile, & croyant en avoir l'obligation aux conſeils d'Helenus, conſervérent chérement ſa mémoire, l'honorérent comme un Dieu, & lui donnérent le nom d'Apollon, qui étoit regardé des anciens, comme le Pére & l'auteur des Oracles. Du mot *Helenus* on a pû faire facilement celui de *Belenus*, n'y ayant rien de ſi ordinaire que de voir l'aſpiration changée en *b* ou en *v* au commencement des mots; ainſi les Syriens apelloient Saturne *Hel*, *Bel*, & *Bolathen*, le mot de *Vénitien*, vient de celui de *Henetes &c.* Si on demande pour quoi de tous les peuples des environs de Véniſe, il n'y a que ceux d'Aquilée, qui ſous l'Empire des Romains, ayent conſervé le culte du Dieu Belenus; on répond que c'eſt parce que par ſucceſſion de tems la vénération de ce faux Dieu s'acrut dans cette ville, que c'étoit là où il rendoit ſes prétendus Oracles, & où il étoit adoré d'une maniére plus ſolennelle: les Romains s'étant donc emparez de cette Ville lui permirent l'exercice de ſa Religion, pendant qu'il s'abolit dans les lieux du voiſinage,

qui

qui n'étoient pas comme le centre du culte de cette fauſſe Divinité.

9. Au ſujet d'une Inſcription où celui qui en eſt l'Auteur conſacre aux Dieux un Autel, des Siéges, & un Lit, Mr. de la Torre remarque, que comme c'étoit anciennement la coutume dans les feſtins, que les hommes mangeaſſent couchez ſur des lits, & les femmes ſeulement aſſiſes : auſſi en conſacrant des Autels aux Dieux, on leur dédioit en même tems un lit pour ſe coucher, pendant qu'on ne donnoit que des ſiéges aux Déeſſes. L'Inſcription donc où il eſt parlé de lits & de ſiéges, marque qu'elle étoit faite en l'honneur des Dieux de l'un & de l'autre ſexe. *Valere Maxime* eſt exprès ſur ce ſujet, * quand les hommes, dit-il, ſoupoient avec les femmes, ceux-là étoient couchez & celles-ci aſſiſes. Cette coutume a paſſé des hommes aux Dieux, car dans le Feſtin de *Jupiter*, il eſt couché ſur un lit & *Junon* & *Minerve* n'ont que des ſiéges.

Les Remarques détachées que nous venons d'extraire de l'Ouvrage qui fait le ſujet de cèt Article, jointes au tître du Livre, & à ce que nous en avons déja dit il y a du tems dans l'en-

* *Liv. II. Ch. 1. Nomb. 2.*

l'endroit de ces Nouvelles, que nous avons cité ci-deſſus, peuvent ſufire pour en donner une juſte idée, & aprendre à ceux qui aiment les recherches d'Antiquité, qu'ils trouveront ici dequoi s'exercer & ſe ſatisfaire.

ARTICLE II.

TRAITÉ DE PERSPECTIVE, *où ſont contenus les fondemens de la Peinture. Par le R. P.* BERNARD LAMY *Prêtre de l'Oratoire.* A Paris, en grand 8. gros caractére. pagg. 236. Et ſe trouve à Amſterdam, chez Henri Scholte.

ON n'avoit autrefois qu'une idée fort baſſe de la Perſpective. Il ſembloit qu'elle n'étoit bonne que pour faire des décorations de Théatre, quelques ornemens dans le fonds d'une Gallerie, ou à l'extrémité d'une Allée de jardin. Les Peintres mediocres ne s'en forment guéres d'autre idée encore aujourdhui, & il y en a qui ne ſavent pas ſeulement ce que ſignifie le mot de Perſpective. Le Pere *Lamy* s'attache à montrer dans cét Ouvrage, qu'un Tableau n'eſt parfait

fait que lors que les régles de cet Art y ſont gardées, & que tout Tableau eſt une Perſpective. De cette maniére, il reduit la Peinture en art, il lui donne des Principes certains, & des régles dont il démontre la néceſſité & la certitude d'une maniére Géometrique.

Tout ſon Ouvrage eſt diviſé en dix Chapitres. 1. Le premier fait voir l'excellence de la Peinture & prouve que la Perſpective en eſt le fondement. Il ſuffit pour convenir de cette derniére vérité de remarquer après notre Auteur, que la fin de la Peinture eſt de repréſenter ſur un corps plat, tout ce qu'on voudra y faire paroître. Or cela ne ſe peut faire, à moins que la vuë de ce Tableau ne faſſe la même impreſſion ſur les yeux, que ſi on voyoit les choſes même, & c'eſt ce que la Perſpective fait exactement. Les Peintres qui l'ignorent ne peuvent donc réuſſir que par hazard ; car en peignant à vuë d'œil d'après nature, comme ils font, il n'eſt pas poſſible qu'ils forment leurs traits ſi juſtes, qu'ils les placent ſi à propos dans les lieux qui leur conviennent, qu'ils puiſſent s'aſſurer que les rayons des choſes qu'ils

ſup-

ſuppoſent au delà de leur Tableau, ne formeroient pas d'autres traits en pénétrant ce Tableau, s'il étoit tranſparent.

2. Le ſecond Chapitre contient l'explication des termes, dont on ſe ſert dans la Perſpective & des principes, qu'on ſuppoſe. On y refute l'opinion de ceux qui croyent qu'on ne voit que d'un ſeul œil, & que les deux yeux n'agiſſent qu'alternativement. Le Pére Lamy prétend, que ceux qui ſont dans cette opinion, ſe fondent ſur des expériences, qui étant bien faites prouvent tout le contraire. Il en aporte une d'une boule noire miſe ſur une table blanche, car quand on la regarde avec l'œil droit, on voit la boule ſur la table en un certain point, quand on la regarde avec l'œil gauche on la voit à un autre point, & quand on la regarde avec les deux yeux, on la voit dans un troiſiéme point différent des deux autres. M. le Clerc le Geométre a fait un Livre exprès, pour prouver qu'on ne voit que d'un œil.

3. Dans le troiſiéme Chapitre l'Auteur explique les proprietez de la Section de deux ou de pluſieurs plans qui ſe coupent ou qui ſe rencontrent.

4. Le quatriéme contient les propriétez des fonctions du Tableau & du plan des rayons, qui viennent à l'œil de l'objet visible.

5. On parle dans le cinquiéme de la disposition des objets qu'on veut représenter, & de la situation du Tableau par rapport à ces objets, & au point dont il doit être vû. On tâche aussi d'y déterminer la grandeur que doit avoir un Tableau. On remarque pour cèt effet que les Peintres sont beaucoup plus gênez que les Poëtes dans leurs Piéces de Théatre. Ceux ci, à la vérité, doivent observer l'unité d'action ; mais ils ont vint-quatre heures pour la représenter ; au lieu qu'un Peintre ne peut représenter que le moment d'une action, la situation où les choses étoient dans ce moment, la figure & le caractére de la passion de chaque personnage, dont il étoit alors animé. Ainsi le tems de l'action qui fait le sujet d'un Tableau n'est que d'un instant ; puis que le second instant demanderoit d'autres traits ; la chose n'ayant plus la même situation, la même disposition, le même caractére. De plus l'œil ne peut voir avec distinction, que ce qui est devant lui ; son ouverture est bornée

née & étroite, il ne peut voir à la fois qu'un petit nombre d'objets, outre que tous les rayons qui n'entrent qu'obliquement, ne peuvent point se réunir sur la retine, pour y former distinctement l'image des objets dont ils partent. De là vient qu'on ne voit nettement une chose, que lors que les rayons, qui peuvent la faire apercevoir, tombent perpendiculairement sur l'œil ou à peu près. Il est vrai qu'en changeant de place, ou en tournant l'œil, on découvre ce qu'on ne voyoit pas auparavant; mais un Peintre ne peut pas représenter exactement ce qui ne se voit pas d'un coup d'œil. Il y a bien de la différence entre la Sculpture & la Peinture. Une statuë isolée se voit de tous côtez & par parties; & chaque point d'où elle se voit a un contour particulier. Mais dans un Tableau, on ne peut pas donner à une même figure différens contours, la terminer par deux traits differens. Ainsi si en considerant une action, on change de lieu ou qu'on tourne l'œil, on la voit d'une autre maniére, & alors la même figure ne peut plus servir; car son contour ne lui convient, que lors qu'elle étoit vuë dans la premiére situation. Il faut encore remar-

quer, que plus l'œil eſt éloigné, plus eſt grand le nombre des objets qu'il peut apercevoir, mais il les voit plus petits, & s'il eſt trop éloigné, il ne les voit que confuſément. On doit conclurre de tout cela, que ſi le Tableau eſt grand, que les figures y ſoient de la grandeur naturelle & en grand nombre, il faut ſuppoſer que ce qu'il repréſente eſt fort éloigné; car il n'eſt pas poſſible autrement que l'œil embraſſât tant de choſes d'une ſeule vuë. Si on eſt fort proche de la façade du Louvre, par exemple, on n'en verra qu'un petit nombre de colomnes, ſavoir celles qui fraperont les yeux directement: au lieu qu'en reculant, & ſe plaçant dans un éloignement raiſonnable, l'œil, quoi qu'il demeure fixe, embraſſera ſans peine toute cette grande façade, qui devient plus petite & ſe rapetiſſe, pour être proportionnée à la capacité de l'œil.

On répond ſur la fin de ce Chapitre aux Objections qu'on fait ordinairement contre les régles de la Perſpective. On avouë qu'en un ſens elle n'eſt point obſervée dans les petits Tableaux; parce que tout Tableau eſt bien une imitation; mais qu'un petit Tableau eſt l'imitation de l'imitation.

Ce-

Celui-ci ne peut pas faire la même impreſſion ſur les ſens ; mais il le peut ſur l'eſprit, qui eſt charmé de voir que l'adreſſe du Peintre a ſû imiter ingénieuſement en petit ce qui ſe peut faire en grand. Il eſt vrai que le point où l'œil ſe place en regardant un petit Tableau n'eſt point celui qu'a ſuppoſé le Peintre qui l'a fait & auquel il a raporté ſes figures ; mais l'eſprit trouve ce point, & c'eſt par raport à ce point qu'il juge du Tableau. On peut même dire que dans un petit Tableau, on ſuppoſe que tout eſt entiérement reduit du grand au petit, & que le ſpectateur devient lui même ſi petit, que ſa hauteur n'excéde pas celle du point principal au deſſus de la baſe du Tableau.

6. L'Auteur commence à traiter de la pratique dans le Chapitre ſixiéme. Il y donne la maniére de trouver la Perſpective de quelque objet que ce ſoit, ſa ſituation étant donnée au regard du Tableau & de l'œil.

7. Il traite dans le ſeptiéme des Tableaux, qui ne ſont pas perpendiculaires ſur le plan géométral ; qui ſont inclinez ou paralléles à l'horiſon, qui ſont de biais au regard de l'œil ; & enfin de ceux qui ſont ſur un fonds iné-

gal & irrégulier. Il remarque qu'il n'y a point de régle certaine, pour juger quelle doit être la grandeur d'une ſtatuë poſée dans un lieu élevé, afin qu'elle paroiſſe dans ſa grandeur naturelle. La régle que donne le Pére *Taquet* ne s'accorde pas avec l'expérience, elle ne ſatisfait pas l'œil. C'eſt ce qui oblige les Peintres, Sculpteurs, & Architectes, dans les Ouvrages de conſéquence, de faire des expériences, pour connoître quelle grandeur une Statuë doit avoir dans le lieu où elle ſera placée, afin qu'elle paroiſſe du lieu où elle ſera vuë, dans une grandeur raiſonnable. L'Auteur blâme ce que preſque tous les Peintres pratiquent dans les Tableaux, qui doivent être placez fort au deſſus de l'œil. Ils ſuppoſent que le point de vuë eſt au deſſus de la ligne de terre. Ils y repréſentent donc tout le plan Géometral. S'ils y peignent une chambre, on en voit le pavé: or cela ne peut pas être; car un Tableau étant comme une fenêtre, pourroit-on voir un plan horizontal, qui ſeroit à la hauteur de cette fenêtre, ſi cette fenêtre étoit fort au deſſus de l'œil? Dans cette occaſion un Peintre ſage devroit ſuppoſer ſon point de vuë, où il doit

être

être au deſſus de la ligne de terre, ainſi ne faire point paroître ſon plan Géométral, ni les piés des figures, qui ne ſont point ſur la ligne de terre, ou très-proches, à moins qu'on ne pût ſuppoſer qu'elles ſont dans un lieu élevé ſur une montagne, que ce Tableau laiſſeroit voir, s'il étoit une fenêtre; quoi que le ſpectateur fût dans un lieu bas.

8. Dans le Chapitre huitiéme on fait voir, que les régles les plus importantes pour bien apliquer les couleurs dépendent de la Perſpective.

9. Le neuviéme contient une Obſervation générale ſur la projection des ombres.

10. Le dernier eſt une traduction de la conférence de *Socrate* avec *Parrhaſe* excellent Peintre, & avec *Glitom* habile Sculpteur, tirée du troiſiéme Livre de *Xenophon* des *Choſes memorables de Socrate.*

ARTICLE III.

LETTRE *de Monſieur* M. ACCOLTZER *à l'Auteur de ces* Nouvelles, *contenant quelques Remarques de Litterature.*

MONSIEUR.

PErmettrez-vous bien à un Allemand de vous propoſer deux ou trois Remarques ſur leſquelles il ne ſeroit pas fâché de ſavoir le ſentiment du Public? Elles ſeront ſuivies de quelques autres, ſi elles ont le bonheur de ne vous pas déplairre.

Quoi qu'en diſe le ſavant Mr. *Gronovius*, il y a une faute au commencement du Traité de *Ciceron* de la *Nature des Dieux*. Mr. *Petit* l'a bien ſentie, mais ſa reſtitution n'eſt pas heureuſe. Vous la trouverez dans ſes *Miſcellanées*, & elle eſt raportée dans les Notes de Mr. Gronovius. Voici le paſſage. *De qua* (id eſt de Natura Deorum) *tam variæ ſunt doctiſſimorum hominum, támque diſcrepantes ſententiæ, ut magno argumento eſſe debeat cauſam, id eſt, principium Philoſophiæ eſſe* ſcientiam: *prudenterque Academicos à rebus incertis aſſenſionem cohibuiſſe.* Je vous avoüe, Monſieur, que je n'ai jamais compris ce que le mot *Scientia* fait en ce lieu-là, & Mr. Gronovius, qui l'explique ingénieuſement, ne ſauroit, à mon avis, ſe con-

contenter lui-même du ſens qu'il lui donne.

Les Manuſcrits ne varient guéres ſur un mot, qu'il ne ſoit corrompu, & il y a de la variation à celui-ci. Voici ce qui m'eſt venu dans la penſée. Cicéron étoit Académicien, tout le monde le ſait, & il a employé ici un mot de ſa Secte, un mot, dis-je, que les Copiſtes ont corrompu, parce qu'ils ne l'entendoient pas. Je crois donc qu'on pourroit conjecturer que Ciceron avoit écrit, *ut magno argumento eſſe debeat, cauſam, id eſt, principium Philoſophiæ eſſe* SCEPSIM. Ce ſeroit en vain que l'on voudroit dire que les Académiciens n'étoient pas Sceptiques. * *Aulugelle* dit poſitivement le contraire, *utrique enim*, dit-il en parlant des Académiciens & des Pyrrhoniens, Σκεπτικοὶ *dicuntur*. Ainſi les uns & les autres pourroient être apellez en Grec, οἱ ἀπὸ τῆς Σκέψεως, expreſſion qui ſe trouve dans *Sextus Empiricus*.

La difficulté de traduire ce mot en Latin a pû déterminer *Ciceron* à s'en ſervir, lui qui d'ailleurs dans le même Livre ſe ſert du mot de *Pronoea*, & de quelques autres, qu'il auroit pû faci-

* *Liv. XI. Ch. 5.*

facilement traduire par d'autres mots de la Langue Latine.

En voila trop ſur cèt Article: cela m'obligera de garder le reſte pour une autre fois. Je ne veux plus que vous faire part de l'explication d'un mot qui ſe trouve dans les Lettres de Cicéron, & qui a paru embarraſſant à des Critiques du premier ordre.

Celius écrit à * Cicéron, qu'à Rome on faiſoit courir le bruit qu'un certain *Pompée* l'avoit tué. Voici en quoi conſiſte la difficulté. *Te..... maximus rumor fuit à Q. Pompeio in itinere occiſum. Ego qui ſcirem Q. Pompeium Baulis embaeneticam facere, & uſque eò, ut ego miſererer ejus inſaniæ, non ſum commotus.* J'explique cela ſelon la force du mot Grec ἐμβαίνω, qui étant joint avec l'idée que Celius donne de la miſére de Pompée conduit aſſez directement à croire qu'il faiſoit à Baules le métier dont parle *Juvénal* dans ſa premiére ſatyre,

magni
Nunc via proceſſus &c.

Trouvez bon, Monſieur, que je vous diſe, avant que de finir, que le Savant, dont vous avez inſéré les re-

* *Liv. VIII. Epître 1.*

remarques dans votre mois de Janvier, *pag.* 24. se trompe manifestement. La leçon ordinaire d'*Aristophane* est très-bonne & n'a rien de bizarre ni de dur, que dans une traduction Françoise trop literale. Si vous lisez, comme il prétend qu'on le doit faire κ' ἐν Ϝ ϝεαυτῷ τὸν ἐπαίνεσον, vous faites un barbarisme; ἐπαίνεσον ἐν ne se peut pas dire en Grec. Outre cela, sans parler de la rudesse du vers, cette correction met un spondée au quatriême pié, ce qui est contre la nature des Iambes Grecs, même des Comiques, qui sont bien éloignez en cela de la licence des Latins. Ainsi cette prétenduë correction contient un barbarisme & une faute contre la quantité. Ἀίνεσον ἐν est fort bon: c'est le génie de la Langue Grecque, qu'on ne doit pas réformer sur des idées Françoises. *Homere* est plein de ces régimes, de ces regimes, dis-je, car il n'est pas question ici de construction. En voici un exemple d'*Euripide*. C'est *Polyxéne*, qui parle à sa mére dans l'*Hécube*.

Ἰὼ, μῆτερ, ἃ βουᾷς; ἃ κέκευθεν
Κυκλὰς εἴσω μ' ὡς ἄρνα
Φάσγανα τῶνδ' ἀλίτρων;

Ma Mére, ma chére Mére, quel eſt le ſujet de vos cris ? Quel nouveau malheur vous porte à me jetter dans des frayeurs qui m'obligent à ſortir de la maiſon ? Il y a dans le Grec ſelon le régime : *Vous m'épouvantez hors de la maiſon, comme on épouvante un oiſeau* (hors de ſon nid.) Les Auteurs Grecs ſont pleins de ces maniéres de parler, & c'eſt à quoi Monſieur Jean B.... n'a pas fait aſſez d'attention. Après cela, Monſieur, vous pourriez croire qu'il y auroit de l'afectation, ſi je m'étendois ſur ſes autres remarques. Il n'y en a pourtant pas une ſeule de vraye, ſi vous en exceptez celle qui eſt ſur la Traduction de Madame *Dacier*.

Soufrez, Monſieur, que je vous faſſe reſſouvenir, que Mr. *de Voiſin*, qui a fait imprimer le *Pugio Fidei* n'a jamais été * Jéſuite. Je ſuis, &c.

A R-

* *On s'étoit déja aperçu de cette faute, & on ſe diſpoſoit à la corriger dans l'* errata *des ſix premiers mois de cette année, que l'on prépare. On eſt pourtant obligé à l'Auteur de cette Remarque; & on eſt bien réſolu de profiter toujours, avec reconnoiſſance, de tous les avis qu'on voudra bien nous donner. La faute dont il s'agit ſe trouve dans les Nouvelles de Janvier 1702. pag. 50. lig. 13.*

ARTICLE IV.

OBSERVATIONUM SELECTARUM *ad Rem Litterariam ſpectantium Tomus II.* C'eſt-à-dire, *Tome II. d'Obſervations Choiſies concernant la Littérature.* A Hall. 1700. in 8. pagg. 454. Et ſe trouve à Amſterdam, chez van der Plaats.

NOus avons parlé du premier Volume de ces Obſervations dans nos Nouvelles du mois précédent pag. 243. Nous parcourrons le ſecond dans cèt Article. Il eſt compoſé de vint-une Obſervations.

1. La premiére eſt ſur cette eſpéce de maladie Epidémique, qui afflige l'Europe depuis bien du tems, & qui eſt plus propre à remplir les magazins des Libraires, que les Bibliothéques des Savans. On voit bien que je veux parler de la démangeaiſon de faire des Livres, qui tourmente tant de gens à préſent. Il n'y avoit preſque autrefois que les Savans, ou, du moins, ceux qui devoient l'être, qui ſe mêlaſſent de ce métier; aujourd'hui, il n'y a point de plus général, il ſe répand dans toutes les profeſſions, & il n'y

a pas juſques aux Cordonniers, & à des femmes, qui à peine ſavent lire, qui n'aſpirent à la gloire de ſe faire imprimer, après quoi on les voit aller de maiſon en maiſon débitant leurs Livres, comme un colporteur ſes peignes, ſes étuis, & ſes lacets. J'ai donc mieux parlé que je ne croyois quand j'ai appellé cette maladie *Epidémique*; prenant ce mot dans ſa ſignification primitive. On a déja bien dit des choſes ſur ce ſujet, notre Auteur en dit beaucoup; mais la matiére n'eſt pas encore épuiſée.

Il fait voir, entr'autres choſes, l'impertinence de cette maxime, que quelques uns alléguent, pour ſoutenir que la multiplicité des Livres ne nuit point; c'eſt qu'après tout, il n'y en a aucun, quelque mauvais qu'il ſoit, qui ne contienne quelque choſe de bon. Par cette belle maxime, dit notre Auteur, il n'eſt rien qu'on ne puiſſe défendre, rien qu'on ne puiſſe rendre recommandable, les Serpens, les crapaux, les animaux les plus venimeux devront être recherchez & eſtimez, parce qu'il n'y en a point, après tout, qui ſoit également mauvais dans toutes ſes parties, & dont on ne puiſſe tirer quelque utilité.

Il

Il n'épargne pas ceux de ſa Nation, qu'il croit être autant atteints de la démangeaiſon de ſe voir imprimez, que Nation qu'il y aît au monde. Il y en a pluſieurs, à ce qu'il dit, qui conçoivent & enfantent preſque tous les mois, comme les lapins; qui ſe vantent même d'acoucher ſans travail; mais dont auſſi les productions ne ſe reſſentent que trop de cette malheureuſe facilité à ne rien faire qui vaille.

Il s'étend auſſi beaucoup ſur ces diſputes éternelles, qui naiſſent tous les jours entre les Savans de tout ordre, de toute faculté, Théologiens, Juriſconſultes, Médecins, Philoſophes. Il eſt vrai que ce mal n'eſt pas nouveau, *Ariſtote* ce favori de la Nature, à qui on prétend que tous ſes ſecrets étoient parfaitement connus, aimoit à chicaner, comme le moindre des Philoſophes; & le Chancelier *Bacon* l'a accuſé, peut-être avec trop de fondement, d'avoir traité les autres Philoſophes, comme les Princes Ottomans traitent leurs fréres, qu'ils ne manquent pas de faire mourir, pour régner en ſureté. Notre Auteur dit, qu'il y a des Théologiens, qui ſe plaiſent tant à diſputer, qu'ils ſe diſpoſent par avance à combattre les Ecrits,

crits, qui ne ſont point encore publiez, & dans leſquels ils prévoyent qu'ils trouveront quelque choſe de contraire à leurs hypothéſes: † *unde rancor & indignatio, quæ multos ſæpè ad eum dementiæ gradum provexit; ut, Voetium imitati, illorum refutare ſcripta decreverint, quæ in lucem nondum producta, hypotheſibus tamen illorum aliquid detrimenti portendere videbantur.* L'Auteur cite ſur cela l'Oraiſon de feu Mr. *Spanheim*, *de emendandis ſtudiis.*

2. La ſeconde Obſervation & les quatre ſuïvantes traitent de l'Ordre de Chevalerie. L'Auteur entreprend d'y faire voir, que la coutume de faire des Chevaliers a été tirée des anciens Romains; il montre comment elle a continué dans l'Empire juſqu'au tems de *Charlemagne*, quels ſont ceux qui avoient droit de créer des Chevaliers, quelles qualitez il faloit avoir pour prétendre à cette dignité, & enfin quelles cérémonies on obſervoit dans leur réception.

3. Les Obſervations ſeptiéme & neuviéme traitent de *Juſtin* Martyr & de ſa ſeconde Apologie. L'Auteur, à qui le nom de *Pére de l'Egliſe* n'en a point

† *pag.* 25.

point imposé, ne paroit pas avoir bonne opinion de la solidité du jugement de cèt ancien Martyr. Il croit qu'il est tombé dans un grand nombre de Paralogismes, & que la défense de la Religion Chrétienne n'étoit pas en de fort bonnes mains, que d'être entre les siennes. Par bonheur ceux qui l'attaquoient n'étoient guéres plus habiles; du moins, si nous en jugeons par ce qui nous reste de leurs Ecrits, & par les lambeaux, que les Apologistes du Christianisme nous en ont conservé dans leurs Ouvrages.

L'Auteur ne peut comprendre par quel malheur on a donné dans cette opinion ridicule, qui fait beaucoup d'honneur aux Péres, mais qui en fait peu à notre jugement, de croire qu'ils n'ont rien dit que d'excellent. Il faut secrever les yeux, pour vouloir soutenir une pensée, qui est démentie par la simple ouverture de quel que ce soit de leurs Ecrits. On diroit que les régles de la Logique n'ont pas été faites pour eux, qu'ils étoient au dessus de tout cela, & qu'il n'y a que les hommes de notre siécle qui soient obligez à raisonner juste. On sifflera un Moderne, sur quelques raisons qu'il aura alleguées, s'il n'a l'art d'ajou-

jouter au bout, *comme a fort bien dit S. Augustin*, ou, *comme a judicieusement remarqué S. Chrysostome.* Ces sortes d'additions changent tout, & tel se disposoit à lever les épaules, qui à l'oüie de noms si fameux, panche humblement la tête & soumet sa Raison & ses lumiéres à une si grande autorité.

Notre Auteur se vante hardiment de pouvoir sans beaucoup de peine composer un gros volume de fautes que les anciens Péres ont commises contre la bonne Logique: il n'en donne présentement qu'un essai, & choisit pour exemple S. Justin, qui faisant profession d'être Philosophe, devoit se piquer de raisonner plus juste, que beaucoup d'autres anciens Péres, qui, pour la plûpart, n'ayant étudié que la Rhétorique, ont plus fait de cas d'une période bien cadencée, que d'un raisonnement solide. Le prémier défaut de Justin Martyr, c'est de n'observer point de méthode dans tout son discours; il mêle le Ciel avec la Terre, & on ne sait le plus souvent à quel propos il parle de telle ou de telle chose. Son style est d'ailleurs fort obscur, & si un Moderne parloit comme il a fait, on ne manqueroit

pas

pas de nommer *Galimathias*, ce qu'apparemment les adorateurs des anciens apellent *ſtile ſublime* dans notre Martyr. L'Auteur prétend auſſi, que Juſtin tombe très-ſouvent dans le ſophiſme qu'on appelle *petition de principe*, alleguant aux Payens, pour juſtifier la Religion Chrétienne, des propoſitions qu'il ne pouvoit ignorer que ces Payens lui nieroient tout ſimplement.

Il ne peut ſoufrir en particulier que cèt ancien Pére, & divers autres qui l'ont imité, ayent oſé avancer, que les Philoſophes avoient eu quelque connoiſſance de *Jeſus-Chriſt*, parce qu'il eſt appellé le *Logos* dans l'Ecriture, que ce mot ſignifie *la Raiſon*, & que les Philoſophes ont participé à la Raiſon, d'une maniére plus particuliére que le reſte des hommes. C'eſt une groſſiére équivoque ſous laquelle les Péres ont voulu inſinuer leur dogme aux Payens; la Raiſon à laquelle tous les hommes participent, eſt tout autre choſe que ce *Logos* ou cette Raiſon incréée, qui s'eſt unie perſonnellement à la nature humaine de Jéſus-Chriſt, & ce n'eſt pas agir de bonne foi, que de vouloir les confondre.

Chacun ſait que Juſtin eut toujours une

une haute opinion de la vertu de *Socrate*, & c'eſt pour cette raiſon qu'il tâche de l'arracher aux Payens & de prouver que, dans le fonds, il étoit Chrétien. Il eſt vrai que ce Philoſophe fut accuſé de mépriſer les Dieux adorez par le peuple; mais il n'eſt pas moins vrai qu'il ſe juſtifie de ces accuſations, en faiſant voir qu'il a aſſiſté aux ſacrifices, & qu'il a obſervé les jours de fête. Il fit dans ſa priſon une hymne en l'honneur d'Apollon & de Diane, & peu de momens avant que de mourir, il recommanda expreſſément à ſon Ami *Criton* de ſacrifier un coq à *Eſculape*. Mais, dit-on, il fit tout cela pour contenter le peuple; dans le fonds de ſon ame, il blâmoit toutes ces pratiques. Quand cela ſeroit, Socrate ne ſeroit pas excuſable; mais d'où ſait-on que cela ſoit? On ne pouſſe point d'ordinaire l'hypocriſie juſques au moment de la mort; les plus diſſimulez parlent alors à cœur ouvert, & ſi l'on doit juſtifier ce Philoſophe ſur ſa bonne intention; pourquoi ne fera-t-on point la même grace à *Platon*, à *Ariſtote*, à *Epicure*, & à un grand nombre d'autres? Notre Auteur accuſe encore Juſtin Martyr d'avoir introduit dans le Chriſtianiſme

cer-

certains dogmes Payens, tel qu'eſt celui de l'éternité de la matiére; d'avoir mal-à propos & imprudemment cherché dans les Fables du Paganiſme des exemples, de la naiſſance miraculeuſe de Jéſus-Chriſt, de ſes miracles, de ſes ſoufrances, de ſon aſcenſion dans le ciel, &c. d'avoir été trop crédule, d'avoir donné dans les Fables, & d'être tombé dans de groſſiéres mépriſes... Tout cela eſt apuyé de divers exemples.

4. La huitiéme Obſervation rapporte les fondemens Hiſtoriques qu'il faut poſer, pour bien entendre le tître du *Code Juſtinien*, qui regarde la Trinité, & qui eſt conçu en ces termes. *De Summa Trinitate & Fide Catholica, & ut nemo publicè de ea contendere audeat. De la ſainte Trinité & de la Foi Catholique, & qu'il n'eſt permis à perſonne d'en diſputer en public.* Notre Auteur ſe plaint de ce qu'on ne s'eſt point encore aviſé d'examiner les Loix de Juſtinien par les principes de la vraye Religion, pour faire voir en quoi ils conviennent ou différent d'avec elle. Il croit que cela ſeroit d'autant plus néceſſaire, qu'il eſt perſuadé que le Royaume de l'Antechriſt avoit déja atteint l'age viril du tems de cèt Em-

pe-

pereur. Il voudroit qu'on tirât de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique les fondemens & les progrès de ce qui fait le ſujet de la Loi, qu'on entreprendroit d'expliquer, & qu'on ne manquât jamais de marquer l'occaſion qui lui auroit donné lieu. C'eſt ce qu'il entreprend d'exécuter à l'égard du tître dont on vient de parler. Il montre quel a été le ſentiment de l'Egliſe Chrétienne naiſſante au ſujet de la Sainte Trinité. Il remarque que les Chrétiens d'alors s'attachoient plus à bien faire qu'à bien parler ou à diſputer. Il prétend qu'il n'y avoit point encore de formulaire de Confeſſion de Foi, qu'il ſuffiſoit, pour être reçu dans l'Egliſe, de déclarer qu'on croyoit en Jéſus-Chriſt, & qu'on ſouhaitoit d'être admis dans ſa communion, ce qu'on faiſoit paroitre par ſa charité, par ſon humilité, par ſa douceur, & par toutes ſortes de vertus. Il ne diſconvient pas néanmoins qu'on ne regardât comme hérétiques, ceux qui nioient ou la Divinité de Jéſus-Chriſt, ou la Réſurrection de ſa chair; mais il croit que c'eſt principalement parce que ceux qui nioient ces dogmes capitaux, ruïnoient par là même les fondemens de la Morale. * On commandoit

* *Hos fugere jubebantur, non fugare.*

mandoit aux Chrétiens de fuir ces Hérétiques ; mais on ne leur ordonna jamais de les perſécuter.

On regardoit alors le dogme de la Sainte Trinité, comme un grand Myſtére, que la Raiſon humaine ne peut concevoir, & qui ne doit être ni expliqué, ni déterminé par les idées & par les termes de la Philoſophie. On ne diſputoit point ſur les dogmes de la foi : mais on en conféroit paiſiblement & dans un eſprit de charité. Tout cela changea ſous le Grand *Conſtantin*, lors que la Religion, perſécutée juſques alors, ſembla monter ſur le Thrône avec cèt Empereur. Il eſt vrai que les ſemences des diſputes qui éclatérent en ce tems-là avoient paru longtems auparavant. Les Docteurs Juifs & les Philoſophes Payens accoutumez à leurs doctrines ſyſtématiques, & à certaines ſpéculations ſubtiles ſur la nature divine, embraſſant la Religion Chrétienne, ne quittérent point entiérement ni leur méthode, ni leurs préjugez. Les Juifs commencérent à diſputer ſur la néceſſité des Cérémonies, ce qui donna lieu au premier Concile de Jéruſalem. Notre Auteur prétend 1. que cette Aſſemblée fut compoſée non ſeu-

ſeulement des Apôtres & de ceux qui avoient quelque charge dans l'Egliſe; mais de tout le Peuple. 2. Que le Décret fut fait d'un conſentement unanime, & non à la pluralité des ſuffrages. 3. Qu'on n'impoſa pas la néceſſité aux fréres qui étoient à Antioche de le recevoir, & qu'ils le reçurent volontairement. On prétend que ces régles auroient dû être obſervées dans les Conciles ſuivans, & que ce n'eſt que parce qu'on y a ſuivi un autre méthode, qu'ils ont d'ordinaire plus fait de mal que de bien.

Juſques à Conſtantin, il n'y eut point de termes proprement affectez, pour exprimer le myſtére de la S. Trinité. De là vient que la principale raiſon qu'on a de rejetter l'Expoſition de la Foi attribuée à S. Juſtin, c'eſt qu'on y trouve les mots de μόνας & de τρίας, qu'on ſait n'avoir point été en uſage de ſon tems. Ce fut proprement au Concile de Nicée que l'Egliſe commença à adopter certains termes pour fixer la foi des Peuples & diſtinguer les Orthodoxes des Hétérodoxes. On trouve ici bien des remarques, qui pourroient faire ſoupçonner que notre Auteur a du penchant pour certaines opinions hérétiques

ques s'il ne nous disoit qu'il a déclaré publiquement qu'il avoit en horreur l'Arrianisme & tous les autres dogmes de cette nature. Une remarque qu'on ne sauroit guéres lui contester, & que d'autres ont faite avant lui; c'est que les plus foibles ont toujours prêché la tolerance aux plus forts; mais que lors qu'ils sont devenus les maîtres, ils ont été intolérans tout comme leurs adversaires, & ont même poussé quelquefois l'intolérance beaucoup plus loin. C'est ce qui se peut voir dans les Ariens, qui lors qu'ils eurent du dessus exercérent toutes sortes de cruautez sur ceux dont ils prétendoient avoir été maltraitez, lors qu'ils étoient les plus foibles.

5. La dixiéme Observation est une Apologie de *Pythagore*, pour répondre à ce que l'Evêque de *Worcester* a écrit contre cèt ancien Philosophe Payen, dans son *Recit Chronologique de la Vie de Pythagore*, imprimé à Londres en 1699. Il est vrai que l'Auteur de cette Observation n'a pû voir le Livre de ce Prélat; mais il a lû l'Extrait que nous en avons donné dans nos * Nouvelles, & c'est à ce que cèt Extrait contient d'injurieux à Pythagore, que

* *Décembre 1699. pag. 647.*

notre Auteur entreprend de répondre. Il nie d'abord que ce Philoſophe ſe ſoit caché pendant ſept ans dans une cave ſouterraine, pour en ſortir enſuite, & faire croire qu'il étoit reſſuſcité. *Porphyre*, *Jamblique*, & les autres, qui ont donné lieu à ce ſoupçon, peuvent avoir inventé la Fable de la Réſurrection de Pythagore, pour l'oppoſer à la Réſurrection de Jeſus-Chriſt, ſans que Pythagore aît jamais prétendu à rien de ſemblable. Mais quand il ſe ſeroit caché dans une grotte, pourquoi imputer cette retraite à un pareil deſſein; le ſeul amour de la ſolitude & de la méditation ne pouvoit-il pas inſpirer cette penſée à un homme, qui avoit quitté ſa Patrie pour ne point s'embarraſſer dans les affaires de la Politique, & parce qu'il voyoit que ſes compatriotes n'avoient pas aſſez d'amour pour les belles Lettres? Peut-être auſſi qu'il ne fit que ſe ſouſtraire pour un tems à la fureur de ſes Ennemis. Mais ſes Diſciples, qui ne négligeoient pas les occaſions de relever la gloire de leur maître, crurent que cette retraite étoit myſtérieuſe, la fable augmenta peu à peu, juſqu'à ce que Porphyre, ennemi juré des Chrétiens, acheva ce qui étoit déja bien

avan-

avancé, & voulut faire croire que Pythagore étoit reſſuſcité.

A l'égard de la Metempſychoſe enſeignée par ce Philoſophe, notre Auteur examine cinq queſtions principales, 1. Si Pythagore a voulu parler d'une Metempſychoſe proprement dite. 2. S'il a cru que l'ame paſſât des corps des hommes dans ceux des bêtes & réciproquement. L'Auteur avoüe ces deux articles de l'opinion de Pythagore; mais il ſoutient qu'il ne croyoit pas, comme les Egyptiens, qu'indifféremment les ames de tous les hommes paſſaſſent dans le corps des bêtes; mais qu'il y en avoit pluſieurs, qui, en ſortant du corps d'un homme, entroient dans celui d'un autre homme, ſans paſſer par ce milieu.

3. On demande en troiſiéme lieu ſi la Metempſychoſe, dans le ſens de Pythagore, eſt une opinion abſurde & indigne d'un homme ſage. Sur quoi on tâche de faire voir, que la révélation miſe à part, le ſentiment de la tranſmigration des ames n'a rien d'abſurde en lui-même, rien qui ne ſoit facile à concevoir. Cette opinion ſuppoſe, que l'ame exiſte avant le corps; pourquoi, dit l'Auteur, cela ne pourroit-il pas être, puis qu'on enſeigne qu'elle ſub-

siste après que son union avec le corps est détruite? Elle suppose encore que l'ame subsiste après la mort, & c'est ce que croyent tous les Chrétiens. Mais, dira-t-on, il est absurde qu'elle rentre dans un autre corps; l'Auteur répond qu'il ne voit pas plus d'absurdité à cela, que de dire qu'elle se soit unie au précédent. Il est vrai que Pythagore donne de la Raison aux bêtes; mais les Stoiciens en ont fait autant; & il y a bien aujourdhui des Philosophes qui, à l'égard de la connoissance, ne mettent de la différence entre l'homme & la bête, que du plus au moins. Si l'ame passant du corps de l'homme dans celui de la bête, n'exerce pas les mêmes opérations, l'Auteur dit que Pythagore pouvoit répondre, que c'est le défaut des organes, qui en est la cause. Le corps des bêtes sera une espéce de prison, où l'ame de l'homme sera comme renfermée pendant un certain tems, pour subir la peine des péchez qu'elle a commis dans le corps précédent.

On ajoute que ce qui doit empêcher de traiter d'absurde l'opinion de la Metempsychose, c'est que tout ce qui regarde la nature de l'ame, est fort douteux, obscur, & incertain, & la raison qu'il en allégue, c'est que

nous

nous ne ſavons pas ce que c'eſt que la ſubſtance. C'eſt là l'opinion du ſavant Mr. *Locke*; mais j'avoüe que juſques ici, elle ne m'a point perſuadé. Peut-être croit-on ne pas bien connoître la ſubſtance, parce qu'on y cherche ce qui n'y eſt pas, & qu'on prend pour mode de la ſubſtance, ce qui eſt la ſubſtance elle-même. On veut, par exemple, qu'on explique ce que c'eſt que le ſujet dans lequel réſide l'étenduë; mais l'étenduë elle-même eſt le ſujet qu'on cherche; on demande la ſubſtance, qui eſt le ſujet de la penſée; cette ſubſtance, c'eſt cette penſée elle-même, qui peut être modifiée en une infinité de maniéres. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'eſt que l'ayant communiquée à un des plus grans & des plus profonds Philoſophes de ces Provinces, il m'a paru être tout-à-fait dans le même ſentiment. Nous faiſons la nature trop myſtérieuſe. Peut-être, en uſons-nous à l'égard de la ſubſtance, comme feroit un Peripatéticien, à qui on expliqueroit à la Carteſienne comment l'Aiman attire le fer; & qui convenant des principes, ne laiſſeroit pas d'ajouter, que ce n'eſt pas là tout, & qu'outre cette matiére

ſtriée, cette configuration de pores, il faut qu'il y ait encore dans l'aiman un principe de ſympathie. Vous vous trompez, ce Principe de ſympathie n'eſt autre choſe, que ces parties ſtriées, qui coulent perpétuellement dans ces pores canellez. Raiſonnez de même de la ſubſtance ſpirituelle & de la corporelle. Cette étenduë, cette penſée, ce ſont les deux ſubſtances que vous cherchez, & non les modes de certains ſujets, que vous aſſurez exiſter, & dont vous n'avez pourtant aucune idée.

Pour revenir à notre Auteur, il prouve encore que la Metempſycoſe n'a rien d'abſurde, de ce qu'un grand nombre de perſonnes ſages, habiles, & philoſophes de différente ſecte l'ont enſeignée, & qu'il y a des peuples entiers qui la croyent. Or il ne peut comprendre que tant de gens fuſſent dans cette opinion, ſi elle étoit ſi contraire à la Raiſon, qu'un eſprit médiocre fut capable de comprendre cette contrarieté, car c'eſt là la définition, que nous donne l'Auteur d'une opinion abſurde. Mais dira-t-on, qu'elle ne ſoit pas abſurde, à la bonne heure; on ne ſauroit douter qu'elle ne ſoit fauſſe. On en convient, mais on ne croit pas qu'on

doive en faire un procès à Pythagore, puis qu'on ne découvrira jamais la fauſſeté de cette opinion par la ſeule Raiſon, ſans le ſecours de la Révélation.

Le reproche qu'on peut faire à ce Philoſophe, c'eſt qu'il a apuyé cette opinion ſur des contes, de la fauſſeté deſquels il étoit bien perſuadé, comme quand il a dit, que ſon ame avoit été dans les corps d'*Æthalides*, d'*Hermotime*, d'un Pêcheur nommé *Pyrrhus*, &c. L'Auteur ſoupçonne que Pythagore n'a jamais avancé cela ſérieuſement; peut-être, a t-il dit ſeulement, pour expliquer ſon dogme, qu'il ſe pouvoit que l'ame d'Æthalides eût paſſé dans celle d'Hermotime; mais ſes Diſciples & ſes Sectateurs ne prenant pas bien ſa penſée, aſſurérent poſitivement ce que leur maître n'avoit allegué, que comme un exemple. Diſons la verité, notre Auteur qui paroit partout ſi judicieux, pouvoit s'apercevoir, ſans peine, que des *peut-être* ne ſuffiſent pas dans de pareilles rencontres; & qu'il n'a point de dogme, point d'action, qu'on ne puiſſe juſtifier, par une telle méthode.

4. On demande en quatriême lieu, ſi la Métempſychoſe ruine le dogme

de l'Immortalité de l'ame, comme l'aſſure Mr. de Worceſter. L'Auteur ne peut comprendre comment ce Prélat a pû donner dans ce ſentiment, puis que tous les Anciens ont rendu cette juſtice à Pythagore, de convenir que ſon opinion établiſſoit cette immortalité au lieu de la ruiner.

5. On demande, enfin, ce qui a pû porter ce Philoſophe à enſeigner la Metempſychoſe, & l'on prétend que ce n'eſt point pour ſe faire valoir dans le monde & y aquerir de la reputation; puisque cette opinion n'étoit point nouvelle, ni inconnuë lors que Pythagore entreprit de l'enſeigner.

6. L'onziéme Obſervation, qui eſt fort longue, examine ſi ceux que le Code de Juſtinien nomme *Parabolani* étoient des Medecins ou ſeulement leurs valets. Cette matiére eſt traitée avec beaucoup d'exactitude & de netteté, & l'Auteur paroit n'avoir rien oublié de tout ce qu'on peut ſouhaiter ſur cette matiére. Il n'eſt pas fort different ſur ce ſujet du ſentiment de Mr. *Le Clerc* dans ſon *Hiſtoire de la Médecine*, & que nous avons expliqué * ailleurs.

7. Les

* *Nouvelles d'Octobre.* 1701. *pag.* 397. *&c.*

7. Les Observations douziéme & treiziéme traitent de la nature de l'Homme, de sa liberté, de la peine à laquelle il est sujet à cause de ses péchez, & de ses actions bonnes ou indifférentes. Elles contiennent bien des propositions, qui passeront pour paradoxes dans l'esprit de plus d'un Lecteur; par exemple, que les hommes diffèrent les uns des autres en espèce, qu'un régénéré est une autre espèce d'homme qu'un irrégénéré; qu'ils ont des volontez d'une nature toute différente, puis qu'ils aiment des choses tout-à-fait contraires. Que si la fin est bonne, les moyens qu'on employe pour y arriver sont bons aussi; il est vrai que l'Auteur léve toute la surprise que cette proposition peut causer, en soutenant d'ailleurs, que la fin ne peut jamais être bonne, quand les moyens ne le sont pas.

8. Il est parlé d'*Anaxagore* dans les deux Observations suivantes. On examine dans la premiére, si *Lactance* a eu raison de censurer ce Philosophe d'avoir dit qu'il étoit né pour voir le Ciel & le Soleil; & dans la seconde l'opinion qu'on lui attribue d'avoir assuré que la neige étoit noire. On prétend, sur le premier Article,

que Lactance n'a pas entendu la penſée d'Anaxagore, & qu'il l'a mal refutée & peut-être que l'Auteur a raiſon. En effet, il y a peu d'aparence que cèt Apophtegme d'Anaxagore, ne doive s'entendre que des yeux du corps, comme Lactance le lui impute; il n'y a que lui qui l'aît ainſi compris: on a toujours crû qu'Anaxagore vouloit dire, qu'il étoit né pour méditer & réflechir ſur les merveilles du Ciel & des Aſtres. Mais ce n'eſt pas là préciſement la penſée de notre Auteur; il croit qu'Anaxagore n'a point voulu parler de la derniere fin pour laquelle il a été créé; mais ſeulement de l'occupation qu'il aimoit le plus, & à laquelle il paſſoit une partie de ſa vie, qui étoit l'Aſtronomie. On prétend que cela s'accorde mieux à ce qu'on raporte d'ailleurs de ce Philoſophe, qu'il paſſoit les nuits entiéres à contempler les Aſtres, & que quelcun lui ayant reproché, qu'il négligeoit ſa Patrie; il le nia, en diſant qu'il s'occupoit à examiner ce qui ſe paſſoit dans le Ciel. Cependant on n'aprouve point ce trop grand attachement d'Anaxagore; mais on croit qu'on auroit pû le combattre par de plus ſolides raiſons que celles de Lac-

tan-

tance, qui ne ſont que des figures de Rhétorique ſans ſolidité.

Quant à ce qu'on impute à Anaxagore d'avoir dit que la neige étoit noire, on ne croit point qu'il ait jamais avancé une ſemblable propoſition ſerieuſement & dans le deſſein de la ſoutenir; puis que *Diogéne Laërce* n'en dit rien. Il ſe peut faire que les ennemis de ce Philoſophe ayant mal pris quelques unes de ſes paroles, lui ayent imputé une opinion ſi abſurde, pour le rendre ridicule; ou que combattant les mauvaiſes définitions que quelque Philoſophe auroit données du blanc & du noir, il aît avancé que ſelon ces définitions on pourroit ſoutenir que la neige eſt noire. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'on fait dire aux Auteurs qu'on n'aime point tout le contraire de ce qu'ils ont dit, & qu'on leur impute, pour les décrier, des opinions qui ne leur ſont jamais entrées dans l'eſprit.

9. Nous ne dirons rien de la ſeiziéme Obſervation, parce que nous avoüons ingenument que nous n'y comprenons rien. C'eſt l'Extrait d'un Livre de *François George* Vénitien qui traite de l'*Harmonie du Monde*. C'eſt un *in folio*, qui fut imprimé à Veniſe

en 1525. & qui paroit contenir bien des visions. L'Auteur entreprend d'y expliquer & les choses de la nature & celles de la Religion par les sons & par l'Harmonie.

10. La dix-septiéme Observation parle d'un Livre imprimé in 8. en 1700. sous ce titre, *Justini Presbyteri dissertatio de jure Legationis Statuum Imperii, Eleutheropoli.* Il y est aussi parlé assez au long des Livres de Mr. *de Wicquefort* sur les Ambassadeurs & sur leurs Fonctions. Notre Auteur nous donne l'Histoire de ces Ouvrages, il parle de ce qui y est contenu ; & marque les fautes qu'il croit que l'Auteur a commises ; la plus grande, selon lui, c'est que Mr. de Wicquefort écrit sans méthode & sans ordre. Il se trompe en ce qu'il croit que cet Auteur sortit de la prison où il avoit été enfermé en Hollande, par les sollicitations du Duc de *Brunswic*, dont il se disoit le Ministre. Ce fut l'une de ses filles, qui le sauva par son adresse, & qui hazarda sa liberté pour la procurer à celui à qui elle devoit la vie. Si notre Auteur en est crû, la grande réputation de l'Ouvrage de Mr. de Wicquefort, ne vient que de ce que le préjugé de l'autorité en im-

posé généralement à tout le monde, & qu'on se met plus en peine de ce qui se pratique, que de ce qui se devroit pratiquer : ou de ce qu'on s'imagine follement, que ceux qui ont le pouvoir en main ne sont pas obligez de se mettre en peine des régles de la justice & de l'équité. Mr. de Wicquefort décide tout, selon notre Auteur, par des exemples, plûtôt que par des principes certains fondez sur la Loi naturelle & sur le droit des gens. Son Ouvrage a été très-mal traduit en Allemand.

II. On explique dans les quatre dernières Observations les sentimens de *Thalés*, d'*Anaximandre*, d'*Anaximéne*, & des Philosophes de la Secte Ionique, sur les principes, dont toutes choses ont été formées.

ARTICLE V.

DISSERTATIONS *sur* L'ARCHÉ *de* NOÉ, *&* *sur* L'HÉMINE *&* *le* LIVRE *de* S. BENOIST. *Dans l'une on examine plusieurs questions curieuses, dont la décision prouve la matière, la capacité, la figure, ou disposition de cette Arche; le nombre des Animaux, & la quantité des pro-*

viſions qu'on y renferma; la durée & la vérité du Déluge Univerſel: Et dans l'autre on démontre par des raiſonnemens ſolides, & par d'excellentes autoritez; que cette Hémine & cette Livre ont été de la capacité & de la péſanteur de vint onces Romaines. *Par* JEAN LE PELLETIER, *de Roüen.* A Roüen 1700. in 8. pagg. 614. gros caractére. Et ſe trouve à Amſterdam, chez Henri Desbordes, & chez Henri Schelte.

CE Livre contient tant de matiéres curieuſes, que quoique quelques Journaliſtes en ayent déja fait mention, nous n'avons pû nous reſoudre à le paſſer ſous ſilence. On voit par le tître, qu'il eſt compoſé de deux Diſſertations, la prémiere, qui eſt la plus longue, la plus importante, & celle à laquelle nous avons réſolu de nous attacher, traite de l'Arche de Noë, & la ſeconde de l'*Hemine* & de la *Livre* de S. *Benoiſt*.

Selon l'Ecriture l'Arche devoit avoir 300. coudées de longueur, 50. de largeur, & 30. de hauteur. Elle ne dit point ſi ces dimenſions devoient ſe prendre en déhors, ou en dedans. Mr. *le Pelletier* croit qu'il les faut pren-

prendre en dehors. M. *Cumberland* Théologien Anglois prouve dans ſon Traité du *Recouvrement du poids & des meſures des Juifs*, que l'ancienne Coudée des Hébreux eſt la même choſe que le *Derac* ou l'ancienne Coudée de Memphis. *Jean Graves* Profeſſeur d'Aſtronomie à Oxford, ayant pris en Egypte ſur les étallons du Caire la longueur préciſe du Derac, trouva qu'elle contenoit 1824. milliémes des mille qui diviſoient exactement un pié de cuivre, qu'il avoit fait ajuſter ſur les étallons du pié d'Angleterre. Sur ce principe, l'Auteur trouve, que l'Arche avoit un million ſept cens quatre vints un mille trois cens ſoixante & dix ſept piés cubes pariſiens, pour la capacité de ſon vuide; & qu'elle pouvoit contenir quarante deux mille quatre cens treize tonneaux de charge. Elle avoit la forme d'un parallélepipéde rectangle, parce qu'elle étoit faite pour floter & non pour naviguer. On vouloit y renfermer des animaux d'eſpéces différentes, des bêtes & des oiſeaux dociles & farouches, privez & ſauvages, grans & petits, & en même tems autant de proviſions différentes qu'il en faloit, pour les nourrir pendant un an. Pour

cèt

cèt effet elle devoit être divisée en dedans en plusieurs étages, & ces étages en plusieurs cloisons ou cellules, pour les séparer les uns des autres selon leurs espéces, & pour mettre á part le foin, les grains, les fruits, & l'eau dont on devoit les nourrir. Pour tous ces usages, il n'y avoit point de figure plus propre que celle que je viens de marquer.

L'Arche étoit fermée de toutes parts, à l'exception du haut des côtez tout à l'entour, qui n'étoit fermé qu'à la maniere d'une fenêtre jalousée d'une condée de haut, pour donner du jour dans tous les apartemens.

On en pouvoit diviser la hauteur par dedans en quatre étages, donnant trois coudées & demi au premier, 7. au second, 8. au troisiéme, 6. & demi au dernier, & les 5. coudées restantes auroient été pour l'épaisseur du fond, du comble, & des trois ponts, tillacs, ou planchers des trois derniérs étages. Le premier de ces quatre étages auroit été le fonds de l'Arche, ou proprement ce que l'on appelle carêne dans les Navires; le second pouvoit servir de grenier ou magazin; le troisiéme de place pour les étables, & le dernier pour des vo-

lic-

liéres & pour l'apartement des hommes. La caréne auroit été un réservoir pour l'eau; le grenier un magazin pour le foin, pour les grains, & pour les fruits; & l'un & l'autre pouvoient être regardez comme l'étage pour les provisions du boire & du manger.

La caréne ou réservoir pour l'eau douce, auroit été une cavité de 298. coudées de longueur, de 48. de largeur, & de trois & demie de hauteur, & par conséquent de 50064. coudées cubes de capacité.

Le grenier ou magazin auroit été une cavité immédiatement au dessus du réservoir, de la même longueur, de la même largeur, mais de 7. coudées de hauteur, & par conséquent de 100128. coudées cubes de capacité.

Le second étage auroit aussi eu 298. coudées de longueur, 48. de largeur, & huit de hauteur. Retranchant dix coudées de chaque bout, il seroit resté entre ces retranchemens un espace de 278. coudées de longueur & de 48. de largeur, dans lequel on auroit pû construire 36. étables le long des bordages de l'Arche, 18 d'un côté & 18. de l'autre, sur deux lignes de 17. coudées de largeur

geur & de 278. coudées de longueur, qui auroient laiſſé entr'elles une allée de 278. coudées de longueur & de 14. de largeur, qu'on auroit pu apeller la Cour de l'Arche. Cette Cour auroit eu par conſéquent plus de 473. piés de longueur, & preſque 24. piés de largeur. Châque étable auroit occupé 15. coudées ½ ſur la longueur de l'Arche & 17. ſur la largeur. Elles pouvoient être ſéparées les unes des autres par une ſimple cloiſon, & le côté qui regardoit la Cour ſe pouvoit clorre par une barriére à claire voye, compoſée de deux battans de 4. coudées de hauteur ſeulement, pour ne pas empêcher le jour ni l'air d'y entrer. Ainſi elles pouvoient avoir par dedans environ 28. piés & demi de longueur, 26. de largeur, & 13. & demi de hauteur.

Le plancher d'enbas du ſecond étage auroit été un peu élevé au milieu, pour donner de la pente aux excrémens liquides, afin de couler hors de l'Arche par deux trous qui s'y ſeroient trouvez aux deux coins du bas de chaque étable du côté des bordages, & par leſquels on auroit pû pouſſer déhors les fumiers & les ordures.

On

On auroit trouvé dans les deux retranchemens de 10. coudées de châque bout de cèt étage, deux eſpaces, châcun de 43. coudées de longueur, & de 10. de largeur, ſur toute la largeur de l'Arche, c'eſt-à-dire, qui auroient eu châcun environ 82. piés de long, & 17. piés de large, pour ſervir d'allée à 4. puits à mardelle, de hauteur & d'ouverture commode, pour tirer l'eau douce du réſervoir, ſi les pompes n'avoient point encore été en uſage. Ces quatre puits ou pompes auroient été néceſſaires, aux quatre coins de cét étage, non ſeulement pour trouver de l'eau partout commodément, mais encore pour n'en pas manquer, quand l'Arche auroit été plus chargée à l'un des bouts qu'à l'autre, ou plus d'un côté que d'un autre.

L'un de ces eſpaces auroit encore pû ſervir pour l'entrée de l'Arche. L'ouverture de cette entrée, juſtement vis à vis de l'un des bouts de la Cour, auroit eu 10. piés 4 pouces de hauteur & 8. piés & demi de largeur; jour ſuffiſant pour donner entrée aux plus grans & aux plus gros animaux. On auroit pû la fermer par une porte briſée en deux battans, qui ſe ſeroient ouverts de côté

& d'autre en déhors.

On auroit pû trouver dans cèt eſpace à la droite en entrant un eſcalier commode pour monter au troiſiéme étage. Les marches en auroient pû avoir 7. piés de longueur, 20. pouces de largeur & 10. de hauteur. Après en avoir monté 9. on auroit trouvé un repos d'environ 7. piés en quarré; puis en ayant monté encore 7, on auroit pû entrer dans le troiſiéme étage.

Dans l'autre eſpace oppoſé à celui de l'entrée, on auroit pû conſtruire un autre eſcalier le long du bordage du bout de l'Arche, compoſé de 16. marches, de 4. coudées de longueur, d'une coudée de largeur, & de demi coudée de hauteur, pour pouvoir monter commodément du ſecond au troiſiéme étage.

Au milieu de ces deux eſpaces près du plancher d'enbas, on auroit pû faire deux ouvertures aux bordages des bouts de l'Arche, pour pouſſer déhors les ordures de la Cour. Sur le milieu du plancher de la Cour, on auroit pû faire ſix ouvertures ou écoutilles longues de quatre coudées & larges de trois châcune, pour deſcendre dans le grenier, pour en tirer les proviſions. Au milieu de la Cour, on auroit

roit construit un puits égal aux autres.

Enfin on auroit pû percer le plancer d'enhaut du même étage d'une ouverture longue de 268. coudées & large de 14. sur le milieu de sa longueur, afin que le jour entrant par la fenêtre treillissée du haut de l'Arche tout à l'entour, se répandît par cette ouverture de tous côtez dans la Cour, & pénétrât dans toutes les étables & même dans le grenier par les écoutilles.

Le plancher d'enbas du troisiéme étage, le même que le plancher d'enhaut du second, étant percé par le milieu de l'ouverture dont nous venons de parler, pour le jour de la Cour; il seroit resté aux deux côtez de cette ouverture, deux espaces de 17. coudées de largeur, & de 268. coudées de longueur, & aux deux bouts de la même ouverture deux espaces, l'un d'un côté de l'entrée de l'Arche de 48. coudées de longueur, & de 20. coudées de largeur & l'autre du côté opposé de 48. coudées de longueur, & de dix coudées de largeur.

Dans les deux espaces de 17. coudées de largeur le long des bordages de l'Arche, au dessous de la fenêtre treillissée, on auroit pû construire 36. lo-

loges, 18. de chaque côté, pour ſerrer, non ſeulement les proviſions pour les hommes & pour les oiſeaux, mais encore les graines qu'on auroit voulu conſerver, les inſtrumens du labourage, les meubles, les étofes, &c. Ces loges auroient eu 14. coudées ½ de longueur, 4. de largeur, & 4. de hauteur. Elles auroient pû être diſpoſées de telle ſorte qu'entre ſix, il ſe ſeroit trouvé un eſpace vuide de quatre coudées, au bas duquel proche du plancher, on auroit pû faire une ouverture au bordage de l'Arche, pour pouvoir pouſſer les immondices dehors.

Sur le reſte de ces deux eſpaces entre les loges & l'ouverture de la cour, on auroit pû faire deux rangs de voliéres, 18. à châque rang de 14. coudées ½ de longueur, de 6. coudées de largeur, & de 4. de hauteur. Ces voliéres auroient laiſſé entr'elles & l'ouverture du haut de la cour, une allée de trois coudées; entr'elles & les loges une allée de 4. coudées; & encore entr'elles de 6. en 6. voliéres une allée de communication, de 4. coudées de largeur.

Ces loges & ces voliéres auroient laiſſé entr'elles & le bout du côté de l'en-

l'entrée, un eſpace de 20. coudées de largeur, & 48. de longueur, dont la moitié de 10. coudées de largeur, auroit ſervi à conſtruire l'apartement des hommes & l'autre moitié auroit été vuide pour communiquer de l'aparte-ment des hommes & de l'eſcalier, dans les allées. Elles auroient encore laiſſé entr'elles & le bout de l'Arche oppoſé à l'entrée, un eſpace de dix coudées de largeur, & de 48. de longueur, pour communiquer de l'Eſcalier de ce bout aux allées & des allées à cèt eſcalier & encore à deux puits qu'on auroit pû faire à deux coins de ce bout, dont les ouvertures ſe ſeroient trouvées préciſement au deſſus des deux puits du même bout, qui auroient été dans le ſecond étage, afin d'en tirer de l'eau pour les oiſeaux.

Enfin dans l'eſpace de 10. coudées, du bout du côté de l'entrée, on auroit pû conſtruire l'apartement des hommes. Une place longue de 48. coudées, large de 10. & haute de 6. & demi, dont on n'auroit ôté que quatre coudées, pour le haut de la ſortie de l'eſcalier, pouvant donner plus de 75. piés de longueur, 17. de largeur, & plus d'onze piés de hauteur meſure de Paris, à un eſpace dans le-

lequel on auroit pû construire une cuisine, une salle, & quatre chambres de plein pié; qui auroient eu également plus de 16. piés & demi de longueur, 12. piés de largeur, & plus d'11. piés de hauteur de la même mesure.

C'est là comment M. le Pelletier conçoit que l'Arche pouvoit être construite; nous avons été obligez de le copier presqu'entiérement sur cèt article; parce que pour peu que nous eussions voulu l'abréger, nous aurions infailliblement tout gâté. Nous serons plus courts sur tout le reste.

On peut juger qu'il falut beaucoup de gens pour construire un tel bâtiment; aussi notre Auteur croit-il, que Noë y employa un très-grand nombre de personnes. L'Arche ne fut pas construite, loin de l'Arménie, puis que n'étant faite que pour voguer, les eaux ne la portérent pas loin du lieu où elle fut faite, & que l'Ecriture nous assûre qu'elle s'arrêta sur les montagnes d'Ararat. Il y a apparence qu'elle fut construite de cédre, sur tout si l'on fut cent ans à la bâtir, puis que tout autre bois n'auroit pû se conserver sans corruption pendant un si long temps. Le toit en étoit plat, comme

me tous les bâtimens des Orientaux. On ſera ſurpris que l'Auteur deſtine un lieu conſidérable de ce bâtiment, pour y conſerver de l'eau douce; mais il prouve que l'eau du déluge n'étoit point propre à l'uſage de la vie; & ainſi il faloit néceſſairement en conſerver, & pour les hommes & pour un ſi grand nombre d'animaux. Ce Déluge dura, ſelon l'Auteur, 365. ou 370. jours.

Une des plus grandes difficultez contre l'Hiſtoire, qui en eſt raportée, c'eſt de comprendre comment l'Arche pouvoit contenir ce prodigieux nombre d'animaux nets & ſouillez, que Noë y devoit renfermer, ſelon l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu. Pour lever cette difficulté, l'Auteur ſoutient & tâche de prouver, qu'il n'étoit point permis de manger de la chair des animaux avant le déluge. Châcun ſait qu'il n'eſt pas le ſeul de ſon opinion. Cela étant, la diſtinction d'animaux purs & ſouillez ne regarde pas ceux qu'on pouvoit manger ou ne pas manger; mais ceux qu'on pouvoit ſacrifier ou ne pas ſacrifier. On prétend auſſi que dans les premiers ſacrifices, on brûloit toute la chair de la victime, & que les habits de

nos premiers parens n'etoient pas de peau, mais d'écorce ou de poil. Or on ne ſacrifioit que des moutons, des chévres, des bœufs, des pigeons, & des tourterelles. Il n'y avoit point, ſelon notre Auteur, d'autres animaux mondes, & par conſéquent il n'y avoit que ces cinq eſpéces, qui entrérent par ſeptenaires dans l'Arche, c'eſt-à-dire, de châcune cinq femelles & deux mâles, dont l'un devoit être ſacrifié après le Déluge. De tous les autres animaux, il n'en entra qu'une paire de châque eſpéce, un mâle & une femelle.

Mr. le Pelletier prétend encore qu'avant le Déluge les bêtes ne vivoient, non plus que les hommes, que d'herbes, de grains, & de fruits; en ſorte qu'il n'étoit point néceſſaire de renfermer dans l'Arche d'autres alimens que ceux-là, ce qui, comme châcun voit, la débarraſſe beaucoup.

Du reſte, l'Auteur n'a point recours à l'expedient de quelques uns, qui diſent que les eſpéces ont beaucoup multiplié depuis le Déluge: quoi qu'il convienne de la vérité du fait, il prend les choſes au pis, & fait voir, que quand il y auroit eu

du

du tems de Noë, autant d'eſpêces différentes d'animaux, qu'en comptent ceux des Modernes, qui en ont écrit l'Hiſtoire, l'Arche auroit pû contenir de chacune, le nombre que nous venons de marquer. Notre Auteur qui entre par tout dans un grand détail, ſpécifie tous ces animaux, leur aſſigne à chacun leur place, calcule ce qu'ils pouvoient peſer, & le poids de la nourriture & de la boiſſon qu'on leur devoit fournir à châcun châque jour. Il trouve, ſelon ſon calcul qu'il ſeroit reſté dans l'Arche, telle qu'il l'a décrite, quatre étables, & deux voliéres à remplir; que le réſervoir auroit pû fournir quatre fois autant d'eau qu'il en falloit, & qu'il y auroit eu des proviſions, pour faire ſubſiſter tous les animaux deux ans & demi & quelques mois. Auſſi en falloit-il pour leur ſubſiſtance après leur ſortie de l'Arche, juſqu'à ce que la terre en produisît. Que ſi on ajoute à cela, que toutes les eſpêces différentes d'animaux qu'on voit aujourd'hui n'ont qu'un bien petit nombre d'eſpêces primitives, & quelques autres remarques de l'Auteur, on trouvera que l'Arche étoit trois fois plus grande qu'il ne faloit, pour

y loger commodément tout ce qui y devoit être conſervé.

Après avoir établi ſon ſentiment, il refute celui des autres Interprêtes anciens & modernes ; il fait voir qu'il n'y en a point de plus commode & ſujet à moins d'inconvéniens que le ſien ; & répond en détail à toutes les objections qu'il a cru qu'on pouvoit lui faire. Il montre que huit perſonnes pouvoient ſuffiſamment & ſans beaucoup de peine, fournir aux beſoins de tous les animaux, ſelon la diſpoſition qu'il donne à l'Arche ; puis que châque perſonne n'avoit ſous ſa conduite que quatre étables & quatre ou cinq voliéres ; & peut-être même ſeulement trois étables & autant de voliéres, ſuppoſé, comme il eſt ſûr, qu'il y eut alors beaucoup moins d'eſpêces d'animaux, qu'il n'y en a à préſent. Il s'attache ſur tout à prouver, que l'Arche ne tiroit qu'environ onze coudées d'eau.

Mr. le Pelletier eſt pour l'univerſalité du Déluge & répond fort au long aux raiſons alleguées par quelques Savans pour prouver le contraire. Il fait voir que l'Arche auroit été inutile, s'il y eut eu des lieux où les eaux ne fuſſent pas parvenuës, puis que la Famil-

Famille de Noë & les animaux auroient pû s'y retirer : n'étant pas plus difficile à Dieu de reveler ce lieu à Noë, & de donner cèt instinct aux animaux, que d'ordonner au premier la construction de l'Arche, & d'inspirer aux autres de s'y venir rendre.

On objecte contre le Déluge Universel, que l'air n'auroit pas pû contenir assez d'eau pour couvrir toute la Terre, à la hauteur que marque l'Ecriture. M. le Pelletier n'est pas de ce sentiment, & parce que l'opinion qui attribuë à la pesanteur de l'air la suspension du vif argent dans le tuyau de Torricelli & les autres effets de cette nature, semble être contraire à son opinion, il s'étend beaucoup à la refuter, & apporte diverses expériences qu'il prétend lui être contraires : mais il est vrai que la maniere dont il veut expliquer ces Phénoménes est assez obscure, & semble rapeller la vertu attractive, qu'on croyoit avoir proscrit de la Philosophie, à n'y revenir jamais. Quoi qu'il en soit, pour faire voir que la Terre a pû être couverte d'eau au tems du Déluge, outre diverses autres réflexions curieuses, il remarque que cette même Terre, selon l'Ecriture, fut

couverte d'eaux au commencement, que Dieu éleva ces eaux, & les fit monter dans le petit & dans le grand orbe de l'air, que celles qui furent élevées dans le grand orbe s'y tinrent toujours raréfiées, autant qu'elles peuvent l'être, qu'au temps du Déluge elles furent condenſées & retombérent ſur la Terre, juſques à ce que la juſtice de Dieu étant ſatisfaite, elles retournérent d'où elles étoient venuës. Cependant quoi que la chute & le retour de ces eaux ſe fiſſent naturellement, notre Auteur convient, que tout cela n'a point pû s'exécuter ſans miracle, & refute ceux qui l'attribuent à certaines prétenduës influences des Aſtres; ce qui lui fournit l'occaſion de faire pluſieurs remarques curieuſes & importantes contre l'Aſtrologie Judiciaire.

On trouve, preſque ſur la fin de cette Diſſertation, une digreſſion aſſez longue ſur les ſemaines de *Daniel*, & ſur le tems de la naiſſance & de la mort de Jeſus-Chriſt. Nous ne dirons qu'un mot ſur la ſeconde Diſſertation de ce volume.

Il y a plus de trente quatre ans, que le P. *Lancelot*, ſi connu par ces excellens † Ouvrages, qui ſont entre

† *Les Nouvelles Méthodes, le Jardin des Racines Grecques, la Grammaire générale & raiſonnée, &c.*

tre les mains de tout le monde, en publia une ſur l'Hemine de vin & ſur la livre de pain de S. Benoit, & il entreprit de faire voir, que cette Hemine n'étoit que le demi ſetier, & que cette livre n'étoit que de douze onces. Le ſavant Pére *Dom Jean Mabillon* a depuis traité ce même ſujet dans la prémiére Préface de ſon quatriéme ſiécle Bénédictin, où il propoſe pluſieurs difficultez au P. Lancelot, qui, après ſon premier Ouvrage, fit profeſſion dans l'Ordre de S. Benoit. Cela l'obligea à le faire réimprimer * en 1688. revû, corrigé, & augmenté. Il y ajouta la réponſe aux difficultez du P. Mabillon, & une diſquiſition de l'année, du jour & de l'heure, où eſt mort le glorieux Patriarche S. Benoit.

Toutes ces raiſons du P. Lancelot n'ont pû perſuader Mr. le Pelletier. Il croit que ce ſavant Auteur s'eſt mêlé d'une matiére qu'il n'entendoit pas trop bien, & que loin d'aporter des preuves réelles & poſitives, il n'a allegué que des conjectures appuyées ſur des vraiſemblances ; *il ne nous a donné, par d'éloquentes expreſſions, que des mépriſes ou des noms vains, qui ne*

* *A Paris, chez Deſprez. in 8.*

marquent point les choſes qu'il a crû nous donner. Pour ne pas tomber dans les mêmes fautes, notre Auteur raporte d'abord ce que l'Antiquité lui a apris ſur la matiére, dont il eſt queſtion; il allégue enſuite ce que les Modernes en ont penſé; & propoſe après cela ſon opinion, qu'il prouve s'acorder parfaitement aux monumens connus, qui peuvent découvrir, quels ont pû être la meſure & le poids, dont il s'agit. Enfin il entreprend de faire voir, que bien loin que la Diſſertation du Pére Lancelot aît les avantages qu'il s'en étoit promis, elle ne peut que nuire à la découverte des choſes, qu'il prétend avoir éclaircies. On voit dans le titre de l'Ouvrage de nôtre Auteur, qu'il croit que la peſanteur de vint onces Romaines régloit la capacité de l'une & la peſanteur de l'autre. Cette Diſſertation contient des remarques bien curieuſes ſur les poids & ſur les meſures, tant anciennes que modernes.

ARTICLE VI.

PROCLI *Philoſophi* VITA, *Scriptore* MARINO *Neapolitano, quam al-*

altera parte de Virtutibus Procli Theoreticis ac Theurgicis auctiorem, & nunc demum integram primus edidit, Versionem, breves notas, atque Elenchum scriptorum Procli adjecit JOH. ALBERTUS FABRICIUS. *SS. Theol. D. & Philosophiæ Moralis atque Eloquentiæ Professor Publ. Præmissa sunt Prolegomena de Marino, de ætate, gente, Magistris & Successoribus Procli, tum de septem generibus sive gradibus virtutum, quas in præceptore suo celebrat Marinus.* C'est-à-dire, *la Vie du Philosophe Proclus, écrite par Marin de Naples; que J. Albert Fabrice, Docteur en Théologie & Professeur en Morale & en Eloquence publie pour la premiére fois toute entiére, augmentée d'une partie concernant les Vertus Théorétiques & miraculeuses de Proclus, avec la version Latine, de courtes Notes, & un Catalogue des Ecrits de Proclus. Le tout précedé d'une Préface, où il est parlé de Marin, de l'âge, de la Patrie, des Maîtres, & des Successeurs de Proclus, & des sept espéces ou degrez de Vertu que Marin loue dans son Maître.* A Hambourg, 1700. in 4. gros caractére. pagg. 148.

CE titre explique ſi nettement ce qui eſt contenu dans ce Livre, que ce ſeroit aimer les repetitions, que de vouloir y ajouter quelque choſe. Il vaut mieux s'arrêter à dire un mot de *Marin*, & du Philoſophe *Proclus*, dont il a écrit la Vie. Le premier fut diſciple du ſecond; il enſeigna à Athénes après lui & fut maître d'*Iſidore* célébre Philoſophe Péripateticien, & Mathématicien. Il étoit de Naples ou Naplouſe, ville de la Paleſtine, près du mont Garizim. La Vie de Proclus qu'il a écrite fait aſſez voir qu'il étoit Payen. On auroit même lieu de ſoupçonner, qu'il ne l'a remplie de tant de miracles faits par ſon Héros ou en ſa faveur, que pour les oppoſer aux miracles de Jeſus-Chriſt; car les Savans ont remarqué que ce fut là une contrebatterie que les Payens dreſſérent contre les miracles raportez dans l'Evangile: ce qui eſt d'autant plus avantageux à cette doctrine, qu'on en peut conclurre très-légitimement, que ceux qui en étoient ennemis n'avoient rien de ſolide à oppoſer à la vérité des faits raportez par les Ecrivains ſacrez.

Suidas dit que Marin écrivit la vie de Proclus en proſe & en vers. Mr. Fa-

Fabrice n'a trouvé que cèt ancien qui parle d'une Vie de Proclus écrite en vers; & s'il ne s'eſt pas trompé, du moins eſt-il bien certain que cèt Ouvrage n'eſt point parvenu juſqu'à nous. Pour ce qui concerne la même Vie écrite en proſe, qui eſt celle qu'on nous donne préſentement toute entiére, il paroit qu'il n'y avoit pas encore un an que Marin étoit mort, lors que Proclus l'écrivit. Il avoit fait d'autres Ouvrages, dont on trouve ici la liſte.

Quant à Proclus, on peut conclurre, par les Tables Aſtronomiques, car Marin nous raporte le Thême de ſa naiſſance, qu'il nâquit le 8. Février de l'an 412. de J. C. Il ne faut pas être ſurpris, ſi ceux qui ont écrit avant Mr. Fabrice ſe ſont trompez ſur l'âge de notre Philoſophe; le Thême dont nous venons de parler ſe trouve dans la ſeconde partie de l'Ouvrage de Marin qu'on publie ici pour la premiére fois. Il y en a qui l'ont fait vivre ſous l'Empereur *Trajan*, parce qu'ils ont confondu *Plutarque* l'Athenien, avec *Plutarque* de Chéronée, de qui Suidas aſſure que Proclus fut Auditeur. Il y a aparence, que ſi on publioit divers manuſcrits, qui ſont encore cachez dans les Bibliothéques, on découvriroit pluſieurs fau-

tes ſemblables des Critiques ; car il n'eſt rien de ſi facile que de s'égarer dans le Pays des conjectures.

A l'occaſion des vertus que Marin attribuë au Philoſophe dont il écrit la vie, Mr. Fabrice nous raporte les différentes opinions des Anciens ſur le nombre des vertus, & ſur le rang qu'on doit leur donner. Il fait voir que les Egyptiens, & les Perſes, de même que les Grecs, ont reconnu quatre vertus Cardinales, la Force, la Tempérance, la Juſtice, & la Prudence, ou la Sageſſe. Parmi les Grecs, c'eſt *Pythagore* le premier, qui a établi cette Diviſion. *Ariſtote*, *Epicure*, *Socrate*, *Platon* l'ont reconnuë ou adoptée. Il eſt vrai que les diſciples de ce dernier, renchériſſant ſur leur maître, ont fait pluſieurs degrez & pluſieurs ordres de ces vertus, les uns trois, les autres quatre, les autres ſept ou huit. Le premier degré eſt des quatre vertus Cardinales, Phyſiques, le ſecond des Morales, le troiſiéme des Politiques, le quatriéme des Purgatives, le cinquiéme de celles d'un eſprit déja purgé & détaché de la matiére, le ſixiéme des Theorétiques, le ſeptiéme des miraculeuſes ou *Theurgiques*, le dernier, le plus

élevé

élevé de tous, & auſquelles l'homme peut à peine atteindre, des Divines. Marin ſuppoſe cette diſtinction dans ſa vie de Proclus. Mr. Fabrice l'explique dans ſa Préface, & fait voir que les Philoſophes mettoient la contemplation, pour le plus haut & le plus ſublime dégré de la vertu; la raiſon qu'ils en alleguoient, c'eſt qu'elle nous rend ſemblables à la Divinité, qui s'occupe perpétuellement à la contemplation, du moins, ſi nous les en croyons.

Nous ne dirons qu'un mot de l'Ouvrage de Marin; c'eſt plûtot le Panégyrique, que l'Hiſtoire de la vie de Proclus. S'il en eſt crû, jamais homme ne pouſſa la vertu plus loin, ne fut plus chéri des Dieux, & n'eut de marques plus ſenſibles de leur protection & de leur amour; puis que non contens de le protéger, ou de le guérir de ſes maux par les voyes ordinaires, ils ont fait divers miracles en ſa faveur, & en ont opéré pluſieurs par ſon moyen. Il ne faut pas en être ſurpris; jamais homme ne fut plus dévot & plus religieux que Proclus. Il ſe purifioit tous les mois, après avoir célébré la fête de la Mére des Dieux, il obſervoit les jours de fête des Egyptiens avec plus d'exactitude

qu'eux mêmes; il employoit certains jours * d'*Apparitions*, au jeûne; outre le dernier jour de châque mois, auquel il jeûnoit ſi réguliérement, qu'il s'y préparoit dès le jour précédent en s'abſtenant de ſouper. Il célébroit les nouvelles Lunes avec beaucoup d'éclat & de pieté: en un mot, il n'y avoit pas de jour de fête parmi les Nations, qu'il ne ſolemniſât par des ſacrifices, à la maniére de ces Nations. Cette pieté, ou, pour mieux dire, cette ſuperſtition eſt d'autant plus remarquable, que généralement parlant les Philoſophes étoient accuſez de n'eſtimer pas beaucoup toutes ces dévotions du commun peuple. Surtout il eſt étonnant qu'un Diſciple du Divin Platon, qu'on croit avoir eu des idées ſi épurées & ſi raiſonnables de la Divinité, aît donné dans toutes ces fadaiſes. Ne pourroit-on point conjecturer que Proclus en uſoit ainſi, pour dreſſer autel contre autel; c'eſt-à-dire, pour rencherir ſur les Chrétiens, dont la Réligion n'étoit pas alors auſſi pure, & auſſi exemte de ſuperſtition, que dans la naiſſance du Chriſtianiſme? Ne vouloit-il point faire voir que la dévotion

&

* *Mr. Fabrice entend par là les Phaſes de la Lune.*

& la pieté ſe rencontroient chez les Payens de même que chez les Chrétiens?

Au reſte, notre Philoſophe croyoit la Metempſychoſe, de même que les Platoniciens. Il eut un ſonge, dit ſon Hiſtorien, qui lui aprit qu'il avoit l'ame de *Nicomaque* le Pythagoricien. Proclus mourut cent vint-quatre ans après l'Empire de *Julien*; le dix-ſeptiême du mois *Munychion*, ou du mois d'Avril des Romains, *Nicagoras le Jeune* étant Archonte à Athénes. On l'enterra dans un des faubourgs de cette ville du côté de l'Orient près de la montagne nommée *Lycabéte* où *Syrien* le Philoſophe, qui avoit été ſon maître, étoit auſſi enterré.

Le Catalogue des Ecrits de Proclus, que Mr Fabrice a mis à la fin de cèt Ouvrage, eſt fort curieux. Il les diſtingue en trois claſſes. La prémiére eſt de ceux qui ont été imprimez, dont il a ſoin de nous marquer les diverſes éditions. La ſeconde eſt de ceux qui ne ſont qu'en Manuſcrit dans diverſes Bibliothéques, & l'on n'oublie pas de nous indiquer où ils ſe trouvent. La troiſiéme eſt de ceux qui ſe ſont perdus, & dont les anciens ont fait mention. Ce n'eſt qu'un Eſſai d'une Bibliothé-

Bibliothéque Grecque à laquelle Mr. Fabrice travaille depuis longtems, & qu'il promet dans ſa Preface de mettre bientôt ſous la Preſſe.

ARTICLE VII.

Extrait de diverſes Lettres.

D'*Angleterre*. Monſieur *Boyer*, dont vous avez parlé plus d'une fois, vient de faire imprimer, *The Draughts of the moſt remarkables fortified Towns in Europe, &c.* C'eſt-à-dire, *XLIV. Plans des Places les plus conſiderables de l'Europe, avec une deſcription Géographique & Hiſtorique desdites Places, & une courte introduction aux Fortifications, in* 4. Il y a quelque tems qu'il a publié un Recueuil de Lettres Angloiſes ſous le tître de *Letters of wit, Politicks, and Morality, &c.* C'eſt à-dire, *Lettres ingénieuſes, politiques, & morales, traduites de l'Italien de Bentivoglio, de l'Eſpagnol de Dom Guevara, du Grec d'Ariſtenéte, du Latin de S. Jerôme, du François du P. Rapin, du Comte de Buſſi Rabutin, de Me. de Maintenon, de Mr. de Fontenelle, &c. avec des Lettres originairement Angloiſes & écrites par pluſieurs perſonnes diſtinguées de l'un*

& de l'autre ſexe, où l'on trouve pluſieurs particularitez, qui regardent la Cour d'Angleterre, in 8. pagg. 437.

Voici le contenu des *Tranſactions Pholoſophiques* du mois d'Octobre. I. Extrait d'une Lettre du Docteur *Davies* à l'Auteur, touchant une colique extraordinaire. II. Lettre du Dr. *Jean Wallis* Docteur en Theologie & Profeſſeur en Géométrie dans l'Univerſité d'Oxford, & Membre de la Societé Royale, au Dr. *Sloane* Secretaire de la Societé Royale, ſur l'Iſthme, qui, à ce que l'on croit, joignit autrefois la France & l'Angleterre, dans le Pas, qui eſt préſentement entre Calais & Douvre. III. Extrait d'une Lettre de Mr *Abraham de la Pryme* à l'Auteur, touchant quelques Arbres trouvez ſous terre dans le bois d'*Hatfield*. IV. Extrait d'une Lettre du Chevalier *Charles Holt* à l'Auteur, ſur un Enfant, qui avoit ſes Inteſtins, ſon Méſentére &c. dans la cavité du Thorax, avec une Rélation plus particuliére de la perſonne, qui avoit avalé des pierres, dont il eſt fait mention dans les *Tranſactions Philoſophiques*, *N.* 253. V. Lettre du Docteur *William Muſgrave*, Membre de la Societé Royale à l'Auteur, ſur quelques experiences, pour faire

faire paſſer une couleur teinte en bleu dans les veines lactées. VI. Hiſtoire d'une perſonne, qui a pris une grande quantité d'Opium, ſans que cela l'aît fait dormir VII. Hiſtoire d'une femme qui a vuidé la plus grande partie d'un Fétus par le nombril, par Mr. Chriſtophe Birbeck.

On a publié un Recueil des anciennes formules de Loi dont on ſe ſervoit dans les Actes publics ou particuliers, comme les Donations, Reconnoiſſances, Accords, Conventions, Bails, Legs, Teſtamens, Obligations, Décharges, &c. *Formulare Anglicanum, or a Collection of ancients Charters and Inſtruments &c.* C'eſt-à-dire, *Recueil d'anciennes Chartes & d'Anciens Actes de divers genre, tirez des Originaux raportez ſous divers chefs, & rangez ſelon l'ordre des tems, depuis la conquête des Normands juſqu'à la fin du Régne du Roi Henri VIII. par Thomas Medox, in fol. pagg.* 441. Après la Préface, on trouve une Diſſertation ſur *les Anciennes Chartes & les Anciens Actes*, qui eſt très-curieuſe. Les deux planches qui la ſuivent ne le ſont pas moins. On voit dans l'une les différentes ſortes d'Ecriture dont on s'eſt ſervi dans quelques Chartes, depuis le régne de

Guil-

Guillaume le Conquérant, juſqu'à celui d'*Edoüard IV.* & dans l'autre la repréſentation des ſeaux, qui ſe trouvent encore appoſez à quelques Chartes. Voici le tître d'un Livre, qui doit être curieux. *The True ſecret Hiſtory of the lives and Reigns of all the Kings and Queens of England &c.* C'eſt-à-dire, *véritable Hiſtoire Secréte de la vie & du Régne de tous les Rois & Reines d'Angleterrre depuis le Roi Guillaume I. ſurnommé le Conquerant, à quoi l'on a ajouté une Hiſtoire genérale de châque Régne. Le tout recueuilli principalement des Originaux Manuſcrits, de ce qu'il y a de meilleur dans les Mémoires particuliers, & des Hiſtoriens Authentiques. Par une perſonne d'honneur. Avec une Table des principales matiéres. in* 8. L'Auteur promet un ſecond Volume, qui reprendra depuis le commencement du Régne de *Charles I.* où le premier finit, & viendra juſqu'à notre tems.

Le Dr. Browne, qui donna dernierement une nouvelle Edition des Oeuvres de *Mayerne*, a fait imprimer un Diſcours, qu'il lut publiquement dans *Exeter Change* le ſixiéme de Novembre dernier contre la Circulation du ſang. *A Lecture of Anatomy againſt the Circulation of Blood.* C'eſt un *in* 4. de 30. pages.

Il paroit quelques Livres nouveaux de Religion dont voici le tître. *An Eſſay concerning the Nature and Guilt of Lying, &c.* C'eſt-à-dire, *Eſſai ſur la nature du menſonge & ſur le crime qu'il y a à s'enſervir, par Charles Brent, &c. in* 8. *pagg.* 200. *Meditations of ſome paſſages of the Life, Sufferings, and Death of the ſon of God, &c.* C'eſt-à-dire, *Meditations ſur quelques paſſages de la Vie, des Soufrances, & de la Mort du Fils de Dieu. in* 8. *pagg.* 222. *Twelves Diſcourſes concerning the Wisdom of Goodneſſ of God, &c.* C'eſt-à-dire, *Douze Diſcours ſur la Sageſſe & la Bonté de Dieu, par W. Scott, in* 8. *pagg.* 421. L'Auteur a pour but de prouver, que Dieu gouverne & régle toutes choſes, d'expliquer la Sageſſe & la Bonté de Dieu, & défendre la maniere, dont elles jugent à propos d'agir, & enfin, de montrer la néceſſité de la Rédemtion par Jeſus-Chriſt, & l'ineſtimable bienfait de ſa grace par la foi; & par conſéquent de faire voir l'abſoluë néceſſité & l'excellence incomparable du bonheur de la Révélation, & la folie & l'orgueuil de ceux qui la rejettent, qui mépriſent la grace de Dieu, & s'imaginent qu'elle leur eſt comme duë.

De France. On écrit de Roüen, qu'on cherche un Thréſor à côté de Dernetal, qui eſt à demi lieüe de cette ville. On occupe un grand nombre d'Ouvriers à y travailler. Ils ont creuſé trente piés dans terre & ont déja trouvé ſept caves très-belles. Il doit y en avoir 12. Un Vieillard de Dernetal âgé de 80. ans s'y eſt fait porter. Il dit qu'étant jeune, il y a joüé au volant, & qu'il y a vû des tonneaux cerclez de fer ; où il prétend, & c'eſt la tradition du lieu, que durant les guerres on a caché des lampes, calices, &c. Mr. de *Soubiſe* en a demandé la poſſeſſion au Roi, parce que ces caves, qui ſont d'un ancien Château, ſe trouvent ſur ſa terre de Preaux.

Le Roi (Paris) a gratifié Mr. *Morus* Recteur de l'Univerſité, de la Charge de Principal des * *Artiens* du Colége de Navarre, qui étoit vacante depuis peu par la mort de Mr. *Herault.*

Les Dominicains de Rome ont fait publier un Ecrit contre le Certificat que les Péres Jeſuites ont fait venir de l'Empereur de la Chine. Ils les accuſent

* *On appelle de ce nom, les Ecoliers qui ſont ſortis des Humanitez & qui font leur Philoſophie.*

cuſent de fauſſeté, & diſent que quand ce Certificat ſeroit vrai, il ne prouveroit rien. Un Jeſuite de la même ville, y a répondu, pour défendre cette atteſtation. Ces Ecrits ſont en Italien. On dit qu'il y a bien du verbiage.

Il n'eſt pas vrai, comme vous l'avez * annoncé, que le N. Teſtament de M. *Simon* paroiſſe, du moins ici, (Paris) mais on dit qu'on le verra bien-tôt, étant aprouvé & dédié à Mr. le Duc du Maine. Les Auteurs des *Memoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts* n'ont aucune part au *Dictionaire de Furetiére* qui s'imprime à Trevoux, n'y ayant aucun de ceux qui travaillent au premier, qui ſe mêle du ſecond; ainſi ces deux Ouvrages n'ont rien de commun, ſi ce n'eſt qu'ils s'impriment dans la même ville.

Mr. *Simon* a fait réimprimer ſes Lettres Choiſies, corrigées & augmentées de ſept ou huit nouvelles Lettres. Il y en a une, où Mr. *Du Pin* eſt maltraité.

On m'a aſſuré que le Pére *Serry* Dominicain eſt ici depuis quelque tems, & qu'il fait réimprimer le Livre de *Melchior Canus* Dominicain, intitulé, *Loci*

* *Dans les Nouvelles de Mars.* 1702.

Loci Communes. Il ſera augmenté de beaucoup. Il y a une Replique des Jéſuites à la Réponſe de ce Pére intitulée, *Hiſtoire des Congrégations* de Auxiliis *juſtifiée contre l'Auteur des* Queſtions importantes.

Le Sr. *Roulland* Libraire débite depuis quelque tems, un Livre en deux Volumes *in* 8. qui a pour tître, *l'Infaillibilité de l'Egliſe dans tous les Articles de ſa Doctrine touchant la Foi, & les Mœurs, pour ſervir de réponſe au Livre de Mr. Maſius Docteur en Théologie & Profeſſeur à Copenhague, par Mr.* Langevin *Docteur de Sorbonne. A Paris.*

La ſeconde Edition des Monumens de la ville de Rome par Mr. *Raguenet* paroît depuis quelques jours. Elle eſt corrigée en pluſieurs endroits & augmentée de treute ſix nouvelles Deſcriptions. La Préface n'a que trois pages. Celle de la premiere Edition étoit bien plus longue. M l'Abbé Raguenet n'y a pas oublié l'Auteur de la Deſcription de Verſailles donnée au Public l'année derniére, qui l'avoit traité de *Fanfaron* dans ſa Préface. Voici les termes dont M. Raguenet ſe ſert pour lui répondre. *Il ne ſuffit pas de faire des Deſcriptions ſuperficielles, en*

termes

termes vagues & généraux; & après avoir mesuré, la toise à la main, chaque Tableau & chaque Statuë, d'aprendre au Lecteur délicat & curieux combien chaque Ouvrage a de piés & de pouces en long & en large, sans lui en rien dire autre chose, comme sont certains Originaux, qui sans génie & sans gout, médiocrement bons maçons, mais fort méchans Auteurs, entreprennent effrontément de faire la description du Palais du plus grand Roi du Monde, & des plus rares morceaux de peinture & de sculpture, qui s'y trouvent.

On imprime les Tables Topographiques des *Vies des Saints* de Mr. *Baillet*; & ses *Vies des Saints* de l'Ancien Testament.

Le dixiême Volume des Mémoires pour l'Histoire du Roi, par Mr. *Devisé* Auteur du *Mercure Galant*, est achevé d'imprimer, * excepté l'Epître dédicatoire. A chaque Volume il en fait une nouvelle. On dit qu'il ne fait tirer que 40. Exemplaires de cet Ouvrage *in folio*, & qu'il les prend tous, pour en faire des présens.

On assure que le P. *Hardouïn* Jésuite nous veut donner une nouvelle Edition des Ouvrages de S. *Epiphane*, avec

* *Extrait d'une lettre du 3. Mars.*

avec de nouvelles Notes. On dit que M. *Baluze* fait réimprimer chez *Muguet*, *Concordia Sacerdotii & Imperii*, avec des additions & de nouvelles Notes. Un Savant veut faire imprimer toute la Théologie du feu P. *Maldonat* habile Jésuite. On a gravé depuis peu le Portrait du fameux *Louis de S. Amour* Docteur de Sorbonne.

Il a paru dans ce Carnaval une petite Piéce Allégorique propre à divertir agréablement les Savans. En voici le titre. *Requête des Maîtres ès Arts, Professeurs & Régens de l'Université de Paris: présentée à la Cour Souveraine du Parnasse, ensemble l'Arrêt intervenu sur ladite Requête, contre tous ceux qui prétendent faire enseigner ou croire de nouvelles Découvertes, qui ne soient pas dans Aristote, in* 12. *pagg.* 32. *A Libreville, chez Jaques le Franc*, 1702. Cette Piéce, quoi que burlesque, ne laisse pas d'être savante; puis qu'elle contient la plupart des découvertes du dernier Siécle. On y voit aussi plusieurs des erreurs qui se trouvent dans *Aristote*. *Molière*, qui observoit de son tems les intrigues des Péripatéticiens, pour faire interdire par Arrêt du Parlement toute nouveauté dans la Philosophie, avoit dessein de les repré-

ſenter ſur le Théatre, pour en donner le divertiſſement à la Cour. Entr'autres Acteurs, il en avoit un avec de grandes machoires, qui auroit merveilleuſement bien repréſenté l'original. Mais il changea de deſſein, quand il aprit que le Corps de l'Univerſité ne prenoit aucun part à ces brouilleries. Le Parlement rebutant la requête des Péripatéticiens, on leur dit en plaiſantant, qu'ils feroient mieux de la préſenter à la Cour Souveraine du Parnaſſe. Cela donna lieu à Mr. *Deſpreaux* de dreſſer une Requête allégorique & un *Arrêt en proſe, où il ſe divertiſſoit des Philoſophes. Cette piéce, qui avoit été miſe en oubli a été renouvellée & retouchée depuis peu. Quoi que la Piéce ſoit divertiſſante, elle ne ſe vend pourtant pas publiquement.

M. *Bion* faiſeur d'Inſtrumens de Mathematique a fait faire un Livre par un de ſes amis, intitulé l'*Uſage des Aſtrolabes. in* 12. *pagg.* 242. L'Auteur donne ce Livre au Public ſous le nom de Mr. Bion; il convient pourtant dans la Préface, qu'il ne l'a pas fait tout ſeul. Quant à l'œconomie de l'Ouvrage, il contient la conſtruction

&

*On trouve cette Piéce dans ſes Oeuvres.

& l'uſage des Aſtrolabes de *Gemma-friſon*, de *Royas*, & de M. *de la Hire*. Les Pratiques ſont ſans démonſtrations; mais ceux qui en ſavent la Théorie, conviendront qu'elles ſont bonnes. Mr. *Lieutaud* de l'Académie Royale des Sciences travailloit à un Traité des Aſtrolabes, quand celui-ci a paru. Nous aurions eu de ſa part un Ouvrage complet ſur cette matiére, & j'eſpére que celui-ci ne ſervira qu'à l'encourager.

L'Abbé *Faidit* eſt de retour de ſon exil. Depuis qu'il eſt revenu, il a paru ici (Paris) une Epître en vers à ſa loüange ſur ſon retour. Il va faire imprimer la Vie de ſaint *Amable*.

Mr. de *Beaulieu* nous a donné depuis peu les *Ephémérides pour l'an* 1702. *avec les Tables du paſſage de la Lune par le Méridien, & de l'heure de la pleine Mer, dans les principaux ports de France, de Hollande, & d'Angleterre, ſur le Méridien de Paris.* Ces Tables ne s'accordent pas tout-à-fait avec celles de Mr. de la Hire. Il eſt difficile de ſavoir lequel des deux a mieux réuſſi, à moins que de les calculer ſoi-même. Mr. de la Hire n'a donné que ſes calculs au Public, qu'il ſuppoſe aſſez inſtruit dans l'Aſtronomie, pour en ſa-

voir l'uſage : mais Mr. de Beaulieu n'a pas tant de confiance ſur les lumiéres de ceux qui feront uſage de ſon Livre. Il donne ſur la fin de ſes Tables la maniére de ſe ſervir des Ephémérides. 1. en montrant, comment par leur moyen on peut trouver le lever & le coucher des Planétes, pour ſavoir les heures du jour & de la nuit, la difference des Méridiens, &c. 2. Par la diverſité des mouvemens, des lieux, & des phaſes des Planetes, conjecturant des tems, de l'air, & des jours les plus propres à la Médécine, à l'Agriculture, & à la Navigation.

On a vû ici (Paris) au commencement de cette année quelques Exemplaires d'un *in* 4. de ſeize pages ſous ce tître. *Indiculus Inſtitutionum Theologicarum veterum Patrum; quæ apertè & breviter exponunt Theologiam ſive Theoreticam, vulgò Speculativam, ſive Practicam. Romæ.* 1701. C'eſt un projet que le Pére *Joſeph Marie Thomaſius* Clerc Regulier à Rome vient de donner au Public, & qu'il adreſſe au Pere *Dom Jean Mabillon*, pour le faire exécuter par les Péres de ſon Ordre, s'il lui paroit de quelque utilité. Sa Lettre eſt dattée de Rome

du

du 18. Novembre 1701. le Pére Thomaſius n'oſe pas condamner la maniére dont les Scholaſtiques enſeignent la Theologie; mais il voudroit qu'on donnât pour étude aux Eccleſiaſtiques certains Traitez des Péres, qu'il croit purement Théologiques. Par exemple de *S. Cyprien*, *Teſtimoniorum ad Quirinum Liber Tertius*: de S. *Baſile*, *Ethica*, *hoc eſt*, *Moralia*, *Regulæ breviores expoſitæ per interrogationem & reſponſionem*: de S. *Grégoires* de Nazianze *Oratio* 26. *de moderatione in diſputationibus ſervanda &c. Orationes quinque de Theologia*, *nempe* 33-37. Dont la premiére enſeigne quel doit être un Profeſſeur en Théologie, & les quatre autres traitent du Myſtére de la très-ſainte Trinité. Il raporte encore pluſieurs autres Piéces choiſies de S. Epiphane, de S. *Auguſtin*, de *Vincent de Lerins*, de *Theodoret*, *&c.* Le Pére Thomaſius croit qu'il ſeroit à propos, que les Profeſſeurs en Théologie fiſſent des Notes ſur les Ouvrages de ces Péres, comme S. *Thomas* & S. *Bonaventure* en ont fait ſur le Texte du *Maître des Sentences*; & qu'ils ajoutaſſent ce que l'Egliſe a décidé depuis ſur les matiéres traitées par les Péres. Cèt Auteur pro-

poſe cinq Régles qu'il croit néceſſaires pour entendre ces anciens Docteurs. La premiere eſt qu'ils ont accoutumé de ſe ſervir des mots & des maniéres de parler, dans le même ſens que l'Ecriture ſainte les employe, & non dans le ſens des Philoſophes Payens : par exemple, le mot d'*Εὐτραπελία*, qui dans Ariſtote ſignifie une vertu, ſe prend dans S. *Paul* pour le vice, que les Latins nomment *Scurrilitas*. La ſeconde que les Péres parloient ſelon l'uſage commun & la portée des peuples groſſiers & ignorans. Il en donne pour exemple le mot de *Néceſſité*. * { Je ne ſai ſi cette maxime peut bien avoir lieu. Il eſt vrai, que ſi les Péres avoient toujours été ſages, ou qu'ils euſſent été inſpirez du S. Eſprit, comme les Apôtres, on pourroit conclurre qu'en parlant au Peuple, ils lui ont parlé un langage qu'il entendoit. Mais les Péres étoient hommes, comme nous; qui nous a dit qu'il ne leur eſt pas ſouvent arrivé, ce qui arrive aujourd'hui à cent Prédicateurs dans toutes les Communions, c'eſt que tant s'en faut qu'ils parlent toujours un lan-

* *Ce qui eſt renfermé dans la parenthéſe eſt une réflexion de l'Auteur de ces Nouvelles.*

langage intelligible au Peuple, que ſouvent ils ne s'entendent pas eux mêmes? N'ayant point d'idée de ce qu'ils diſent, comment veut-on, qu'ils le faſſent concevoir à leurs Auditeurs. Celui qui leur diſoit qu'il ne faut pas loger le monde dans ſon cœur, parce que le cœur étant triangulaire, & le monde rond, il eſt impoſſible que l'un contienne l'autre; mais qu'il faut loger la Trinité dans ce cœur triangulaire, comprenoit-il bien ce qu'il diſoit, ou parloit-il à ſon peuple un langage fort intelligible? Les Péres ont ſouvent tenu de ſemblables diſcours à leurs Auditeurs, & même de plus obſcura.) La troiſiéme Régle du Pére Thomaſius eſt que les Péres ſe ſont ſouvent ſervis des maniéres de parler qui étoient en uſage dans l'Ecole de *Platon*, quand ils n'avoient pas d'expreſſions populaires pour ſe faire entendre. La quatriéme, que les Péres, qui ont eu à combattre des Hérétiques, ſont ſouvent tombez dans quelques erreurs. La cinquiéme, qu'il ne faut point partager les ſentimens des Péres; mais les joindre en emble.

Il a paru au commencement de l'Année un Recueuil de Piéces *in* 4. concernant les affaires de la Chine.

Le tout ne fait que 31. pages. Ces Piéces ſont en Latin & en François. La I. eſt *Lettre des Péres de la Compagnie de Jeſus à notre S. Pére le Pape Clément XI. avec la Déclaration authentique de l'Empereur de la Chine touchant les Cérémonies Chinoiſes.* Il y a un Avertiſſement, qui nous aprend ce qui a donné occaſion à cette Lettre & aux autre piéces, qui eſt le procès entre ces Péres & les autres Miſſionaires. Cette Lettre eſt ſignée de onze Jéſuites, & dattée de Pekin, du 2. Décembre 1700. La II. eſt une *Déclaration touchant quelques Cérémonies Chinoiſes, ſelon le ſens dans lequel les Péres de la Compagnie de Jeſus les ont permiſes juſques ici, préſentée à l'Empereur Cambi, le 30. Novembre*, 1700. La III. Requête des Jéſuites préſentée au même Empereur. La IV. Edit de l'Empereur, qui aprouve la conduite des Jéſuites &c. La V. eſt le Diſcours du Pape Clément XI. aux Cardinaux, dans le Conſiſtoire du 9. Décembre 1701. lors qu'il nomma le Patriarche d'Antioche pour aller à la Chine Légat *à Latere*.

Mr. l'Abbé Raguenet a fait imprimer un Paralléle des Italiens & des François en ce qui regarde la Muſique

que & les Opera. L'Auteur ne ſe nomme pas ; mais il eſt aiſé de le reconnoître au ſtile. Mr. de *Fontenelle* s'exprime en ces termes dans l'aprobation, qu'il a donnée à cèt Ouvrage. *J'ai crû que l'impreſſion de ce Manuſcrit ſeroit très-agréable au Public, pourvû qu'il ſoit capable d'équité.*

Mr. *Andry* Profeſſeur Royal en Médecine, dont vous avez parlé ſi ſouvent dans vos *Nouvelles*, ayant donné il y a quelque tems un remêde contre les vers à une de ſes malades, fut bien ſurpris que la malade, au lieu de vers, rendit par les voyes ordinaires deux couleuvres vivantes, toutes deux de la longueur de 8 à 9. pouces, & de la groſſeur environ d'une groſſe plume de cigne. Outre ces couleuvres, la malade rendit encore quantité de petits œufs blancs gros comme des œufs de fourmi. Mr. Andry les conſerve dans de l'eau de vie avec les couleuvres ; mais il n'y en a qu'une qui ſoit entiére, parce que la mére de la malade coupa l'autre en deux avec la pelle du feu.

Le Livre de la *Connoiſſance des Tems* de Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences n'a commencé à paroître qu'après le premier Janvier. Ce

Livre a été calculé par Mr. *Lieutaud* de la même Académie. Les Diſcours inſtructifs qu'on y a mis ont été compoſez en partie par Mr. de la Hire, en partie par Mr. *de Caſſini*, & en partie par M. N. Ce petit Livre *in* 12. qui contient 132. pages eſt beaucoup plus curieux que les années précédentes. On y a mis à la fin une Carte des taches de la Lune, avec l'uſage de cette figure. Mr. *le Févre*, qui calculoit ci-devant les Tables de cèt Ouvrage, s'eſt retiré de l'Académie, à cauſe qu'il a été obligé de faire ſatisfaction à Mr. de la Hire, au ſujet de la querelle qui ſe paſſa entr'eux l'année derniére, & dont vous avez fait mention dans vos *Nouvelles*. On croit qu'il remporte dans ſon pays le ſecret de calculer les Eclipſes dans la derniére préciſion.

Mr. *Tſchirnaus* ancien aſſocié de l'Académie des Sciences, & ſi connu de tous les Mathématiciens, ſe rendit à l'Académie ſur la fin de l'année derniére. Il y avoit vint ans, qu'il n'y étoit venu. Il lui communiqua deux Propoſitions de Mathématique. La premiére concerne le degré de perfection des lentilles. Voici le contenu de l'autre. Une Courbe quelconque étant

étant donnée, il en décrit une ſeconde autour des mêmes foyers. Il prend un point ſur la derniére d'où il méne deux touchantes à la prémiere; & en ſuite prenant un autre point ſur la ſeconde courbe, il conduit encore deux autres touchantes à la prémiére. Il montre que la ſomme des deux premiéres & la ſomme des deux derniéres ont les mêmes différences que les arcs compris entre la premiére & la troiſiéme touchante & entre la ſeconde & la quatriéme conſécutivement.

Ce Mr. Tſchirnaus a vendu à l'Académie ſon miroir convexe de verre de trois piés de diamétre & de 12. de foyer, pour la ſomme de mille écus. Avec ce miroir on voit aiſément les Satellites, & on change tous les corps poſſibles dans une eſpéce d'émail, après les avoir fondus.

Mr. *Parent* fait imprimer chez *de Laulne* les Diſcours de Phyſique qu'il lit dans les Aſſemblées qu'il tient toutes les ſemaines.

Le Sr. *Moreau* imprime les Lettres de S. *Bernard* traduites en François ſur l'Edition Latine des Bénédictins de la Congrégation de S. *Maur*, avec des notes pour l'éclairciſſement des endroits difficiles. Ce Livre ſera

en deux volumes *in* 8. Il y en a déja un volume d'imprimé. L'impreſſion en eſt très-belle.

La Veuve *Barbin* fait imprimer le *Rationarium Temporum* du P. *Petau* traduit en François, avec la Continuation de Mr. de *Vallemont*, juſqu'à 1702. incluſivement. On dit que la même va réimprimer toutes les Oeuvres de Madame de *Villedieu*, ſous le tître d'*Annales Galantes*, en dix volumes *in* 12.

Le P. *Hommey* Auguſtin va faire imprimer en Latin & en François, ſéparément, une nouvelle eſpece de Journal, ſous ce tître. *Faſti annui, in quibus Res Politicæ inſigniores, Eccleſiaſticæ, Literariæque per univerſum Orbem primo ſeculi decimi octavi anno* 1701. *breviter & dictim narrantur. Incipiunt ab inauguratione Philippi Quinti Hiſpaniarum Regis, &* * *Clementis XI. Summi Pontificis electione.* Vous voyez que ce Pére va courir à peu près dans la même Carriere que l'Auteur du *Mercure Galant.* Il nous

* *Il y a dans le tître, qu'il a fait imprimer*, Clement XII. *Mais il faut croire que c'eſt une faute d'impreſſion; quoique l'exemplaire que j'en ai reçu ſoit corrigé à la main en pluſieurs endroits. Et qu'on ait laiſſé cette faute.*

nous dit dans ſa Préface qu'il puiſera dans tous les Journaux qui ſe font & dans les Gazettes; mais ſurtout dans celles de Paris, qu'il préfére à toutes les autres.

L'Hiſtoire du Roi par Medailles ne ſe débite point, parce que ſa Majeſté a pris toute l'Edition pour elle, pour en faire des préſens. L'Edition en eſt magnifique pour le deſſein & la gravure des Médailles, le papier, la beauté des caractéres, qui ſont d'une proportion toute nouvelle, les ornemens & accompagnemens, qu'on y a mis &c. On dit que châque Exemplaire, des cinq cens premiers qu'on a tirez pour le Roi, lui revient à quatre cens livres. Mais avec tout cela de 286. Médailles, on aſſure qu'il n'y en a pas une, qui repréſente le Roi comme il faut. Il y en a pluſieurs, qui ne ſont qu'en projet, & qui n'ont jamais été frapées: pluſieurs autres, qui ont été frapées au balancier du Roi, & ſe trouvent effectivement dans les Cabinets des curieux, ne ſont point dans ce Recueil; outre qu'il y en a d'un très-mauvais gout. La Préface n'a pas été aprouvée, ce qui fait qu'elle ne ſera que dans les cinquante premiers Exemplaires, qui ſe ſont trou-

vé reliet, quand on a formé le deſſein de la ſuprimer. On dit qu'elle eſt de la façon de Mr. l'Abbé *Tallemant*. On deſavoüe toutes les Médailles qui ſe trouvent dans le Livre du P. *Meneſtrier* & dans les Cabinets des curieux, & qui ne ſont point dans ce Recueuil; comme ſi celui-ci pouvoit empêcher qu'un Médaille frapée dans ſon tems, par ordre public, ne fût pas un monument de l'Hiſtoire, auſſi authentique, que celles que ces Meſſieurs mettent dans leur Livre. Le Sr. *Aniſſon* fait eſperer, qu'il vendra bientôt la même Hiſtoire *in 4.* Les eſtampes en ſeront moins grandes que celles de l'*in folio*. Le Portrait du Roi ne ſe trouvera que dans les tems, que les traits de ſon viſage ont changé. Ainſi il n'y aura dans la plus grande partie des feuillets, que le revers des Médailles. Il n'y aura point de vignettes autour des pages, comme dans l'*in folio*.

Mr. l'Evêque de *Meaux* la fait imprimer depuis peu, *Méditations ſur la remiſſion des péchez: pour le tems du Jubilé & des Indulgences, tirées principalement du Concile de Trente, avec les inſtructions & prieres néceſſaires & convenable à ce ſaint tems. A Paris, chez Aniſſon*

ſon. in 12. *pagg.* 95. On voit à la tête le Mandement de ce Prélat pour la publication du Jubilé de l'année ſainte, qui commencera dans ſon Diocéſe le Dimanche de la Paſſion, & finira le Dimanche de la Pentecôte inclusivement.

Un Jeſuite travaille à l'Hiſtoire de la Vie de *Jaques II.* ci-devant Roi d'Angleterre. Il doit bientôt paroître une nouvelle Réponſe au Traité des Idées du Pére *Mallebranche.* Je ne ſai ſi vous avez vû un Traité *De la ſobrieté & de ſes avantages, ou le vrai moyen de ſe conſerver dans une ſanté parfaite juſqu'à l'âge le plus avancé: Traduction nouvelle de Leſſius & de Cornaro avec des Notes. A Paris in* 12. *pagg.* 235. Le Traducteur auroit pû, ſans ſe faire tort, ſuprimer les Notes qu'il y a ajoutées, & dont aparemment le Public ſe ſeroit paſſé ſans beaucoup de peine. M. *Girard de Ville-Thierry*, a publié deux Traitez, *l'un de la Flaterie & des Loüanges*, *l'autre de la Médiſance.* Le tout fait un *in* 12. de 396. pages.

Vous ſavez que Mr. l'Abbé *Nicaiſe*, connu & chéri de tous les Savans, eſt mort depuis quelques mois. Voici ſon Epitaphe, qui quoiqu'en ſtile burleſque, marque aſſez bien ſon caractére.

Cy gît l'illuſtre Abbé Nicaiſe,
Qui la plume en main dans ſa chaiſe,
Mettoit lui ſeul en mouvement,
Toſcan, François, Belge, Allemand;
Non par diſcordes mutuelles,
Mais par Lettres continuelles,
La plûpart d'érudition,
A gens de reputation.
De tous côtez à ſon adreſſe
Avis, Journaux venoient ſans ceſſe,
Gazettes, Livres frais éclos,
Soit en paquets, ſoit en balots.
Lui toujours en nouvelles riche
De ſa part n'en étoit pas chiche.
Faloit-il écrire au Bureau
Sur un Phénoméne nouveau,
Anoncer l'heureuſe trouvaille
D'un Manuſcrit, d'une Médaille,
S'ériger en Solliciteur
De loüanges pour un Auteur:
D'Arnauld mort avertir la Trape:
Féliciter un nouveau Pape?
L'habile & fidéle Ecrivain,
N'avoit pas la goute à la main.
C'étoit le Facteur du Parnaſſe.
Or gît-il, & cette diſgrace
Fait perdre aux Huets, aux Noris,
Aux Toinards, Cupers, & Leibuits,
A Baſnage le Journaliſte,
A Bayle le Vocabuliſte,
Aux Commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius,

Mainte

Mainte curieuſe riſpoſte;
Mais nul n'y perd tant que la Poſte.

De Hollande. Le Sieur *Moetjens* Libraire à la Haye imprime la *Vie & les actions héroïques du Prince Eugène Général des Armées de l'Empereur en Italie; traduite de l'Allemand.* Ce ſera un *in* 12. d'environ quinze feuilles. Le même débite *l'Hiſtoire du Parlement de Tournai*, imprimée à Valenciennes *in* 4. Le Sr. *Schelte* Libraire à Amſterdam vient de faire une nouvelle Edition des Oeuvres de Mr. *Deſpreaux*, ſur celle que l'Auteur en a publiée à Paris depuis quelques mois. Il y a des augmentations, des corrections, & des notes. Nous en parlerons plus particuliérement le mois prochain.

Le même Libraire a fait une nouvelle Edition du Livre de *l'Education des Filles* par Mr. l'Archevêque de *Cambrai*; & y a joint *l'Inſtruction pour une jeune Princeſſe* par Mr. de la Chetardie.

Meſſieurs *Trigland*, *Marck* & *Perizonius*, à qui on a partagé les Charges que poſſedoient Mr. Spanheim, à la reſerve de la Profeſſion en Théologie, qui n'eſt pas encore remplie, ont commencé les fonctions de leur nouvel emploi, par des Harangues, qu'ils

qu'ils ont fait imprimer, & dont voici le ſujet. Celle de Mr. *Trigland* a pour tître. *Jac Triglandii Diſſertatio de Origine & Cauſis Rituum Moſaicorum in* 4. Celle de Mr. Marck, *Jo. Marckii Oratio de Chriſtianiſmi propagati Admirandis*; & celle de Mr. Perizonius, *Jac. Perizonii Oratio de fide Hiſtoriarum, contra Pyrrhoniſmum Hiſtoricum.* Cette matiére eſt abondante, & il y a bien à dire pour & contre. On ne ſauroit combattre le Pyrrhoniſme Hiſtorique, qu'on ne refute en même tems une bonne partie du gros Ouvrage de Mr. *Bayle.* Mais à propos de cèt Ouvrage, nous n'avons encore que jetté les yeux ſur la nouvelle Edition, qu'on vient d'en faire. Nous ne manquerons pas d'en parler amplement, dès que nous aurons eu le loiſir de le parcourir.

Voici le tître d'une nouvelle Edition de la Bible Hébraïque, *Biblia Hebraica ſine punctis, Verſibus, Capitibus, & Sectionibus interſtincta Notiſque Maſoretharum, quas Kri & Ktif apellant inſtructa. Ad Leuſdenianam Editionem adornata. in* 12.

Le Sieur *Vander Plaats*, Libraire à Amſterdam, a achevé d'imprimer les *Naudæana* & *Patiniana.* Son Edition

eſt

eſt beaucoup plus belle & plus correcte que celle de Paris, & eſt augmentée d'Additions très-curieuſes au *Naudæana*, qu'il a reçu de Paris en Manuſcrit.

Je ne ſai, (Monſieur **) pourquoi on ſe donne tant de peine depuis quelque temps à défendre, & à combatre l'Argument de *Deſcartes*, par lequel il prétend prouver l'exiſtence de Dieu; mais je ſai bien que la Lettre que vous avez inſerée dans les *Nouvelles de la République des Lettres* du mois de Mars, ne m'a point ſatisfait. Je n'ai pas deſſein de repeter tout ce qui a été dit ſur cette matiere, je veux ſeulement faire voir que la qualité de *très-parfait*, eſt une bonne raiſon pour prouver l'exiſtence de Dieu, n'ayant en veue que de rendre juſtice à qui il apartient, & ſi je me trompe, je ſuis prêt à recevoir inſtruction.

Pour ſentir la force de l'argument de Deſcartes, il faut poſer ſon principe qui ſert à prouver l'exiſtence ou la poſſibilité des choſes que nous concevons. Le voici: *toutes les choſes dont j'ai une idée claire & diſtincte exiſtent ou ſont poſſibles*, je n'ai point d'idée d'une choſe impoſſible, d'une montagne ſans vallée, par exemple, d'un bâ-

bâton ſans deux bouts &c. d'où je conclus que ces choſes non ſeulement n'exiſtent pas, mais qu'elles ne peuvent exiſter : j'ai bien l'idée d'une montagne & d'une vallée, mais je ne ſaurois jamais concevoir l'une ſans l'autre, ce qui me fait dire qu'une montagne & une vallée ſont des choſes qui exiſtent, & au contraire qu'une montagne ſans vallée eſt une choſe qui n'exiſte point, & qui ne peut exiſter. Pour les choſes qui peuvent être jointes enſemble & qui ne le ſont pas en effet, il ſuffit que j'en aye l'idée pour en croire la poſſibilité : un bœuf volant, par exemple, eſt une choſe qui n'exiſte point, mais comme j'ai l'idée d'aîles, & de bœuf, & que mon eſprit ne trouve point de repugnance à joindre ces deux choſes enſemble, je conclus qu'un bœuf volant eſt une choſe poſſible, & pour me ſervir de la comparaiſon de l'Auteur de la Lettre, l'idée que j'ai d'un Heros parfait prouve qu'il eſt poſſible s'il n'exiſte pas actuellement. Pour m'en former l'idée, je cherche toutes les perfections neceſſaires pour faire un Heros, & je les raſſemble dans un ſeul ſujet, comme un Peintre qui ramaſſe les traits de pluſieurs viſages

pour

pour en faire un d'une beauté parfaite & achevée : or c'eſt ce que Dieu peut faire avec beaucoup plus de facilité que je ne peux le concevoir : un Heros parfait eſt donc une choſe poſſible. De tout cela il s'enſuit, que toutes les choſes dont j'ai une idée claire & diſtincte exiſtent, ou ſont poſſibles, & que les choſes que je ne peux concevoir ſont impoſſibles. Apliquons ce principe au ſujet en queſtion, il prouvera que Dieu exiſte ou que c'eſt une choſe poſſible, j'ai l'idée de Dieu, donc il exiſte, ou bien c'eſt une choſe poſſible.

Si l'idée de Dieu prouve qu'il exiſte ou que c'eſt une choſe poſſible, je dis que l'idée que j'en ai comme d'un Etre ſouverainement parfait, prouve qu'il exiſte actuellement. Je ne dis pas, il y a un Etre, donc il y a un Etre, mais je dis, j'ai l'idée d'un Etre ſouverainement parfait, donc il exiſte ; on niera la conſequence, je la prouve, non par l'idée que j'ai de l'être, mais par celle que j'ai de Souverainement parfait. L'idée que j'ai d'un Héros parfait prouve une exiſtence poſſible & non pas actuelle, c'eſt-à-dire, qu'il y a un être Souverain qui peut donner à un Héros toutes les qualitez

litez néceſſaires pour qu'il ſoit parfait, il n'en eſt pas de même de l'Etre ſouverainement parfait, il ne peut être poſſible, il faut qu'il exiſte actuellement. S'il n'exiſtoit pas actuellement, il faudroit qu'il y en eut quelqu'autre qui pût lui donner l'exiſtence, & cet autre-là ſeroit plus parfait, or c'eſt une choſe impoſſible, car quand je conçois un ſouverainement parfait, je ne conçois rien de parfait au delà, il n'y a rien de plus grand ni de plus parfait de qui il puiſſe recevoir quelque choſe. Dieu étant donc une choſe poſſible par le principe poſé ci-deſſus, & l'idée que j'en ai comme d'un Etre ſouverainement parfait, ne me faiſant rien voir au deſſus de lui de qui il puiſſe recevoir l'exiſtence, il faut neceſſairement qu'il exiſte.

Voila, je crois, Monſieur, le tour qu'on peut donner à l'Argument de Deſcartes pour le faire valoir. Si je m'y ſuis mal pris, je ſerai bien aiſe d'être redreſſé. Je ſuis, &c.

AVIS.

EN attendant qu'on donne un *Errata* des Nouvelles des ſix premiers mois de cette année, le Lecteur eſt prié de corriger dans le mois de Fé-

Février dernier, pag. 221. lig. 19. *premier Octobre*, au lieu de *dernier Octobre*. Pag. 227. lig. 25. *S. Oüen à Rome*, il faut lire *S. Oüen à Roüen*. Pag. 236. où nous disons que le Bref du Pape sur le couronnement du Roi de Prusse est adressé au Roi de France : un habile homme nous écrit de Paris, que c'est à l'Empereur à qui il est adressé.

TABLE

Des Matieres Principales.

Avril 1702.

PHIL. à TURRE, *Monumenta Veteris Antii.* 363

BERNARD LAMY, *Traité de Perspective.* 383

Lettre de M. ACOLZER *à l'Auteur, contenant quelques Remarques de Litterature.* 391

Observationum selectarum Tomus II. 397

J. LE PELLETIER, *Dissertations sur l'Arche de Noé, &c.* 421

Procli Vita, Scriptore Marino Neapolitano, quam nunc integram primus edidit, &c. JO. ALB. FABRICIUS. 440

Extrait de diverses Lettres. 448